8
7 A
27

UTEBATUR

GREGORIUS LAZZARINI

URBEVETANUS

M. C.

M. D. C C C.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES CHRESTIENNES ET SPIRITUELLES,

De Monsieur VARET Ecclesiastique.

TOME TROISIEME.

BIBLIOTECA ALL
ROMA
ORIO EMANUELE

A PARIS,

Chez ANDRE' PRALARD, ruë S. Jacques, à l'Occasion.

M. DC. LXXX.

Avec Privilege du Roy, & Approbation.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES LETTRES

contenuës en ce troiſiéme Tome.

LETTRE XCVII. A un Archeveſque, *Il luy explique les raiſons qu'il avoit de n'eſtre pas facile à s'engager à luy pour la fonction de Grand-Vicaire.* Page 1.

LET. XCVIII. Au meſme Prelat. *Il continuë de s'excuſer d'accepter la charge de Grand-Vicaire, & propoſe une autre perſonne.* 13

LET. XCIX. A une perſonne qui avoit pris confiance en luy. *Il l'exhorte à ne pas differer de ſe convertir à Dieu, & à mettre ſa confiance en luy, ſans ſe décourager de ſes miſeres & de ſes foibleſſes.* 17

LET. C. A une Religieuſe. *Il luy enſeigne le moyen d'obtenir cette continuelle preſence de Dieu, qu'elle avoit remarquée dans une autre Religieuſe. Il l'exhorte à l'humilité, à la ſimplicité, à la mortification de l'amour propre.* 25

LET. CI. A une Religieuſe *Il luy repreſente l'obligation qu'elle avoit de s'accuſer de ſes fautes avec beaucoup de ſimplicité. Il luy parle d'une perſonne plus détachée de toutes choſes qu'on ne penſoit.* 35

LET. CII. A une Demoiſelle. *Il l'inſtruit ſur quelque mortification extraordinaire qu'elle ſe vouloit donner ; ſur ce qu'elle ne devoit point affecter de paroiſtre imparfaite ; ſur le reſpect avec*

lequel elle devoit regarder un nouvel Institut où elle trouvoit des defauts ; sur le remede qu'il faut employer contre les jugemens temeraires. 40

LET. CIII. A une Demoiselle. *Il luy donne plusieurs avis importans pour sa conduite.* 50

LET. CIV. A une Demoiselle. *Il l'exhorte à mortifier ses passions, à ne se pas attendre de le faire tout d'un coup, à en chercher le remede dans l'humiliation, & à les découvrir facilement à son confesseur.* 67

LET. CV. A un de ses Amis. *Il le console sur une perte considerable qu'il avoit faite de son bien.* 77

LET. CVI. A une Demoiselle. *Il l'exhorte à mettre sa confiance, non dans les hommes, mais dans Dieu ; à ne pas laisser diminuer cette confiance par le defaut des secours humains ; à ne se pas décourager par la veuë de ses manquemens & de ses tentations, & à se soumettre aux privations où Dieu la voudra laisser.* 79

LET. CVII. A une Religieuse Converse. *Il l'exhorte à se contenter des pratiques ordinaires de son Monastere, pourveu qu'elle s'y applique avec beaucoup d'humilité & de charité ; à supporter en patience & en esprit de penitence ses peines interieures ; à se proposer d'honorer par son travail les dispositions où estoit la sainte Vierge, & à se corriger de son humeur prompte par les moyens qu'il luy marque.* 89

LET. CVIII. A une Dame. *Il luy enseigne qu'on doit regler ses communions par l'ordre de son Pasteur, & qu'on les doit faire en joignant une profonde humilité à la confiance. Il l'instruit sur la componction.* 93

LET. CIX. A une Demoiselle. *Il luy marque comme elle doit estre fidelle à s'appliquer à l'oraison*

raiſon au temps qui luy eſt preſcrit, & comm elle doit ſuporter avec patience les peines dont elle eſt occupée à cet égard. Il l'inſtruit ſur la crainte qu'elle avoit d'eſtre perduë. Il l'exhorte à faire tout par eſprit d'obeiſſance. 99

LET. CX. A une Dame. *Il l'exhorte à ne pas quitter la lecture de l'Ecriture ſainte & des autres livres de pieté. Il luy enſeigne par la conduite de noſtre Seigneur envers le Lazare, comme on doit eſperer en ſa bonté, nonobſtant les apparences humaines.* 106

LET CXI. A une de ſes Niéces. *Il luy enſeigne que le moyen de connoiſtre la volonté de Dieu ſur le genre de vie qu'elle avoit à choiſir, eſtoit de luy eſtre bien fidele dans l'eſtat où elle ſe trouvoit alors.* 115

LET. CXII. A une Religieuſe *Il l'encourage ſur ſes difficultez & ſes peines, ſur la connoiſſance qu'elle avoit de ſa propre miſere, ſur la ſoumiſſion à la volonté de Dieu, ſur l'uſage qu'on doit faire des mortifications.* 119

LET. CXIII. A une Dame *Il l'inſtruit ſur des préventions & de fauſſes idées qui l'occupoient, & ſur l'eſprit avec lequel on doit recourir à noſtre Seigneur.* 126

LET. CXIV. A une Religieuſe. *Il l'inſtruit ſur la maniere par laquelle elle doit s'avancer dans la voye de Dieu & vaincre ſes tentations, & ſur la communion.* 132

LET. CXV. A une de ſes Niéces. *Il luy repreſente quel eſt le bon heur d'eſtre appellée à la vie Religieuſe.* 138

LET. CXVI. A une Religieuſe. *Il la fortifie contre les mortifications & les contradictions qu'elle a à ſouffrir.* 141

LET. CXVII A une perſonne qui avoit pris

confiance en luy. *Il luy montre qu'il ne doit pas suivre les sentimens de deſeſpoir qui l'occupoient.* 146

LET. CXVIII. A une Dame *Il luy preſcrit quelques pratiques pour ſe preparer à un parfait renouvellement* 151

LET. CXIX. A une Dame. *Il luy preſcrit diverſes pratiques pour la vie où elle vouloit s'établir.* 156

LET. CXX. A une Demoiſelle. *Il luy dit ſon ſentiment ſur la maniere avec laquelle elle ſe confeſſoit, & ſur l'affection qu'elle avoit de s'adreſſer à des Confeſſeurs qui ne la connuſſent point.* 166

LET. CXXI. A une Demoiſelle. *Il l'exhorte à s'attacher aux obligations de ſon eſtat, & à pratiquer la patience & la douceur. Il l'inſtruit ſur la confeſſion & la penitence, & ſur ſes tentations.* 170

LET CXXII. A une Dame. *Il l'exhorte à ſe confier en Dieu au milieu de ſes foibleſſes; à n'avoir point d'attachement aux ſecours exterieurs; à tâcher de ſe conformer aux vertus de S. Jean Baptiſte en celebrant ſa feſte: à retrancher les ajuſtemens; à ſe mettre en eſtat de communier dignement.* 181

LET. CXXIII. A une Religieuſe. *Il luy apprend comme elle ſe doit conduire à l'égard des autres Religieuſes avec qui elle eſtoit obligée de vivre.* 190

LET. CXXIV. A une Religieuſe *Il luy donne divers avis importans pour eſtre fidelle à Dieu dans ſon eſtat.* 196

LET. CXXV. A une de ſes Niéces qui eſtoit poſtulante dans un Monaſtere. *Il la conſole ſur ce qu'une maladie luy faiſoit differer ſon entrée*

trée dans son Noviciat, & luy enseigne quelles sont les pratiques qui conviennent aux Novices, & que l'estat de la maladie y est assez propre. 206

LET. CXXVI. A une Religieuse. *Il l'instruit sur des tentations de desespoir; sur la maniere de se confesser: sur l'usage qu'elle doit faire du zele qu'elle a pour la penitence & pour la correction de ses fautes. Il luy represente, qu'il n'est pas possible de les reconnoistre sans en avoir de la douleur, quand on aime Dieu. Il l'exhorte à ne se point appuyer sur les secours humains; à moderer son humeur colere, & luy propose des pratiques propres à cela.* 210

LET. CXXVII. A une Demoiselle. *Il l'instruit sur la priere & sur les operations cachées de la grace de J. C. & luy enseigne un moyen de bien celebrer la feste de tous les Saints. Il l'exhorte a profiter d'une mortification qui luy estoit arrivée, & luy apprend comment elle devoit recevoir les secours qu'il luy pouvoit donner pour son salut, & quelle affection on doit avoir à l'aumosne.* 219

LET. CXXVIII. A une personne de pieté qui s'estoit ouvert à luy sur ses peines. *Il l'exhorte à les souffrir paisiblement, & luy marque l'usage qu'il en doit faire, & les dispositions avec lesquelles il les doit porter.* 232

LET. CXXIX. A une Demoiselle. *Il l'instruit sur les obligations qu'elle avoit de se détacher d'une amitié & de la recherche des consolations humaines. Il l'avertit que les defauts ne doivent pas décourager mais humilier.* 250

LET. CXXX A une Dame. *Il l'exhorte à estre soumise à la conduite de son Confesseur, à se tenir dans les sentimens que la penitence luy doit donner, & à mettre sa confiance en J. C.* 256

LET. CXXXI. A une Prieure. *Il luy marque dans quelles dispositions elle doit estre à l'égard du temporel de sa Communauté.* 265

LET. CXXXII. A une Religieuse. *Il l'exhorte à ne se point laisser troubler, & à ne se point e iver de la Communion pour l'engagement où lle se trouve à improuver ce qui est mauvais.* 274

LET. CXXXIII. A une Dame. *Il luy enseigne que l'estat d'impuissance pour le bien où elle se trouve, ne doit point luy faire quitter les Sacremens & ses autres exercices de pieté; que cet état mesme est souvent un effetd'une singuliere misericorde; & qu'il faut se laisser conduire humblement par ceux qui sont chargez de nostre conduite.* 280

LET. CXXXIV. A une Religieule. *Il luy explique de quelle maniere elle doit suivre la disposition où elle est de se preparer à la mort, & luy regle ses pratiques de penitence.* 291

LET. CXXXV. A une Demoiselle. *Il luy enseigne avec quel esprit elle se doit presenter au tribunal de la Penitence, comme elle doit se relever de ses abatemens par la confiance en J. C. comme elle doit regler l'estime & la confiance qu'elle a pour quelques personnes; comme elle doit mortifier sa curiosité, & s'humilier de ses fautes.* 294

LET. CXXXVI. A une Religieuse *Il l'exhorte à se tenir contente dans son état, & à ne point s'attrister des peines qu'elle y rencontre.* 305

LET. CXXXVII. A une Religieuse. *Il la console sur la mort de sa Superieure* 310

LET. CXXXVIII. A une Religieuse. *Il la console sur ce qu'elle avoit à souffrir pour la justice, & luy témoigne combien la disposition de son cœur est chrestienne pour luy-mesme à l'égard*

Digitized by Google

de cette ſorte de ſouffrance. Il luy marque comme on doit ſe réjouir d'eſtre rendu conforme à J. C. par les afflictions de la vie. 312

LET. CXXXIX. A une Dame. *Il l'inſtruit ſur le beſoin qu'elle a de s'humilier, de recourir à Dieu & de ſe preparer à une bonne Confeſſion.* 318

LET. CXL. A une Demoiſelle. *Il l'exhorte à imiter, ſelon ſon pouvoir, le détachement de Saint Jean Baptiſte, & à chercher Dieu en toutes choſes. Il luy montre de quelle maniere on peut parler des fautes du prochain ſans bleſſer la charité.* 323

LET. CXLI. A une Religieuſe Maiſtreſſe des Novices. *Il l'exhorte à ne point ſouffrir de liaiſon particuliere entre les Novices, & à ne regarder que Dieu dans le choix de celles qu'on admet à la profeſſion Il luy marque quel doit eſtre l'effet de l'oraiſon. Il luy parle de l'inſtruction des jeunes penſionnaires, & de l'eſprit avec lequel on doit aimer la verité par elle meſme independamment de ceux qui l'enſeignent. Il l'advertit qu'on ne doit point ſouffrir dans un Novitiat des poſtulantes qui peuvent donner mauvais exemple. Il luy donne quelque inſtruction ſur l'eſprit avec lequel on peut ſonhaiter le dégagement des emplois.* 328

LET. CXLII. A une Demoiſelle. *Il l'inſtruit ſur l'eſprit avec lequel elle doit recevoir de vaines loüanges touchant quelques avantages exterieurs ; comme elle doit eſtre fidelle à Dieu dans les moindres choſes ; & combien la motification de la curioſité & de la vanité luy eſt importante.* 337

LET. CXLIII. A une Dame. *Il luy donne quelques avis ſur ſes fautes, & ſur ſes Communions.* 342

LET. *CLXLIV.* A une Prieure. *Il luy témoigne combien il avoit des ſentimens purs & ſains par la maniere dont il s'expliqne ſur quelques bruits faux qu'on avoit fais courir de luy.* 350

LET. *CLXLV.* A une Religieuſe. *Il luy donne quelques avis ſur le zele qu'elle doit avoir pour le bien ſpirituel de ſon Monaſtere.* 352

LET. *CXLVI.* A une Religieuſe. *Il luy fait paroiſtre ſon deſintereſſement & la pureté de ſon cœur.* 357

LET. *CXLVII.* A une Demoiſelle. *Il l'exhorte à ſe confier en Dieu pour la correction de ſes defauts & pour la victoire de ſes tentations au lieu de s'en abbattre, & de mettre ſa joye dans les douleurs de la penitence. Il luy recommande la devotion à l'Ange Gardien. Il luy témoigne le zele qu'il avoit pour ſon ſalut, & l'invite à profiter d'une occaſion que Dieu luy donnoit.* 362

LET. *CXLVIII.* A une perſonne qui eſtoit ſous ſa conduite. *Il luy apprend avec quel eſprit elle devoit ſervir ſa Maiſtreſſe.* 369

LET. *CXLIX.* A une Religieuſe. *Il luy preſcrit les pratiques dont elle ſe doit contenter dans ſon infirmité, & l'exhorte à ne point chercher ſa gueriſon hors de ſon Monaſtere.* 372

LET. CL. A une Religieuſe. *Il luy donne divers avis importans ſur ſes divers beſoins, qui regardoient la correction de ſes defauts & ſon avancement dans la vertu.* 376

LET. CLI. A une perſonne qui eſtoit ſous ſa conduite. *Il l'inſtruit ſur ſes communions & ſur la patience avec laquelle on ſe doit ſupporter ſoy-meſme & attendre la parfaite correction de ſes defauts.* 383

LET. CLII. A une Dame. *Il l'inſtruit ſur ſes*

Digitized by Google

confessions & ses communions & sur les précautions qu'elle doit avoir à l'égard des conversations, quelque utilité qu'elle s'en imagine. 388

LET. CLIII. A une Demoiselle. *Il luy enseigne qu'on doit tenir à bonheur de se faire violence pour vaincre ses passions. Il l'exhorte à avoir devotion à S. Martin, & à s'établir dans l'esprit & les sentimens que le Baptesme nous oblige d'avoir.* 392

LET. CLIV. A une Demoiselle. *Il l'exhorte à regarder J. C. comme son Roy, à prendre la morale qui est dans l'Evangile pour le sujet de ses oraisons; & à rendre à J. C. ce qu'on luy doit dans la veüe de ses aneantissemens.* 398

LET. CLV. A une Demoiselle. *Il la console sur la mort de son Pere.* 403

LET. CLVI. A une Dame. *Il l'instruit sur la condescendance qu'elle doit avoir pour son Pere qui estoit âgé & infirme, & mesle à cela plusieurs autres instructions.* 405

LET. CLVII. A une Religieuse. *Il l'exhorte à ne point sortir de son Monastere & luy montre les raisons qui l'obligent à y demeurer.* 413

LET. CLVIII. A une Demoiselle. *Il l'instruit sur le besoin de faire connoistre toutes ses fautes à son directeur, sur la maniere qu'elle devoit s'appliquer à la passion de nostre Seigneur, & sur l'esprit avec lequel elle devoit s'approcher de J. C.* 419

LET. CLIX. A une de ses nieces à qui il avoit donné l'habit de Religieuse. *Il luy enseigne qu'en se faisant Religieuse, elle s'est obligée à une vie de mortification & de croix.* 428

LET. CLX. A une Demoiselle. *Il l'instruit sur la Communion frequente.* 438

LET. CXLI. A une Demoiselle *Il l'exhorte*

à ne pas differer de s'engager dans un Monaſtere. Il luy donne quelques avis ſur quelques faits particuliers. 446
LET. *CLXII.* A une perſonne qui eſtoit ſous ſa conduite *Il l'exhorte à ſe ſoumettre paiſiblement aux ordres de la providence dans une maladie qui luy continuoit.* 445

Fin de la Table du troiſiéme Tome.

Digitized by Google

LETTRES CHRESTIENNES ET SPIRITUELLES,

De Monſieur VARET Eccleſiaſtique.

LETTRE XCVII.

A un Archeveſque.

Il luy explique les raiſons qu'il avoit de n'eſtre pas facile à s'engager à luy pour la fonction de Grand-Vicaire.

MONSEIGNEUR,

J'ay à répondre à ce que vous m'avez fait l'honneur de me mander dans vôtre derniere lettre touchant le Grand-

Digitized by Google

Vicariat. Si c'eſt ſe rendre de *bonne grace* pour un employ, que le recevoir avec une pleine volonté d'y ſervir ſelon ſon pouvoir celuy qui nous appelle, quelque delay que j'apporte à embraſſer la charge que vous me propoſez, je m'y rendray toujours de fort *bonne grace*, parceque ce ſera toujours avec un deſir tres-ardent de vous obeïr en toutes choſes.

En effet je puis dire devant Dieu, & ſans craindre de bleſſer le moins du monde la ſincerité qu'il m'a toujours fait la grace d'aimer & de rechercher dans les termes dont je me ſuis ſervi en vous exprimant les ſentimens de mon cœur, qu'on ne ſçauroit rien ajoûter au profond reſpect, à la veneration, & à l'amour qu'il m'a donné pour vous. Et il me ſemble que j'en ay une preuve bien convainquante dans le peu de peine que j'ay à vous ſacrifier tout ce que je dois aux perſonnes que la nature m'a rendu tres-cheres, la conſolation que je puis avoir dans la converſation & la familiarité d'un aſſez grand nombre de perſonnes de merite & de pieté qui me font l'honneur de m'aimer, & la douceur que j'ay déja goûtée & que

Digitized by Google

j'eſperois goûter dans une vie particuliere & appliquée à la priere & à l'étude, qui eſt ce que doit avoir de plus cher un homme qui n'a aucune prétention dans le monde.

Mais vous ſçavez mieux que moy, Monſeigneur, que ce n'eſt pas le reſpect ni la conſideration que l'on a pour les perſonnes qui appellent, qu'on doit prendre pour regle dans l'engagement aux emplois eccleſiaſtiques ; & que comme vous ne devez point m'appeller à celuy dont il s'agit, parceque vous avez quelque bonté pour moy, je ne dois point auſſi l'accepter, parceque je ſens une tres-forte inclination à vous honorer, & à vous ſervir.

Il faut donc ſe reduire comme vous me le marquez ſur la fin de voſtre lettre, à examiner ce que Dieu demande de moy. Et il me ſemble que dés le moment que vous m'euſtes fait l'honneur de me parler de cet employ, je ne me propoſay point d'autre regle que celle-là pour me déterminer ; & mon unique application depuis a eſté de conſiderer ſi en effet il vouloit que je me ſoumiſſe à ceque vous deſirez de moy ſur ce ſujet.

D'abord j'ay penſé que je pouvois connoiſtre ſa volonté par la diſproportion qu'il y a entre mon peu de capacité & ce qu'en demande cette employ; & comme j'ay cru voir tres-diſtinctement que je manquois des qualitez principales, il m'a ſemblé que je n'y devois point entendre. Mais comme vous m'avez dit que je ne devois point eſtre mon juge en cette occaſion, & que je devois fermer les yeux à ces ſortes de conſiderations, j'ay cru que le ſeul moyen qui me reſtoit pour connoiſtre ſi Dieu ſe vouloit ſervir de moy dans cet employ, & ſi la penſée que vous aviez de m'y appeller venoit de luy, eſtoit de prendre du temps, & de voir ſi vous perſevereriez dans cette volonté, & ſi les difficultez que j'y prévoyois pour mon ſalut, ne vous obligeroient point à me laiſſer comme je ſuis, ne doutant point que me faiſant l'honneur de m'aimer, & ne pouvant m'honorer de voſtre amitié que dans la veuë de Dieu, vous ne voudriez pas m'expoſer au danger de me perdre.

Vous ſçavez, M. ceque je vous ay repreſenté là-deſſus un des jours de la

emaine ſainte, lorſque vous m'obligeaſtes de m'ouvrir à vous. Je le fis peut-eſtre avec trop de liberté; mais je ſçay bien que je le fis avec le plus de reſerve que je pus, & que ce que je reſſentois de ma foibleſſe, & de vos obligations, alloit bien au delà de ce que je vous en dis. Je l'euſſe fait depuis avec plus d'étenduë; mais il me ſemble que vous ne l'avez pas deſiré. Cependant je croy que ma détermination dépend de cela, & qu'elle dépend plus des diſpoſitions où vous eſtes à l'égard des choſes que je vous repreſentay que des miennes propres.

Car, M. de quoy me ſervira de m'attacher auprés de vous, ſi vous jugez que les ſentimens où je ſuis ſur bien les choſes, ne peuvent avec le temps que vous devenir onereux. On peut bien pendant quelque temps ſupporter cela; mais dans la ſuite quand on voit toujours auprés de ſoy une perſonne qu'on ſçait qui n'aprouve pas pluſieurs choſes, cela geſne extrémement; & comme on n'aime point la contrainte ni la cenſure des autres, particulierement lorsqu'ils ſont infiniment au deſſous de ſoy, on cherche au pluſtoſt

des voyes pour s'en défaire.

Qu'arrivera-t'il donc ? Ou je changeray par une mauvaiſe complaiſance, & pour ne point perdre vos bonnes graces, & alors je m'en rendray en effet tres-indigne, puiſque vous me témoignez ne me deſirer qu'à cauſe des ſentimens que Dieu me donne, & que vous eſperez que je ſeray fidelle à vous les dire ; ou je vous deviendray importun, & alors tout ceque je pourray faire ou dire vous déplaira.

Deplus comme il s'en faut bien que ceux qui ſont auprés de vous ne ſoient auſſi éclairez, & ne penetrent auſſi vivement que vous faites les obligations de l'Epiſcopat, ſi vous vous apliquez plus qu'à l'ordinaire à la priere & à l'étude ; ſi vous faites voſtre unique divertiſſement de vos emplois ; ſi vous ménagez tous les momens de voſtre temps pour le ſalut des ames qui vous ſont confiées, & pour réparer toutes les années où vous n'avez pu vous appliquer aux beſoins de celles qui ſe ſont peuteſtre perduës par ce deffaut ; enfin ſi vous faites tous les retranchemens neceſſaires & indiſpenſables pour ſatisfaire à ceque la charité & la juſtice

Digitized by Google

exigent de vous, on ne manquera pas de s'imaginer que j'y contribueray, & que je fais le reformateur de ceux de qui je dois recevoir & la lumiere & l'exemple. Et alors, ſans aucun deſſein de me nuire ni de vous tirer de la voye de Dieu, on vous repreſentera que vous vous laiſſez gouverner; que vous donnez trop d'autorité ſur vous, & qu'il eſt impoſſible qu'un jeune homme ne s'enfle & n'abuſe enfin de la confiance que vous luy témoignez, & je ne ſçay combien d'autres choſes ſemblables, qui eſtant dites à propos font des impreſſions inſenſibles, dont on ne voit l'effet que dans la ſuite du temps par des refroidiſſemens & des rebuts qui obligent à des ruptures & à des ſeparations, que je ne puis enviſager ſeulement de loin ſans une peine extréme & comme un ſupplice pire pour moy que la mort.

Ce n'eſt pas, M. que je me propoſe de faire le directeur. Vous ſçavez bien quels ſont là-deſſus mes ſentimens; & quand on m'a témoigné icy quelque joye de ceque vous vouliez m'attacher auprés de vous, dans la penſée que m'honorant de voſtre confiance je ne

vous ſerois pas inutile, j'ay toûjours répondu qu'on ne devoit point s'imaginer qu'on peuſt rien ajoûter aux lumieres que Dieu vous a données pour voſtre propre conduite & pour celle des autres, & que vous n'aviez beſoin que de perſonnes qui executaſſent fidellement vos ordres, & qui priſſent de certains ſoins qu'une perſonne comme vous ne pouvoit jamais prendre.

Auſſi, M. la ſeconde choſe ſur laquelle je ſouhaiterois que vous euſſiez la bonté de faire quelque attention particuliere avant que de me déterminer, c'eſt ſur la reſolution où je ſuis de ne faire préciſément que vous ſuivre, & qu'executer vos ordres ſans rien entreprendre de moy-meſme ; ceque je me propoſe de faire avec tant d'exactitude, que je ne deſire faire aucun établiſſement dans le dioceſe, ni meſme y demeurer pendant voſtre abſence, mais ſeulement autant que vous y demeurerez.

Il s'enſuit de là, comme je vous l'ay repreſenté, que je ne pourray pas beaucoup ſoulager Monſieur N. & que vous aurez beſoin de luy donner une autre perſonne pour vacquer avec luy

aux beſoins du dioceſe, & que tout ce que je pourray faire ſera de m'appliquer pour voſtre ſoulagement particulier aux choſes où vous trouverez bon de m'employer, & que vous jugerez ne devoir point me détourner des études que je ſuis obligé de faire pendant quelques années pour reparer le temps perdu, & pour me mettre en eſtat de vous ſervir dans les choſes, où l'on a beſoin de ſçavoir plus particulierement les ſentimens des Conciles & des Peres, afin d'agir plus ſeurement & plus conformément aux regles de l'Egliſe

Il eſt impoſſible de faire cela, & d'eſtre expoſé à tous les beſoins particuliers qui ſe preſentent. Je vous ſupplie, M. d'avoir la bonté de relire la lettre 148. de S. Auguſtin, dont j'aurois bien plus de raiſon de m'appliquer les ſentimens que ce grand Saint, & j'eſpere qu'elle vous convaincra de la juſtice de cette demande.

Peuteſtre que ce que je propoſe pourroit faire quelque peine aux Grands-Vicaires. Mais outre que je conſens de grand cœur qu'ils ayent tous les emplois où il y a quelque éclat & quelque honneur, & que ſi j'avois quelque con-

dition à exiger de vous, ce ſeroit de n'y eſtre jamais expoſé, je pourrois leur eſtre utile en bien des occaſions, en leur faiſant ſçavoir promptement vos ſentimens & vos reſolutions. De ſorte que faiſant bien plus la fonction de Secretaire que de Grand-Vicaire, cela ne devroit pas leur donner beaucoup de jalouſie s'ils en eſtoient capables. De plus ſi Dieu me fait la grace de me conſerver dans les ſentimens où je ſuis, j'eſpere avoir tant de déference pour les autres dans les choſes qui n'auront pas eſté une fois reglées par vous, que je n'exciteray l'envie de perſonne.

Pour vous parler donc, M. plus poſitivement que je n'ay encore fait, puiſque vous me le commandez, je veux bien paſſer pardeſſus toutes les repugnances que j'ay pour l'employ que vous me propoſez, & que je croy ſi bien fondées, & me ſoumettre à tout ce qu'il vous plaira de faire touchant les proviſions dont vous me parlez, pourveu qu'aprés y avoir bien penſé devant Dieu, vous voyez en moy les dipoſitions neceſſaires pour eſtre fidelle ſelon Dieu à vous dire la verité dans

toutes ſortes d'occaſions ; & en vous celles qui vous ſont neceſſaires pour le ſouffrir, & pour me ſupporter dans toutes mes foibleſſes, m'aider à me relever dans mes cheutes, & me faire r'entrer dans mon devoir ſi je m'en écarte. *Attende omnia iſta, obſecro te, per bonitatem & ſeveritatem Chriſti, per miſericordiam & judicium ejus, per eum qui tantam tibi inſpiravit erga nos charitatem, ut te nec pro lucro animæ noſtræ audeamus offendere.*

Je n'ay que mon ſalut à faire, & je dois avoir toûjours devant les yeux, qu'il ne me ſerviroit de rien de gagner tout le monde ſi je me perdois moy-meſme. Je ne dois donc point m'abandonner à ce que vous deſirez de moy qu'à condition que vous aurez la bonté, comme un pere plein de tendreſſe & de charité, de détourner de moy tout cequi me pourroit nuire, & de ne ſouffrir pas que je m'engage dans des choſes, où la cupidité qui eſt en moy, & que je ſuis obligé de combattre ſans ceſſe, pourroit s'augmenter & ſe fortifier, & où je pourrois perdre le peu de charité que Dieu m'a donné.

Je ſçay que dans la diſpoſition où vous eſtes, & où vous voulez que toute voſtre maiſon entre, je n'ay pas tant lieu de craindre. Mais je ſçay mieux que perſonne ma foibleſſe, & vous ſçavez mieux que moy, M. quelles ſont les obligations des Preſtres & de ceux qui ſont établis pour regler & gouverner les autres, & pour détruire par leurs paroles ce que l'eſprit du monde a introduit dans toutes les conditions, & qui eſtant devenu comme permis par l'uſage & les longues habitudes, n'en eſt pas pour cela moins contraire à l'Eſprit de J. C. & aux regles de l'Evangile.

Noſtre Seigneur exigea de S. Pierre avant que de luy confier ſes brebis, des marques de ſon amour, & il luy demanda pour cet effet, s'il l'aimoit plus que tous les autres Apoſtres.

Je n'ay garde, M. de me comparer avec aucun de ceux, qui ont eu l'honneur d'eſtre à vous quant au merite perſonnel : mais pour ce qui eſt du reſpect & de l'amour, je ne le cederay jamais à perſonne; & je croy ne vous en pouvoir donner des marques plus certaines que dans la tres-humble

priere que je vous fais d'une part de ne penſer pas davantage à m'attacher auprés de vous par l'employ dont il s'agit, à moins que vous ne jugiez que j'y puiſſe eſtre utile pour l'accompliſſement des deſſeins de Dieu ſur vous & ſur voſtre Dioceſe ſans me nuire à moy-meſme ; & de l'autre de croire qu'en demeurant comme je ſuis, je ne ceſſeray point de prendre le meſme intereſt à ce qui vous touche, & d'executer vos ordres avec le meſme zele & la meſme fidelité que ſi javois l'honneur d'eſtre auprés de vous.

A Paris le 13. *Juillet* 1671.

LETTRE XCVIII.

Au meſme Prelat.

Il continuë de s'excuſer d'accepter la charge de Grand-Vicaire, & propoſe une autre perſonne.

MONSEIGNEUR,

Je croy que vous avez reçu la lettre que je me ſuis donné l'honneur de vous écrire par Monſieur N**, &

qu'il m'a promis de vous donner luy-meſme. Quoiqu'il y ait peut-eſtre des choſes trop fortes & contraires aux regles communes du reſpect que l'on rend aux perſonnes de voſtre qualité, je les croy neanmoins conformes aux ſentimens de veneration que Dieu m'a donnez pour vous, qui ne me permettent pas de vous rien diſſimuler.

Il ne me ſerviroit de rien, M. de vous repeter tout ceque j'ay déja pris la liberté de vous dire ſur ce ſujet; vous en devez eſtre rebuté. J'ajoûteray ſeulement icy que depuis le temps que vous m'avez fait l'honneur de me propoſer cet employ, j'y ay penſé devant Dieu pluſieurs fois le jour & dans le plus grand dégagement qu'il m'a eſté poſſible; ce que je n'ay jamais fait ſans m'eſtre ſenti convaincu de l'obligation que j'avois de le refuſer, & de l'impuiſſance où je ſuis d'en remplir les devoirs.

Je puis meſme vous dire avec verité, que tout ce que m'ont pu dire icy mes amis, qui ſont perſuadez que vous devant beaucoup, on vous doit auſſi beaucoup déferer, n'a point fait d'impreſſion ſur mon eſprit, & je ne croy pas

que je puiſſe gagner autre choſe ſur moy que ce que je me ſuis donné l'honneur de vous dire, qui eſt d'eſtre auprés de vous tant qu'il vous plaira de m'y ſouffrir, & d'y travailler autant que j'en ſeray capable à tout ce qui ſe pourra faire dans le cabinet pour vôtre ſoulagement & pour les beſoins de voſtre Dioceſe, ſans que je ſois privé de la lecture de l'Eſcriture, des Conciles & des Peres, à laquelle je me croy indiſpenſablement obligé avant que de m'appliquer à aucun employ eccleſiaſtique, pour y agir avec quelque ſorte d'eſperance d'y pouvoir trouver mon ſalut.

Peut-eſtre que vous jugerez comme moy, M. qu'il ne faut point pour cela la qualité de Grand-Vicaire. Vous ſçavez que j'en ay toujours eſté perſuadé. Je la prendray neanmoins quelque repugnance que j'y aye, ſi vous le voulez abſolument, & pourveu qu'elle ne m'engage point dans des embaras & des difficultez qui augmenteroient tous les jours ſelon que je le prevoy, & qui m'obligeroient enfin à tout quitter.

Il y a icy une perſonne qui vaut in-

finiment plus que moy, que je vous procureray ſi vous le voulez. C'eſt Monſieur N. C'eſt une perſonne d'âge, d'experience, d'eſprit & de pieté, & qui a tous les autres talens que vous pouvez deſirer pour cet employ. Il eſt icy depuis quelques jours, & je croy qu'il me ſera aiſé de l'engager au ſervice de voſtre Dioceſe ſi vous le ſouhaitez. Je vous ſupplie tres-humblement d'y faire reflexion, & de conſiderer en cette rencontre l'obligation que vous avez de choiſir des perſonnes qui ayent acquis ce qui eſt neceſſaire pour vous ſoulager dans le gouvernement general de voſtre Dioceſe.

Dieu ſçait que je n'ay point eu d'autres veuës dans tout ceque je vous ay dis & écrit juſqu'à preſent, que ſa gloire, voſtre ſalut & le mien, & qu'on ne peut avoir une plus forte inclination que celle que j'ay de vous ſervir. Mais il me ſemble que je ne puis ſans témerité & ſans préſomption ſortir de l'ordre où Dieu m'a mis.

Peut-eſtre que ces ſentimens ne viennent que d'orgueil, de puſillanimité, & de pareſſe. Mais, M. ſi vous m'obligez d'eſtre quelque temps auprés de

vous, vous verrez qu'il y a bien d'autres foibleſſes à ſupporter en moy, & pour leſquelles vous aurez peut-eſtre beſoin de toute voſtre patience & de toute voſtre bonté. Tout ce que je puis vous dire comme devant Dieu, eſt que je ſens bien au fond de mon cœur que je refuſerois meſme à tout autre qu'à vous ce que je m'offre de faire par un pur ſentiment de reconnoiſſance pour toutes vos bontez.

A Paris le 18. *Juillet* 1671.

LETTRE XCIX.

A une perſonne qui avoit pris confiance en luy.

Il l'exhorte à ne pas differer de ſe convertir à Dieu, & à mettre ſa confiance en luy ſans ſe décourager de ſes miſeres & de ſes foibleſſes.

MONSIEUR,
Je ne puis mieux vous témoigner la part que je prens à la peine où vous eſtes, qu'en répondant à voſtre lettre preſque auſſi-toſt que je l'ay re-

Digitized by Google

çuë, & en vous mandant avec toute la liberté & la ſincerité que vous pouvez deſirer ceque je penſe de voſtre eſtat.

Quelque idée que vous ayez de ce que vous m'avez écrit, & quelque juſte que ſoit la douleur que vous en avez conçuë, il faut bien prendre garde que vous ne ſortiez des bornes de cette juſte douleur, & il faut extrémement vous défier de l'inquietude dont vous paroiſſez eſtre agité, de crainte que ce ne ſoit le ſeul amour propre qui en ſoit la cauſe & le principe. C'eſt pourquoy la premiere diſpoſition où je croy que vous devez entrer, c'eſt de conſiderer la bonté avec laquelle Dieu vous a ſupporté depuis cette faute, de recourir à luy avec une humble confiance, & de luy témoigner voſtre reconnoiſſance par la fidelité avec laquelle vous eſtes diſpoſé de vous ſoumettre à tout ce qui vous ſera preſcrit pour meriter de rentrer en grace avec luy.

Pour cela il n'y a point tant de choſes à faire. Il ne s'agit que de vous lever, comme fit l'enfant prodigue de l'Evangile, & de vous en aller trouver voſtre Pere celeſte en luy avoüant que

Digitized by Google

vous estes indigne d'estre du nombre de ses enfans, & en ne vous mettant point en peine du rang que vous tiendrez dans sa maison, pourveu qu'il vous fasse la grace de vous y recevoir.

Il le fera, pourveu qu'il voye au fond de vostre cœur ce desir sincere de ne le plus offenser, de rentrer en grace avec luy, & de luy donner des marques de vostre douleur par vôtre fidelité à pratiquer tout ce qu'on jugera necessaire que vous fassiez pour cela. C'est par où il faut commencer. Et pour cet effet il est necessaire de vous dégager de tous ces mouvemens humains de confusion, de crainte, de tristesse, & d'horreur, qui vous agitent & qui vous troublent.

Vous auriez quelque sujet de vous abatre & de vous laisser aller à la mélancolie si vous estiez toujours demeuré dans le silence, & si vous aviez toujours caché les playes que vous vous estes faites. Mais maintenant que vous les avez découvertes, & que par la disposition où vous estes d'ouvrir vôtre cœur & d'avoüer humblement tout ce que vous croyez y pouvoir déplaire à Dieu, on peut dire que vous estes

à moitié guéry ; & vostre cœur doit estre remply de joye dans l'esperance d'une prochaine & entiere réconciliation avec Dieu.

Il ne demande pour cela que vostre cœur, & qu'un désaveu sincere de toutes les choses que vous me marquez avoir causé vostre égarement. Cela ne vous sera pas difficile, puisque vous en reconnoissez l'extravagance & l'illusion, & que Dieu n'a pas effectivement retiré de vous cette lumiere dont il éclaire ceux qui croyent en luy & qui vivent de la foy.

Suivez, Monsieur, cette lumiere sans vous étonner de vos miseres & de vos foiblesses. Dequoy pouvez-vous estre capable par vous-mesme que de toutes sortes de foiblesses & d'erreurs ? Il vous doit suffire que J.C. est vostre force, vostre lumiere & vostre justice. Il dit luy-mesme qu'il n'est venu que pour ceux qui ont besoin de medecin. Et il nous a voulu marquer sa disposition à l'égard d'une ame & combien elle luy est précieuse, par la parabole de cet homme qui *laissa dans le desert quatre-vingt dix-neuf brebis, pour en aller chercher une qui s'estoit égarée.*

En saint Mat. 9. 12.

En saint Luc 15. 4.

En saint Mat. 18. 12.

Rien donc ne l'offenſe davantage que la défiance que nous avons de ſa bonté. Et il n'y a rien qui luy ſoit plus agréable n'y qui réjoüiſſe plus les Anges & les Saints dans le ciel, que l'humble retour d'une ame penitente à Dieu. Vous pouvez luy donner cette joye & à tous ces eſprits celeſtes. Ne differez donc pas davantage voſtre converſion, & implorez l'Eſprit ſaint, afin qu'il en ſoit le principe & le conſommateur. *En ſaint Luc 15.7.*

N'enviſagez pas tant les fautes particulieres que vous avez commiſes, que ce qui en peut avoir eſté la cauſe & l'origine, & tâchez de découvrir s'il n'y a point en vous quelque orgueil ſecret ou quelque autre paſſion, comme d'envie, de jalouſie ou d'averſion pour les perſonnes, qui s'oppoſe aux graces de Dieu, & qui vous faſſe tomber dans ces défiances qui cauſent tout voſtre mal. Car s'il n'y a que la paſſion dont vous me parlez ſur la fin de voſtre lettre, qui vous agite, & qu'elle ne ſoit point l'effet d'autres paſſions plus cachées qui corrompent voſtre cœur, il ne vous ſera pas ſi difficile que vous penſez de vous en deffendre avec le ſecours de la grace.

BIBLIOTECA NAZ ROMA VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

Prenez du temps pour implorer la miſericorde de Dieu & pour faire penitence des derniers maux qu'elle vous a fait commettre. Accuſez-vous-en enſuite humblement & ſincerement à voſtre Confeſſeur, & achevez ſi Dieu vous en donne le mouvement, de me faire connoiſtre les playes qu'elle vous a pu faire autrefois, & les autres choſes qu'il eſt important que l'on ſçache pour vous donner les avis dont vous pouvez avoir beſoin pour achever de la détruire; & j'eſpere qu'avec le ſecours de Dieu vous en demeurerez entierement victorieux.

Pour cela vous devez, comme je vous ay déja dit, avoir une grande confiance en Dieu, eſtre extrémement humble, vous abaiſſer ſous la main toute puiſſante de celuy qui ſoumet la chair à l'eſprit, lorſque le noſtre eſt ſoumis au ſien. Il faut auſſi prendre garde de ne vous point apuyer ſur vous-meſme, & de n'eſtre pas ſage à vos propres yeux, puiſque vous n'eſtes que foibleſſe: mais il faut vous apuyer ſur Dieu, tâcher de vous occuper de luy ſeul, & de l'avoir toujours preſent dans toutes vos actions, vous reconnoiſſant

Digitized by Google

aveugle & foible, implorant ſa lumiere & ſa force, & luy offrant vos actions & vos peines, afin que luy-meſme conduiſe vos pas, & qu'il vous faſſe la grace d'éviter avec ſoin les moindres occaſions de retomber dans le mal, que vous avez tant de ſujet d'apprehender.

On ne fait pas ces choſes tout d'un coup dans leur perfection. On reſſent long-temps ſa foibleſſe & ſa langueur, & la tyrannie de l'habitude: mais enfin on la ſurmonte par une ſoumiſſion ſincere & une penitence chreſtienne. C'eſt à quoy je vous exhorte par la charité de J. C. Et quand je vous parle de penitence, ne croyez point que je vous exhorte à entreprendre un grand nombre d'œuvres extraordinaires penibles & laborieuſes. Commencez par eſtre bien fidelle à celles qui vous ſont d'obligation par rapport à voſtre eſtat. Moderez voſtre langue le plus qu'il vous ſera poſſible. Aimez la retraite. Pratiquez la douceur, l'humilité, & la patience. Souffrez les mauvaiſes humeurs du prochain; & moderez tous les deſirs qui vous ſeront une occaſion de negliger ce que l'ordre de l'Egliſe

Digitized by Google

demande de vous comme chreſtien.

Je vous exhorte ſur tout à ne vous point flater & à ne vous point trop ménager. Car ſi c'eſt ſincerement que vous voulez changer de vie, il faut vous réſoudre à ne vous épargner en rien, & vous élever au deſſus de toutes vos foibleſſes & de toutes vos inconſtances paſſées pour trouver de la fermeté dans la pratique d'une ſoumiſſion parfaite à tout ceque l'on vous fera connoiſtre que Dieu demande de vous. Priez beaucoup, & regardez comme de veritables ſurpriſes du demon generalement tout cequi ſe preſente à vôtre eſprit pour vous en détourner.

Le 26. Sept. 1671.

LETTRE

LETTRE C.

A une Religieuſe.

Il luy enſeigne le moyen d'obtenir cette continuelle preſence de Dieu, qu'elle avoit remarquée dans une autre Religieuſe. Il l'exhorte à l'humilité, à la ſimplicité, à la mortification de l'amour propre.

MA Sœur,

Vous ne ſçauriez vous appliquer à rien de plus utile qu'à conſiderer ce qui peut nuire à voſtre perfection & ce qui peut y contribuer, pourveu que vous vous appliquiez à ces conſiderations avec beaucoup d'humilité & de ſimplicité de cœur, & avec un deſir ſincere de ſuivre les lumieres qu'il plaira à Dieu de vous communiquer, & d'éviter tout ce qui pourroit vous en rendre indigne.

Il eſt inutile de tant chercher les moyens par leſquels la feu ſœur N. eſtoit arrivée à cette preſence de Dieu qui vous paroiſſoit ſi continuelle, puiſque vous dites que vous avez remar-

qué en elle un grand dégagement de toutes les choſes exterieures. Car c'eſt proprement dans ce parfait dégagement que conſiſte cette pureté de cœur qui fait la 6. beatitude de l'Evangile, laquelle a pour recompenſe de voir Dieu. Et en effet cette heureuſe fille eſtoit dans un dépoüillement ſi general de toutes choſes, & elle eſtoit ſi fidelle à mortifier les moindres deſirs qui la portoient vers les créatures, quelque innocens qu'ils luy paruſſent, qu'elle n'eſtoit occupée que de Dieu & de J. C. dont elle tâchoit d'honorer & d'adorer les diſpoſitions en toutes ſes actions, & ainſi de ſe reveſtir continuellement de ſes affections & de ſes inclinations, ſelon le commandement que S. Paul en fait à tous les Chreſtiens. *Aux Phil. 2.5*

Que ſi vous voulez ſçavoir ce qui l'avoit rendu ſi ferme & ſi éclairée dans cette pratique, c'eſt qu'elle eſtoit fortement perſuadée que Dieu ſeul & ſa Regle luy ſuffiſoient. De ſorte qu'elle s'eſtoit accoûtumée à chercher toute ſa force & toute ſa lumiere dans la priere, dans la lecture du nouveau Teſtament, & dans la fidelité à ſa Regle où elle trouvoit tout ce qui luy eſtoit ne-

Digitized by Google

ceſſaire pour ſon inſtruction & pour ſa conſolation. Elle eſtoit auſſi perſuadée qu'à l'égard des peines d'eſprit qui ſurviennent, & dont elle ne manquoit pas, ſoit dans la veuë de ſes foibleſſes & de ſes miſeres, qu'elle connoiſſoit mieux que les perſonnes qui s'efforçoient de les luy faire remarquer, ſoit dans la veuë des foibleſſes des autres & des troubles où elle ſe voyoit expoſée, & auſquels elle eſtoit tres-ſenſible, il n'y avoit qu'à les ſouffrir humblement & dans le ſilence, & à en chercher le remede aux pieds de J. C. & dans la reformation de ſoy-meſme. Ces deux grandes maximes que cette fille a ſuivies avec tant de fidelité, ont eſté comme le fondement & la ſource de toutes les vertus qu'elle a pratiquées avec tant de perfection.

Travaillez donc comme elle à vous dépoüiller de toutes choſes. Appliquez-vous à l'étude & à la pratique exacte de voſtre Regle. Regardez tout le reſte comme des choſes indifferentes, & que vous vous devez laiſſer enlever ſans vous plaindre & ſans murmurer. N'enviſagez que J. C. dans toutes choſes. N'aimez que la verité & la juſtice. Ne

croyez point qu'il vous ſoit permis de faire quoy que ce ſoit de contraire à l'obeiſſance & à la déſapropriation, par quelque ſpecieux pretexte que ce puiſſe eſtre. Enfin gardez, comme elle, un ſilence continuel, & abandonnez à Dieu le ſoin de tout ce qui vous regarde. Et alors vous pourrez, comme elle, joüir de la preſence de Dieu, & trouver voſtre paix & voſtre conſolation au milieu de tous les maux dont vous eſtes environnée, & qu'elle ne reſſentoit pas moins vivement que vous.

Une des principales choſes que vous avez à combattre, & qui vous éloigne le plus de cette preſence de Dieu aprés laquelle vous ſoupirez, eſt l'attachement ſecret que vous avez aux idées que vous vous formez des choſes & des perſonnes, quoique vous deviez toûjours vous en défier.

Je ne veux que l'exemple que vous m'apportez pour vous en convaincre. Car parce que vous ne voyez-point, dites-vous, qu'il y ait eu de ſujet legitime de mettre vos Novices dehors, vous concluez qu'il faut que cela vienne de la bizarrerie & de la devotion exceſſive d'une de vos ſœurs, & de la

facilité du Confeſſeur à ſe reveſtir de ſes ſentimens : ce que vous confirmez, parce que dés que vous viſtes cette perſonne en charge vous vous doutâtes que cela arriveroit. Tout cela vous paroît ſi vray, & vous eſtes ſi perſuadée que vous ſçavez certainement comme la choſe s'eſt paſſée, que vous ne ſçauriez ſouffrir qu'on diſe le contraire.

Cependant je vous puis aſſurer qu'il n'y a rien de plus faux que toutes ces conjectures ; que voſtre Prelat n'a jamais ſceu ſi cette Mere avoit ou n'avoit pas ces ſentimens ; qu'il y avoit déja du temps, lors qu'on l'a miſe en charge, qu'il avoit reſolu de défendre qu'on reçuſt des Novices, & qu'il faut s'aveugler ſoy-meſme, & eſtre étrangement prévenuë de ſes propres imaginations pour ne pas voir les raiſons ſolides & chreſtiennes qu'il y avoit de faire ce que l'on a fait. Et ainſi vous voyez que vous vous tourmentez & que vous vous faites des peines d'eſprit ſur vos propres imaginations, & que le moyen de vous en défaire eſt de vous défier extrémement de cette inclination malheureuſe à faire paſſer ſes ſoupçons pour des veritez,

que S. Auguſtin obſerve eſtre dans tous les hommes.

* Humiliez-vous devant Dieu dans la veuë du peu de diſpoſition que vous avez à vous appliquer à luy dans le temps de la priere : mais ne vous rebutez pas pour ces difficultez, & ne vous bandez point ſi fort l'eſprit. La priere doit eſtre l'ouvrage de l'Eſprit de Dieu en nous, & il faut ſimplement ſe tenir en la preſence de ſa divine Majeſté, & ſe recueillir en ſoy-meſme pour s'abandonner à luy, ſans prétendre qu'à force de ſe geſner & de s'appliquer on aura de grands ſentimens de Dieu. Rien n'y eſt plus contraire que tous ces efforts naturels : & la priere demande une grande ſoumiſſion à Dieu, comme le marque M. l'Abbé de ſaint Cyran dans la lettre 85. du premier volume de ſes lettres, que je vous prie de lire.

* Je ne ſçay ce que c'eſt, je vous aſſure, que de flater perſonne, & d'avoir des complaiſances inutiles. Et quand je vous ay dit que je n'avois que trop parlé aux unes & aux autres, j'ay voulu dire, que je vous ay aſſez fait connoître à toutes les ſentimens que j'ay

des obligations de voſtre eſtat, & que quand je ne pourrois plus avoir la commodité de vous entretenir, vous n'y perdriez pas beaucoup, parce que je vous avois dit là-deſſus ce que je croyois vous eſtre utile. Si vous aviez plus d'humilité & de ſimplicité d'eſprit que vous n'en avez, vous ne vous feriez pas ſi fort laiſſé occuper de cette declaration que j'ay faite; & ſans y donner tant de ſens differens, vous auriez ſimplement reconnu devant Dieu que vous avez plus beſoin de forces que de lumieres, pour vous acquiter de ce qu'il demande de vous.

* L'inquietude que vous avez au ſujet de Mademoiſelle N. n'a aſſurément aucun fondement; & je ſuis perſuadé, qu'on eſt fort éloigné des ſentimens dont vous ſoupçonnez les perſonnes dont vous me parlez. Dieu permet que ces penſées vous inquietent pour vous faire connoiſtre qu'il y a en vous un grand fond d'orgueil que vous n'avez point encore entrepris comme il faut de détruire, & qu'il eſt abſolument neceſſaire de combattre, de crainte qu'il ne vous faſſe tomber dans d'auſſi grandes fautes que ſeroient celles que vous feriez, ſi vous refuſiez

de vous appliquer aux choſes les plus humiliantes & les plus laborieuſes, par la crainte qu'on ne vouluſt vous tenir dans un plus grand aſſujettiſſement que les autres. Car quand cela ſeroit vray, vous en devriez benir Dieu, & le regarder comme la plus grande faveur que vous puiſſiez recevoir dans voſtre eſtat.

Ce n'eſt pas qu'on puiſſe empeſcher les peines & les inquietudes que l'amour propre en reſſent. Mais pourveu que la raiſon aidée de la grace les ſurmonte, & qu'on ſoit diſpoſé, quelque violence qu'on en ſouffre, d'embraſſer l'humiliation qui ſe preſente, & d'en faire tout l'uſage que l'on doit, il ne s'en faut pas abatre, & il n'y a à s'accuſer aux pieds de J. C. que de ce qu'on a trop negligé dans ces occaſions de s'élever vers Dieu, & de faire des actes d'amour de ſon humiliation, en reconnoiſſant que tous les troubles & toutes les inquietudes que l'on reſſent dans la veuë du mépris imaginaire que les autres font de nous, ne viennent que de noſtre amour propre qui eſt toujours vivant en nous, & que nous negligeons de mortifier & de combattre.

Digitized by Google

* Pour ce qui eſt de Monſieur N. il eſt bien-heureux d'avoir d'autres juges que vous de ſa conduite; car ils ſeront ſans doute plus deſintereſſez. Quand il auroit perſuadé à la ſœur N. de paſſer dans une autre maiſon, je ne voy pas qu'il euſt fait un grand mal, & qu'elle ne deuſt luy eſtre fort obligée de ce qu'il auroit voulu la mettre dans un lieu, où il conçoit qu'elle ſeroit plus en eſtat de ſe ſanctifier. Le motif que vous dites l'avoir porté à luy faire cette propoſition eſtant caché j'en laiſſe à Dieu le jugement, & je ſuis bien-aiſe de ne point aller foüiller dans la conſcience des autres pour leur faire des crimes de choſes qu'ils font peut-eſtre fort innocemment & par des veuës tres-chreſtiennes, quoy que differentes des noſtres. Tout ce que je conclus de ce que vous dites de ſes principes & de ſa conduite, & du deſſein que Dieu a eu en vous l'envoyant, c'eſt qu'on eſt bien malheureux d'eſtre engagé dans des emplois dont on eſt aſſuré, quoiqu'il arrive, de ne recevoir que des reproches de part ou d'autre.

* L'affoibliſſement où vous vous eſtiez

trouvée par la lecture du livre dont vous me parlez, doit vous faire voir combien vous estes éloignée de cette simplicité de la foy qui fait qu'une ame chrestienne adhere à toutes les veritez que l'Eglise luy propose sans vouloir entrer dans la discussion & l'examen des difficultez que l'esprit humain y peut trouver. Si vous vous estiez appliquée à entendre cette lecture avec le seul desir de vous édifier, & sans prétendre satisfaire la curiosité de vostre esprit, elle ne vous eut point tant causé de pensées importunes. Dieu peut-être a permis qu'on vous l'ait faite, pour vous faire connoistre le besoin que vous avez qu'il augmente en vous la foy, & combien il vous est utile de chercher dans les livres plûtost ce qui peut humilier vostre esprit, que ce qui peut l'éclairer & l'instruire de choses dont vous n'avez que faire pour vostre sanctification.

Le 2. Decemb. 1671.

Digitized by Google

LETTRE CI.

A une Religieuſe.

Il luy repreſente l'obligation qu'elle avoit de s'accuſer de ſes fautes avec beaucoup de ſimplicité. Il luy parle d'une perſonne plus détachée de toutes choſes qu'on ne penſoit.

MA SŒUR,

Je vous dois une réponſe, & il eſt juſte que je m'acquite de cette dette. Je ne penſe point à vous ſatisfaire ſur les prétendus myſteres que l'on vous fait. Car comme je ne croy pas que cela me regarde, il pourroit y avoir de la témerité à vouloir entreprendre la défenſe des autres ſans un plus grand éclairciſſement.

Je ſçay ſeulement qu'on ſe fait aſſez ſouvent des ſujets de peine & d'inquietude de mille choſes qui ne le meritent pas, & que les autres font tres-innocemment & ſans reflexion, & qu'ainſi le plus ſeur dans ces occaſions eſt d'avoir recours à ce que voſtre Confeſſeur vous a ſagement preſcrit. Dan

le fond je voy bien que voſtre plus grande peine eſt que vous craignez que l'on ne s'apperçoive du foible qui eſt en vous. Cela veut dire que vous apprehendez que voſtre medecin ne connoiſſe voſtre maladie & qu'il n'en découvre luy-meſme la cauſe qu'il y a long-temps que vous auriez deu luy avoir fait connoiſtre. C'eſt ainſi que l'amour propre fait que nous demeurons toujours dans nos foibleſſes, & qu'il entretient nos maladies ſous de vains prétextes, qui ne ſervent qu'à nous affoiblir davantage, & à mettre des obſtacles invincibles à noſtre guériſon.

Ce que vous avez donc à faire eſt de vous accuſer avec bien de la ſincerité de l'excés de douleur où le prétendu mépris que l'on a fait de vous, & les prétenduës marques de défiances qu'on vous a fait paroiſtre, vous ont jettée, & d'avoüer humblement que vous reconnoiſſez que cela peut eſtre venu de voſtre orgueil, ou du deſir que vous avez d'eſtre bien dans l'eſprit des autres.

Reconnoiſſez par là que vous n'eſtes pas auſſi dégagée que vous le devriez

eſtre des creatures & de vous-meſme, & que l'attachement que vous avez pour elles, & l'aprehenſion de perdre leur eſtime, ſont les veritables cauſes des peines & des inquietudes que vous ſouffrez.

Quand on eſt ſincerement touché de ſes défauts & de ſes fautes pour l'amour de Dieu, & que la ſeule crainte de l'avoir offenſé les rend ſenſibles, on ne s'embaraſſe point tant de la maniere dont on les doit découvrir à celuy qui tient ſa place. On s'en accuſe avec toutes les circonſtances les plus humiliantes que l'on y conçoit, & l'on a de la joye de pouvoir offrir à Dieu pour les reparer, l'humiliation dont cette accuſation eſt accompagnée.

Il ne faut point ſe flatter dans ces occaſions, & je ne meriterois pas que vous euſſiez la moindre confiance en moy ſi je vous diſſimulois la verité, pour entrer dans des accommodemens indignes de la penitence chreſtienne. Je n'examine point quelle peut eſtre la faute que vous avez pu commettre. Mais quelle qu'elle ſoit, il la faut découvrir avec toute la ſincerité dont vous eſtes capable, & reconnoiſtre la faute que vous avez faite par le peu

de ſoin que vous avez eu de vous acquiter de la penitence qu'on vous avoit impoſée, & qui vous auroit pu eſtre alors ſi ſalutaire.

* La plus grande conſolation que je pourrois recevoir dans la perte que nous avons faite, ce ſeroit ſi elle pouvoit vous eſtre utile, & qu'eſtant touchée non tant de l'exemple des vertus de cette perſonne, que de la douleur qu'elle a témoignée de ſes infidelitez, vous tâchiez de vous renouveller veritablement, & de faire tout le meilleur uſage que vous pourriez du temps que Dieu vous donne & qui vous doit eſtre ſi précieux, puiſque voſtre eternité de bon-heur ou de mal-heur en dépend.

Vous avez donc grande raiſon de reconnoiſtre qu'on paſſe ſa vie dans de vains amuſemens, dont il faut ſe deffaire. La défunte eſtoit tres-perſuadée de cette verité, & elle eſtoit, graces à Dieu, fort revenuë de je ne ſçay combien de choſes dont on s'occupe par humeur & par inclination, pendant que l'on abandonne & que l'on neglige ce qu'il y a de ſolide dans la vie chreſtienne & religieuſe, qui eſt de travailler à ne s'attacher qu'à Dieu,

Digitized by Google

& de ſe dégager de toutes choſes pour ne s'appliquer qu'à celles de ſon devoir.

Je ne m'étonne pas que vous n'ayez point cru que ſon dégagement peuſt aller ſi loin. Car je m'apercevois que comme vous connoiſſiez la tendreſſe & l'affection qu'elle avoit pour les perſonnes qu'elle aimoit, vous croiyez que ſon cœur ne s'accommodoit pas avec ce qu'elle témoignoit à cet égard. Mais il y avoit aſſurément ſur cela une parfaite conformité de ſa langue avec ſon cœur, & il y avoit long-temps qu'elle eſtoit dans la diſpoſition que je pouvois ſouhaiter ſur ce point, quoique, comme vous ſçavez, j'aye des idées aſſez fortes du détachement où Dieu veut que l'on ſoit, & ſur tout une religieuſe.

* Continuez de vous adreſſer à Dieu pour luy preſenter les beſoins des perſonnes dont vous me parlez, pluſtoſt qu'aux hommes, puis qu'il n'y a que luy en effet qui y puiſſe aporter quelque remede, les hommes en ſçachant peu d'efficaces contre l'aveuglement & l'entêtement volontaire.

Le 6. Decemb. 1671.

Digitized by Google

LETTRE CII.

A une Demoiſelle.

Il l'inſtruit ſur quelque mortification extraordinaire qu'elle ſe vouloit donner, ſur ce qu'elle ne devoit point affecter de paroiſtre imparfaite, ſur le reſpect avec lequel elle devoit regarder un nouvel inſtitut où elle trouvoit des défauts, ſur le remede qu'il faut employer contre les jugemens téméraires.

MADEMOISELLE,

La peine que vous cauſe l'eſtat de voſtre conſcience, ne vient que de vôtre peu de foy, & de ce que vous n'eſtes pas auſſi ſoumiſe & auſſi fidelle que vous devriez eſtre aux avis qu'on vous donne.

Je vous ay toûjours dit que quand vous vous acquiteriez avec exactitude & avec amour de vos obligations, & de tout ce que l'on vous a preſcrit, l'on penſeroit à ce que vous propoſez d'extraordinaire à faire. Et ainſi il auroit eſté bon pour pouvoir vous déterminer à quelque choſe, que vous m'euſſiez marqué l'uſage que vous avez fait des derniers avis que l'on vous a donnez,

Digitized by Google

& ſi vous vous eſtes corrigée des fautes que vous commettiez contre vos obligations.

Car ſans cela je croiray toûjours que tous les deſirs qui vous viennent de faire des choſes plus difficiles & plus rudes que celles qu'on vous preſcrit, ſont de pures tentations & des recherches de l'amour propre, qui veut trouver en ſoy-meſme quelque choſe, ſurquoy il puiſſe s'apuyer, & vous faire croire que vous n'eſtes pas tout à fait indigne des miſericordes de Dieu: au lieu qu'une ame vrayment humble & chreſtienne, au milieu de la miſere qu'elle reſſent & qui la fait gemir, ſe réjoüit de ce qu'elle n'a rien à attendre que de la miſericorde toute gratuite de ſon Dieu, & des merites infinis de J. C.

Vous dites, que de vous-meſme vous n'avez pas le courage de vous mortifier, quelque occaſion que vous en ayez. Et de quoy vous ſerviront toutes ces mortifications extraordinaires qu'on vous ordonnera, ſi vous n'eſtes pas meſme attentive à celles que la providence vous preſente?

Mais celles-là, dites-vous, ſervent à

vous rendre plus attentive & plus fidelle à celles-cy. Je le veux croire, puiſque vous le dites. Mais pourquoy le deſir de plaire à Dieu, & l'aſſurance que l'on vous donne qu'il ne demande que cela de vous, n'ont-ils pas le meſme effet? Pourquoy ſouffrant les choſes, quoique d'une maniere peu tranquile, ne vous repoſez-vous pas, ſelon le conſeil que l'on vous en donne, ſur ce que la volonté de Dieu s'accomplit de cette ſorte en vous; ſur ce qu'il connoiſt vos miſeres, & que s'il eſtoit utile pour ſa gloire & pour voſtre ſalut, il en arreſteroit le cours; que puiſqu'il ne le fait pas, c'eſt une marque qu'il ne le veut pas, & qu'il ne le veut pas ou parce que vous vous en rendez indigne; ce qui eſt un ſujet d'humiliation & de penitence, & non de découragement; ou parce qu'il juge, par des raiſons qui vous ſont inconnuës qu'il vous eſt utile d'eſtre dans ces foibleſſes & ces miſeres; ce qui vous doit porter à adorer tous ſes deſſeins ſur vous, & les ordres ſecrets de ſa ſageſſe & de ſa bonté.

Oüy, mais toutes ces veuës, pourrez-vous dire, n'oſtent point l'eſprit

de l'accablement où il eſt, & ne diſſipent point ſes inquietudes, ſes craintes, & ſes frayeurs. Cela eſt tres-fâcheux. Mais c'eſt donc ce qui donne de la tranquilité & du ſoulagement que vous cherchez, & non préciſement le ſeul accompliſſement de la volonté de Dieu en vous.

Et ſi les deux, ajoûtez-vous, ſe peuvent rencontrer enſemble? Cela ſeroit aſſurément tres-avantageux pour vous, puiſque vous le deſirez. Mais auſſi, ſi Dieu ne le veut pas, & que l'on vous aſſure de ſa part que tout ce qui vous afflige & vous trouble n'eſt rien, que tous ces mouvemens de paſſions qui vous inquietent & qui ſemblent vous animer ſans ceſſe, ne ſont rien; que vous n'y devez faire aucune attention; que vous devez meſme au milieu de toutes ces agitations enviſager toûjours J. C. le loüer & le benir de ſes miſecordes; ne devez-vous pas regarder toutes ces agitations pluſtoſt comme un objet de conſolation que de peine, & eſperer qu'aprés que Dieu aura ainſi éprouvé voſtre patience, il la couronnera en vous accordant cette pléine liberté que vous deſirez, & que vous

faites bien de luy demander continuellement, pourveu que ce ſoit toûjours avec une parfaite reſignation à ſa ſainte volonté ?

Au reſte il n'y a rien à ménager au ſujet de ces affectations dont vous me parlez. Cette maniere d'agir ne vaut rien, & il vous en faut abſolument corriger. Il n'eſt point beſoin d'affecter de faire paroiſtre des imperfections, afin de paſſer pour imparfaite aux yeux des autres. Quand vous ferez de voſtre mieux, & que vous vous rendrez exacte autant que vous le devez aux choſes que Dieu demande de vous, il ne laiſſera pas encore d'y avoir aſſez d'imperfections dans tout ce que vous ferez, pour vous expoſer à la cenſure des autres. Mais enfin l'on portera le jugement qu'on voudra de vous ; mais la crainte que l'on n'en porte un qui vous ſoit trop favorable, n'eſt pas une raiſon pour vous expoſer à d'auſſi grands maux que ſeroient ceux que vous commettriez, ſi vous continuyez à reſiſter à l'Eſprit de Dieu & aux ſentimens qu'il vous inſpire.

Il ne faut donc pas regarder ſi l'on compte pour quelque choſe cette exacti-

tude qui paroiſt dans voſtre conduite. Mais il faut vous reſſouvenir que quand elle ſeroit encore plus grande, vous ſeriez encore obligée de dire, que vous eſtes une ſervante inutile, & que vous n'auriez fait, que ce que vous auriez deu faire. *En ſaint Luc, 17. 10.*

* Quelques défauts apparens que vous remarquiez dans l'inſtitution de l'Ordre dont vous me parlez, & dans les perſonnes qui ont eſté choiſies pour l'établiſſement de la pluſpart des maiſons qui le compoſent, il ne faut pas pour cela manquer de reſpect pour l'Inſtituteur. Combien penſez-vous qu'il y a eu de gens qui pour s'eſtre arreſtez à conſiderer les impefections des Apoſtres, qui ſont marquées dans l'Evangile, ont mépriſé J. C. meſme, & ont voulu faire retomber ſur luy la groſſiereté, l'envie, la jalouſie, & les autres défauts qui ont paru dans ces grands Saints avant la deſcente du S. Eſprit, & meſme depuis.

Il y a eu des ſectes entieres qui ſe ſont imaginé que cela eſtoit ſuffiſant pour leur faire rejetter l'Evangile, & qui pour s'eſtre attachées à de certaines foibleſſes exterieures ou a de certains défauts que Dieu laiſſe quelque-

Digitized by Google

fois dans les ames les plus pures pour leur humiliation, ont eſté incapables d'ajoûter foy aux merveilles que Dieu a operées par ces grands hommes, & d'aimer l'Egliſe qu'ils ont fondée, quoique ſa ſainteté ne dépende point préciſement de ſes Miniſtres, mais de l'Eſprit ſaint qui l'anime, & qui repare de temps en temps ce qu'il y a de défectueux dans la conduite de ceux qui la gouvernent.

Il ne faut donc pas croire que les Communautez religieuſes ſoient exentes de ces défauts, ni que les perſonnes qui les ont fondées ayent eſté plus ſaintes que les Apoſtres ou ces Hommes Apoſtoliques qui leur ont ſuccedé. Et ainſi il y a par tout des défauts qui font connoiſtre la miſere de l'homme, & l'incapacité où il eſt de faire aucun bien qui ſoit parfait.

Il ſe peut faire qu'il y ait eu peu de lumiere dans les premieres filles de cet Ordre, ou du moins dans quelques-unes, ou que leur ſimplicité & la maniere toute franche & toute libre avec laquelle elles alloient à Dieu, les ayent empeſchées de pourvoir à beaucoup de choſes auſquelles elles auroient pour-

veu ſi elles avoient eu plus de penetration & d'étenduë d'eſprit. Mais il ne s'enſuit point qu'elles n'ayent pas eu beaucoup de pieté; parce qu'elles ont pu faire ce qu'elles ont fait avec un grand amour pour Dieu, & un grand deſir de luy plaire & de procurer ſa gloire.

Il faut demeurer d'accord que dans ce qui reſte des écrits de l'Inſtituteur, il y a bien des choſes à deſirer pour rendre un établiſſement ferme & ſolide. Mais avec tout cela il faut auſſi reconnoiſtre que tous les principes & toutes les maximes dont on ſe doit ſervir pour cela, y ſont renfermées & compriſes, & qu'il y paroiſt un eſprit d'humilité, de dégagement des creatures, d'amour de l'humiliation, & de charité pour Dieu & pour le prochain, qui eſt tres-ſaint, & qui reſſemble aſſez à celuy que noſtre Seigneur a voulu inſpirer à tous les infidelles par la publication de ſon Evangile.

Il faut donc fermer les yeux à ce qui peut ſe trouver de défectueux dans les perſonnes pour reſpecter leurs maximes, & s'attacher uniquement à ce que nous y remarquons de plus conforme

aux maximes de l'Evangile, & à ce qui eſt capable de nous édifier. Ainſi lors que vous vous apercevez que ces ſentimens de mépris pour ces perſonnes s'élevent en vous, reprimez-les auſſi-toſt par les ſentimens que vous devez avoir de voſtre incapacité à connoiſtre ce que Dieu par ſa miſericorde a operé en elles, & demandez-luy la grace d'entrer dans l'eſprit d'humilité, de douceur, d'aneantiſſement, & de charité dont elles ont eſté animées.

Il y a beaucoup de choſes pour leſquelles nous ne concevons du dégouſt, que par ce que nous avons le cœur & l'eſprit corrompus : de ſorte que ce dégouſt eſt pluſtoſt une ſuite & l'effet de noſtre indiſpoſition, qu'une marque des défauts qui ſoient dans les choſes. Et au contraire il y a des choſes que nous n'eſtimons grandes qu'à cauſe de la corruption de noſtre eſprit & de noſtre cœur. Ce qui a fait dire à J. C. que ce *qui paroiſt grand aux yeux des hommes, eſt en abomination devant Dieu.*

En ſaint Luc, 16. 16.

Nous devons donc extrémement craindre qu'il n'y ait dans la pluſpart des jugemens que nous portons, beaucoup d'illuſion,

d'illuſion, & il faut demander à Dieu qu'il détruiſe l'orgueil de noſtre eſprit, qui nous empeſche ſouvent de faire un juſte jugement des choſes, parce que nous les regardons ordinairement pluſtoſt des yeux de la chair que des yeux de la foy, qui ne ſe ſcandaliſe point des foibleſſes & des imperfections qu'elle remarque dans les autres, mais qui ſçait reconnoiſtre & admirer en toutes choſes la ſageſſe, la bonté, & la puiſſance de Dieu.

* Le ſilence eſt un ſouverain remede pour les jugemens contre le prochain, auſquels vous vous ſentez ſi portée, parce que le plus ſouvent ce qui fait qu'ils ſubſiſtent & roulent plus long-temps dans noſtre eſprit, & qu'ils s'y remuent, pour ainſi dire, avec tant de violence, c'eſt que lors que nous les avons communiquez aux autres, nous cherchons en nous-meſmes dequoy les apuyer & dequoy les juſtifier, ce qui porte l'eſprit à les faire paſſer & repaſſer devant luy, afin de s'aſſurer de plus en plus du fondement avec lequel il les a formez, & de trouver à force de reflexions quelque aſſurance dans la vray-ſemblance dont il a d'abord frapé. Ne communi-

quez donc jamais à perſonne toutes les veuës deſavantageuſes au prochain qui vous paſſent par l'eſprit. C'eſt l'unique moyen de vous en trouver libre, & de les faire évanoüir inſenſiblement de voſtre eſprit.

Le 16. Decemb. 1671.

LETTRE CIII.

A une Demoiſelle.

Il luy donne pluſieurs avis importans pour ſa conduite.

MADEMOISELLE,

Comme mon deſſein eſt de ſatisfaire à tout ce que vous me propoſez dans voſtre lettre, je croy que je ne ſçaurois mieux faire que d'y répondre article par article.

Je n'aprouve point la reſerve que vous avez pour voſtre Confeſſeur, ſur tout ſi elle regarde les penſées que vous avez de la miſericorde de Dieu, & les défiances auſquelles vous eſtes ſujette. Car c'eſt particulierement ſur ces difficultez que je vous ay recommandé

Digitized by Google

d'avoir recours à luy, parce que le plus ſouvent l'impreſſion que ces ſentimens là font ſur l'eſprit, ſe diſſipent lors qu'on les découvre avec humilité & avec confiance.

Ce n'eſt pas que vous ne deviez ſuivre l'avis que je vous ay donné, de mépriſer la pluſpart de ces penſées, comme des choſes que voſtre raiſon condamne, & dont voſtre cœur eſt, graces à Dieu, bien éloigné. Mais enfin quand vous vous en ſentez preſſée, vous devez les deſavoüer humblement aux pieds des Miniſtres de J. C. Et ne croyez pas que l'aveu que vous leur ferez des fautes de cette eſpece que vous pourrez commettre, vous ſoit inutile. Au contraire il ſervira extrémement à attirer ſur vous les graces qui vous ſont neceſſaires pour eſtre fidelle à Dieu, & pour ſupporter avec courage & avec patience ce que vous aurez à ſouffrir de la part de voſtre amour propre.

C'eſt luy ſeul qui fait que vous vous découragez dans la veuë & dans le ſentiment de vos foibleſſes. Cependant c'eſt alors qu'il faut s'élever vers Dieu avec plus de foy : & plus vous

vous voyez dans l'impuiſſance de vous acquiter de vos obligations, plus vous devez recourir à luy avec confiance, comme eſtant celuy de qui vous devez attendre tout ce que vous voyez qui vous manque.

* Je ne doute point que vous n'ayez de la peine à ſuivre ce que je vous ay preſcrit au ſujet des converſations & des viſites. Mais n'eſt-il pas bien juſte qu'eſtant dans un temps de penitence, les exercices que vous pratiquez vous mortifient un peu? Offrez à Dieu vôtre peine: & ſi vous la comparez avec les penitences qu'on auroit deu vous impoſer ſelon les regles de l'Egliſe, vous la trouverez legere, & vous vous exciterez à l'amour & à la reconnoiſſance envers Dieu, qui veut bien ſe contenter de ces petites privations, auſquelles l'obeïſſance que vous rendez à l'Egliſe qui vous les a preſcrites par ſes Miniſtres, donne tout le merite. Il eſt vray qu'on ne peut pas toûjours ſe faire violence. Mais j'oſe vous promettre que ſi vous perſeverez à vous en faire quelqu'une pour ſon amour, Dieu ſçaura bien avec le temps adoucir les choſes qui vous paroiſſent main-

Digitized by Google

tenant les plus rudes : & quand il ne le feroit pas d'une maniere ſenſible, voſtre volonté ſe fortifiera en ſorte que vous ne trouverez de la conſolation que dans ce qui vous affligera & vous mortifiera de la ſorte.

L'exemple de S. Auguſtin dont vous me parlez, vous doit extrémement conſoler, puis qu'aprés avoir ſoutenu ſi long-temps le combat, il en eſt enfin demeuré victorieux, non par la force de ſon eſprit, mais par la grace de J. C. que vous devez demander à ce Sauveur, afin qu'il acheve de rompre les liens qui vous tiennent attaché au monde.

Privez-vous ſur tout le plus que vous pourrez par un eſprit de penitence, des viſites de ces gens qui ſont tout pleins de l'eſprit du ſiecle. Vous ſçavez ce que je vous ay dit là-deſſus à l'occaſion de celles de Meſſieurs N Vous direz que je vous veux dans une grande mortification & dans un grand dégagement. Je vous l'avouë ; & je ſouhaite que vous ſoyez ſi mortifiée, que vous puiſſiez dire avec S. Paul : *A Dieu ne plaiſe que ie me glorifie en autre choſe qu'en la croix de noſtre-Seigneur J. C. par qui le monde eſt mort & crucifié pour moy, comme je* Aux Gal. 6. 14.

ſuis morte & crucifiée pour le monde.

* Vous auriez raiſon d'aprehender de ne pas perſeverer dans ce que vous avez entrepris, ſi vous ne vous apuiyez que ſur vos propres forces. Mais comme vous ne mettez voſtre confiance qu'en Dieu, toutes vos craintes ne ſont que des illuſions du demon ou de l'amour propre, qui vous fait enviſager des difficultez où il n'y en a point. En effet de quoy s'agit-il, ſinon de mener une vie chreſtienne, & de vous acquiter avec fidelité des obligations de voſtre eſtat? Si l'on vous propoſoit des choſes fort extraordinaires, vous pourriez dire: Le moyen de les entreprendre eſtant auſſi lâche que je ſuis? Mais on ne vous propoſe que de vous ſéparer de ce qui pourroit mettre en vous un obſtacle aux graces de Dieu, & d'embraſſer les moyens qui vous ſont preſcrits pour attirer ſur vous ces meſmes graces.

Auroit-on un grand ſujet de renoncer à l'Evangile, parce que noſtre Seigneur dit: *Si quelqu'un veut venir aprés moy qu'il ſe renonce ſoy-meſme; qu'il prenne ſa croix; qu'il me ſuive* dans *la voye étroite*; qu'il retranche tout ce qui le *ſcandaliſe*, & luy ſert d'obſtacle au bien,

En ſaint Mat. 16. 24. & S. Luc. En ſaint Mat. 7. 14. 5. 29. 30.

quand ce ſeroit *ſa main droite* & ſon *œil droit* ; qu'il ſe haïſſe luy-même ; qu'il ſe dégage de l'affection de ſes plus proches parens, & de ce qu'il doit avoir de plus cher au monde?

Que diriez-vous à une perſonne qui vous entendant dire ces choſes, vous répondroit : Et le moyen de me reſoudre à ſuivre ces máximes ? le moyen d'agir toujours contre ſes inclinations, contre ſes ſentimens, & meſme contre ſes habitudes ? Vous luy diriez que ces choſes qui ſemblent tres-dures & tres-difficiles à la nature corrompuë, deviennent douces & faciles aux ames qui mettent toute leur confiance en J. C. que c'eſt luy qui eſt toute noſtre force & tout noſtre ſoutien ; que c'eſt ſon Eſprit qui nous vivifie, & qui eſt en nous le principe de toutes ces actions ; que pourveu que nous luy demeurions unis par noſtre amour & noſtre obeïſſance, rien ne nous pourra nuire ; qu'il dit luy-meſme, *que nul ne ravira d'entre ſes mains les brebis que ſon Pere luy a données, & qu'il eſt venu pour leur donner la vie, & la leur donner abondamment* ; & qu'enfin *il a* prédit *que ſes Diſciples pleureroient & ge-*

En ſaint Iean 10. 29.

Là meſme, v. 10.

En saint Iean. 16. 20. *miroient, & qu'ils seroient dans la tristesse ; mais que cette tristesse se changeroit en une joye, que nul ne leur pourroit ravir.* Voila à peu prés ce que vous diriez à cette personne pour l'encourager à suivre les maximes de l'Evangile. Dites-vous donc à vous-mesme toutes ces choses, & ajoûtez-y avec le Prophete : *Si le Seigneur ne m'eut secouruë, mon ame seroit déja dans l'enfer.* Mais il m'a preservée par sa misericorde, & il m'a tirée de l'estat malheureux où je m'estois moy-mesme reduite. Si je disois, poursuit le mesme Prophete : *Mon pied chancelle, vostre misericorde, Seigneur, me soutenoit ; & vos consolations ont remply mon ame de joye à proportion des pensées de trouble qui ont agité le fond de mon cœur.*

Ps. 93. 17.

v. 18. & 19. selon l'Ebreu.

Voila, Mademoiselle, l'avantage des ames qui mettent toute leur confiance en Dieu, & qui se défient d'elles-mesmes par un veritable sentiment d'humilité. Dés qu'elles *chancellent* le moins du monde dans le chemin de la vertu, & qu'elles se sentent ébranlées, ou par les pensées qui s'élevent en elles, ou par les tentations qui les attaquent au dehors, elles éprouvent que la misericorde de Dieu à qui elles ont recours, les

Digitized by Google

soutient, & que tost ou tard il remplit leur cœur *de joye & de consolation à proportion que l'agitation & le trouble* où elles ont esté, leur a causé de peine & d'affliction.

Mais cette joye & cette consolation n'est pas toujours sensible, & elle consiste principalement dans une certaine force interieure que l'ame ressent, qui la porte à s'humilier encore plus profondement sous la main toute puissante de son Dieu; à luy remettre entre les mains avec encore moins de reserve tous les interests de son salut; à ne vouloir que ce qu'il luy plaist, & de la maniere qu'il luy plaist; enfin à s'établir toujours de plus en plus dans une grande défiance de soy-mesme, & dans une plus grande confiance en Dieu, qu'elle regarde comme son azile & son refuge. C'est pourquoy David ajoûte ensuite des paroles que nous venons de raporter, que le *Seigneur est la forteresse, & qu'il est le rocher où il a mis sa confiance.* Ps. 93. 22. selon l'Ebr.

Et ainsi quand mesme vous vous trouveriez dans le dégoust & la secheresse, & dans ce que vous apellez abandon interieur, vous ne devez point pour cela vous abattre ni vous décourager, ni

conclure qu'en effet Dieu s'eſt éloigné de vous. Souvent c'eſt alors qu'il eſt plus preſent dans noſtre cœur, & qu'il y obſerve avec plus de complaiſance & plus de ſoin de quelle maniere l'ame tâche de ſe conformer à ſa ſainte volonté ; avec quelle ſoumiſſion elle accepte l'humiliation qui luy vient de cet eſtat que je repreſente, quelle eſt la fidelité avec laquelle elle ſe rend exacte à ſes obligations & aux moindres choſes qui y ont du rapport, quelque repugnance qu'elle y reſſente: & que voyant l'uſage qu'elle fait de cette épreuve, il répand ſur elle ſes graces plus abondamment. De ſorte qu'elle ne ſe fortifie en effet jamais davantage que dans cet eſtat qui luy paroiſt un eſtat de foibleſſe & de langueur, pourveu qu'elle n'agiſſe alors que par l'eſprit de la foy, & purement parce qu'elle ſçait que *Dieu eſt fidelle*, & que, comme dit S. Paul, *il ne permettra pas qu'elle ſoit tentée au delà de ſes forces ; mais qu'en permettant la tentation il l'en fera ſortir avec avantage, en ſorte qu'elle pourra la ſupporter.*

2. *Aux Cor.* 12. 10.

1. *Aux Cor.* 10. 13.

Et il ne faut pas que la veuë de nos fautes & de nos infidelitez paſſées nous

détourne de cette soumission & de cette confiance, parce que quelque grandes que soient ces fautes & ces infidelitez, Dieu nous les ayant une fois pardonnées, veut que nous agissions avec luy de la mesme maniere que si elles n'avoient jamais esté, & que l'ame n'en conserve le souvenir que pour s'en humilier profondement devant luy, & luy rendre la loüange & la gloire qui luy est duë pour les luy avoir pardonnées. Cela se fait en l'aimant sur toutes choses, & en tâchant de reparer ces fautes par toutes les voyes que la charité peut inspirer. Mais il ne veut pas que la consideration de ces fautes diminuë nostre confiance & nous abatte. Au contraire, *ayant* mesme, comme dit l'Apostre, *fait éclater* la grandeur *de son amour envers nous, en ce que lors que nous estions encore pecheurs, J. C. n'a pas laissé de mourir pour nous*, il veut, comme ajoûte cet Apostre, qu'*estant maintenant réconciliez avec luy par la mort de son Fils* JESUS-CHRIST, nous croiyons *à plus forte raison que nous serons sauvez par la vie de ce mesme Fils.* (Aux Rom. 5, 8.)

Il est vray que cela suppose qu'on

luy ſera fidelle & qu'on ne retombera point dans les pechez dont on a eſté purifié. Mais c'eſt auſſi par la miſericorde de Dieu la diſpoſition où vous vous trouvez, puiſque vous eſtes dans la reſolution d'éviter, autant qu'il ſera en vous, toutes vos fautes paſſées, & que ſi vous retombez dans quelques-unes, dont voſtre foibleſſe & voſtre miſere ne vous permettent pas de vous exemter, vous voulez vous en relever promptement par les exercices de la penitence chreſtienne. Rien donc ne vous doit empeſcher de trouver voſtre paix & voſtre repos dans la défiance de vous-meſme, & dans la confiance en Dieu que je vous ay tant recommandée.

* Cette mauvaiſe humeur où vous vous trouvez le jour que vous avez communié ne vient que de ce que vous vous imaginez n'y aporter pas les diſpoſitions neceſſaires, ſi vous ne faites un certain nombre de prieres, & ſi vous n'eſtes dans une certaine tranquilité, que les engagemens où vous eſtes, ne vous permettent pas d'avoir.

Mais je vous ay déja dit que c'eſtoit une fort grande erreur, & que vous ne ſçauriez mieux vous diſpoſer à la ſainte

communion qu'en vous acquitant, comme il faut, de vos obligations, & en offrant à Dieu, dans cet esprit, ce que vous faites. Disposez vous-y tous les jours en faisant toutes vos actions dans le dessein de vous en rendre digne : & le jour que vous devez communier estant venu, dés que vous estes éveillée, demandez à nostre Seigneur qu'il se prépare luy-mesme une demeure dans vostre cœur, & qu'il vous donne les dispositions saintes avec lesquelles vous devez aprocher de luy.

Vous ferez bien de ne vous en pas aprocher quand vous serez tombée dans quelque faute un peu considerable d'impatience ou de murmure contre le prochain. Ne vous en privez point neanmoins de vous mesme, & sans l'ordre de vostre Confesseur. C'est pourquoy ne manquez pas dans ces occasions là de l'aller trouver. Si vous ne vous proposez de vivre dans la dépendance des personnes à qui Dieu veut que vous vous soumettiez, vous serez toujours agitée de troubles & d'inquietudes ; & vous ne trouverez une paix veritable que dans une parfaite obeïssance, quoiqu'elle vous coûte.

Digitized by Google

* J'eſpere qu'avec la grace de Dieu vous ne ſerez plus ſujette à ces reſſentimens dont vous eſtiez ſi ſuſceptible. Mais s'il arrivoit que vous ſentiſſiez quelque diſpoſition à vous y laiſſer aller, recourez promptement à la priere, & faites toutes choſes pour rendre quelque ſervice aux perſonnes contre leſquelles vous vous ſeriez ſenti aigrie, paſſant par deſſus les violences qu'il faudroit vous faire pour leur parler ou pour les aller trouver & leur faire excuſe de ce que vous auriez pû dire ou faire, qui leur auroit déplu.

* Je vous ay déja dit de ne point ſuivre les mouvemens qui peuvent vous porter à des devotions particulieres, & de vous contenter de ce qu'on vous a preſcrit ou conſeillé.

* Le plus court moyen d'obtenir l'amour de ſon abjection, eſt d'embraſſer avec ardeur les moindres occaſions qui ſe preſentent d'exercer la douceur & la patience chreſtienne dans les marques de mépris qu'on peut vous donner, & dans les choſes qui vous humilient & vous rabaiſſent.

* Ne faites pas de vœu de n'offenſer point Dieu de propos déliberé. Vous

l'avez fait à voſtre bapteſme, & tous les chreſtiens y ſont obligez ſans en faire un vœu particulier.

* La meilleure maniere d'oraiſon eſt celle où l'on s'abandonne davantage à l'Eſprit de Dieu qui prie en nous, & où l'on ſe reconnoiſt devant Dieu dans une extréme impuiſſance de luy bien repreſenter les beſoins & la miſere que l'on reconnoiſt dans ſoy, en s'offrant à luy, afin qu'il y aplique les remedes qu'il juge neceſſaires, & ſe contentant de tout ce qu'il luy plaiſt de donner.

* Demandez bien à Dieu la ſimplicité qui vous manque dans l'accuſation de vos fautes; car c'eſt une des plus neceſſaires qualitez d'une bonne confeſſion. Mais comme ce défaut de ſimplicité ne vient que de ce que l'on a pas aſſez d'humilité, priez noſtre Seigneur de détruire l'orgueil & l'amour propre de voſtre cœur, & de vous donner un amour ſincere de voſtre humiliation. Rien ne vous fera de peine à dire à quelque Confeſſeur que ce ſoit, quand vous ſerez dans cette diſpoſition.

* Ce n'eſt auſſi que l'orgueil qui fait qu'on a peine à voir ſes foibleſſes, & qui fait imaginer que cette veuë affoi-

blit. Car rien au contraire ne fortifie davantage une ame chreſtienne que de voir qu'elle ne peut rien d'elle-meſme, & que toute ſa force vient de Dieu qui eſt ſon unique ſecours.

* Ce n'eſt pas une matiere de confeſſion de ne pas offrir à Dieu chaque action en particulier. Il ſuffit que vous les luy offriez toutes le matin & de temps en temps pendant le jour, & que vous n'ayez que le deſſein de luy plaire dans tout ce que vous faites.

* Il eſt vray que le plus ſeur pour ſe ſauver & pour avancer dans le chemin de la vertu, c'eſt de vivre dans une mortification continuelle. Mais il n'eſt pas vray que lors qu'on y manque quelquefois, toutes les bonnes œuvres que l'on a pû faire ne ſervent de rien. Il s'enſuivroit delà, qu'il n'y auroit perſonne de ſauvé ? Car qui eſt-ce qui eſt toujours fidelle à Dieu, & toujours apliqué à cette mortification du vieil-homme, qui eſt ſi utile & ſi neceſſaire pour eſtre agreable à Dieu ?

Il ne faut point ſe mettre dans l'eſprit qu'on puiſſe eſtre impeccable en cette vie. Les plus juſtes avoüent leurs miſeres, & ont beſoin de demander

tous les jours à Dieu, comme noſtre Seigneur nous l'a ordonné, qu'il leur pardonne leurs offenſes. Mais ils ne ſe découragent point, & ne croyent pas pour cela que leurs bonnes œuvres leur deviennent inutiles. Faites donc tout de voſtre mieux, ſans vous embaraſſer de toutes ces difficultez. Mortifiez le plus que vous pourrez vos paſſions & vos inclinations déreglées, & lors que vous leur aurez donné quelque choſe humiliez-vous-en auſſitoſt devant Dieu; renouvellez vos reſolutions, & apliquez-vous tout de nouveau à les mortifier avec d'autant plus de zele & de fidelité qu'elles vous auront ſurpriſe & engagée à les ſuivre.

* Il ne faut point ſe décourager de ce que l'on ne trouve pas auprés de ſes Confeſſeurs toute la conſolation qu'on pourroit deſirer. Ils ne nous en ſont pas pour cela moins utiles, & Dieu le permet ſouvent pour exercer noſtre foy, & pour nous accoûtumer à ne chercher auprés d'eux que le ſimple neceſſaire, & à nous tenir uniquement attachez à luy pour tout le reſte.

* Vous ne devez point croire que voſtre confeſſion ſoit defectueuſe, lors

que vous remarquez que vous y avez oublié de vous accuſer de quelques fautes qui ont diſparu de voſtre eſprit dans le moment que vous auriez deu vous en accuſer. Comme il n'y a rien eu en cela de volontaire, il ne faut pas croire que Dieu vous l'impute : & ſi ce ne ſont pas des fautes conſiderables, vous n'avez qu'à demeurer en paix, ſans en parler à voſtre Confeſſeur, eſperant qu'elles vous ont eſté pardonnées, & que Dieu a eu agreable la diſpoſition ſincere où vous avez eſté de vous en accuſer. Et ainſi tout ce que vous avez à faire à l'égard de vos confeſſions, eſt de vous y diſpoſer comme vous ſçavez que vous le devez faire, & enſuite, aprés avoir demandé pardon de tout ce que vous vous ſouvenez, de vous en accuſer avec beaucoup de ſimplicité, ſans vous amuſer à tous ces retours qui vous viennent aprés voſtre confeſſion.

Le 12. Janv. 1672.

Digitized by Google

LETTRE CIV.

A une Demoiſelle.

Il l'exhorte à mortifier ſes paſſions, à ne ſe pas attendre de le faire tout d'un coup, à en chercher le remede dans l'humiliation, & à les découvrir facilement à ſon confeſſeur.

MADEMOISELLE,

Je commencois à eſtre en peine de vous, ne doutant point que l'eſtat où vous eſtes, ne ſoit dangereux à moins que l'on ne s'aplique à en faire un bon uſage. Il faut benir Dieu de celuy que vous en faites, & je le prie de tout mon cœur de vous faire goûter les avantages que l'on en peut tirer.

Ce n'eſt pas un des moindres de bien connoiſtre & de reſſentir ſa foibleſſe & ſa miſere, & d'eſtre plus touché de ſes cheutes qu'on ne l'eſtoit auparavant. Je ne ſuis pas ſurpris de celles que vous me marquez d'abord, & vous ne pouvez pas tout d'un coup paſſer de l'emportement à une grande

douceur & à une grande moderation. Il faut qu'il vous en couſte beaucoup de prieres, de gemiſſemens, & de retours ſur vous-meſme pour vous rendre un peu plus ſociable, & plus capable de ſupporter le prochain.

Ne dites point que vous recevez peu de ſecours pour cela. Reconnoiſſez plûtoſt que cela ne vient que de ce que vous ne vous eſtes pas appliquée juſques icy à mortifier vos paſſions, & de ce que vous vous eſtes laiſſé aller à la colere dans les choſes où vous avez eſté contredite, & où voſtre amour propre ou voſtre orgueil s'eſt crû offenſé.

L'humeur de la perſonne qui eſt auprés de vous y peut contribuer: mais il ne faut pas que cela vous oblige à l'éloigner de vous, & il vaut mieux vous abandonner pour faire tout ce que l'on vous ordonnera là-deſſus, & ne chercher la ſource de vos fautes que dans vous-meſme & dans voſtre propre foibleſſe.

* Mépriſez ces penſées de deſeſpoir qui vous occupent quelquefois. Contentez-vous de les déſavoüer dés qu'elles ſe preſentent à voſtre eſprit,

& accoûtumez-vous à les combattre par un ſimple retour de voſtre cœur vers J. C. pour luy demander la deſtruction de tout ce qui eſt oppoſé en vous à ſa grace.

Priez pour cet effet *ſans ceſſe*, ainſi que noſtre Seigneur nous l'a ordonné dans l'Evangile : c'eſt à dire, que vôtre cœur ſoit toujours plein d'un deſir ardent de vous convertir à Dieu, & de reparer par voſtre amour pour ſa volonté, & par voſtre ſoumiſſion aux ordres de ſa providence toutes vos infidelitez. Sur tout rendez-vous exacte au reglement de vie qu'on vous a ordonné de ſuivre. Vous verrez avec le temps qu'il y a encore plus de douceur à pratiquer ce qui vous y eſt ordonné qu'à le lire. Mais il faut pour cela avoir reglé ſa conſcience & avoir mortifié ſes paſſions.

Il n'y a rien de plus facile ni tout enſemble de plus difficile que la pratique de l'Evangile ſelon la diſpoſition des cœurs. *Rien n'eſt difficile à celuy qui aime*, dit S. Auguſtin. Tout ce qui vous eſt donc preſcrit vous deviendra facile à proportion que vous aurez plus de fidelité à le pratiquer, en ſor-

te que la retraite, le silence, le travail, & toutes les autres actions de vertu vous deviendront non seulement supportables, mais mesme aimables.

Vous estes persuadée que vous avez besoin de faire penitence. Or les œuvres de la penitence chrestienne doivent estre penibles & laborieuses. C'est donc un avantage pour vous de ce qu'il vous paroist quelque chose de rude & de penible dans les pratiques qu'on vous a prescrites pour vostre conduite. Les commencemens aprés tout sont toujours un peu difficiles en toutes choses: mais avec la grace de Dieu & la perseverance dans le bien, tout devient aisé. Ce n'est pas que je n'avouë que l'estat de separation où vous estes, ne soit plein d'humiliation, mais il n'en est que plus sanctifiant. Plust-à-Dieu qu'il vous fist bien gouster une fois le bonheur & l'avantage des ames qui aiment leur propre abjection, & qui ne cherchent qu'à estre aneanties dans l'esprit des autres, afin de pouvoir trouver grace devant Dieu.

* Je suis bien-aise de ce que vous avez pris la resolution de vous ouvrir davantage à Monsieur N. Vous ver-

z qu'en le faiſant vous y trouverez
lus de facilité que vous ne penſez,
articulierement ſi vous le faites par
beïſſance, & parce que je vous le dis
e la part de J. C. au nom duquel &
ans la veuë duquel je tâche de vous
ire tout ce que je vous dis. Il eſt vray
u'on a toujours de la peine à ces
ortes de choſes, ſur tout pour ce
ui regarde les fautes d'habitude dont
ous me parlez : mais la confuſion
u'on en a, ſert à purifier l'ame & à
ttirer ſur elle les graces dont elle a be-
oin pour eſtre fidelle à Dieu. Sou-
ent de grandes & de fortes tentations
e ſont diſſipées pour les avoir ſimple-
ent découvertes avec humilité aux
erſonnes à qui l'on eſt ſoumis ſelon
'ordre de la Providence.

*Si vous n'aviez eu de la peine le jour de
'Annonciation que de ce que vos fautes
ous empeſchoient d'approcher de nô-
re Seigneur avec les autres fidelles,
ette peine vous auroit aidée à vous en
pprocher par une autre voye, qui ne
ous auroit peut-eſtre pas moins unie
luy que par celle des Sacremens, qui
ſt la voye de l'humilité, de la con-
rition, & de l'amour : mais le trou-

ble où vous avez esté, fait voir que vostre amour propre y a eu beaucoup de part, & que vous vous estes trop laissé fraper de la crainte de ce que quelques personnes en pourroient dire.

Mais enfin, c'est une chose faite. Et que pourroit-on attendre d'une personne encore aussi foible que vous, que de la foiblesse? Il faut donc esperer que nostre Seigneur qui la connoist parfaitement, vous l'aura pardonnée aussi bien que toutes ces pensées de desespoir, dont vous ne devez pas beaucoup vous embaraſſer, comme je vous l'ay déja dit. Car assurément vostre cœur en est dégagé & n'y a aucune part. Cherchez seulement dans la priere & la lecture de l'Ecriture sainte, dequoy vous consoler dans ces troubles & ces afflictions d'esprit. Moins vous chercherez de consolation dans les créatures, plus vous en trouverez dans la soumission de vostre volonté à celle de Dieu, que vous devez adorer & respecter en toutes choses. Car il les regle & les ordonne toutes pour le salut de ses Elus selon les decrets de sa sagesse & de sa misericorde infinie.

* Pour

* Pour ce qui eſt du grand beſoin que vous croyez avoir de mes lettres; ſoïez, s'il vous plaiſt, perſuadée que vous ſerez d'autant plus foible, que vous mettrez plus voſtre force & vôtre ſoutien dans ces ſortes de choſes. Il faut mettre l'un & l'autre dans l'amour de Dieu & dans la conformité de voſtre volonté à la ſienne. Ce n'eſt pas que Dieu ne ſe ſerve quelquefois du miniſtere & de la parole de ceux en qui nous avons confiance, pour nous ſoûtenir dans le bien, & pour nous encourager à le pratiquer de plus en plus: mais quoiqu'ils faſſent pour nous, tout nous devient inutile ſi nous ne recevons les choſes avec un grand dégagement, & ſi nous ne ſommes perſuadez qu'elles ne nous peuvent ſervir qu'autant qu'il luy plaiſt d'y donner ſa benediction.

Je prie noſtre Seigneur d'imprimer fortement ce ſentiment dans voſtre cœur. En effet, vous ſeriez bien malheureuſe ſi vous fondiez ſur quelque créature que ce ſoit l'eſperance de vôtre ſalut, puiſque les graces de Dieu ſont indépendantes du Miniſtere des hommes quelque éclairez qu'ils ſoient.

Remettez-donc toutes vos inquietudes à cet égard dans le sein adorable de la sageſſe & de la providence divine. Contentez-vous de la promeſſe que je vous ay faite de vous aider autant que je le pourrois, ſelon les ouvertures qu'il plairoit à Dieu de m'en donner. Je puis vous dire, comme S. Paul, quoique je ſois bien éloigné de ſes ſaintes diſpoſitions, qu'on ne trouvera point en moy le oüi & le non, & qu'on me verra toujours preſt à ſeconder toutes les perſonnes qui voudront ſincerement eſtre à Dieu.

Vous devez bien prendre garde, je vous le repete encore, à ne pas écouter toutes ces penſées qui vous portent au découragement, & à ne vous en pas tourmenter. Dites dans ces occaſions avec toute l'Egliſe ces conſolantes paroles du Prophete : *Seigneur j'ay eſperé en vous, je ne ſeray point confonduë dans mon eſperance.* Pſ. 30. 1. Toute l'Ecriture ſainte eſt pleine des aſſurances que Dieu donne qu'il n'abandonnera point ceux qui mettent toute leur confiance en luy. Et ne voyez-vous pas que ces craintes de ne pas perſeverer, ſont contraires au commandement que nôtre Seigneur nous fait dans l'Evangile

de ne penſer point au lendemain & de ne nous en inquieter point. Songez à bien faire ce que vous faites, & laiſſez à Dieu le ſoin du lendemain. Peut-eſtre ne ſerez-vous pas au monde. Dequoy donc vous embaraſſez-vous?

Aprés tout, qu'eſt-ce qu'il y a de ſi extraordinaire dans l'entrepriſe que vous faites, pour ſe défier ſi fort des graces de Dieu? Vous propoſez-vous autre choſe que de vous rendre exacte aux principales obligations du Chriſtianiſme, qui ſont de tâcher d'imiter J. C. & de ſuivre ſes maximes, de vous renoncer vous-meſme, & de porter voſtre croix? Et ne ſont-ce pas là les obligations communes & indiſpenſables à tous les chreſtiens?

Ouy, me direz-vous; mais je deſire le plus garder une grande moderation dans mes paroles. Et ceux qui ne la garderont pas, en ſeront-ils plus ſoulagez devant Dieu? Ne ſeront-ils pas obligez de rendre compte de la moindre parole qu'ils auront dite ſans neceſſité? C'eſt donc un fort grand avantage de s'engager à cette ſorte de ſilence, & ainſi à toutes les autres pratiques de la vie chreſtienne.

* Je vous prie de dire à la ſœur N. ſur la plainte que vous m'avez dit qu'elle vous a faite de moy, que je vous ay répondu que ſi elle avoit eſté bien apliquée à elle-meſme, elle n'auroit pas meſme ſceu ce que jay cru devoir donner à ſon Monaſtere pour le ſejour que j'y ay fait. Cela ne vaut pas la peine d'en parler. J'en ay toujours uſé de la ſorte par tout où j'ay eſté, & je n'iray nulle part que je n'en uſe ainſi pendant que je ſeray dans la place où je ſuis, & qu'il plaira à Dieu de me donner quelque choſe. Si quelques-unes d'elles ont eu la penſée que je vouluſſe faire de leur Monaſtere une auberge, elles me connoiſſent bien peu: & ſi l'on ne regarde cette juſtice que je me fais à moy-meſme, comme une marque d'amitié & de confiance que j'ay pour les perſonnes, j'en ſeray quite une autre fois pour m'incommoder davantage, & pour donner ailleurs ce que je croirois devoir rendre à la maiſon. Je vous prie de luy en écrire en ces termes.

Le 30. Mars 1672.

Digitized by Google

LETTRE CV.

A un de ſes Amis.

Il le conſole ſur une perte conſiderable qu'il avoit faite de ſon bien.

MONSIEUR,
Je n'ay receu que depuis deux jours le billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Ainſi je ſuis toûjours demeuré ſans ſçavoir ſi ce que l'on diſoit touchant la ſomme qu'on vous demandoit, eſtoit veritable. Mais je voy bien, par ce que vous me mandez, que ce bruit n'eſt que trop vray. J'en ay eſté tout à fait touché, & pour vous & pour Madame N. à qui cela aura eſté d'autant plus ſenſible qu'elle ſouhaitoit plus ardemment que vous vous défiſſiez de voſtre charge, lors qu'on vous en offroit une ſomme ſi conſiderable. Mais il faut croire que Dieu ne l'a permis que pour exercer voſtre foy, & pour vous faire entrer dans ces diſpoſitions ſaintes, où S. Paul veut que ſoient tous les Chrê-

1. Aux Cor. 7. 31. tiens, *en uſant de ce monde, comme n'en uſant point.*

Cela fait voir auſſi la neceſſité qu'il y a de s'inſpirer les uns aux autres un veritable mépris pour les biens de ce monde, puis qu'on nous les peut oſter ſi facilement, & qu'il y a tant de voyes par leſquelles nous les pouvons perdre. Et je vous prie de vous ſouvenir que cette obligation regarde principalement les Peres à l'égard de leurs enfans.

Si nous eſtions bien penetrez des ſentimens de l'Apoſtre S. Jacques, lors que Dieu permet quelque diminution dans le bien qu'il nous a donné, nous nous en glorifierions comme d'une veritable élevation. Mais j'ay bien reconnu dans cette occaſion que j'en eſtois fort éloigné par l'affection que je vous porte.

J'eſpere neanmoins que ſi nous ſommes fidelles à Dieu dans ces rencontres en ne murmurant point, & en regardant toutes choſes dans ſon ordre, il ſçaura bien d'ailleurs nous faire recouvrer les avantages que nous perdons. C'eſt ce que je vous ſouhaite de tout mon cœur, ne pouvant avoir d'indifference pour tout ce qui vous touche.

Digitized by Google

Je croy que vous me faites la justice d'en estre persuadé.

Le 27. Avril 1672.

LETTRE CVI.

A une Demoiselle.

Il l'exhorte à mettre sa confiance, non dans les hommes mais dans Dieu; à ne pas laisser diminuer cette confiance par le défaut des secours humains; à ne se pas décourager par la veuë de ses manquemens & de ses tentations, & à se soumettre aux privations où Dieu la voudra laisser.

MADEMOISELLE,

Il paroist par vostre derniere lettre qui ne me fut renduë qu'avant hier au soir, que nous avons recherché presque en mesme temps devant Dieu, quelle pouvoit estre la cause du trouble où vous estes. Je m'en vais vous dire ce que j'ay cru y avoir pu contribuer, & je répondray en suite à tous les points de vostre lettre.

Aprés avoir donc bien fait reflexion devant Dieu sur tout ce qui s'est passé depuis que vous me faites connoistre vos

diſpoſitions interieures, je n'y remarque rien qui ait pu obliger Dieu à vous abandonner, pour ainſi dire, à vous-meſme, & à vous oſter cette confiance que vous pouviez avoir en mes paroles, & cette force que vous reſſentiez pour ſuivre les avis que je vous ay pu donner, qu'une trop grande eſtime que vous avez euë de ces avis, & la trop grande perſuaſion où vous avez eſté qu'ils vous eſtoient abſolument neceſſaires, & qu'ils eſtoient tout voſtre ſoûtien.

J'ay fait de temps en temps ce que j'ay pu pour diſſiper cette impreſſion, & j'ay tâché de vous faire entrer dans le dégagement raiſonnable où je croyois que vous deviez eſtre, & dans la diſpoſition d'eſtre meſme privée de mes conſeils, ſi Dieu le permettoit ainſi. Mais vous n'avez jamais cru devoir en cela déferer à mes ſentimens, & travailler auſſi fortement que je le ſouhaitois à mettre toute voſtre confiance en Dieu; à reconnoiſtre que vous n'eſtiez redevable qu'à ſa bonté des miſericordes que vous aviez reçuës, & à n'attendre que de luy ſeul ce qui vous eſtoit neceſſaire pour perſeverer dans ſa

Digitized by Google

crainte & dans ſon amour. De ſorte que Dieu pour vous obliger à entrer dans cette diſpoſition, & vous en faire connoiſtre la neceſſité, permet que vous ne trouviez plus de force & de conſolation dans tout ce qui ſembloit faire auparavant tout voſtre appuy & toute voſtre joye. Je ſuis d'autant plus confirmé dans cette penſée qu'elle s'accorde aſſez bien avec le temps qu'il y a que vous eſtes plus agitée du trouble dont il s'agit, & que ç'a eſté le temps où vous avez pu apprehender davantage de n'eſtre plus ſouſtenuë comme vous l'eſtiez auparavant, & de n'avoir plus la liberté d'agir & d'écrire comme vous faiſiez.

Je ne pretends pas que vous reconnoiſſiez cette verité auſſi diſtinctement que moy. Je vous diray ſeulement que je ſuis bien trompé ſi cette lumiere ne vient de Dieu, & que nous ne la devons point negliger, mais tâcher d'en faire uſage.

Or celuy que vous en devez faire de voſtre coſté eſt de condamner en vous-meſme ce qu'il peut y avoir à cet égard de defectueux & de deſagreable à Dieu. *Malheur*, dit Jeremie, *à celuy qui* Jer. 17. 5. & ſ.

met ſa confiance en l'homme, & qui mettant ſon appuy ſur un bras de chair, éloigne de Dieu ſon cœur. Il ſera comme de la bruïere dans le deſert. Il ne s'apercevra point du bien qui ſe preſentera à luy, & qui luy arrivera. Il éprouvera une ſechereſſe ſemblable à celle des deſerts les plus arides, & des terres les plus ſteriles & les plus inhabitables: au lieu que *ceux qui ſe confient en Dieu, & dont Dieu eſt l'unique apuy, ſont comme des arbres plantez ſur le bord des ruiſſeaux qui arroſent leurs racines. Ils ne craignent point l'ardeur du Soleil: leurs feüilles ſont toujours verres; & ils ne manquent jamais de produire leur fruit.*

Je ſçay bien que vous n'avez eu que Dieu en vuë dans cette confiance que vous avez euë aux conſeils que l'on vous a pu donner : mais ce n'eſt pas encore aſſez. Quelque utiles qu'il luy plaiſe de rendre aux ames les avis de ſes Miniſtres, il veut qu'elles ſoient tellement dégagées d'eux, qu'elles ſoient toujours preſtes de s'en voir privées ſans ſe défier le moins du monde de ſon ſecours, & ne doutant point qu'il ſçaura bien par luy-meſme

pourvoir à leurs beſoins par d'autres voyes qui leur ſeront encore plus avantageuſes ſi c'eſt ſa volonté & que cela contribuë à ſa gloire, qui eſt la ſeule choſe qu'elles doivent deſirer.

Or une preuve bien convaincante que vous n'eſtes pas, comme vous devriez eſtre, dans ce dégagement, c'eſt que ce qui fait depuis quelque temps voſtre plus grande peine, eſt de ce que vous ne vous apercevez pas que les avis que l'on vous donne faſſent les meſmes impreſſions dans voſtre eſprit, ni que vous ayez pour eux la meſme docilité qu'autrefois. De ſorte que vous concluez de tout cela qu'il n'y a en vous que miſere, & qu'une oppoſition aux choſes de Dieu, qu'il eſt entierement éloigné de voſtre cœur, & que tout ce qui s'eſt paſſé en vous juſques à preſent, n'a eſté qu'un ſonge & qu'une illuſion.

Dieu me garde d'avoir une telle penſée. Et bien loin de croire que je ne vous puiſſe plus ſervir, parce que vous commencez à connoiſtre par voſtre propre experience, combien peu tout ce que je puis dire ou faire pour voſtre ſervice vous peut eſtre utile, & qu'il n'y a que

Dieu ſeul en qui vous deviez mettre tout voſtre amour & toute voſtre confiance, qu'au contraire je commence à eſperer plus que jamais que Dieu achevera en vous par mon miniſtere ce qu'il luy a plu d'y operer juſqu'icy, & que pourveu que vous ſuiviez les avis qu'on vous donnera de ſa part, ſa ſainte volonté s'accomplira en vous pour voſtre ſalut.

Ne vous mettez donc point dans l'eſprit que tout ce qui ſe paſſe en vous, n'eſt que l'effet d'une étrange miſere. Je vous le repete encore, cela n'eſt point vray. Et quoique vous vous voyez comme ſubmergée dans la tempeſte qu'excitent en vous les divers mouvemens des paſſions dont vous eſtes agitée, vôtre cœur ne laiſſe pas d'eſtre toujours à Dieu, & de ne prendre point de part à tout ce trouble & à tout ce renverſement.

Et quand je vous dis cecy, ne penſez pas que je prétende que vous deviez effacer de voſtre eſprit l'impreſſion que vous avez du contraire, & que ce ſoit là la ſoumiſſion que je demande de vous. Je ſçay que cela n'en dépend point, & que de quelque part que vienne cette impreſſion, tout ce qu'on doit exiger de

vous, eſt que vous en portiez la peine humblement & ſans murmurer, en reconnoiſſant que ſans la miſericorde de Dieu, vous n'eſtiez en effet capable que d'aimer le mal & de le commettre.

Les raiſonnemens que vous faites pour conclure que vous eſtes toujours la meſme, & que la grace & l'eſprit de Dieu n'a eu aucune part en tout ce que vous avez fait pour ſortir de l'eſtat où vous eſtiez auparavant, partent de la meſme ſource que la tentation qui vous inſpire que le vray bien eſt inacceſſible pour vous, & que le mal vous eſt inévitable.

Car ſi vous aviez à refuter tous ces raiſonnemens, & à répondre à cette tentation, ce que vous auriez à dire, eſt qu'il eſt vray que vous n'eſtes par vous-meſme que peché & que miſere, que vous ne pouvez que le mal; mais que Dieu qui eſt infiniment bon & miſericordieux eſt tout-puiſſant pour vous en retirer, & vous faire faire le bien; que vous ſçavez qu'il ſe plaiſt ſouvent à faire éclater ſes miſericordes ſur ceux qui en ſont les plus indignes, & qu'ainſi il veut que vous ne ceſſiez point d'eſperer en luy; & qu'aprés tout vous ne devez

vouloir que l'accompliſſement de ſa volonté, puis qu'il ſçaura bien vous tirer de toutes vos miſeres, quand il le jugera utile pour voſtre avancement & voſtre ſalut, & que cependant vous eſperez d'eſtre toujours à luy malgré tout ce qui ſemble devoir vous en ſeparer.

Mais le meilleur eſt de ne point raiſonner avec la tentation, ni d'écoûter ce qu'elle vous ſuggere pour vous porter à faire ou à ne pas faire les choſes de peur d'augmenter vos pechez en faiſant ces choſes, ou de ſcandaliſer les autres en les omettant. Faites ce que vous ſçavez eſtre de vos obligations, parce que vous eſtes obligée de vous en acquiter: & ne vous mettez point en peine du reſte, ni de toutes les agitations de voſtre eſprit.

Voulez-vous que je vous diſſe confidemment ce qui m'eſt venu dans la penſée en priant Dieu pour vous, & en examinant devant luy voſtre eſtat. J'ay conſideré que Dieu ſe plaiſoit quelquefois à traiter certaines ames, comme il permit autrefois que Job fut traité par le demon, & qu'il permet qu'elles éprouvent interieurement tout ce que ce grand Saint éprouva dans ſon corps

par les pertes & les afflictions ſenſibles qui luy arriverent. De ſorte qu'il n'a rien éprouvé qu'elles n'éprouvent d'une maniere d'autant plus penible, qu'elle eſt ſecrete & cachée, & que les biens dont Dieu les dépoüille ſont plus doux à l'ame, & plus neceſſaire pour ſa vie & pour ſa conſolation.

Je ne m'étendray pas davantage à vous expliquer cette verité. Je prie noſtre Seigneur de la mettre dans voſtre cœur & de vous faire la grace de dire avec le meſme eſprit de ſoumiſſion à ſes ordres que ce ſaint Homme : *Le Seigneur m'avoit donné toutes ces choſes, & il me les a oſtées. Que ſon ſaint nom ſoit beni, & que ſa ſainte volonté ſoit faite.* Job. 1. 12. A quoy je vous conſeille d'ajoûter : Je trouvois quelque douceur & quelque conſolation dans les avis que l'on me donnoit de la part de Dieu. J'eſtois ſenſible aux impreſſions de pieté qu'ils faiſoient dans mon cœur. J'avois quelque eſperance en la miſericorde de Dieu. Tout cela m'a eſté oſté. *Que ſon ſaint nom ſoit beni, & que ſa ſainte volonté ſoit faite.*

Voila, Mademoiſelle, a peu prés les ſentimens dans leſquels vous devez

vivre, ſans vous arreſter aux impreſſions que font en vous toutes ces choſes dont vous vous plaignez, ni ſi vous vous acquitez de vos obligations ou avec gouſt & avec douceur, ou au milieu de diverſes révoltes interieures, à l'égard deſquelles vous n'avez rien à faire que de vous humilier ſans vous tant agiter pour les combattre.

La crainte que vous avez de faire meſme un mauvais uſage de la charité qu'on a pour vous, eſt une ſuite de la tentation qui vous agite. Ainſi mépriſe-là encore plus que tout le reſte. Car à cet égard je perſiſte dans ce que je vous ay deja dit, qui eſt que c'eſt là la plus dangereuſe tentation dont vous puiſſiez eſtre attaquée, aprés toutes les marques que vous avez que Dieu veut que vous ſuiviez les avis que l'on pourra vous donner.

Le 27. Avril 1672.

LETTRE CVII.

A une Religieuſe Converſe.

Il l'exhorte à ſe contenter des pratiques ordinaires de ſon Monaſtere pourveu qu'elle s'y applique avec beaucoup d'humilité & de charité ; à ſupporter en patience & en eſprit de penitence ſes peines interieures ; à ſe propoſer d'honorer par ſon travail les diſpoſitions où eſtoit la ſainte Vierge, & à ſe corriger de ſon humeur prompte par les moyens qu'il luy marque.

MA Sœur,

Lorſque j'ay appris ce que l'on m'a mandé de vous, je penſois à vous écrire pour vous encourager à faire un ſaint uſage de la ſanté que Dieu vous a renduë. Mais je ſuis bien-aiſe que vous m'ayez prévenu, & que vous ſoyez dans des diſpoſitions qui marquent un ſi grand deſir de vous renouveller, & de vous mettre en eſtat de participer aux ſouffrances de J. C.

Ce n'eſt pas que je croye qu'il demande de vous toutes ces auſteritez que vous me propoſez. Vous n'eſtes pas encore

Digitized by Google

assez forte ni selon le corps ni selon l'esprit pour les entreprendre : & bien loin de vous les conseiller, je vous prie de vous contenter de suivre simplement, mais fidellement l'ordre de vostre maison, & ce que vostre Regle & l'obeïssance vous prescrivent, sans vous procurer de qui que ce soit rien d'extraordinaire. Mais en recompense faites les choses les plus communes & ordinaires avec de plus grands sentimens d'humilité, de ferveur, & de charité.

Considerez l'obligation que vous avez de reparer le temps passé, & de reconnoistre la bonté par laquelle Dieu vous a rendu la santé pour l'employer à sa gloire & à vostre sanctification. Cette veuë seule vous doit fortifier contre ces dégousts & ces ennuis de la vie qui vous poursuivent toujours, & qui sont une pure illusion du demon, qui tâche par là de vous abatre & de vous faire perdre le temps ; au lieu que considerant que ce qui peut vous causer ces dégousts, peut beaucoup contribuer à vous faire faire penitence de vos fautes, vous devez accepter ces choses avec patience & avec soumission aux ordres de la

Providence qui les permet. Elle vous preſente en cela autant de moyens de vous purifier & de vous établir dans la pratique de l'humilité, de la douceur, & de l'amour de voſtre abjection, qui ſont les principales vertus par leſquelles vous pouvez vous rendre agréable à Dieu, en vous rendant conforme à noſtre Seigneur J. C. qui, comme il l'a dit luy-meſme, a eſté *doux & humble de cœur.* *En ſaint Matt. 11. 29.*

Liſez la premiere Epiſtre de S. Pierre avec le plus de pieté qu'il vous ſera poſſible, & demandez à noſtre Seigneur qu'il vous rende capable des ſaintes inſtructions dont elle eſt remplie touchant la patience & la douceur chrêtienne. Je vous l'ay dit pluſieurs fois, l'eſtat humiliant & laborieux où vous eſtes a cet avantage que vous n'avez qu'à vous acquiter fidelement des obligations où il vous met, pour mener une vie tres-pure & tres-ſainte. Demandez donc continuellement à noſtre Seigneur les graces dont vous avez beſoin pour vous en bien acquiter.

Evitez ſoigneuſement les moindres occaſions qui pourroient vous détourner de cette fidelité à vos obligations.

Digitized by Google

Ne manquez point ſur tout à vos prieres ordinaires & à vos lectures ſpirituelles. Gardez auſſi le ſilence le plus que vous pourrez. Et comme vous vous ſentez excitée à offrir à Dieu voſtre travail pour honorer la peine que la ſainte Vierge avoit en préparant à S. Joſeph ce qui luy eſtoit neceſſaire, tâchez d'entrer dans les diſpoſitions ſaintes avec leſquelles au milieu de ce travail, elle ſe preparoit à la naiſſance de ſon Fils, & à le recevoir entre ſes bras : c'eſt à dire, que le deſir de faire naiſtre J. C. dans voſtre cœur, ſoit ce qui vous anime à faire ce que vous faites pour ſoulager les beſoins de vos ſœurs.

Travaillez ſur tout à moderer voſtre humeur ſi pleine de chaleur & ſi ſuſceptible d'emportement, & ne vous découragez-point neanmoins pour les fautes qu'elle vous pourroit faire commettre. On ne ſurmonte ces ſortes de foibleſſes que peu à peu & à force de s'humilier, de s'en accuſer, de demander pardon à ceux que nos emportemens ont ſcandaliſez, de les conjurer de prier Dieu pour nous, & de recourir ſoy-meſme à Dieu par une humble

& continuelle priere. C'eſt à quoy je vous exhorte comme au moyen le plus efficace que vous ayez pour trouver de la paix, de la conſolation, & de la douceur dans un eſtat que vos ſeules paſſions & le peu de ſoin que vous pourriez avoir de vous mortifier, vous rendroient penible, quoique d'ailleurs il ſoit le plus heureux & le plus favorable pour le ſalut.

Le 28. Avril 1672.

LETTRE CVIII.

A une Dame.

Il luy enſeigne qu'on doit regler ſes communions par l'ordre de ſon Paſteur, & qu'on les doit faire en joignant une profonde humilité à la confiance. Il l'inſtruit ſur la compoſition.

MADAME,

Je ne croy pas que je deuſſe vous répondre ſur ce que vous m'avez écrit dans voſtre derniere lettre, ſi je n'apprehendois que vous ne priſſiez mon ſilence pour une marque de l'approbation que je donne à vos ſenti-

Digitized by Google

mens. Car la verité eſt que je ne les approuve en aucune maniere, & que les paſſages de l'Ecriture ſainte que vous alleguez, ne les autoriſent nullement.

Quand il y auroit du défaut dans la conduite que l'on tient ſur vous, il ne ſeroit point du tout pour vous; & pourveu que devant Dieu vous ne negligiez rien de tout ce qui eſt neceſſaire pour vous rendre digne d'approcher de J. C. vous n'avez rien à craindre.

Croyez-vous que tant de Saints & de Saintes qui ont veſcu dans le deſert, & qui par de differentes veuës & de differens principes, ont eſté preſque toute leur vie ſans participer à l'Euchariſtie, agiſſoient contre la parole de l'Evangile que vous citez? Et J. C. ne vous fait-il pas aſſez connoiſtre par la conduite qu'il a tenuë ſur ces Saints qu'il y a plus d'une maniere de manger ce pain & de boire ce calice ſans lequel on ne peut avoir la vie eternelle? Mais de plus il y a bien des choſes à dire ſur ce long-temps où vous pretendez avoir eſté exempte de fautes notables. Il faudroit ſçavoir ce que vous entendez par ces ſortes de fautes, & ſi

le jugement que vous en portez, eſt conforme à celuy que Dieu luy-meſme en peut porter.

Qui ſçait ſi ce n'eſt point peut-eſtre à cauſe du ſentiment que vous avez de voſtre propre juſtice, que noſtre Seigneur permet que l'on vous traite de la ſorte, & s'il ne vous dit point par cette conduite: *Ce ne ſont pas les ſains, mais les malades qui ont beſoin de Medecin: Je ſuis venu non pour appeller les juſtes, mais pour appeller les pecheurs à la penitence.* En ſaint Mat. 9. 12. 13.

Perſonne, dit ſaint Paul, *ne ſçait s'il eſt digne de haine ou d'amour.* Eccl. 9. 1. Pourquoy donc vous jugez-vous vous-meſme plus digne de l'un que de l'autre, & que ne tâchez-vous de faire voſtre ſalut dans ce *ſaint tremblement*, & cette *crainte* ſalutaire, qui nous doit porter à prendre toujours la derniere place & à nous mettre au deſſous de tout le monde, bien loin de nous comparer à qui que ce ſoit, & de ne nous juger pas moins dignes que les autres des graces de J. C.

C'eſt par ce ſentiment de ſon indignité que l'on s'en rend effectivement digne. Et l'Egliſe ne met dans la bouche

Digitized by Google

En ſaint de tous ceux qui communient, ces paro-
Mat. 8. 8. & S. Luc, 7. les du Centenier : *Seigneur, je ne ſuis pas digne que vous entriez dans ma maiſon ; mais dites ſeulement une parole, & mon ame ſera guerie*, qu'afin de nous apprendre que pour approcher de J. C. dans l'Euchariſtie, il faut eſtre établi dans la diſpoſition humble où ce Centenier eſtoit, lorſqu'il s'eſtoit jugé indigne de la preſence de J. C. & de luy demander par luy-meſme la gueriſon de ſon ſerviteur. Et ce fut cet humilité de ſa foy que J. C. admira, faiſant aſſez entendre par cette admiration que l'humilité devoit faire le caractere de la foy des chreſtiens.

Imitez, Madame, la foy humble de ce ſaint homme ; & ſi vous avez un deſir ſincere de vous unir à J. C. par ce Sacrement, faites qu'il voye au fond de voſtre cœur ce ſentiment, que vous eſtes indigne de poſſeder un ſi grand bien. Aprés tout le deſir de la communion qui vient de la grace eſt toujours joint à un ſaint reſpect & à une crainte filiale, qui fait que l'ame s'en éloigne ſans peine dés qu'elle voit que ce n'eſt pas la volonté de Dieu qu'elle s'en approche. Or l'unique moyen de reconnoiſtre

noiſtre la volonté de Dieu à cét égard, eſt de ſe ſoumettre à la volonté de celuy qu'il nous a donné pour Paſteur, & qu'il a chargé de nous diſtribuer cette divine nourriture. Et ainſi s'il nous la refuſe, c'eſt à nous à adorer l'ordre de Dieu ſur nous, à travailler par nôtre fidelité à ſuivre les choſes que l'on nous preſcrit pour détruire les oppoſitions qui ſont en nous à cette grace, & à eſperer que noſtre Seigneur, qui voit le fond de noſtre cœur, & qui nous inſpire luy-meſme ce deſir, fera connoiſtre ſa volonté à ſon Miniſtre, auquel nous nous ſoumettons pour ſon amour.

* Ce deſir empreſſé que vous avez de reſſentir la grace de la componction, eſt une tentation, & vous ne devez en aucune maniere l'écouter, car vous n'avez qu'une tres-fauſſe idée de cette grace. Et ainſi l'on peut vous dire à cét égard, comme fit J. C. aux enfans de Zebedée: *Vous ne ſçavez ce que vous demandez.* Le remede donc à la peine que vous reſſentez de n'obtenir pas ce que vous demandez avec tant de paſſion, c'eſt de ne le deſirer plus de la maniere que vous le faites, ou du

En ſaint Mat. 20. 22.

moins de demander à Dieu qu'il regle ce desir, & qu'il le rende conforme à sa sainte volonté.

La veritable componction consiste à estre continuellement devant Dieu dans l'abaissement, & comme un mendiant tout couvert de playes qui attend sa gueriſon des remedes de ce souverain Medecin ; à implorer sans cesse le secours de sa grace non par des paroles, mais par des desirs tres-ardens du cœur; enfin à travailler fortement à détruire en soy les restes du peché, & à mortifier en toute rencontre l'orgueil & l'amour propre, qui sont les sources de tous les desordres de la vie, & à les mortifier par les exercices que l'obeïssance nous prescrit, & ausquels nous sommes engagez par nostre estat. Tout autre sentiment de grace que l'on recherche, est une pure tromperie, & un amusement de l'amour propre, qui se repaist de fantaisies, & qui quite le solide pour de vaines aparences.

Le 25. May 1672.

LETTRE CIX.

A une Demoiſelle.

Il luy marque comme elle doit eſtre fidelle à s'appliquer à l'oraiſon au temps qui luy eſt preſcrit, & comme elle doit ſuporter avec patience les peines dont elle eſt occupée à cét égard. Il l'inſtruit ſur la crainte qu'elle avoit d'eſtre perduë. Il l'exhorte à faire tout par eſprit d'obeïſſance.

MADEMOISELLE,

Aprés avoir bien fait reflexion devant Dieu ſur le ſujet de voſtre lettre, il me ſemble que toutes vos peines ne viennent que de ce que vous n'agiſſez pas avec aſſez de ſimplicité dans la priere, & de ce que vous y cherchez ſans y penſer quelque autre choſe avec Dieu.

Car à quoy bon toutes ces recherches inquietes de ce qui peut cauſer les indiſpoſitions où vous vous trouvez dans les temps de ce ſaint exercice? Ne voyez-vous pas que tout cela n'aboutit qu'à vous inquieter & à vous fatiguer l'eſprit, & enſuite à rechercher

Digitized by Google

inutilement des remedes contre un mal imaginaire, ou contre une corruption de cœur qui n'a de subsistance, par la misericorde de Dieu, que dans vostre imagination? Je vous exhorte donc, pour l'amour de Dieu, à vous dégager une bonne fois de toutes ces recherches, pour vous tenir fortement attachée à la maniere dont je vous ay dit que vous deviez servir Dieu, & recevoir les choses qui vous arrivent.

Allez à la priere, par ce que l'ordre de Dieu vous y appelle. Demeurez-y le temps qu'on vous a prescrit. Faites vostre possible pour vous y occuper des veritez qui doivent faire le sujet de vos reflexions. Mais quand vous vous trouvez sans pensées, ne vous en inquietez point. C'est assez pour vous de sçavoir que vous faites la volonté de Dieu en y demeurant dans cette impuissance. Ainsi n'écoutez jamais ce qui se presente à vostre esprit, ou pour vous en dispenser ou pour la differer, parceque cela seroit certainement contre ce que Dieu demande de vous, & que ce seroit tomber dans un mal effectif, pour en éviter un qui peut n'estre qu'imaginaire. Ne faites donc

point de reflexions ſur les choſes que vous pouvez vous imaginer cauſer ces difficultez.

Je ſçay bien qu'il n'y a rien de plus juſte & de plus chreſtien en apparence que les ſentimens que vous avez de la profondeur des playes que le peché a faites dans voſtre ame. Mais je croy vous pouvoir dire avec verité que cette veuë eſt un piege pour vous, & ne ſert qu'à vous éloigner de Dieu, parce que parmy tous ces ſentimens de voſtre propre corruption, de la juſtice de Dieu, de l'obligation d'y ſatisfaire, il ſe meſle dans voſtre eſprit tant d'autres ſentimens pleins d'erreur & d'illuſion, que vous ne ſçauriez trop vous en défier, & demeurer ferme dans ce que l'on vous a conſeillé à cét égard.

Vous n'aurez pas de peine à le reconnoiſtre, ſi vous faites reflexion que ſous prétexte d'attribuer à la corruption qui eſt en vous les difficultez que vous avez dans l'oraiſon, vous avez preſque abandonné tous les avis que l'on vous a donnez, pour ne regarder plus Dieu que comme exerçant ſa juſtice ſur vous, & comme irrité contre vous. Cela fait une ſi grande impreſſion en vous, que

vous vous tenez assurée qu'il n'y a nul esperance de misericorde pour vous, & que quoique vous puissiez faire Dieu vous perdra ; que c'est à vous une témerité de communier ; que le desir que vous en avez ne peut venir que d'une déception du malin esprit ; & qu'enfin il y a trop long-temps que vous demeurez fidelle à la deffense qu'on vous a faite de faire des mortifications exterieures, & qu'il est juste qu'on vous laisse à cet égard dans une pleine liberté. C'est à dire que sous pretexte de remedier à quelques petites peines que vous trouvez dans la priere, & qui ne sont rien, vous voila insensiblement conduite sur le bord du précipice, d'où il y a déja plusieurs années que vous estiez sortie par la misericorde de Dieu. Rentrez donc un peu en vous-mesme, Mademoiselle, & renoncez à tous ces sentimens pour vous attacher à ceux qu'on vous a fait connoistre que Dieu veut que vous aiyez, & pour demeurer soumise.

Si vous estes distraite dans la priere, si vous n'y avez aucune bonne pensée, ny aucun bon mouvement pour Dieu, consolez-vous sur ce que vous faites

Digitized by Google

au moins sa volonté en vous tenant en sa presence, & en attendant qu'il luy plaise vous parler, & jetter sur vous un seul de ses regards. Quand l'estat auquel vous vous y trouvez, viendroit de vostre propre fond, il ne faudroit pas pour cela le porter avec moins de patience, mais esperer qu'enfin Dieu se laissera toucher à la perseverance avec laquelle vous luy exposez toutes les playes que le peché a faites dans vostre ame, afin qu'il y applique les remedes qu'il juge necessaires pour les guerir.

Que sçavez-vous mesme si cet estat de foiblesse & d'imperfection, n'est point un remede dont vostre ame a besoin, & si Dieu ne veut point par là vous faire obtenir ce que vous desirez, en vous faisant connoistre le besoin que vous avez de son secours, & le mépris que vous devez faire de vous-mesme?

Ne cessez donc point de prier non plus que de communier aux jours qu'on vous l'a permis. Il n'est pas besoin pour cela que vous ne fassiez aucunes fautes. Il suffit qu'elles ne soient pas volontaires, qu'elles soient

moins frequentes, que vous en ayez plus de douleur, que vous vous en releviez avec plus d'humilité, & que vous les repariez par des actions contraires.

Ainſi tout ce que vous me mandez pour juſtifier l'apprehenſion que vous avez de voſtre perte, ne la juſtifie point du tout, & il s'enſuivroit de là qu'il n'y auroit que ceux qui auroient toujours veſcu dans l'innocence, qui devroient eſperer en la miſericorde de Dieu. Vous avez tant de ſujets d'eſperer que Dieu vous a pardonné les fautes qui font le fondement de voſtre aprehenſion, & que vous avez reçu de ſa bonté la grace d'une parfaite reconciliation, que voſtre unique exercice devroit eſtre de le remercier & de tâcher de luy témoigner voſtre reconnoiſſance par voſtre fidelité dans les choſes où l'obeïſſance que vous devez à ſes Miniſtres vous engage.

* Quand vous vous trouvez dans un accablement ſemblable à celuy où vous dites que vous eſtiez, lorſque vous reçutes ma derniere lettre, n'executez aucune des reſolutions que vous formez dans voſtre eſprit: & ſans

vous arreſter à faire reflexion ſur les divers mouvemens dont vous eſtes agitée, tâchez de vous humilier aux pieds de J. C. & de luy repreſenter vos beſoins en luy expoſant ſimplement les foibleſſes que vous reſſentez, & vous abandonnant enſuite à ſa miſericorde, afin qu'il en arreſte le cours.

Vous éprouverez toujours du trouble & de la peine dans vos exercices de pieté, ſi vous ne renoncez à toutes vos veuës, pour vous tenir fortement attachée à ce qu'on vous a preſcrit, ſoit que ce ſoit quelque choſe de contraire ou de favorable à vos inclinations. Car vous ne devez point juger des choſes par la pente ou l'opoſition que vous y avez, ni les faire, parce qu'elles vous ſont faciles ou qu'elles vous mortifient, mais parce qu'on les juges utiles pour voſtre avancement ſpirituel, & pour voſtre ſalut.

Le 26. May 1672.

LETTRE CX.

A une Dame.

Il l'exhorte à ne pas quitter la lecture de l'Ecriture ſainte & des autres livres de pieté. Il luy enſeigne par la conduite de noſtre Seigneur envers le Lazare, comme on doit eſperer en ſa bonté, nonobſtant les aparences humaines.

MADAME,

Je ne ſçay pourquoy vous continuez de m'écrire avec ceremonie aprés que je vous ay prié de ne le point faire, ſi ce n'eſt que vous avez de la peine à vous ſoumettre méſme dans des choſes peu importantes, parce que vous croyez avoir de bonnes raiſons pour ne vous y point ſoumettre. Excuſez ſi je vous parle de la ſorte. Mais vous meritez bien que je vous mortifie un peu, puiſque vous ne faites pas difficulté de faire une choſe qui me mortifie ſi fort: & je vous en dirois aſſurément d'avantage n'eſtoit que que je veux encore vous épargner cette fois.

Je paſſe donc à voſtre dernier billet,

Digitized by Google

& je loüe Dieu de ce qu'il a bien voulu vous faire connoiſtre par une experience ſenſible, que lors que nous le croyons le plus éloigné de nous, c'eſt alors qu'il eſt plus preſt de nous faire éprouver les effets de ſa preſence & de ſa miſericorde. Les circonſtances meſmes dans leſquelles il vous les a fait reſſentir, vous doivent ſervir à reconnoiſtre qu'on ne doit jamais abandonner la priere, ni la lecture de l'Ecriture ſainte & des livres de pieté dans quelque eſtat que l'on ſe trouve, puis que ç'a eſté en liſant les Proverbes que vous avez commencé à changer de diſpoſition, ou du moins à reſſentir en vous des mouvemens & des ſentimens de pieté dont vous ne vous aperceviez pas. Je croy que par la miſericorde de Dieu ils eſtoient en effet dans voſtre cœur, mais que J. C. qui y habite, ſe plaiſoit à les y tenir cachez ſous ces obſcuritez, ces ſechereſſes, & ces autres peines interieures qui vous affligeoient. Car il ne ſe plaiſt pas moins à ſe tenir comme voilé & caché interieurement aux yeux des ames juſtes pour exercer leur foy, qu'il s'eſt plu autrefois par un effet de ſa juſtice à ſe

couvrir aux yeux des Juifs du voile des infirmitez & des autres foibleſſes de noſtre nature.

Ainſi le deſir que vous avez de comprendre comment il ſe peut faire que voſtre cœur ne laiſſe pas d'eſtre à Dieu au milieu de tant de peines & d'afflictions d'eſprit, doit ceſſer. Et quoiqu'il ne ſoit pas difficile de vous le faire comprendre, il n'eſt pas neanmoins à propos de le rechercher, & vous devez vous laiſſer aller doucement au mouvement qui vous porte à le croire, quoique vous ne le compreniez pas. Car ce mouvement vient de Dieu, & le deſir que vous avez de comprendre cette verité peut venir de voſtre amour propre & de voſtre naturel, qui veut voir clair en toutes choſes, & ſe regler par ſes propres lumieres & ſon propre jugement dans des choſes, où il ne faut ſe conduire que par l'eſprit de la foy.

Ne dites donc plus que ſi vous ſçaviez que voſtre cœur ne fuſt pas le principe de ces choſes, vous ne laiſſeriez pas de communier & vous n'abandonneriez pas la priere: car on ne vous a que trop aſſuré que cela n'eſt pas, pour vous oſter ſujet de le croire. Et

Digitized by Google

ainſi il eſt de la docilité & de la ſoumiſſion que vous devez avoir pour ceux qui vous parlent de la part de Dieu, & qui ont connoiſſance du fond de vôtre conſcience, de le regarder comme dégagé de toutes ces choſes, & comme n'y ayant aucune part.

Mais, dites-vous, ſi je pouvois un peu ſortir de moy-meſme, & obeïr à ce que l'on me dit pour toujours & ſans tomber dans ces viciſſitudes & cette inconſtance à laquelle je ſuis ſujette, cela me pourroit donner quelque aſſurance de ce que vous me dites.

Voila voſtre mal. Vous voulez quelqu'autre choſe que l'accompliſſement de la volonté de Dieu, & vous voulez qu'il s'accommode à ce que vous jugez vous-meſme, vous devoir eſtre plus utile. Mais quoy! ſi c'eſt le deſſein de Dieu que vous ſoyez dans ces viciſſitudes; s'il veut que vous ſoyez reduite comme un autre Lazare dans le tombeau par les obſcuritez, les inſenſibilitez, & l'eſtat ſenſible de miſere où le peché reduit l'ame, s'enſuit-il pour cela qu'il faille perdre toute eſperance, & croire qu'il n'ait plus ni bonté ni amour pour vous? En aimoit-

En ſaint Jean, 11.

il moins Lazare pour ne l'eſtre pas venu ſecourir par ſa preſence dans l'extremité de ſa maladie, dont il eſtoit averty ; pour l'avoir laiſſé mourir ; pour l'avoir laiſſé enſevelir, mettre dans le tombeau, & couvrir d'une groſſe pierre ; & pour l'avoir laiſſé en cet eſtat trois ou quatre jours, en ſorte que ſa propre ſœur aprehendoit qu'en ouvrant le tombeau, il n'infectaſt tous ceux qui eſtoient preſens.

Mais en aimoit-il moins les ſœurs de cet amy défunt qu'il cheriſſoit tant, pour avoir, ce ſemble, mépriſé la priere qu'elles avoient envoyé luy faire de le venir ſecourir ; pour avoir negligé d'uſer en leur faveur d'un pouvoir qu'il exerçoit envers tant de miſerables, qui ne le connoiſſoient point, qui ne le recevoient point chez eux, & qui n'avoient pas la liaiſon qu'il avoit bien voulu faire avec elles aux yeux de tout le monde ; & enfin pour les abandonner à une douleur auſſi ſenſible que celle qu'il ſçavoit que leur devoit cauſer cette mort ?

Non aſſurément, Madame, J. C. n'en aimoit pas moins Lazare & ſes ſœurs. Mais il falloit ſe conduire de

la ſorte envers le frere & les ſœurs, & leur faire paroiſtre cette dureté, qui porta meſme les Juifs à murmurer & à demander ſi ayant rendu la veuë à un aveugle né, il ne pouvoit pas faire que celuy qu'il témoignoit aimer ne mouruſt pas; afin que tous ces gens qui s'imaginoient auſſi-bien que Marthe & Magdeleine qu'il leur euſt donné en cela une grande marque de ſon amitié, & que cela luy euſt eſté tres-glorieux, connuſſent par cette experience que Dieu juge des choſes bien autrement que ne font les hommes, & qu'il ſçait mieux qu'eux ce qui peut eſtre plus avantageux à ſa gloire.

Et ainſi il laiſſa les hommes juger en hommes. Il laiſſa Marthe & Magdeleine faire pour leur frere des ſouhaits conformes à ce tendre amour de ſœur qu'elles luy portoient. Mais il ſe reſerva le temps & les momens où il devoit faire paroiſtre les effets de ſa puiſſance & de ſa bonté envers elles & envers leur frere; & il voulut exercer en ſa maniere leur foy & la confiance qu'ils devoient avoir en luy. Ce qui luy avoit fait dire d'abord *que cette maladie n'alloit pas à la mort, mais* *En ſaint Iean 11. 4.*

qu'elle eſtoit pour la gloire de Dieu, & afin que le Fils de Dieu en fuſt glorifié. Devant la reſurrection de Lazare, il euſt eſté bien difficile de comprendre en luy voyant rendre l'eſprit & en le voyant porter au tombeau, comment cette maladie *n'alloit pas à la mort.* Cependant cela eſtoit tres-veritable, & les Apoſtres qui le luy avoient entendu dire, ne devoient point perdre eſperance de voir en vie Lazare : & quoiqu'il leur euſt eſté fort difficile de concevoir comment cela pouvoit eſtre aprés qu'on l'avoit laiſſé trois jours dans le ſepulchre, ils devoient neanmoins, s'ils en euſſent eſté capables alors, ſoûmettre leur eſprit & leur cœur à cette parole de ce divin Maiſtre, & reſpecter & adorer ſa conduite, ſans avoir la moindre défiance que les choſes s'executaſſent.

Voila à peu prés la diſpoſition où vous devez eſtre. Plus vous voudrez raiſonner ſur la conduite que Dieu tient ſur vous, plus vous vous troublerez, & vous obſcurcirez la lumiere de voſtre eſprit. Vous n'avez point d'autre voye ſeure pour vous que celle de la ſoumiſſion à ſes ordres, & à tout ce qu'il

Digitized by Google

permet vous arriver. Et je ne doute point que ce trouble d'eſprit où vous me marquez que vous vous trouvez lors que vous avez fait quelque action de vertu, ne vienne de ce que vous pretendez, comme vous le marquez fort bien, pouvoir fonder voſtre confiance en la miſericorde de Dieu ſur toutes ces choſes. Car ne voyez-vous pas qu'il y a toujours en cela du retour ſur vous-meſme, & que vous voulez toujours, quoique d'une maniere plus fine & plus adroite, vous appuyer ſur voſtre propre merite & ſur voſtre fidelité à faire ce que Dieu demande de vous? Au lieu que vous ne devez vous repoſer que ſur ce que toute la malignité de voſtre cœur ne ſçauroit empeſcher que Dieu ne ſoit infiniment plein de miſericorde; que vos miſeres ne ſoient l'objet de cette meſme miſericorde; & que ſa volonté toſt ou tard ne s'accompliſſe en vous, pourveu que vous demeuriez ferme dans vos devoirs & dans la pratique de ce qu'on vous a preſcrit.

Ainſi il faut que vous preniez une forte reſolution de ne plus tant examiner ce qui ſe paſſe en vous. Car le

plus ſouvent c'eſt un amuſement qui vient de l'amour propre. Pour moy je ſuis perſuadé qu'il vient en vous de tentation, & je croy ne me pas tromper.

Vous n'eſtes pas ſeulement à plaindre de ce que vous voulez raiſonner ſur tout ce qui vous arrive avant que de ſoumettre voſtre eſprit, mais encore de ce qu'aprés l'avoir ſoumis vous obſervez tous les changemens qui vous arrivent dans l'execution des choſes. Tout cela ne ſert qu'à vous inquieter & à vous troubler en vain. Car tous les raiſonnemens que vous fondez ſur la pluſpart de ces changemens, ſont ſans fondement. Et ainſi toutes les conſequences que vous en tirez, n'ont auſſi aucun fondement. C'eſt pourquoy le meilleur parti que vous puiſſiez prendre, eſt de dire ſimplement les diſpoſitions où vous vous trouvez, & d'en laiſſer le jugement à ceux qui ont ſoin de vous.

Il ſeroit à ſouhaiter que vous en uſaſſiez de meſme à l'égard des mouvemens interieurs qui vous portent à vous appliquer aux myſteres de noſtre Seigneur J. C. ou à l'exercice de quelque vertu. Car vous devez alors ſui-

Digitized by Google

vre ces mouvemens avec une grande simplicité de cœur, sans vous arrester aux reflexions qui se presentent à vostre esprit sur vos dispositions passées, ou sur celles que vous croyez estre encore en vous. *Le 3. Juin 1672.*

LETTRE CXI.

A une de ses Niéces.

Il luy enseigne que le moyen de connoistre la volonté de Dieu sur le genre de vie qu'elle avoit à choisir estoit de luy estre bien fidele dans l'estat où elle se trouvoit alors.

MA CHERE NIECE,
Vous ne devez point craindre que je vous oublie devant Dieu, puisque je suis si fort obligé selon luy de prendre part à ce qui vous touche, & que j'ay un si grand interest que vous luy soyez fidelle, luy ayant promis pour vous que vous le seriez & que vous tâcheriez toute vostre vie de vivre selon les regles de l'Evangile. *Il estoit son Parrain.*

Vous me ferez donc plaisir de m'écrire de temps en temps ; & ce sera

Digitized by Google

avec bien de la joye que je vous verray m'aſſurer que vous continuez toujours dans le deſir que vous avez de connoître vos devoirs envers Dieu, & de vous en acquiter. Car c'eſt peu de choſe d'eſtre bien éclairez ſur nos obligations, ſi nous ne tâchons de les remplir, & de faire ce que nous ſçavons que Dieu demande de nous. Le meilleur moyen meſme d'obtenir de luy des lumieres plus particulieres pour penetrer dans ſes deſſeins ſur nous, eſt de faire un bon uſage de celles que nous avons déja reçuës. Et ainſi ſi vous voulez vous diſpoſer, comme il faut, à connoiſtre ſa ſainte volonté touchant le genre de vie que vous avez à choiſir, commencez par vous bien acquiter de vos devoirs dans celuy où vous eſtes preſentement.

C'eſt peut-eſtre l'eſtat le plus avantageux où vous vous trouverez jamais. Car vous n'avez qu'à vous laiſſer conduire & à vous laiſſer appliquer aux choſes par voſtre mere, honorant Dieu en ſa perſonne, & aprenant par l'obeïſſance que vous luy rendrez, & par le reſpect que vous aurez pour toutes ſes volontez, à vous ſoumettre à toutes les per-

ſonnes avec qui vous pourrez un jour eſtre engagée de vivre par l'ordre de ſa providence.

C'eſt ainſi que vous devez vous apliquer à pratiquer la douceur & la charité chreſtienne en ſupportant patiemment les petits chagrins de Madame N. avec qui vous eſtes obligée de vivre, & conſervant auſſi à l'égard de toutes les perſonnes avec qui vous eſtes, toute l'union & la paix qu'il vous eſt poſſible.

Il eſt temps que vous commenciez ſerieuſement à entrer dans la pratique des vertus chreſtiennes. Conſiderez combien il y a eu de perſonnes qui s'y ſont exercées bien plus jeunes que vous, & qui ſe ſont renduës par là dignes que Dieu leur fiſt la miſericorde de les ſéparer entierement du monde pour les appeller à la retraite. Mais pour cela il faut beaucoup prier, & s'occuper toûjours utilement. Il faut ne ſe laiſſer point affectionner aux vanitez du ſiecle auſquelles vous avez renoncé par voſtre bapteſme en y renonçant aux pompes du diable, & aimer au contraire la modeſtie & fuïr tous les vains ajuſtemens que les Apôtres ont defendus aux

filles chreſtiennes. Car elles ne doivent penſer qu'à ſe rendre conformes à J.C. Or il a voulu vivre & mourir pauvre, & paſſer ſa vie dans une penitence & un travail continuel.

Enfin il faut aimer la lecture des livres de pieté pour y apprendre à connoiſtre Dieu & à l'aimer. C'eſt la ſeule choſe que nous devons deſirer au monde. Nous n'y ſommes que pour cela. Tout le reſte paſſe comme une ombre, & n'eſt capable de nous cauſer que de l'inquietude, & un regret eternel de nous y eſtre attachez. Je vous exhorte de tout mon cœur à vous en détacher entierement, vous conjurant de croire que je ne vous puis donner de marque plus ſincere de l'affection que j'ay pour vous.

Le 10. Iuin 1672.

Digitized by Google

LETTRE CXII.

A une Religieuſe.

Il l'encourage ſur des difficultez & des peines où elle eſt, ſur la connoiſſance qu'elle a de ſa propre miſere, ſur la ſoumiſſion à la volonté de Dieu, ſur l'uſage qu'on doit faire des mortifications.

MA Sœur,

Je n'avois garde de m'imaginer que vous pourriez eſtre en peine de ſçavoir comment on m'a receu icy, puis que vous pouviez bien croire qu'on ne m'avoit pas demandé avec tant d'inſtance, pour ne me pas faire tout le bon accueil poſſible. Auſſi ce n'eſt pas la crainte de n'eſtre pas bien reçu, qui m'a fait aprehender la place où je ſuis, mais celle de ne pas trouver toute la diſpoſition que je pourrois ſouhaiter au bien, auquel on eſt engagé ſelon Dieu. Mais à cét égard il ne faut rien attendre que de Dieu meſme & s'abandonner à ſa providence.

* Prenez garde que les triſteſſes que vous reſſentez ne viennent de ce que

vous n'eſtes pas aſſez dégagée de vous-meſme ni de toutes les choſes dont vous pouvez attendre quelque conſolation humaine. Vous devez faire conſiſter & trouver voſtre conſolation dans l'aſſeurance que la volonté de Dieu s'accomplit toujours & en toutes choſes ; & ainſi vous devez enviſager toujours ſon ordre dans tout ce qui vous arrive & qui paroiſt eſtre l'effet de differentes paſſions dont on eſt agité. Défaites-vous donc de la prévention où l'on eſt d'ordinaire, que toutes ces choſes ſont contraires au ſalut. *Tout coopere au bien de ceux qui aiment Dieu*, & qui ſe propoſent de l'aimer uniquement, & de luy donner des marques de leur amour par un attachement inviolable à toutes ſes volontez. Enviſagez ſouvent noſtre Seigneur au milieu de toutes les contradictions qu'il recevoit de la part des Juifs, & demandez luy part à la douceur & à la patience avec leſquelles il ſupportoit leurs inſultes & leurs outrages.

Aux Rom. 8. 28.

* Vous n'eſtes pas à plaindre de ce que vous voyez vos foibleſſes & voſtre miſere ; car c'eſt un fort grand avantage dans cette vie que de les bien connoiſtre

connoiſtre, mais de ce que vous vous laiſſez accabler par cette connoiſſance ; ce qui eſt une marque d'orgueil & d'amour propre, & une plus grande miſere, que la miſere meſme qui cauſe cet accablement. Travaillez-donc, je vous ſupplie, à aimer voſtre propre abjection, & à demeurer ſoumiſe aux ordres de Dieu. Vous vous trouverez toujours dans le peril, lors que vous voudrez vous tourner d'un autre coſté que de celuy de l'obeïſſance, & que vous voudrez vous déterminer par d'autres motifs que par ceux qu'elle vous preſente.

* Pour ce qui eſt du Jubilé ne differez point à vous diſpoſer à le gagner, & à participer aux Indulgences que l'Egliſe a accordées aux fidelles en ce temps icy.

Vous ſçavez qu'il faut peu s'arreſter aux ſatisfactions que l'on goûte dans ce que l'on fait, & qu'il faut au contraire agir par l'eſprit de la foy, dont *le juſte vit*. Le repos que vous pourriez avoir dans cette occaſion en vous déchargeant auprés de moy, ſeroit plus humain que chreſtien, & plus imaginaire que réel. Il faut trouver ſon veritable repos, comme je vous viens de dire, dans la ſoumiſſion aux ordres de Dieu, & dans

Habac. 2. 4. *Aux Rom.* 1. 17.

l'accompliſſement de ſa divine volonté. Demandez-luy ſa lumiere. Invoquez ſon Eſprit; & enſuite agiſſez le moins mal que vous pourrez en vous repoſant ſur ſa bonté infinie. Les efforts d'une ame humble & ſoumiſe à Dieu ne ſont jamais inutiles, quelque jugement qu'elle en porte elle-meſme. Continuez-donc à vivre en J. C. ſelon l'inſtruction que vous en avez receuë. Attachez-vous à luy comme à voſtre racine, & édifiez-vous ſur luy comme ſur voſtre fondement, vous affermiſſant dans la foy qui vous a eſté enſeignée, & la faiſant croiſtre en vous de plus en plus par de continuelles actions de graces.

* Je ne voy pas que vous ayez autre choſe à faire pour ſuivre Dieu dans l'affaire dont vous parlez, que de vous dégager le plus qu'il vous ſera poſſible de tout deſir, luy abandonnant generalement le ſoin & l'évenement de toutes choſes. Cela n'empeſche pas qu'on ne prenne un intereſt raiſonnable à celles qui regardent ſa gloire; qu'on ne ſoit touché des oppoſitions qu'on voit mettre au bien; & que l'on ne ſe ſente quelquefois troublé & agité de diverſes

penſées & de divers mouvemens. Mais il faut le plus promptement que l'on peut rentrer dans le calme, & s'élever vers Dieu en adorant ſes deſſeins dans toutes choſes, en ſe réjoüiſſant de ce que rien n'eſt capable d'empeſcher l'execution de ſes ſaintes volontez, & en le priant de deſtruire tout ce qui s'y oppoſe & dans nous & dans les autres.

Il faut meſme vous appliquer à faire uſage de toutes les petites mortifications qui ſe preſentent de la part des hommes, des petites injuſtices qu'ils commettent contre nous, de leurs défiances, & ainſi du reſte, regardant que tout cela entre dans l'ordre de vôtre prédeſtination, & qu'encore que cela trouble voſtre cœur, parce qu'il n'eſt pas auſſi dégagé de luy-meſme qu'il devroit l'eſtre, cela neanmoins vous eſt tres-avantageux & beaucoup plus que les carreſſes & les applaudiſſemens des hommes.

Occupez-vous devant Dieu le plus que vous pourrez de ces penſées. Ne cherchez qu'en luy & auprés de luy de la force & de la conſolation par une humble priere & un humble gemiſſement, & ſouvenez-vous que ce qui

vous crucifie au monde & à vous-meſme, doit faire toute voſtre joye, parce que vous ne participerez à la gloire de J. C. qu'à proportion que vous aurez participé à ſes ſouffrances. Il n'a eſté que quatre ou cinq heures à la croix ; mais il a enduré pendant plus de trois années les mépris, les injures, les injuſtices, & les perſecutions & ſecrettes & déclarées des Phariſiens.

Aux Rom. 8. 10.

Perſeverez donc dans une profonde adoration des jugemens de Dieu ſur vous. C'eſt à quoy vous devez toujours tâcher de rapeller voſtre eſprit, rentrant toujours, quoiqu'il arrive, dans cette diſpoſition, qui renferme le culte le plus agreable à Dieu que nous luy puiſſions rendre, & le plus proportionné à la grandeur de ſa majeſté & à l'abyſme de noſtre miſere.

Ainſi bien loin de croire que voſtre eſtat vous doive eſtre un ſujet de découragement, je veux bien vous repeter encore, que plus je le conſidere devant Dieu, plus je le trouve avantageux pour vous ſanctifier, & pour vous faire mourir à vous-meſme, puis qu'il vous porte à vous haïr vous-meſme, à reconnoiſtre devant Dieu voſtre foi-

Digitized by Google

bleſſe & voſtre impuiſſance, & à vous tenir toujours dans l'humiliation & l'aneantiſſement comme dépendant uniquement du ſecours de Dieu, de qui ſeul vous devez attendre voſtre délivrance.

Rien donc ne doit eſtre capable de vous faire perdre la confiance que vous devez avoir en luy, puiſque quelques changemens qui vous arrivent, & à quelques foibleſſes & à quelques inconſtances que vous puiſſiez eſtre ſujette, rien de tout cela ne peut empêcher que Dieu ne ſoit toujours le même, toujours également preſt de mettre le calme dans voſtre ame, & d'impoſer ſilence aux flots qui vous agitent, lorſqu'il le jugera à propos & utile pour ſa gloire & pour voſtre ſanctification. Liſez l'Ecriture ſainte, vous ne trouverez que cela dans l'un & l'autre Teſtament. Or, comme dit S. Paul, tout *ce qui eſt écrit a eſté écrit pour noſtre inſtruction, afin que nous concevions une eſperance ferme par la patience & par la conſolation que les Ecritures nous donnent.* Aux Rom. 15. 4.

Je ne pus m'empeſcher hier en faiſant quelques reflexions ſur le chapitre 10.

de la 1. Epiſt. de S. Paul aux Corinthiens de ſouhaiter que vous évitiez de tomber dans le malheur des Iſraëlites dont parle cet Apoſtre, qui ne purent eſtre agreables à Dieu, & qui perirent preſque tous dans le deſert, parce qu'ils ne ſe ſoumirent pas, comme ils devoient, à la conduite que Dieu tenoit ſur eux, & qu'ils vouloient qu'il les conduiſiſt à leur fantaiſie. Et c'eſt ce que je vous conjure d'éviter avec ſoin, vous tenant humblement aſſujettie aux ordres de ſa ſageſſe & de ſa providence ſur vous, & le glorifiant dans tout ce qu'il permet vous arriver.

Le 12. Juin 1672.

LETTRE CXIII.

A une Dame.

Il l'inſtruit ſur des préventions & de fauſſes idées qui l'occupoient, & ſur l'eſprit avec lequel on doit recourir à noſtre Seigneur.

MADAME,

Quand je vous ay prié de m'écrire vos peines, je n'ay pas prétendu

que vous puſſiez tirer beaucoup de ſoulagement des réponſes que je vous pourrois faire. Je ſçay que vous n'en devez attendre que de Dieu, & que je ſuis le moindre de ceux par qui il pourroit vous en donner. Ce n'eſt donc pas l'imagination que je puiſſe eſtre bon à quelque choſe, qui fait que je ne défere pas à la priere que vous m'avez faite de ne vous point écrire. Mais c'eſt que je ne pourrois vous accorder cette priere ſans bleſſer la charité que je vous dois, & que j'ay de tres-grandes raiſons de croire que Dieu veut que j'aye pour vous.

Il a permis que vous ayez eſté agitée juſqu'à preſent de pluſieurs troubles. Mais je puis vous dire ſans pretendre augmenter celuy où vous eſtes maintenant, que vous n'en pouvez avoir où vous ayez plus lieu de craindre l'illuſion du démon. Il me ſeroit inutile d'entreprendre de vous le prouver. Je m'imagine que vous en eſtes aſſez perſuadée, & que c'eſt peut-eſtre ce qui cauſe voſtre plus grand affoibliſſement. Vous pouvez donc bien croire que je n'ay garde de vous abandonner à vous-meſme dans cette occaſion, & que je

tâcheray de distinguer, comme je le dois, le langage de la tentation de celuy de vostre cœur. J'espere que quelque jour vous aurez de la peine à croire que vous m'ayez écrit comme vous avez fait, & que l'impression des raisons que vous croyez en avoir estant passée, vous admirerez qu'on se puisse laisser ébloüir à de si foibles lueurs.

Cependant vous voulez bien que je me plaigne un peu des sentimens que vous avez de moy, & qui sont d'autant plus offençans que je vous ay protesté plusieurs fois devant Dieu & en le prenant à témoin de la sincerité de mes paroles, que je ne vous déguisois point ma pensée par aucune veuë de charité, qui seroit fausse si cela estoit, & que je ne vous dissimulois point le jugement que je portois de vostre estat, de peur de vous attrister & de vous porter au désespoir; mais que je vous disois mes veritables sentimens selon l'étenduë de la lumiere qu'il plaisoit à Dieu de me donner, & que je vous promettois d'en user toujours de mesme s'il me faisoit connoistre les choses autrement que je ne les connoissois. De sorte que la pensée la plus favorable

Digitized by Google

que je puiſſe croire que vous avez de moy, eſt que je ſuis du nombre de ces aveugles qui conduiſent d'autres aveugles dans le précipice. Car je ne puis me figurer que vous me regardiez comme une perſonne ſans foy & ſans religion, & qui ne fait point de difficulté d'agir contre ces propres lumieres pour entretenir les ames dans de fauſſes eſperances, qui ne ſerviroient qu'à les perdre & les éloigner de Dieu, dont elles s'approcheroient peut-eſtre par une veritable penitence ſi on leur faiſoit connoiſtre leur veritable eſtat. *En ſaint Mat. 15. 14.*

Celuy où vous eſtes eſt aſſurément tres-penible & tres-affligeant; mais il s'en faut bien qu'il ne ſoit tel que vous vous le figurez, ni que tous ces mouvemens de paſſion qui vous agitent vous rendent auſſi criminelle & auſſi deſagréable à Dieu que vous penſez.

Je ne puis trop vous dire que c'eſt un artifice du demon qui tâche par là de vous donner de l'ennuy & du dégoût des vertus qui vous ſeroient les plus utiles, comme ſeroit celle de l'obeïſſance. Vous rendriez inutiles les efforts de cet ennemy, ſi vous demeuriez ferme dans l'exercice de cette

vertu, & ſi vous vous ſerviez de la conſideration de voſtre propre foibleſſe pour recourir à noſtre Seigneur, & vous adreſſer à luy avec plus de confiance. Plus vous voyez en vous de maladies & de playes interieures, plus vous avez droit de vous aprocher de luy, puiſqu'il nous a déclaré luy-meſme, qu'il n'y a que les malades qui ayent beſoin de medecin, & qu'il n'eſt pas venu pour ceux qui ne croyent point en avoir beſoin.

Liv. 3. c. 7. L'Autheur de l'Imitation de J. C. dit, que la perfection de la vie ſpirituelle conſiſte à ſouffrir avec une humble patience & un entier renoncement à ſoy-meſme, d'eſtre privé de la douceur de la grace; à ne tomber point alors dans le relâchement en quittant la priere & les exercices de pieté, mais à s'y employer ſelon ſes forces & autant que l'on en eſt capable, & à ne ſe pas negliger entierement, quoique l'ame ſoit comme plongée dans le trouble, l'inquietude, & la ſechereſſe.

Tâchez, je vous ſupplie, de ſuivre l'avis de ce ſaint homme, qui le met en la bouche de J. C. pour les ames chreſtiennes. Ne vous arreſtez point

aux oppoſitions que vous ſentez au bien que vous connoiſſez ; & malgré toutes ces revoltes de voſtre eſprit, & le mépris que vous croyez faire des plus ſaintes pratiques, apliquez-vous-y par la ſimple veuë que Dieu le demande de vous. Ne vous inquietez point ſi vous le faites imparfaitement pourveu que vous le faſſiez.

Mais ſur tout, je vous prie de n'écouter en aucune maniere les penſées qui vous portent à vous abandonner à vous-meſme, & à croire inutiles tous les ſecours que l'on pourroit vous donner. Rien ne pourroit eſtre plus dangereux pour vous que cette diſpoſition, & vous ne pouvez vous donner trop de garde d'y entrer.

Humiliez-vous donc ſeulement. Gemiſſez devant Dieu. Repreſentez-luy la violence que vous ſouffrez. Adorez ſouvent J. C. comme voſtre unique eſperance & voſtre puiſſant liberateur ; & trouvez voſtre joye & voſtre conſolation en ce que ſes miſericordes ſurpaſſent infiniment tout ce que vous en pouvez penſer & toutes vos miſeres, & qu'enfin il a promis en une infinité d'endroits de l'Ecriture

ſainte, qu'il ne rejetteroit point ceux qui perſevereroient dans une humble priere, & qui mettroient toute leur confiance en ſa bonté.

Le 8. Juillet 1672.

LETTRE CXIV.

A une Religieuſe.

Il l'inſtruit ſur la maniere par laquelle elle doit s'avancer dans la voye de Dieu & vaincre ſes tentations, & ſur la communion.

MA Sœur,

Vous ne devez point vous arreſter aux réflexions qui vous viennent en l'eſprit ſur le peu d'uſage que vous avez fait des avis qu'on vous a pû donner. Ce ſont de fauſſes veuës qui ne peuvent ſervir qu'à vous affoiblir & à vous éloigner de cette docilité & de cette ſoumiſſion où vous devriez eſtre à l'égard d'une perſonne, par qui vous avez cru il a pluſieurs années, que Dieu vous faiſoit connoiſtre ſa ſainte volonté, & de qui vous avez plus lieu que jamais d'attendre maintenant ce ſe-

cours selon l'ordre de sa providence.

Je ne sçay comment vous vous laissez surprendre à cet artifice de vostre ennemy, puisque vostre confiance devroit redoubler en considerant que Dieu n'a peut-estre permis que je sois en la place où je suis, que pour vous servir & vous aider avec plus de liberté, & pour achever de vous convaincre que ç'a esté en effet par son mouvement que vous vous estes adressée à moy, & que vous avez cru que je pouvois contribuer à vous faire connoistre ses desseins sur vous. Defendez-vous donc de cette retenuë qui ne peut que vous entretenir dans la disposition que vous me marquez d'abord dans vostre lettre, & qui est en effet la cause de la plus-part des troubles que vous ressentez.

Vous pouvez vous ressouvenir que je vous ay avertie plusieurs fois de ne point mettre vostre confiance dans tous ces projets & dans tous ces efforts que vous faites de temps en temps pour vous renouveller dans la pratique des vertus, & que je vous ay exhortée à vous dégager de tout cela pour entrer dans les sentimens de reconnoissance où vous devez estre à l'égard de Dieu

pour toutes ſes miſericordes, & d'une humble ſoumiſſion à tout ce qu'il permet vous arriver.

La ſource unique de voſtre mal eſt de ce que vous ne vous eſtes pas attachée aſſez fortement à cette voye, par laquelle on vous a marqué que vous deviez aller à Dieu. Il ne vient point de ce que vous vous eſtes imaginé, qu'il demandoit de vous plus de perfection qu'il n'en demande; mais de ce que vous voulez arriver à cette perfection par un autre chemin que par celuy par où il veut vous y conduire.

Vous croyez y arriver en faiſant de vains efforts pour ne reſſentir aucun mouvement de vos paſſions, & en les reduiſant à ne s'élever jamais en vous contre les mouvemens de l'eſprit de Dieu qui vous porte au bien. Et ce n'eſt point aſſurément par-là que vous y arriverez. Mais ce ſera en gemiſſant devant Dieu du trouble que ces paſſions peuvent cauſer en vous, en les ſuportant avec humilité & avec patience, en veillant ſur vous-meſme pour les empeſcher, comme dit S. Paul, *d'accomplir leurs deſirs dereglez*, & ainſi, *de regner* en vous; enfin en aimant vô-

Aux Rom. 6. 12.

tre propre objection. Voila à quoy il faut vous attacher : & ce ſera dans ces pratiques que vous trouverez voſtre veritable repos ; & le ſalut de voſtre ame.

* Ce tourment interieur qui vous pourſuit par tout ceſſera auſſi, du moment que vous n'écouterez point les repugnances que vous avez pour l'oraiſon & la communion, & que vous ferez ces choſes aux heures & aux jours qu'on vous a marquez, purement par obeiſſance. Car c'eſt une pure tromperie que ce qui vous éloigne de l'une & de l'autre de ces actions de religion: & ſi vous aviez de la docilité pour ce qu'on vous a dit là-deſſus, vous ne vous trouveriez plus dans la peine où vous eſtes.

Le moyen de ne plus retomber dans cette faute, eſt d'agir par raiſon & non par humeur & par inclination ; d'eſtre fidelle à ſuivre les bons conſeils que l'on reçoit, & non ſes propres penſées ; *de ſe renoncer ſoy-meſme*, comme parle noſtre Seigneur, *& de prendre chaque jour ſa croix pour le ſuivre.* Et vous faites tout cela lorſque vous vous trouvez à l'oraiſon, quoiqu'il vous ſemble

En ſaint Luc. 9. 23.

que vous n'y pouvez rien faire d'agreable à Dieu, & lors que vous aprochez de J. C. parce que non seulement ceux qui connoissent le fond de vostre cœur vous l'ordonnent, mais que J. C. luy-mesme vous le commande, afin que vous ayez la vie en vous, que vous viviez de sa vie, & qu'il vous anime de sa grace.

Je vous avouë que je n'ay pu lire ce que vous me dites là-dessus sans prendre la resolution de vous faire ce reproche de nostre Seigneur à ses Apôtres : *Quoy ! estes-vous donc encore sans intelligence & sans discernement* pour connoistre les voyes de Dieu sur les ames ; ou de vous dire avec S. Paul : *Voulez-vous donc que nous reprenions les instructions que l'on donne à ceux qui ne font que commencer à croistre* en nôtre Seigneur J. C.

En sain Mat. 15. 16.

Aux Eb. 5. 12.

Soyez un peu plus ferme & un peu plus courageuse dans les voyes de Dieu. Ainsi bien loin de vous retirer de la communion, travaillez, je vous prie, à vous mettre en estat d'en approcher avec encore plus de fidelité que vous ne faites.

Au reste il seroit assez inutile de consulter sur ce sujet des personnes à qui

Digitized by Google

vous ſeriez inconnuë, puiſque vous en avez qui vous connoiſſent aſſez, & ſur qui vous pouvez vous repoſer ſans ſcrupule de tout ce qui vous regarde. Vous le pouvez neanmoins, ſi vous le voulez, pourveu que vous ne diſſimuliez rien de l'eſtat de voſtre conſcience, & que vous me rendiez un compte fidelle de ce que l'on vous aura conſeillé. Vous ſçavez que je ne ſuis point, par la miſericorde de Dieu, attaché à mes ſentimens, & qu'il n'y a perſonne de qui je ne fuſſe bien aiſe d'eſtre aidé dans le deſſein que j'ay de vous conduire à Dieu, & de vous preſenter à luy comme une vierge toute pure & toute dégagée d'elle-meſme & des creatures.

Le 1. Septembre 1672.

Digitized by Google

LETTRE CXV.

A une de ſes Niéces.

Il luy repreſente quel eſt le bonheur d'eſtre apellée à la vie Religieuſe.

MA CHERE NIECE, J'ay apris avec bien de la conſolation que vous perſeverez dans le deſſein que Dieu vous a donné, & que vous eſtes ſur le point de l'executer. Je prie noſtre Seigneur d'achever en vous ce qu'il y a commencé par ſa miſericorde infinie, & de benir tellement vôtre entrée dans cette ſainte maiſon, que vous n'en ſortiez jamais que pour aller à luy, & luy remettre voſtre ame entre les mains ; ce qui doit eſtre l'unique fin de vos deſirs & de vos actions.

Quelques raiſons que vous ayez de fuïr le monde, je vous puis aſſurer qu'il y en a beaucoup plus que vous ne penſez. Mais il n'en faut point d'autre à une ame chreſtienne que le deſir de s'acquiter de ſes principales obliga-

Digitized by Google

tions envers Dieu, qui eſt de *l'aimer*, comme il nous le commande, *de tout noſtre cœur, de toute noſtre ame, de toutes nos forces.* *En ſaint Marc, 12. 30.*

Cependant le monde n'eſt remply que d'objets, qui peuvent partager voſtre cœur, & le détourner de l'accompliſſement de ce grand commandement. Il n'en faut donc pas davantage pour vous le faire haïr & pour vous le faire fuïr cõme une region où l'on ne reſpire qu'un air empeſté, & qu'un eſprit tout oppoſé à celuy de l'Evangile: au lieu que dans le monaſtere où vous allez, vous ne trouverez rien qui n'excite en vous l'amour de Dieu, & qui ne vous porte à luy rendre le veritable culte que vous luy devez, qui conſiſte dans l'accompliſſement de ſes commandemens.

Vous avez donc raiſon de croire que vous y ſerez tres-contente, pourveu que vous n'y cherchiez que Dieu. Car il eſt certain, & vous le connoiſtrez par experience, que les petits déplaiſirs que l'on reſſent dans la vie religieuſe, ne viennent que de ce qu'on n'eſt pas encore aſſez dégagé de ſoy-meſme, & de ce qu'on cherche autre choſe que Dieu.

Digitized by Google

C'eſt pourquoy afin d'éloigner tous les troubles & toutes les peines qui vous pourroient arriver, il faut vous ſouvenir que les premiers pas qu'une ame religieuſe doit faire, ſont *de ſe renoncer ſoy-meſme, de prendre chaque jour ſa croix*, c'eſt à dire d'embraſſer ce qui ſe preſente à ſouffrir dans ſon eſtat, & *de ſuivre* JESUS-CHRIST. Mais en tout cas, s'il vous arrivoit quelque trouble ou quelque affoibliſſement, recourez promptement au remede qui eſt la priere & la confiance que vous devez avoir en celle des Meres qui vous ſera donnée pour maiſtreſſe. Car vous ne luy devez rien cacher de vos peines, ſi vous en aviez quelqu'une, puiſque la ſimplicité & la ſincerité chreſtienne ſont les vertus les plus eſſentielles à la vie religieuſe. C'eſt une profeſſion publique que l'on fait d'humilité & d'abnegation de ſoy-meſme pour ſe rendre conforme à J. C. qui *s'eſt humilié & rendu obeïſſant juſques à la mort de la croix.*

Luc, 9. 23.

Aux En ſaint Phil. 2. 8.

J'eſpere que vos Meres ne vous refuſeront pas la permiſſion de m'écrire quelquefois, & qu'ainſi j'aprendray de temps en temps de vos nouvelles par

vous-meſme : ce qui me ſera toujours un grand ſujet de conſolation, eſperant que Dieu vous affermira de plus en plus dans les bonnes reſolutions qu'il vous a inſpirées.

Le 21. Janvier 1673.

LETTRE CXVI.

A une Religieuſe.

Il la fortifie contre les mortifications & les contradictions qu'elle a à ſouffrir.

MA Sœur,

Il n'y a rien de ſi extraordinaire dans les maux dont vous vous plaignez. Ils ne vous paroiſſent grands que par ce que vous vous y appliquez trop, & que vous ne détournez pas vos yeux avec aſſez de ſoin de deſſus les foibleſſes qui les cauſent, pour les élever vers le ſouverain Medecin qui les peut guerir.

J'avouë qu'il eſt juſte de craindre de bleſſer la charité au milieu des contradictions qui vous environnent ; mais il ne faut pas ſe laiſſer abatre par cette crainte. Car au lieu de rendre voſtre

ame plus appliquée à elle-meſme, afin d'éviter les défauts où elle craint de tomber, elle ne ſerviroit qu'à diſſiper toute ſon attention, & par ce moyen elle l'affoibliroit de telle ſorte qu'elle ſuivroit, preſque ſans s'en apercevoir, la paſſion qu'elle voudroit éviter.

Je ne m'eſtonne donc pas, que l'inquietude qui vous demeure de vos défauts, ne ſoit pas capable d'empeſcher que vous n'y retombiez à la premiere occaſion qui s'en preſente, puiſque c'eſt cette inquietude meſme qui fait que vous y retombez, & que vous eſtes moins en eſtat de reſiſter à la tentation. Ce que vous devez faire en l'eſtat où vous eſtes, eſt de repreſenter humblement à noſtre Seigneur les foibleſſes que vous reſſentez en luy demandant avec une humble confiance ſon ſecours pour ne vous y pas laiſſer aller, & pour ſuporter les perſonnes qui y donnent occaſion.

Ainſi appliquez-vous à mortifier ces ſentimens de mépris pour elles, qui s'élevent en vous. Ne les ſuivez point, & gardez un exact ſilence lorſque vous vous ſentez le plus aigrie contre elles. N'écoutez point non plus ces interpre-

tations desavantageuses de leurs actions qui se presentent à vostre esprit, mais laissez passer tout cela sans y faire grande attention. Vostre unique exercice doit estre alors de vous humilier devant Dieu, & de l'adorer comme le seul à qui il appartient de connoistre le fond des cœurs, & à qui rien ne peut estre caché. Il permet que cette tentation & cette disposition s'étende jusques à vôtre Mere, afin que vous ayez moins sujet de vous en allarmer, puisque vous sçavez bien qu'en effet vous ne laissez pas de l'honorer & de luy estre fort affectionnée.

Que cela donc ne vous inquiete point & ne change rien dans vostre conduite à l'égard de vos exercices de pieté; Ainsi approchez-vous de J. C. à vostre ordinaire pour luy témoigner le desir sincere que vous avez qu'il regne souverainement dans vostre cœur; & recourez à luy par la priere, afin d'obtenir son secours pour vous retirer de vos foiblesses, & pour ne vous en point trop abatre. Que ces paroles de S. Jean soient donc le sujet le plus ordinaire de vos reflexions : *Je vous écris cecy, afin que vous ne pechiez point. Que si* 1. de S. Jean. 2. 1. 2.

neanmoins quelqu'un peche, nous avons pour Avocat auprés du Pere eternel J. C. qui eſt juſte ; car c'eſt luy qui eſt la victime de propiciation pour nos pechez. Voilà ma ſœur, ce qui doit vous conſoler.

Et ne penſez pas eſtablir voſtre repos ſur voſtre fermeté dans la pratique de la vertu. Il y faut toujours tendre. Il faut toujours travailler a l'acquerir. Mais aprés bien de la peine & de l'application, nous nous trouverons toujours tres-imparfaits, toujours tres-éloignez de la perfection où nous devrions eſtre, toujours ſujets à de grandes miſeres, qui font que nous avons toujours beſoin que J. C. intercede pour nous, & qu'il nous purifie de nos pechez.

Quoique donc l'eſtat de voſtre monaſtere ſoit digne de compaſſion, ne vous figurez point, je vous prie, qu'il ſoit incompatible avec voſtre ſalut. Car rien au contraire n'eſt plus propre à vous le faire trouver, rien n'eſtant plus capable de vous détâcher de vous-meſme & de toutes choſes, & de vous faire ſacrifier à la charité vos propres intereſts.

C'eſt

C'eſt dans cet eſprit que j'ay cru qu'il valoit mieux me priver de la conſolation de vous voir pour quelque temps, afin de donner lieu à ce ſacrifice. Et j'eſpere que noſtre Seigneur l'aura plus agreable que tout ce que vous auriez pu faire avec moy, & qu'il vous rendra plus utile cette privation volontaire que ne le ſeroient mes paroles.

Saint Auguſtin dit que le culte que Dieu exige de nous eſt renfermé dans l'amour & la charité. Ainſi ſi nous voulons veritablement l'honorer, il faut que nous ſacrifiions à la paix & à la charité du prochain, toutes les douceurs & les conſolations que nous pourrions trouver dans des choſes d'elles-meſmes bonnes & legitimes, lorſqu'il y a lieu de croire que des eſprits foibles & prevenus pourroient s'en bleſſer & s'en troubler. Et il le faut faire de peur, dit S. Paul, que *pechant contre nos freres, & bleſſant leur conſcience qui eſt foible, nous ne pechions contre J. C.* 1. Aux Cor. 8. 12.

Le 12. Février 1673.

LETTRE CXVII.

A une perſonne qui avoit pris confiance en luy.

Il luy montre qu'il ne doit pas ſuivre les ſentimens de deſeſpoir qui l'occupoient.

MONSIEUR,
Je comprens aiſément les peines que vous reſſentez. Mais ſi vous voulez qu'elles diminuent il faut abſolument vous abandonner à la miſericorde de Dieu pour l'avenir qui ne dépend point de vous. Ce n'eſt pas une choſe fort eſtonnante que vous vous trouviez dans des ſentimens de deſeſpoir de voſtre ſalut, ne vous rempliſſant le cœur que de l'apprehenſion de reſſentir toujours les meſmes foibleſſes, & d'avoir auſſi peu de repos aprés voſtre confeſſion que devant.

Pourquoy n'eſperez-vous pas plûtoſt que le fruit de voſtre penitence ſera d'eſtre délivré de ces choſes, ou du moins d'eſtre en eſtat de les ſupporter avec patience comme la juſte peine de

vos pechez ? Ne vous arreſtez-donc plus, je vous prie, à ces apprehenſions, non plus qu'à toutes ces fauſſes idées que vous avez de Dieu, qui vous le font enviſager comme un tyran & non comme un Pere comme il eſt, plein de bonté pour les pecheurs qui ſe convertiſſent ſincerement à luy.

Tout cela n'eſt qu'un artifice groſſier du demon : & ainſi il faut bien vous donner de garde de ne vous y pas laiſſer ſurprendre. Tout l'Evangile ; toute la vie de J. C. tout ce que Dieu a jamais fait ; tout ce que Dieu eſt en luy-meſme, demande au contraire que vous entriez dans des ſentimens d'une confiance reſpectueuſe pour Dieu. Auſſi ce n'eſt point aſſurément la ſeule crainte de ne pouvoir rentrer en grace avec luy qui cauſe vos troubles, puiſque cette crainte eſt incompatible avec la foy qui vous apprend, que *Dieu ne rejette point un cœur contrit & humilié* ; mais c'eſt la crainte de n'eſtre pas quitte de toutes les choſes qui vous affligent au dedans de vous-meſme. Mais un chreſtien doit-il craindre autre choſe que le peché ? Et ne devroit-il pas meſme eſtre content dans quel- *Pſ. 50.*

que eſtat que ce puſſe eſtre, ſi cet eſtat eſtoit compatible avec la grace & la charité ? Je ne voy donc pas qu'il y ait rien dans la diſpoſition où Dieu vous met, qui puiſſe vous empeſcher de recevoir la remiſſion de vos pechez, puiſque tout ce qui vous fait de la peine n'eſt qu'une pure tentation, qui ceſſera par la confeſſion meſme de vos pechez.

En effet, il y a déja du temps que Dieu par ſa miſericorde a détaché voſtre cœur des choſes qui cauſent vos peines & vos apprehenſions. Vous ne les enviſagez plus qu'avec horreur. La crainte meſme de ne les pas aſſez déteſter fait voſtre plus grande peine. Il n'y a donc rien du coſté de l'affection & de la volonté qui puiſſe s'oppoſer aux miſericordes de Dieu ; & ainſi vous avez lieu de croire qu'il a détruit toutes les oppoſitions qui eſtoient en vous à ſa grace, & qu'il achevera meſme de les détruire par voſtre confeſſion. Il n'y auroit donc rien qui peuſt vous donner de l'inquietude, que la crainte que vous auriez de ne vous pas bien expliquer. Mais Dieu vous fait encore une grande miſericorde à

cet égard, puiſqu'il fait que vous dites les choſes avec l'ouverture de cœur qu'il faut avoir pour ſes Miniſtres.

Quel ſujet pourriez-vous donc avoir de vous laiſſer aller à deſeſperer de voſtre ſalut, puiſque meſme quand vous ne ſeriez pas touché au point que vous le ſouhaitez de vos pechez, ce n'en ſeroit pas un de perdre cœur, & qu'il faudroit alors, aprés avoir fait tout ce qui ſeroit en vous, mettre confiance en J. C. qui s'eſt chargé de nos pechez & les a expiez ſur la croix & noyez dans ſon ſang.

Tout ce qui ne vous porte point à recourir à luy avec cette confiance, ne vient que de l'amour propre, qui ſeroit bien aiſe de trouver en ſoy-meſme dequoy ſatisfaire à la juſtice de Dieu: au lieu que nous devons eſtre convaincus que tout ce que nous pouvons faire ne peut avoir de vertu & de merite qu'autant qu'il en emprunte de la vertu des merites & des ſouffrances de J. C.

Oubliez-vous donc vous-meſme, Monſieur, pour ne plus penſer qu'à la charité avec laquelle J. C. vous reçoit à la penitence, & pour ne vous occu-

per que de la bonté avec laquelle Dieu vous en a inſpiré la volonté, & vous a ſoûtenu dans l'exercice de ce deſſein.

Ne prenez pour vous que le ſoin de vous ſoumettre à ce qu'on vous ordonnera pour l'avenir, quoy que ce puiſſe eſtre. Et ſi Dieu permet que vos inquietudes ne ceſſent point, entrez avec humilité dans ſa conduite ſur vous à cét égard comme en toute autre choſe, & faites-vous-en un merite devant luy par voſtre patience.

Je le prie de tout mon cœur d'eſtre le conſommateur de voſtre penitence; de refermer promptement les bleſſures profondes que vos pechez vous ont faites, & de mettre deſormais voſtre ame tout à fait hors des atteintes de l'ennemi de voſtre ſalut.

Le 8. Mars 1673.

Digitized by Google

LETTRE CXVIII.

A une Dame.

Il luy preſcrit quelques pratiques pour ſe préparer à un parfait renouvellement.

MADAME,

Je ne puis que je ne me réjoüiſſe avec vous de l'eſtat où vous eſtes, puiſque ſelon l'Evangile, les Anges meſmes s'en réjoüiſſent dans le Ciel, & que vous devez vous regarder comme cette pauvre breby qui s'eſtoit égarée, & que le divin Paſteur de nos ames a priſe ſur ſes épaules pour la reporter dans ſa bergerie. *En ſaint Luc, 15. 19.*

Pleuſt à Dieu qu'il ſe fuſt ſervi pour cela du miniſtere d'un autre que de moy. Mais puiſque par l'ordre de ſa divine providence je me ſens chargé du ſoin de vous preſcrire ce que vous devez faire pour ſatisfaire autant qu'il eſt en vous à ſa juſtice que vous avez offenſée, je tâcheray de m'acquiter de ce devoir avec toute l'affection & toute la fidelité qu'il me ſera poſſible, & que

Digitized by Google

vous devez attendre d'une perſonne qui a appris de l'exemple meſme de J.C. que ſes Miniſtres doivent prendre ſur eux une partie de la penitence qu'ils ſont obligez d'impoſer aux autres.

Vous ſçavez que je vous ay dit que la principale choſe que j'avois à exiger de vous, eſtoit de vous rendre la plus exacte & la plus fidelle que vous pourriez à ce qu'on vous ordonneroit pour voſtre conduite. Ainſi vous devez regarder cette fidelité comme la premiere obligation qu'on vous impoſe pour penitence.

La ſeconde choſe que je deſire de vous eſt de ne pas manquer d'offrir à Dieu toutes vos actions dans le deſir de ſatisfaire par elles à la juſtice de Dieu. Vous aurez ſoin pour cela tous les jours en vous éveillant de demander à Dieu *un cœur contrit & humilié*, & aprés vous eſtre habillée de vous jetter à genoux aux pieds de voſtre crucifix pour adorer noſtre Seigneur J. C. en qualité de victime immolé pour vos pechez.

Pſal. 50.

Vous le prierez de vous en donner une veritable horreur, & de vous faire entrer dans les diſpoſitions ſaintes avec

Digitized by Google

lesquelles il a offert à son Pere pour les expier jusques aux moindres & plus communes actions de sa vie.

En suite vous commencerez à agir dans cét esprit. Vous prendrez sur les neuf heures un quart d'heure pour considerer devant Dieu les raisons que vous avez de faire penitence, de gemir, & de vous humilier devant Dieu dans la veuë de vos infidelitez. Vous terminerez toujours cette petite reveuë ou priere par un acte d'une humble confiance en Dieu qui vous invite avec tant de douceur à rentrer en vous-mesme & à faire un parfait & entier renouvellement.

Entendez ensuite la sainte Messe dans cet esprit. Et lorsque le Prestre éleve la sainte Hostie, priez le Pere eternel d'attacher ses yeux sur cette victime innocente, & de les détourner de dessus vos pechez en les lavant dans le sang précieux de cette adorable victime qui luy est offerte. Enfin au temps de la communion, vous condamnant & vous jugeant vous-mesme indigne d'y participer, conjurez-le de vous en rendre digne, & d'abbreger par sa misericorde le temps que vous en devez estre sepa-

rée, en changeant parfaitement voſtre cœur, & en y répandant ſa douceur, ſa patience, ſon humilité, & les autres vertus qui vous ſont ſi neceſſaires.

Soyez attentive pendant le reſte du jour à mortifier voſtre eſprit en luy refuſant les petites ſatisfactions qu'il rechercheroit dans certaines choſes meſme permiſes, ſans neanmoins vous tenir dans une trop grande contrainte à cét égard.

Vous vous ſouviendrez de demeurer ſeule le moins que vous pourrez, lors que vous ſentirez que vous entrez dans quelque triſteſſe ; ou ſi vous y eſtes obligée, de vous occuper en vous-meſme de quelques verſets des Pſeaumes de la penitence, qu'il vous ſera aiſé d'avoir preſens les ayant en françois.

Pour ce qui eſt des auſteritez du corps, vous vous contenterez de celles que je vous ay marquées pour le lundy & le vendredy. Les autres jours vous vous contenterez de retrancher quelque choſe de voſtre repas par mortification.

Dés que vous vous appercevrez que vous vous ſerez laiſſé aller à quelque emportement, vous vous en humilierez auſſi-toſt devant Dieu, vous luy

demanderez l'esprit de douceur, & vous tâcherez d'en faire quelque action devant les personnes qui auront esté témoins de vos emportemens. Voila à quoy je croy que vous devez vous appliquer pendant quelque temps. Nous verrons en suite, selon l'usage que vous aurez fait de ces petits exercices, & selon les dispositions où nostre Seigneur vous fera entrer, ce que vous ferez dans la suite.

Cependant réjoüissez-vous-en nostre Seigneur, de ce qu'il vous fait la misericorde d'estre dans l'exercice actuel de la penitence, qui vous ouvre le ciel, & qui redonne la vie à vostre ame. Mais ne croyez pas que cette disposition demande que vous soyez tout à fait exemte de fautes.

Les SS. Peres ont bien exigé des personnes qu'ils mettoient en penitence, de ne plus commettre les crimes pour lesquels ils les soumettoient à la penitence, mais ils n'ont jamais prétendu qu'ils ne fissent plus de ces fautes, où nostre misere & nostre foiblesse nous fait tomber tous les jours. Lisez les Confessions de S. Augustin: & considerant combien il a falu qu'il ait com-

battu contre ſes habitudes déreglées, vous ne vous découragerez jamais quelque reſiſtance que vous éprouviez en vous-meſme. *Dieu ne reſiſte qu'aux ſuperbes: mais il donne ſa grace aux humbles*, qui ſentant le poids de leur corruption s'écrient ſouvent avec S. Paul: *Qui me délivrera de ce corps de mort?*

1. Epiſt. de S. Pier. 5. 5.

Aux Rom. 7. 24.

Priez, gemiſſez, perſeverez dans cette humble priere & ce gemiſſement, & eſperez tout en le faiſant de la bonté & de la miſericorde de noſtre Dieu par les merites de noſtre Seigneur J. C.

Le 20. Aouſt 1673.

LETTRE CXIX.

A une Dame.

Il luy preſcrit diverſes pratiques pour la vie où elle vouloit s'établir.

MADAME,

C'eſt pour m'acquiter de ce que je vous ay promis, que je me propoſe de vous mander en peu de mots ma

penſée ſur tout ce que vous m'avez fait connoiſtre de l'eſtat de voſtre ame. Je prie noſtre Seigneur de mettre dans voſtre cœur autant de docilité qu'il en faut pour recevoir ce que j'ay à vous dire, & de me donner toute la lumiere & toute la circonſpection qui me ſont neceſſaires pour le proportionner à vos beſoins.

Vous ne devez point douter que les mouvemens qui vous portent à la penitence, & à un entier renouvellement ne viennent de Dieu. Mais j'ay peine à croire que ces mouvemens ayent juſques icy penetré au fond de voſtre cœur, & qu'il s'y ſoit rendu tres-ſincerement. J'ay pluſieurs raiſons qui me font craindre le contraire.

La premiere eſt ce que vous m'avez écrit touchant le changement d'état auquel vous ne vous eſtes point du tout ſenti diſpoſée; ce que j'apercevois aſſez quand meſme vous ne m'en auriez rien déclaré. Cependant à quoy ne vous porteriez-vous pas à cét égard, ſi voſtre cœur eſtoit vrayment dégagé de toutes les choſes qu'il a aimées juſques à preſent dans l'état d'élevation où vous eſtiez, & qui eſtoient comme autant de

chaisnes qui vous y tenoient attachée ?

La seconde est cette apprehension que vous avez qu'on ne vous differe l'absolution, & qu'on ne vous tienne quelque temps dans un estat d'humiliation & d'aneantissement. Car cela fait voir combien vous estes éloignée du renoncement de vous-mesme, & de la fidelité à embrasser vostre croix, qui sont neanmoins les deux premiers pas que doivent faire les ames qui se proposent de suivre J. C. Vous verrez mesme si vous sondez bien vostre cœur qu'il y a plusieurs autres playes secretes, ausquelles jusques à present vous vous estes pu appliquée, & que le desir d'estre estimée & aimée, d'estre preferée aux autres, de sçavoir, d'entendre, & de penetrer tout, est presque aussi vif & aussi ardent en vous qu'il y a jamais esté.

Vous serez peut-estre surprise de ce que je commence les avis que j'ay à vous donner, par vous representer les maladies de vostre ame, comme si vous les ignoriez, & que vous ne fussiez pas persuadée du fond de corruption qui est en vous, & que mesme ce ne fust pas cette persuasion qui vous portast à

desirer des remedes & à recourir au medecin. Mais j'ay esté bien-aise de vous faire faire attention sur les maladies que je viens de marquer, par ce qu'elles sont les plus dangereuses & les plus difficiles à guerir, & que les autres qui vous peinent & qui vous affligent davantage, ne sont, pour ainsi dire, rien en comparaison de celles-cy.

La premiere donc disposition où vous devez entrer pour executer le desir que nostre Seigneur vous a inspiré de vous convertir sincerement à luy, est qu'encore que vous ayez tout sujet de craindre que toutes les lumieres qu'il vous a communiquées jusques icy, n'ayent fait qu'éclairer vostre esprit & que produire dans vostre cœur de simples complaisances pour toutes les grandes veritez & les grandes maximes de l'Evangile, ausquelles il semble que vous estes affectionnée, sans que vostre cœur en soit demeuré convaincu de cette sorte de conviction qui fait qu'on passe à l'action & à la pratique, vous ne devez pas laisser d'entrer dans de grands sentimens de reconnoissance pour Dieu, de qui vous avez reçu toutes ces lumieres, & qui vous a inspiré ces mouvemens

pour le bien, puiſque ſans cet effet de ſa miſericorde, il eut eſté bien difficile de diſſiper les tenebres de voſtre eſprit, qui s'eſtoient fortifiées par quantité de fauſſes veuës & de faux préjugez qui vous auroient empeſché de penetrer clairement & de découvrir diſtinctement vos obligations.

Vous devez en ſecond lieu reconnoiſtre de bonne foy voſtre extrême foibleſſe, & l'impuiſſance où vous vous trouvez de vous acquiter de vos obligations, s'il ne guerit, s'il ne fortifie, s'il ne ſouſtient voſtre volonté par ſa grace toute-puiſſante, s'il ne ſurmonte par elle toutes les reſiſtances qui ſont en vous au bien qu'il vous fait voir diſtinctement que vous eſtes obligée de pratiquer ſi vous voulez luy plaire.

Enfin vous devez vous propoſer d'attirer le ſecours de ſa grace & de fléchir ſa miſericorde par de continuels gemiſſemens, par une humble priere, & par une mortification generale de tous les deſirs & de toutes les paſſions du vieil homme qui eſt en vous, vous appliquant ſans ceſſe à empeſcher qu'il ne regne en vous, & vous défiant de cette ſageſſe & de cette prudence qui

luy eſt propre, que ſaint Paul appelle *prudence & ſageſſe de la chair*, puis qu'*elle eſt l'ennemie de Dieu, & qu'elle n'eſt point & ne peut-eſtre ſoumiſe à ſa loy*. Voila trois diſpoſitions que vous devez regarder comme le fondement de l'édifice ſpirituel que vous vous diſpoſez d'élever, & ſans lequel il eſt impoſſible qu'il puiſſe ſubſiſter. *Aux Rom. 8. 6. 7.*

Aprés que vous aurez demandé à Dieu la grace de vous faire entrer dans ces diſpoſitions, vous prendrez du temps pour ſonger ſerieuſement à voſtre vie paſſée, pour concevoir une ſincere douleur de vos infidelitez, pour faire une forte reſolution de ne les plus commettre, & pour embraſſer genereuſement la ſatisfaction que voſtre Confeſſeur jugera à propos que vous en faſſiez pour en obtenir le pardon, ſans vous inquieter de quelle maniere il en uſera pour l'abſolution, mais remettant tout cela à ſa prudence & à ſon jugement pour lequel Dieu veut que vous ayez une déference & une ſoumiſſion entiere.

Lorſque vous l'aurez reçuë, je vous conſeille de ne plus faire de reflexion ſur le paſſé, de regarder tout cela comme des

Digitized by Google

choſes que Dieu veut que vous eſperiez vous eſtre pardonnées, & de ne plus penſer qu'à regler voſtre vie ſelon les regles de la foy & les maximes de l'Evangile, qui vous ſeront propoſées pour voſtre conduite particuliere.

C'eſt pourquoy vous vous propoſerez de paſſer le reſte de voſtre vie dans les exercices d'une vie humble, penitente & laborieuſe. Vous offrirez à Dieu dans cét eſprit toutes les peines & toutes les mortifications qui ſont inſeparables de la vie chreſtienne, toutes les contradictions qui vous viendront de la part des hommes, & toutes les marques de mépris que vous en pourrez recevoir; tous les dégouſts, toutes les peines & les afflictions d'eſprit que vous pourrez reſſentir; & generalement tout ce qui pourra mortifier & abbatre & voſtre corps & voſtre eſprit, regardant tout cela en Dieu qui s'en veut ſervir pour éprouver voſtre ſoumiſſion & voſtre patience, & pour vous purifier & vous rendre digne par la pratique de ces vertus de participer aux fruits de la mort de J. C.

Vous retrancherez par ce meſme eſprit de penitence toutes les ſingularitez

que vous pourriez affecter, soit dans vos meubles, soit dans vostre maniere de vous vestir, & vous vous reduirez en cela à ce que la modestie chrestienne peut demander de vous selon vostre estat present.

Vous devez aussi vous prescrire une grande retenuë dans vos paroles pour reparer les fautes que vous avez pu commettre par une trop grande liberté à parler. Vous retrancherez pour cela les visites autant qu'il vous sera possible. Vous ne manquerez point de prétextes & de raisons pour le faire, si vous avez un sincere desir de reparer ces sortes de fautes en sacrifiant à Dieu tous ces entretiens inutiles qui vous ont esté si préjudiciables. Et lorsque vous ne pourrez absolument vous en deffendre, gardez une grande moderation dans vos paroles à l'égard des choses qui feront le sujet de la conversation.

Prenez ordinairement dans le nouveau Testament le sujet de vos reflexions dans les temps que vous destinerez à l'oraison. Lisez-le de suite, & prenez les Evangiles pour le sujet de la priere du matin, & les Epistres des

Digitized by Google

Apoſtres pour le ſujet de la priere du ſoir. Faites vos lectures dans les lettres de M. l'Abbé de S. Cyran ou dans la frequente communion & la tradition de l'Egliſe. Que celle particulierement que vous ferez le ſoir aprés eſtre couchée, ſoit de quelque livre d'une pieté ſolide, afin que vous puiſſiez vous endormir ſur quelque bonne penſée.

Tâchez d'occuper utilement le reſte de voſtre temps, ne recherchant pas tant à vous ſatisfaire en vous attachant à ce qui pourroit eſtre conforme à vos deſirs & à vos inclinations, qu'à ſatisfaire à la charité & aux obligations de voſtre condition.

Réprimez l'activité de voſtre eſprit lors qu'il ſe porte à vouloir raiſonner ſur les myſteres de la Religion, ou les aprofondir. Dites alors à noſtre Seigneur : Je croy, Seigneur ; *aidez-moy dans mon incredulité.* Occupez-vous doucement de ſes myſteres, & fixez voſtre eſprit en le rempliſſant des maximes & des veritez de l'Evangile.

En ſaint Marc, 9. 23.

Sur tout demandez avec ferveur à noſtre Seigneur qu'il acheve par ſa miſericorde infinie de rompre les chaînes ſecretes qui peuvent encore vous atta-

Digitized by Google

cher à vous-meſme & au monde ; qu'il répande ſa charité dans voſtre cœur ; qu'il vous faſſe connoiſtre & aimer de plus en plus ſa volonté ; que vous entriez dans l'amour ſincere de voſtre abjection & de voſtre aneantiſſement ; & qu'il vous donne toute la docilité qui vous eſt neceſſaire pour vous ſoumettre aux avis qu'on vous donnera dans la ſuite du temps, afin que vous ſoyez digne de vous approchet avec confiance des ſaints Autels. C'eſt la grace que je luy demande ſans ceſſe pour vous, & que je luy demande avec toute l'ardeur dont la charité que je ſens qu'il me donne pour vous, me rend capable.

Le 12. Septembre 1673.

Digitized by Google

LETTRE CXX.

A une Demoiſelle.

Il luy dit ſon ſentiment ſur la maniere avec laquelle elle ſe confeſſoit, & ſur l'affection qu'elle avoit de s'adreſſer à des Confeſſeurs qui ne la connuſſent point.

MADEMOISELLE,

Je ne croy pas avoir beaucoup excedé dans ce que je vous ay écrit, touchant l'eſtat où vous m'avez paru eſtre dans voſtre derniere lettre. Je vous avouë que j'en ay eſté ſi touché que je ſuis aſſuré que tout ce que je vous ay pu dire a eſté infiniment au deſſous de ce que j'en ay conçu.

Si j'avois moins d'affection pour vôtre ſalut, je ſerois moins frapé de la crainte de voſtre perte, & je ſerois dans cette indifference que vous ſouhaitez dans les Confeſſeurs qui ne vous plaiſent pas. Mais il s'en faut bien que je n'y ſois ; & ma conſcience, graces à Dieu, ne me fait là-deſſus aucun reproche, quoyque vous vous

Digitized by Google

imaginiez avoir lieu de m'en faire.

Vous en auriez ſujet, ſi je vous flattois dans vos deſirs, & ſi je ne vous diſois pas ſincerement la verité. Mais tant que je vous découvriray ce que vous devez combattre en vous-meſme, & que je vous exhorteray à ſurmonter l'orgueil & l'amour propre qui vous empeſchent d'honorer J. C. dans ſes Miniſtres, & de vous ſoumettre & de vous attacher aux ordres de ſa providence, vous n'avez rien à craindre.

Je ne fais pas beaucoup d'eſtat de la confiance que vous pouvez avoir en moy, ſi vous y regardez autre choſe que Dieu. Mais ſi vous le regardez uniquement dans ce que je vous dis, vous le devez également regarder dans ce que vous dit celuy qui ſelon l'ordre de ſa providence, eſt prépoſé pour vous faire connoiſtre ſa volonté, & qui n'eſtant pas capable de vous inſpirer rien de contraire aux regles & aux maximes de l'Evangile, ne vous donne pas lieu de craindre qu'il ne vous parle pas au nom de J. C.

Et il ne ſuffit point pour vous juſtifier de ce que vous n'en uſez pas ainſi, de dire que vous ſentez de l'oppoſition

pour cette perſonne. Car avoir de l'oppoſition pour quelqu'un, n'eſt pas une raiſon ſuffiſante pour n'avoir point de confiance en luy. Il faut examiner ſi cette oppoſition eſt juſte, & quelle en eſt l'origine. Car ſi elle vient de noſtre orgueil ou de quelque autre défaut ſemblable qui ſoit en nous, nous devons combattre cét orgueil, & ce défaut, & cette oppoſition ceſſera. Il en eſt de meſme du manque de confiance & de reſpect, qui vient ſouvent de préjugez & de préventions dont il faut ſe défaire.

Vous dites que quand vous eſtes auprés de cette perſonne, vous diminuez vos pechez autant que vous pouvez, particulierement quand il y fait trop d'attention. Cela veut dire que vous avez aſſez d'humilité pour avoüer vos fautes aux pieds d'un confeſſeur, ou qui ne vous connoiſt point du tout, & dans l'eſprit duquel il vous eſt par conſequent fort indifferent de quelle maniere vous ſoyez, ou qui ne fait pas grande attention à ce que vous dites.

Jugez vous-meſme, je vous prie, ſi cette diſpoſition eſt digne, je ne dis pas d'une chreſtienne, mais d'une perſonne raiſonnable & qui cherche à ne ſe point trõper.

Auſſi

Auſſi avoüez-vous que ces ſentimens ſont tres-éloignez d'une veritable penitence: mais vous ajoûtez que cela ne vous arrive point avec d'autre que celuy-là.

Il faut examiner pourquoy, & ſi cela ne vient point, comme je viens de le dire, ou de ce que vous vous ſouciez moins que les autres s'aperçoivent de vos défauts, ou de ce que vous croyez qu'ils y font moins d'attention. Car ſi cela vient de l'une ou l'autre de ces deux cauſes, ou de quelqu'autre également défectueuſe, toute l'ouverture de cœur que vous vous imaginez avoir auprés d'eux, & toute la liberté d'eſprit que vous y poſſedez, n'en vaut pas mieux devant Dieu, & ne vous rend pas mieux diſpoſée à recevoir ſa grace dans le ſacrement.

Tout dépend donc de regler ſon cœur & tous ſes mouvemens ſelon la foy & l'eſprit de l'Evangile, qui nous aprend à nous élever au deſſus de nos ſentimens, de nos affections, & de nos inclinations qui ne ſont pas conformes aux regles conſtantes & immuables de de la Religion chreſtienne. Ces regles obligent *à ſe renoncer ſoy-meſme*, *à ſe* En ſaint Luc, 9. 23.

rendre comme des enfans, à mépriſer ſa volonté pour la ſoumettre à celle de Dieu qui nous eſt déclarée par ceux à qui nous ſommes ſoumis par ſon ordre. *En ſaint Mat. 19. 3.*

Il eſt vray que cela ne ſe fait pas ſans peine, & ſans ſe faire beaucoup de violence : mais la grace les adoucit & les diminuë ; & nous obtenons cette grace par des prieres ferventes & perſeverantes, par une humilité ſincere, & par une fidelité à nous acquiter avec exactitude de nos obligations. Faites cela, Mademoiſelle, & vous viverez.

Du 13. Septembre 1673.

LETTRE CXXI.

A une Demoiſelle.

Il l'exhorte à s'attacher aux obligations de ſon eſtat, & à pratiquer la patience & la douceur. Il s'inſtruit ſur la confeſſion & la penitence, & ſur ſes tentations.

MADEMOISELLE,

J'ay peu de temps de libre pour répondre à voſtre derniere lettre. Ainſi je le vais faire le plus ſuccintement

qu'il me ſera poſſible, ſans neanmoins oublier rien ſi je puis.

Ne quittez point la priere ſous quelque pretexte que ce ſoit, & regardez comme des artifices du malin eſprit toutes ces veuës de voſtre indignité & de vos miſeres qui tendent à vous en éloigner, & à vous détourner de vos autres exercices de pieté.

Quand ces veuës-là viennent d'une humilité ſincere & veritable, elle ſont toujours jointes à une humble confiance en Dieu fondée ſur ſes miſericordes, & à une conſtante reſolution de demeurer ferme dans tout ce qui nous eſt preſcrit. Car c'eſt par ces choſes ſeules que nous honorons veritablement Dieu, lorſqu'elles ſont faites dans l'ordre de l'obeiſſance qui ſupplée au défaut des autres diſpoſitions.

Ne regardez-donc pas ſi vous eſtes contente dans les choſes que vous faites, ſi vous y avez du gouſt, ſi vous vous y portez quelquefois avec ferveur: Mais conſiderez ſi Dieu en eſt content, ſi ce que vous faites luy peut eſtre agreable, & s'il le demande de vous. Or vous eſtes toujours aſſurée qu'il demande de vous que vous vous acquit-

tiez des obligations de voſtre eſtat, & que c'eſt-là proprement ce qui luy peut eſtre agreable, & dont il peut eſtre content.

Il eſt meſme conſtant que lorſqu'on perſevere dans cette fidelité, quoiqu'on n'y trouve pas tout le gouſt & toute la douceur qu'on pourroit ſouhaitter, c'eſt alors qu'on peut luy plaire davantage, puiſque l'ame ne peut luy demeurer fidelle dans cet eſtat que dans la ſeule veuë de luy plaire, & de faire ce qu'elle ſçait qu'il demande d'elle, ſans qu'elle puiſſe eſtre ſupçonnée de s'y rechercher elle-meſme, & de s'affectionner plus aux dons de Dieu & aux graces ſenſibles qu'il fait quelquefois gouſter à ceux qui le ſervent, qu'à luy-meſme & à l'accompliſſement de ſa ſainte volonté.

* Vous ne devez point vous indiſpoſer de la conduite de Madame N. Vous devez au contraire eſtre tres perſuadée que cela ne vient pas d'un mauvais fonds: & ſans en rechercher la cauſe vous devez vous accommoder à ſon humeur, & demander à noſtre Seigneur la grace de la ſupporter ſans en parler à perſonne. Dieu permet quelquefois que

des personnes d'ailleurs tres-unies selon luy, & qui s'aiment au fond de leur cœur, se font de la peine & s'exercent l'une l'autre. Cela ne vous doit donc point surprendre ni troubler. Il suffit que vous ne luy donniez aucune occasion de se conduire de la maniere qu'elle fait à vostre égard. Cela seulement vous oblige à prier encore plus pour elle, & à compatir à la peine qu'elle en ressent peut-estre elle-mesme: & ce vous doit estre une occasion de vous exercer à la douceur, que nostre Seigneur nous recommande tant dans l'Evangile.

* Il est aisé de vous satisfaire sur la difficulté que vous avez au sujet de la confession. Car sans vous arrester à considerer quelle peut estre la cause de la disposition où vous vous trouvez aux aproches du sacrement de penitence, vous n'avez qu'à reconnoistre devant Dieu l'incapacité où vous estes d'apercevoir toutes vos infidelitez, & d'en concevoir toute la douleur que vous devriez: & dans cét humble aveu il faut vous abandonner à nostre Seigneur pour entrer dans les lumieres qu'il a euës de vos offenses & dans l'horreur qu'il en a conçuë, lors qu'il a satisfait pour elles à

la juſtice de ſon Pere par ſes ſouffrances & par ſa mort.

Que ſi aprés cela vous vous trouvez encore dans une eſpece d'inſenſibilité, portez cét eſtat avec humilité comme une peine que Dieu luy-meſme vous impoſe pour vous donner lieu de ſatisfaire à ſa juſtice ; & dites cependant à voſtre Confeſſeur les fautes dont vous vous ſouvenez avec le plus de douleur que vous pourrez, & recevez ſoit l'abſolution ou la benediction du Preſtre avec une ferme confiance qu'elle vous purifiera de toutes les infidelitez que vous avez commiſes, & dont vous ne vous eſtes pû ſouvenir.

Cette repugnance qui vous eſt venuë de cét aſſujettiſſement à la confeſſion, eſt une marque qu'il y a beaucoup de tentation dans l'obſcurciſſement que vous y éprouvez, & que c'eſt le demon qui tâche par là de vous dégouter d'une pratique tres-utile. Cependant elle doit faire la plus ſolide conſolation d'une ame chreſtienne, puis qu'elle eſt aſſurée qu'en recourant humblement au ſacrement de penitence elle y trouve le pardon de ſes fautes, & que J. C. luy-meſme par le miniſtere du Preſtre l'y

purifie de ſes pechez. Il eſt vray qu'il faut pour cela en aprocher avec de ſaintes diſpoſitions. Mais les plus ſaintes & les plus agreables à Dieu ſont celles d'une humble foy & d'un deſir ardent de ſe purifier de plus en plus de toutes ſes fautes, & de reparer par la vertu & l'efficace de ce ſacrement la diminution de la charité qui eſt causée en nous par les effets de la cupidité.

Approchez-vous donc de ce ſacrement avec beaucoup de ſimplicité & de foy, pour aſſujettir voſtre eſprit à l'ordre de Dieu qui l'a voulu établir, afin de nous communiquer le fruit de la paſſion de J.C. Et ſouvenez-vous que ce n'eſt pas à la lumiere avec laquelle on s'accuſe de ſes fautes, qu'il en accorde la pardon. Madeleine n'a dit qu'une ſeule parole; & cependant *on luy a beaucoup pardonné, parce qu'elle a beaucoup aimé.* Aimez, & faites paroiſtre voſtre amour en répandant vos larmes ſur les pieds de J. C. & en les parfumant de vos parfums à l'exemple de cette ſainte penitente, c'eſt à dire en aſſiſtant & en ſervant les malades & les pauvres avec joye, & en ſuportant avec douceur & avec patience tout ce qu'on trouve à ſuporter

En S. Luc 7. 47.

dans le ſervice qu'on leur rend.

* Je croy qu'il n'eſt pas encore temps que vous ſuiviez ces mouvemens qui vous viennent de faire quelques penitences extraordinaires. Contentez-vous de travailler à vous établir dans les vertus de l'humilité & de la douceur, qui ſont ſi neceſſaires à la pitié chreſtienne. L'aſſujettiſſement à vos obligations, n'eſt pas une petite mortification, puiſqu'elles ſont accompagnées de certaines choſes que vous ne ſouffrez qu'avec peine, parce qu'elles vous cauſent de notables incommoditez. Ainſi ces choſes eſtant ſouffertes patiemment par vous lors qu'elles accommodent les autres, peuvent vous tenir lieu de toutes ces penitences, & vous rendre d'autant plus agreable à Dieu qu'il n'y a que luy de témoin de la charité avec laquelle vous les ſupportez ſans vous plaindre, & ſans meſme témoigner que c'eſt la cauſe de vos infirmitez. Voilà les penitences que je vous permets volontiers.

* Il faut laiſſer à Dieu le ſoin de l'avenir & ne s'inquieter point des projets que les autres font pour un temps où nous ne ſerons peut-eſtre plus, & où Dieu ſera le meſme qu'il eſt aujour-

Digitized by Google

d'huy, c'eſt à dire, également puiſſant pour détruire tout ce qui peut s'oppoſer à ſa ſainte volonté. Vous avez bien fait de me faire connoiſtre vos foibleſſes là-deſſus. Souvent l'humble aveu de ſes miſeres en eſt le remede ; & vous ne vous eſtes affoiblie à cét egard au point que vous le dites, que parce que vous avez eſté trop long temps à vous en expliquer. Ce ſilence ſur des choſes ſi legeres, & qui neanmoins ont causé à voſtre ame de ſi grandes indiſpoſitions, vous doit faire connoiſtre voſtre peu d'humilité, & combien vous eſtes éloignée de cét amour de voſtre propre abjection, qui doit faire toute voſtre force, & toute voſtre gloire.

* Je n'ay rien à vous dire ſur ce que vous me mandez des reflexions qui vous viennent ſur le paſſé, ſinon que vous ſoyez fidelle à faire deſormais vos exercices quoy que ce ſoit qui vous revienne à l'eſprit. Et je vous croy ſi obligée de pratiquer ce conſeil à la lettre, que vous n'auriez pas deu laiſſer de communier au jour qu'on vous avoit marqué, nonobſtant le ſouvenir qui vous eſt venu ſur la choſe que vous me marquez.

Souvenez-vous bien de ce que je dis

icy, car vous aurez assez d'occasions d'en faire usage. Et si vous ne vous soumettiez en cela comme en toute autre chose, le demon ne manqueroit pas de vous mettre toujours devant les yeux quelque chose de nouveau, afin de vous troubler & de vous faire abandonner vos exercices. Ce n'est pas que lors que vous croyez n'avoir point parlé de ce qui vous vient en l'esprit, vous ne puissiez l'écrire ou en parler; mais il faut que cela se fasse sans empressement & sans rien changer à ce qui vous a esté prescrit.

* Les impressions malignes que font en vous les objets les plus innocens doivent vous porter à ne donner entrée dans vostre esprit que le moins qu'il vous sera possible aux pensées des creatures, & à ne vous occuper que de J. C. & de ses mysteres. Heureuses les ames qui s'appliquent tellement à effacer les impressions qu'elles reçoivent malgré elles de la part des creatures, qu'elles n'en conservent aucunes traces dans leur esprit, mais y substituent sans peine le souvenir des souffrances de leur Sauveur! C'est à quoy je vous exhorte de travailler sans cesse. Et pour le faire avec plus de succés, retranchez

Digitized by Google

& mortifiez tous les desirs & toutes les curiositez qui pourroient vous venir de la part de quelque creature que ce soit. Accoûtumez-vous à ne vous informer de rien : & lorsque les choses viendront à vous sans que vous les ayez recherchées, offrez-vous promptement à nôtre Seigneur, & recourez à luy au fond de vostre cœur, où selon l'Apostre, il doit *habiter par la foy* que vous avez en luy, afin qu'il empesche par sa bonté toutes les impressions malignes que ces choses y pourroient faire, & qu'il ne permette point que vous vous en occupiez. *Aux Eph. 3. 17.*

* J'avouë que tout ce que vous pourrez faire ne peut gueres estre agreable à Dieu en tant qu'il vient de vous ; mais en tant que c'est son Esprit mesme qui fait ces choses en vous, elles luy sont tres-agreables. Ne sçavez-vous pas bien que S. Paul, aprés avoir protesté, *qu'il sçavoit qu'il n'y avoit rien de bon en luy*, ne laisse pas de dire, *qu'il n'y a point de condemnation pour ceux qui sont en* JESUS-CHRIST, *& qui ne marchent point selon la chair, mais selon l'esprit.* Vivez donc selon l'esprit, *& faites mourir par l'esprit les passions de la* *Aux Rom. 7. 18. 8. 1.* *Là mesme v. 13.*

chair, comme parle le meſme Apoſtre; & vous n'aurez aucun lieu de craindre. La fidelité que vous aurez à vous mortifier & à faire ce que Dieu demande de vous, eſt le témoignage le plus ſeur que vous puiſſiez avoir que vous eſtes du nombre de ſes enfans, mais de ces enfans, qui ſont, comme dit l'Apôtre, *predeſtinéz pour eſtre conformes à ſon Fils*, & qui ont une humble confiance que rien *ne les ſeparera jamais de l'amour de* JESUS-CHRIST. Défaites-vous donc de l'imagination qu'il y a de la préſomption à croire que Dieu penſe à vous en particulier. C'eſt une eſpece d'infidelité que cette pensée.

Aux Rom 8. 24.

Là meſme v. 35.

Le 6. Fevrier 1674.

LETTRE CXXII.

A une Dame.

Il l'exhorte à se confier en Dieu au milieu de ses foiblesses : à n'avoir point d'attachement aux secours exterieurs : à tâcher de se conformer aux vertus de S. Iean Baptiste en celebrant sa feste : à retrancher les ajustemens : à se mettre en estat de communier dignement.

MADAME,

Vous m'avez fait plaisir de m'apprendre de vos nouvelles, & j'eus de la peine dernierement de ne vous en avoir pu demander lorsque j'eus le bien de vous voir ; mais il falloit entretenir Monsieur N. Il est bon aussi quelquefois de ne tirer pas toute la satisfaction que nous pourrions desirer de nos visites, quoique mesme nous ne les fassions que dans la vuë d'en profiter pour nôtre avancement spirituel. Car il en faut toujours revenir au principe, qui est, que tout ce qui nous mortifie nous est toujours le plus utile, quoiqu'il n'ait garde de nous estre le plus agreable.

* Il y a bien de la tentation dans ces pensées que vous me marquez vous pour-

ſuivre toujours ; & vous ne devez point du tout les écouter. C'eſt aſſurément un artifice du demon pour vous détourner de la voie de Dieu ; & je vous prie s'il vous a donné quelque confiance en moy, de vous en ſervir particulierement à cet égard, & de vous rendre docile en ce point.

Car je croy vous pouvoir dire ſans préſomption que Dieu n'a que des deſſeins de miſericorde ſur vous ; que vous vous fortifierez dans ſes voies, pourveu que vous perſeveriez dans les pratiques de vertu & de mortification que vous avez commencées ; & que les graces qu'il vous fait ſerviront un jour d'autant plus à la loüange de ſa miſericorde infinie, que vous reconnoiſſez preſentement qu'il y a en vous peu de diſpoſition au bien, & que vous avez par conſequent plus beſoin de cette tolerance & de cette longue patience avec laquelle il ſuporte en Dieu (c'eſt à dire, avec une bonté infinie & qui ne ſe peut rencontrer qu'en luy) toutes vos foibleſſes & toutes vos miſeres. Ne vous découragez donc point : mais *humiliez-vous*, ſelon le conſeil de S. Pierre, *ſous la main* toute-puiſſante *de Dieu*,

1. de ſaint Pier. 5. 6.

jettant dans ſon ſein toutes vos inquietudes, parce qu'il a ſoin de vous.

Pourquoy croyez-vous, Madame, que S. Pierre ſe ſerve de cette expreſſion, *jettant dans ſon ſein toutes vos inquietudes*, ſi ce n'eſt parce que le ſein eſtant le ſiege de l'amour, c'eſt ſur l'amour dont Dieu nous a prévenu de toute éternité, & ſans que nous l'ayons merité, que nous devons nous repoſer. C'eſt cette verité qui doit nous fortifier contre toutes les inquietudes que la conſideration de nos propres foibleſſes, & la crainte de ne perſeverer pas dans la fidelité que nous devons à Dieu & de nous rendre indignes de ſes bontez, forment dans noſtre cœur. Ainſi nous devons nous apuyer uniquement ſur ce qu'il veille ſur nous, & que nonobſtant toutes nos miſeres il a ſoin de nous, & que meſme il en a d'autant plus ſoin, que nous nous reconnoiſſons plus foibles & plus miſerables, & que nous recourons à luy avec plus de fidelité.

* Je pourray peut-eſtre avoir occaſion de vous voir avant la feſte de S. Jean. Mais je ſerois bien faſché que les perſonnes qui prennent quelque confiance en moy ſe trouvaſſent

hors d'eſtat de pouvoir agir à l'ordinaire en mon abſence. Ce ſeroit à mon égard un vray ſujet de tout abandonner, n'eſtant pas perſuadé que ces ſortes d'attaches ſoient une marque qu'on eſt utile aux ames, & eſtant perſuadé au contraire qu'il faut qu'elles aillent à Dieu avec plus de liberté & de dégagement de tous les moyens qui peuvent ſervir à leur ſanctification, & qu'elles en doivent ſouffrir la privation ſans peine, quand l'ordre de la providence ne leur permet pas d'en eſtre ſecouruës.

C'eſt pourquoy, ſupposé que je ne puiſſe pas eſtre ſi-toſt à Paris, je prie Mademoiſelle N. de ne point faire difficulté d'aller à confeſſe à Monſieur ſon Curé. Il y a déja aſſez de temps que je luy ay dit mes ſentimens ſur la pluſpart des choſes qui peuvent luy faire de la peine. Elle doit donc appliquer maintenant les regles qu'elle a veu que j'ay tâché de ſuivre, à ſes beſoins preſens.

Rien ne me conſoleroit davantage que cette maniere aiſée & libre d'uſer des ſervices que je pourrois rendre, conſiderant que c'eſt effectivement de

Dieu qu'il faut tout attendre, & qu'il eſt bon meſme quelquefois d'eſtre privé des ſecours ordinaires. Car dans le fond ce dégagement eſt abſolument neceſſaire pour aimer ſincerement Dieu: & l'on ne peut s'y exercer que lorſque la providence permet qu'on ſoit éloigné des perſonnes auſquelles on penſe avoir eſté adreſſé de Dieu meſme pour eſtre conduit à luy.

Je vous conſeille donc, en attendant que je puiſſe avoir l'honneur de vous voir, de faire quelques reflexions ſur les vertus de S. Jean pendant le quart d'heure que je vous ay dit d'employer devant voſtre diſner à vous humilier & à gemir de l'attachement que vous avez aux vanitez du monde, afin de vous diſpoſer à celebrer comme il faut la feſte de ce grand Saint.

Ces deux choſes ne ſont point incompatibles; & au contraire le grand détachement de toutes choſes dans lequel S. Jean a veſcu juſqu'à s'eſtre privé de la converſation & de la familiarité avec J. C. à laquelle ſa naiſſance & ſa vertu luy pouvoient donner un droit particulier; ſa maniere de vie ſi retirée, ſi auſtere & ſi penitente;

Digitized by Google

ſes veſtemens ſi éloignez du luxe & de la moleſſe des perſonnes du ſiecle, ſont autant de puiſſans motifs pour vous encourager à combattre ce fond de vanité & d'amour propre qui eſt en vous, & qui vous fait ſouhaiter de plaire au monde & de vous rendre agreable aux perſonnes que vous voyez.

Je vous aſſure que c'eſt la plus grande folie du monde de croire que ce ſoit par de certains petits ajuſtemens qu'on s'y rend agreable; & je ſuis aſſuré qu'il n'y a perſonne qui ne vous aimaſt autant ſans l'ajuſtement que je vous prie de retrancher qu'avec cet ajuſtement.

Pour moy, ce que je regarde dans ces ſortes de choſes à voſtre égard, c'eſt ſi cela eſt conforme à la retenuë & à la modeſtie chreſtienne dont vous faites profeſſion: ſi cela convient à une perſonne qui tâche de ne s'occuper & de ne ſe remplir que des penſées de l'eternité, & des maximes & des veritez de l'Evangile; ſi cela eſt aſſez ſerieux pour une perſonne qui ſonge comme il faut à reparer les fautes de ſa vie, & qui ne doit dans ce deſſein ſe parer que de modeſtie & de chaſteté, & témoigner auſſi-bien par

ſes habits que par ſes paroles & par ſes œuvres, qu'elle a renoncé au ſiècle & à ſes maximes, & qu'elle ne s'y conforme que comme malgré elle, & dans les choſes qu'elle ne pourroit point rejetter ſans ſe rendre ſinguliere, & ſe faire diſtinguer des autres.

Voilà à peu prés, Madame, les principes ſur leſquels je ſouhaite que vous vous regliez à l'égard des modes & des ajuſtemens. Peut-eſtre que je vais un peu trop loin : mais je ſçay bien que je n'ay point d'autre vuë en cela que de vous rendre plus agreable à J. C. & que je ne compte pour rien tout ce que le monde pourroit dire, pourveu que vous n'euſſiez rien à craindre de la part de ce juſte Juge qui nous jugera ſelon ſes regles, & non ſur celles de ce monde malheureux pour lequel il nous a inſpiré tant d'horreur, & qui eſt ſi oppoſé à nos veritables intereſts.

* Il eſt bon que vos repugnances aux choſes qui vous humilient, vous feſſent connoiſtre le beſoin que vous avez de l'humilité, de la ſimplicité, & de la docilité chreſtienne ; & il ne faut point vous promettre abſolument que ce qui vient du fond qui eſt

opposé à ces vertus, ne vous arrivera plus ; mais il suffit que vous le desiriez & le demandiez à Dieu, de qui vous devez attendre avec soumission la guerison de ces maladies selon les ordres de sa sagesse & selon les regles de sa medecine toute divine, & non selon vos desirs où vos inclinations quelque raisonnables qu'elles vous paroissent.

* Il me semble que ce n'est pas à vous à juger si vous estés en estat de communier souvent, & que vous devez songer uniquement à vous mettre dans la disposition de le pouvoir faire aussi souvent qu'on croira que Dieu le demandera de vous, ou que vous le pourrez faire utilement & sans manquer au respect deu à ce Sacrement, qui demande sur tout que nous préferions le bonheur d'y participer à tout ce qui pourroit d'ailleurs contenter & satisfaire les desirs ou les inclinatious du vieil homme.

* Je pense qu'il vaut mieux remettre vostre voyage à une autre occasion, & profiter de cette petite mortification comme de toutes les autres, où nous devons estre bien-aises que nos volontez les plus raisonables ne se puissent accomplir,

pour reparer les fautes que nous faiſons aſſez ordinairement en ſuivant celles qui ne le ſont pas.

* Il ne reſte plus pour ſatisfaire entierement à voſtre lettre que de vous dire un mot ſur la peine que vous avez de la maniere froide dont vous demandez à Dieu ce qu'il vous ſemble d'ailleurs qu'il vous fait la grace de deſirer avec aſſez d'ardeur. Je vous conſeille de n'y pas faire beaucoup d'attention & de continuer ſeulement de le demander avec bien de l'humilité. Souvenez-vous que noſtre Seigneur nous apprend dans l'Evangile que Dieu accorde à la perſeverance & à l'importunité de celuy qui prie, ce qu'il refuſeroit à ſon peu de merite.

* Vous entendrez la Meſſe le jour de la Viſitation de la Vierge avec un grand deſir d'y communier, & vous vous humilierez beaucoup de ce que voſtre peu de foy & voſtre peu de fidelité à mortifier vos paſſions, fait qu'on ne vous le permet pas. Car au lieu que ſainte Eliſabeth voyant la ſainte Vierge entrer chez elle, *s'écria : D'où me vient ce bonheur que la mere de mon Seigneur vienne vers moy*, nous devrions les jours

que nous ne communions pas, conſiderant tout ce que J.C. a fait pour ſe donner à nous, le commandement qu'il nous fait d'aller à luy, la menace qu'il nous fait de n'avoir point la vie en nous ſi nous ne mangeons ſa chair & ſi nous ne beuvons ſon ſang, nous devrions, dis-je, nous récrier : D'où nous vient ce malheur que nous n'oſons nous approcher d'un Dieu, ſi plein d'amour, de tendreſſe, & de bonté pour nous ? Et comment ſommes-nous aſſez malheureux pour faire des choſes qui obligent à nous ſeparer de luy, aprés ce qu'il a fait pour ſe donner à nous?

Le 18. Iuin. 1674.

LETTRE CXXIII.

A une Religieuſe.

Il luy apprend comme elle ſe doit conduire à l'égard des autres Religieuſes avec qui elle eſtoit obligée de vivre.

MA Sœur,
Je n'ay point mal pris les deux lettres que vous vous eſtes donné la peine de m'écrire depuis la mort de voſtre Prelat, & vous vous y eſtes fort

bien exprimée. Je n'ay pas dit auſſi que vous ayez eu intention de m'inſtruire, mais que j'ay tiré de ce que vous me marquiez par rapport à vos diſpoſitions, une inſtruction pour moy & un ſujet d'édification. Il n'y a point de mal en cela de part ni d'autre. Ainſi ſi je ne vous ay pas eſcrit, c'eſt qu'il m'a paru qu'il n'eſtoit pas neceſſaire que je le fiſſe pour vous fortifier contre les défauts où vous apprehendiez de tomber, puiſque vous me marquiez que Dieu ne faiſant rien qu'avec beaucoup de ſainteté & de juſtice, il ne vous reſtoit qu'à baiſſer la teſte & à adorer cette ſouveraine juſtice avec laquelle il fait & permet toutes choſes, & que cette ſoumiſſion eſtoit le veritable remede à ces défauts.

Je ne voy pas, que ce que vous me mandiez dans voſtre derniere lettre, meritaſt non plus de réponſe, & je ne vous en ferois point, ſi je ne craignois de vous cauſer trop de peine; puiſque je ſuis perſuadé que ces reflexions ſur la grandeur de voſtre perte, & ſur ce qu'il n'a pas plû à Dieu d'exaucer tant de prieres qui luy ont eſté faites, ne ſont en vous que comme des premiers

mouvemens & des ſentimens qui échapent à la vivacité de voſtre eſprit, & qui n'empeſchent pas que le cœur ne puiſſe demeurer toujours parfaitement ſoûmis à cette ſouveraine équité qui regle toutes choſes. Et c'eſt à quoy je ne doute point que vous ne travailliez puiſſamment, faiſant rentrer voſtre cœur & voſtre eſprit dans la ſoûmiſſion qu'ils doivent à Dieu, dés que vous vous appercevez qu'ils s'échapent & qu'ils s'égarent à cet égard.

* J'ay eu bien de la conſolation de ce que vous me mandez que vos ſœurs & vous, vous vous appliquez à vous unir & à lier converſation avec vos autres ſœurs. C'eſt aſſurément l'unique moyen de vous réünir, & d'effacer de leurs eſprits les impreſſions qu'elles ont qu'on les mépriſe & qu'on cherche à leur faire de la peine ; ce qui n'a jamais eſté. Je vous prie de continuer à exhorter vos ſœurs à leur témoigner toute ſorte de charité, & à diſſimuler pour l'amour de Dieu tous leurs rebuts & toutes les paroles ou les actions deſobligeantes qui leur pourroient échaper, ſoit à voſtre égard, ſoit à l'égard des perſonnes qu'elles

qu'elles croyent que vous conſiderez.

Comme Dieu vous a fait la grace de demeurer toujours ferme dans voſtre devoir & dans la ſoumiſſion à laquelle vos Regles & voſtre eſtat vous obligent, vous devez avoir plus de force pour ſuporter la foibleſſe de celles que des préventions ont malheureuſement engagées dans une reſiſtance qui ne peut que leur eſtre tres-préjudiciable devant Dieu. Il faut donc que la charité vous porte à faire toutes choſes pour les retirer de cet eſtat. Et le moyen de les en retirer n'eſt pas de vouloir les convaincre par des raiſons, quelque bonnes qu'elles ſoient, mais par une conduite uniforme à leur égard, par une cordialité ſincere, par une *charité deſintereſſée*, & par cette *douceur perſeverante*, que S. Paul recommande aux Chreſtiens, & qu'il veut qu'ils ayent *en toutes choſes.* 2. *Aux Cor. 6. 6. La meſme, v. 4.*

* Quand je ſçauray de quoy la ſœur N. ſe plaint, je tâcheray d'y remedier. Je me réjoüis de ce qu'elle s'eſt entierement confiée au Pere N. Quelle marche & qu'elle avance pendant que la lumiere eſt encore preſente.

* Tout ce que vous me dites de vos

peines dans voſtre lettre du 25. de ce mois ne m'apprend rien de nouveau, & je n'y voy point de remede que ce que je vous ay conſeillé. Vous dites que vous le faites: A la bonne heure. Ayez donc un peu de patience, & laiſſez, comme diſent les Medecins du corps, operer les remeds. Quand vous aurez perſeveré long-temps dans ces exercices, peut-eſtre qu'il plaira à Dieu d'y donner ſa benediction. Ainſi ne laiſſez pas de vous appliquer à la priere quoique ce ſoit ſans gouſt. N'examinez point ſi les maximes de pieté font impreſſion ſur voſtre eſprit, mais ſuivez les. Humiliez vous dans la veuë que vous avez de vos miſeres & de vos impuiſſances; mais ne vous en découragez point, puiſque rien ne peut nuire à une ame vrayement humble, qui aime ſon abjection, & qui ne fonde ſon eſperance que ſur la miſericorde de Dieu.

Vous dites que plus vous faites d'efforts pour eſtre touchée de ces veritez, moins vous reüſſiſſez. Je le croy bien. On ne reüſſit dans ces choſes qu'en ſe reconnoiſſant indigne des graces de Dieu, & en ſe ſoûmettant avec amour à toutes les privations qu'il luy plaiſt

de faire souffrir, & à tous les effets de sa justice que l'on a irritée par ses infidelitez. Si rien ne vous console, trouvez au moins vostre consolation, mesme en ce que vous estes privée de consolation, & offrez à Dieu cette privation dans un esprit de penitence pour expier vos fautes.

Vous direz que je tiens toujours le mesme langage. Mais je puis vous dire avec S. Paul, que *je ne sçay rien que* JESUS *&* JESUS *crucifié*; c'est à dire, que je ne sçay point d'autre voie pour se sauver, que de marcher sur les pas de ce divin Maistre, & de pratiquer comme luy la priere, l'abnegation, la retraite, la soumission aux ordres de son Pere, la patience, & generalement toutes les vertus qui font mourir en nous le vieil homme, & qui détruisent nostre orgueil qui en est l'ame. 1. Aux Cor. 2. 2.

Le 29. Septembre 1674.

LETTRE CXXIV.

A une Religieuse.

Il luy donne divers avis importans pour estre fidelle à Dieu dans son estat.

MA Sœur,
Aussi-tost qu'il a plû à Dieu de retirer du monde M. vostre Prelat, j'ay cru qu'ayant par cette mort rompu les liens qui m'attachoient à luy & à son dioceſe, je ne devois plus penſer qu'à me diſpoſer à la mort & à faire penitence des fautes que j'ay pû commettre dans un miniſtere que j'étois ſi incapable de remplir dignement. Cependant vous voulez que je change de penſée ; & vous eſtes, dites-vous, perſuadée que Dieu le demande de moy.

Si tout ce que vous me marquez dans voſtre lettre eſtoit auſſi exactement vray que vous le penſez, vous pourriez avoir raiſon. Mais ſi vous vouliez bien vous ſouvenir de ce que vous avez écrit autrefois en de ſemblables conjonctures à Monſieur N. & aux au-

Digitized by Google

tres perſonnes en qui vous avez eu confiance, vous trouverez que vous leur avez dit la meſme choſe, & que vous vous paſſerez auſſi bien de moy que vous vous eſtes bien paſſée d'eux. Je veux bien neanmoins continuer à vous aider en ce que je pourray, juſques à ce que vous connoiſſiez plus diſtinctement ce que Dieu demande de vous ſur ce ſujet, & ce à quoy vous oblige cette ſoûmiſſion aux ordres de la providence dans laquelle ſeule vous eſperez avec raiſon trouver voſtre ſanctification. Pour répondre donc en ma maniere ordinaire à voſtre lettre, je vais le faire article par article.

* Je trouve que vous devez beaucoup vous défier de cette vaine imagination qui vous paſſe par l'eſprit, que vous avez beaucoup fait pour Dieu en vous faiſant Religieuſe. Car vous ſçavez que noſtre Seigneur nous a voulu fortifier contre de tels ſentiments, lorſqu'il dit à ſes Apoſtres: *Ce n'eſt pas vous qui m'avez choiſi; mais c'eſt moy qui vous ay choiſis.* En effet, ſi Dieu ne nous prévenoit par ſa miſericorde infinie, de quoy ſerions nous capables? Il nous prévient donc: & c'eſt nous *En ſaint Jean, 15*

qui fortifiez par ſa grace toute puiſſante ſuivons ſon attrait, & executons ſa volonté. Ainſi quand Dieu conduit une perſonne dans la Religion, il eſt certain qu'elle luy eſt infiniment redevable, parce qu'il fait pour elle ce qu'il ne fait pas pour une infinité d'autres perſonnes. Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit auſſi tres vray que lors qu'une ame ſuit l'attrait de Dieu, & qu'elle quitte toutes choſes pour ſe donner à luy, elle ne faſſe une grande action. Mais comme cette action eſt un don de *celuy qui*, comme dit S. Paul, *opere en nous & la bonne volonté & l'action ſelon les decrets de ſa ſainte volonté*, celle à qui il le fait luy en doit rendre toute la gloire, & s'humilier d'autant plus qu'elle eſtoit moins digne de cette miſericorde.

Aux Philip. 2. 13.

Vous devez donc eſtre exacte à mépriſer & à rejetter les penſées de vanité qui vous viennent dans l'executiõ de vos devoirs, en proteſtant à Dieu que vous ne voulez que luy plaire en toutes ces choſes. Il faut faire cela par une élevation de voſtre eſprit à Dieu, laquelle ſoit accompagnée d'un humble gemiſſement de voſtre cœur, dans la veuë de ces

dispositions si opposées à vostre devoir. Si aprés cela vous vous trouvez encore occupée de ces sentimens de vanité, il ne faut pas que la crainte que vous en avez, vous empesche de continuer vostre action & vous détourne de vous acquiter de vos obligations. Helas ! quand on considere les défauts dont nos meilleures actions sont souvent accompagnées, & combien le jugement que Dieu en porte est different de celuy des hommes *ce qui est dans leur approbation, estant souvent en abomination devant luy*, comme il le témoigne dans l'Evangile, on ne doit estre guere tenté de tirer vanité de quoy que ce soit. *En saint Luc, 15. 16.*

* Vostre Confesseur n'aprouvant pas que vous communiez si souvent, vous deviez suivre son sentiment, quoique vous crussiez que j'en eusse un autre : & prenez, s'il vous plaist, pour regle, lorsque je vous auray conseillé une chose, si vostre Confesseur ne juge pas à propos que vous la fassiez, de ne la point faire, mais de faire plûtost ce qu'il vous ordonnera, particulierement si c'est une de ces choses qui sont comme indifferentes à la pieté, c'est à dire,

qu'on peut ſans offenſer Dieu faire ou omettre par obeïſſance à ceux ſous la conduite de qui l'on eſt. Vous ne perdrez rien en pratiquant cette ſoûmiſſion, & elle vous ſera au contraire tres-utile.

* Quand vous vous ſerez empreſſée de vous juſtifier au point que vous me le marquez, & que ce n'aura point eſté ou la charité que vous devez au prochain, ou la neceſſité qui vous y aura obligée, privez-vous de la Communion à moins que vous n'ayez eſté fidelle en quelque autre occaſion à ne vous eſtre point juſtifiée, & qu'ainſi vous n'ayez reparé par là en quelque ſorte voſtre premiere faute. Souvenez-vous en ces rencontres d'imiter J. C. qui s'eſt tû devant ſes accuſateurs. Voyez ce que S. Pierre en dit dans le ſecond chapitre de ſa premiere Epiſtre.

* Vous ne pouvez diſpoſer de l'argent que vos parens vous donnent qu'avec la permiſſion de voſtre Superieure, & vous n'en devez point meſme recevoir ſans ſa permiſſion, & ſi ce n'eſt pour l'uſage de la Communauté. Ainſi quand on en a acheté des livres, il ne vous eſt point permis de les preſter à

Digitized by Google

qui il vous plaiſt, ni meſme de les retenir ſans la permiſſion de la meſme Superieure. Ils ſont à la Communauté & non à vous, & toutes vos ſœurs y ont le meſme droit que vous.

* Vous faites fort mal d'affecter que Meſdemoiſelles vos nieces ayent du linge avec du point. On a beau dire que ce ſont les Meres qui veulent que leurs enfans ayent ces ajuſtemens. Si les Religieuſes n'y donnoient point les mains, les meres ſeroient tres contentes de faire ces ſortes d'épargnes, & d'avoir lieu de dire qu'on les y oblige. Mais il eſt bien à craindre que la vanité des Religieuſes n'irrite ſouvent celle des meres & des parens. C'eſt un mal qu'on ne ſçauroit trop combattre dans les Monaſteres; & je vous ſupplie de l'éloigner de vous abſolument, ne vous pardonnant rien à cet égard.

* Ne vous arreſtez-point, je vous prie, ſous quelque pretexte que ce ſoit, à ces dégouſts qui vous viennent de voſtre eſtat, non pas meſme pour les combattre par la conſideration du bonheur qui accompagne ceux qui ont quitté les plaiſirs du monde. Ce n'eſt pas préciſement ſur la veuë de cette recom-

penſe & du peu de ſolidité qu'il y a dans ces plaiſirs, que vous devez fonder la paix de voſtre cœur, mais ſur l'aſſurance que vous avez qu'en ſuivant l'ordre de la Providence de Dieu qui a permis que vous ſoyez dans l'eſtat où vous eſtes, & en vous y ſoumettant, vous luy eſtes agreable. Ainſi il faut que ce deſir de luy eſtre ſoumiſe étouffe dans leur naiſſance tous les deſirs qui peuvent naiſtre en vous de prendre du repos ou de chercher de la conſolation dans les choſes que vous ne pouvez avoir ſelon l'ordre de la providence ni ſelon les obligations de voſtre eſtat, ſelon leſquels il eſt conſtant que Dieu veut que vous regliez vos deſirs & vos inclinations, ſi vous voulez luy eſtre agreable.

* A meſure que la charité occupera voſtre cœur & que l'amour propre y diminuëra, vous ceſſerez de rechercher à vous ſatisfaire dans les temps de vos conferences.. Ainſi tâchez de diminuer le plus que vous pourrez cet amour, & de faire croiſtre en vous la charité. Invoquez ſouvent pour cela l'eſprit de Dieu. Et comme il ne ſe repoſe que ſur les humbles de cœur, travaillez à

acquerir sur toutes choses cette vertu, afin d'aimer tout ce qui peut vous aneantir aux yeux des autres & en vous-mesme, & de fuir tout ce qui peut vous faire estimer par eux.

Retranchez donc dans cet esprit tous les discours que vous avez coûtume de faire de vos parens. Si ces personnes estoient pauvres ou dans quelque disgrace, on n'aimeroit pas tant à en parler ni à en entendre parler. Au contraire on feroit ce qu'on pourroit pour en éloigner le discours. Ne parlez aussi jamais de vous-mesme, & de tout ce qui s'est passé dans le monde sur vostre sujet, qui devroit estre effacé de vostre esprit, & qui ne s'en effacera jamais, pendant que vous vous en rafraîchirez la memoire, & que vous en remplirez celle des autres. Rien n'est plus contraire à ce que Dieu demande de vous, & à la perfection de vostre estat.

* J'approuve fort que pour mortifier la curiosité de vostre esprit, vous la domptiez si-tost que vous appercevrez en vous quelque inclination à faire quelque demande curieuse. Prenez garde seulement à ne vous pas dégoûter

de cet exercice par le beſoin que vous aurez d'y avoir ſouvent recours eſtant de l'eſprit que vous eſtes. Mais l'on ne détruit les vieilles habitudes, & l'on n'en contracte de nouvelles, que par des actions contraires ſouvent reïterées. Plus voſtre cœur ſera remply de l'amour de Dieu & de la verité, plus il aura d'indifference pour la plûpart des choſes qui excitent cette curioſité : & cette curioſité diminuëra à proportion que vous vous convaincrez vous-meſme de l'inutilité de toutes ces choſes pour ſatisfaire l'eſprit, qui ne peut trouver de veritable ſatisfaction qu'en Dieu, & dans l'accompliſſement de ſa ſainte volonté.

Vous ne devez-donc point lire les livres que l'on vous offre, puiſque les ſujets dont ils traitent ſont plus curieux qu'édifians : & vous avez raiſon de croire que Dieu veut que des perſonnes qui penſent ſerieuſement à le ſervir, doivent uniquement s'appliquer à la lecture des livres qui peuvent contribuer au changement de leur cœur & à la reformation de leurs mœurs. Ainſi vous ne devez abſolument lire que ces ſortes de livres. J'eſpere que la lumiere

que Dieu vous donne là-dessus, vous empeschera de retomber dans les fautes que cette trop grande curiosité vous a fait commettre. Il faut estre ferme dans cette resolution; car rien n'affoiblit davantage que ces sortes de recherches & de satisfactions.

* Ce que l'on peut conclure de ce que vous mandez de la mort de Madame N. (supposé que la charité & l'esprit de penitence ait esté le principe de ce qui a tant édifié dans cette mort) c'est que Dieu est le maistre de ses dons, *& qu'il fait*, comme dit S. Paul, *misericorde à qui il luy plaist de faire misericorde.* Aux Rom. 9. 18. Mais il ne suit pas de-là qu'il faille imiter cette personne dans le relâchement où elle a vescu, & qui a deu faire sa plus grande douleur en mourant.

Il faut s'encourager au contraire par la consideration de la bonté avec laquelle il semble que Dieu ne l'ait pas rejettée, quoiqu'elle se soit reconnuë si tard, à sortir promptement des habitudes mauvaises où l'on peut estre, de peur que la mort ne nous previenne, & que Dieu, qui ne nous doit rien, & qui use de ses dons & de ses

Digitized by Google

graces comme il luy plaiſt, ne nous abandonne à nous-meſmes. Prions le de détourner de nous ce terrible jugement, & tâchons de l'y engager par noſtre fidelité à nous acquiter de nos obligations.

Le 3. Octobre 1674.

LETTRE CXXV.

A une de ſes Nieces qui eſtoit poſtulante dans un Monaſtere.

Il la conſole ſur ce qu'une maladie luy faiſoit differer ſon entrée dans le Noviciat, & luy enſeigne qu'elles ſont les pratiques qui conviennent aux Novices, & que l'eſtat de la maladie y eſt aſſez propre.

MA CHERE NIECE,

Il eſt bien juſte qu'eſtant en eſtat de vous écrire, je vous témoigne la part que je prens à la maladie que Dieu vous a envoyée, puiſque vous avez bien voulu qu'on me témoignaſt la part que vous preniez à l'infirmité où j'ay eſté depuis quelque temps.

Mais que vous témoigneray-je, ma

chere Niece? Sera-ce de la joye ou de la douleur? Voſtre maladie d'un coſté vous peut cauſer de la douleur; car elle vous éloigne d'un bien auquel il y a long-temps que vous aſpirez, qui eſt l'entrée au Noviciat. Mais d'un autre coſté vous avez le bonheur d'eſtre dans une maiſon où l'on ſçait ſi bien goûter les avantages qui ſe trouvent à ſouffrir pour J. C. & l'utilité qu'on peut tirer des maux de cette vie, que je ne doute point que vous ne ſoyez pluſtoſt dans la joye que dans la triſteſſe, & que vous ne tâchiez d'entrer dans la diſpoſition où eſtoit l'Apoſtre, lors qu'il diſoit qu'il prendroit *plaiſir à ſe glorifier dans ſes foibleſſes, afin que la puiſſance de* J. C. *habitaſt en luy.* 1 Aux Cor. 12. 9.

D'ailleurs j'eſtime un gain pour vous la perte que vous avez faite en n'entrant pas auſſi-toſt que vous l'eſperiez dans le Noviciat; puiſque cette petite maladie peut extrémement ſervir à vous purifier toujours de plus en plus pour vous rendre digne de cette grace, & qu'elle eſt meſme une eſpece de Noviciat, où vous pouvez vous exercer à la pratique de l'humilité, de la douceur, de la patience, & de toutes les autres

Digitized by Google

vertus qui ſont propres aux infirmes & qu'elles ſont plus obligées de pratiquer.

Ces vertus ſont de n'eſtre point ſi ſenſibles ſur elles-meſmes ; de ne point exiger avec empreſſement les ſoulagemens que la nature demande ; de ſouffrir humblement & ſans ſe plaindre les retardemens ou les refus de ces ſoulagemens ; de recevoir de bonne grace & avec une humble reconnoiſſance les aſſiſtances qu'on leur rend ; de prendre de la meſme ſorte tout ce qui vient des perſonnes qu'on a chargées d'avoir ſoin d'elles, quelques repugnances qu'elles y ayent ; d'eſtre bien aiſe qu'il y ait quelque choſe d'amer & de dégouſtant dans les remedes, qui ſerve à mortifier les ſens & à les priver du plaiſir qu'ils ont pris durant la ſanté dans l'uſage des choſes meſme neceſſaires à la vie. Car, ma chere Niece, ce n'eſt pas un des moindres avantages que l'on tire des maladies & des infirmitez du corps, qu'elles l'affoibliſſent & le mettent hors d'état de ſe plaire dans les choſes meſmes dont il a beſoin pour ſa conſervation.

Ainſi l'eſtat de la maladie eſt un veritable Noviciat où l'on s'exerce à la pratique des vertus les plus neceſſai-

res à une veritable Religieuſe : & l'on peut dire qu'il renferme meſme quelque choſe de la perfection de l'eſtat de la profeſſion, en ce qu'il eſt pour les malades comme un eſtat de mort, qui les ſepare encore plus parfaitement du monde en les ſeparant dans le temps de la violence de leur mal de la pluſpart des perſonnes qui leur ſont cheres, & en les mettant en état de n'avoir plus que Dieu devant les yeux, & de ne s'appliquer qu'à ſatisfaire à ſa juſtice par leurs ſouffrances, qu'elles doivent ſupporter avec d'autant plus de joye, qu'elles ne les ont point recherchées & qu'il n'y a point de leur choix.

Je ne doute point que voſtre maladie n'ait pour vous cet avantage. Car je me perſuade que vous ne vous l'eſtes point attirée par aucun excés, & qu'ainſi elle vient purement de l'ordre de Dieu ſur vous. Et c'eſt ce qui doit vous porter à la ſouffrir avec une plus profonde ſoumiſſion & une plus parfaite reſignation à cet ordre de ſa volonté.

Ne vous occupez donc point d'autre pensée & d'autre ſoin que de bien porter voſtre croix avec J. C. & d'y demeurer attachée tout autant de temps

qu'il plaira à Dieu que vous y ſoyez. Inſtruiſez-vous avec voſtre Mere maîtreſſe de ce que vous devez faire pour cela : & ſouvenez-vous que J. C. ne rend ſon *joug doux* & aimable qu'à ceux qui ont aſſez de courage pour s'en charger avec joie ſans ſouhaiter qu'il en diminuë le poids. C'eſt la grace que je le prie de vous faire, afin que vous puiſſiez devenir digne d'achever ce qu'il a commencé en vous par ſa pure miſericorde. *Le 13. Octobre 1675.*

LETTRE CXXVI.

A une Religieuſe.

Il l'inſtruit ſur des tentations de deſeſpoir ; ſur la maniere de ſe confeſſer ; ſur l'uſage qu'elle doit faire du zele qu'elle a pour la penitence & pour la correction de ſes fautes. Il luy repreſente, qu'il n'eſt pas poſſible de les reconnoiſtre ſans en avoir de la douleur, quand on aime Dieu. Il l'exhorte à ne ſe point appuyer ſur les ſecours humains, à moderer ſon humeur colere, & luy propoſe des pratiques propres à cela.

MA Sœur,
Quand voſtre Confeſſeur vous a dit que vous commettiez des pechez

contre le S. Esprit, il a voulu sans doute parler de ces pensées & de ces sentimens de desespoir de vostre salut, dont vous vous sentez pressée, & qui seroient effectivemcnt des pechez contre le S. Esprit, s'ils estoient volontaires, & que vous ne travaillassiez pas à les combattre selon les avis que l'on vous a donnez. Ainsi ce qu'il vous a dit ne doit point vous troubler, mais vous devez seulement vous en servir pour vous affermir de plus en plus dans la resolution où vous devez estre de mépriser toutes ces pensées qui passent dans vôtre esprit, & pour vous rendre plus exacte que jamais à vous aquiter de vos obligations, rien n'estant plus capable de faire connoistre que vous condamnez tout ce qui tend à affoiblir la confiance que vous devez avoir en la misericorde de Dieu.

* Je veux croire que les mouvemens que vous sentez pour la penitence viennent de Dieu. Cependant je ne suis point d'avis que vous fassiez encore rien d'extraordinaire que vous ne soyez plus exacte à garder le silence, & à mortifier vos passions. Ce n'est pas qu'il faille entierement laisser ces sentimens

ſans en profiter : mais au lieu de ces mortifications du corps que vous avez en veuë, travaillez à bien mortifier vôtre eſprit en vous privant du parloir, & en ſouffrant, ſans vous plaindre, les mauvaiſes humeurs de certaines perſonnes avec qui Dieu veut que vous viviez autant qu'il eſt en vous avec paix & concorde. Et pour ce qui eſt de la paſſion qui vous fait de la peine il faut trouver dans voſtre patience, dequoy vous munir contre elle, tâchant à cet égard de garder envers vous-meſme la meſme moderation & la meſme douceur que vous garderiez envers les autres, en vous ſupportant vous-meſme dans vos défauts, comme Dieu veut qee vous ſupportiez les autres dans ceux auſquels ils peuvent eſtre ſujets.

* Les ſechereſſes interieures où Dieu permet que l'on ſe trouve quelquefois ne ſont pas toujours des marques de l'abandonnement de Dieu. Au contraire il y a des occaſions où il eſt d'autant plus preſent à l'ame qu'elle ſe croit plus deſtituée de tout ſecours & de tout apuy de ſa part. Il eſt vray que vous avez lieu de craindre que ces indiſpoſitions ne viennent de ce que vous ne luy eſtes

pas assez fidelle. Mais aprés luy avoir demandé pardon de vos infidelitez en general, si vous ne voyez rien de particulier à quoy vous ayez manqué, n'écoutez point ce qui se presente à vostre esprit pour vous tourmenter & vous affoiblir, mais demeurez dans la confiance que vous devez avoir en Dieu.

Ainsi ne pensez plus à vos confessions passées, & remerciez Dieu seulement de vous avoir fait la misericorde qu'il vous a faite. Car quand vous auriez fait beaucoup plus de choses que vous n'avez fait pour vous disposer à la derniere, vous n'auriez pas encore fait tout ce que vous auriez dû faire. C'est pourquoy toutes vos reflexions ne sont propres qu'à vous tourmenter inutilement. Il vaut bien mieux songer à reparer les défauts que vous remarquez y avoir commis, en tâchant d'aimer Dieu avec toute la fidelité dont vous estes capable: & vous l'aimerez de cette maniere lors que vous garderez avec fidelité ses commandemens, & que vous vous acquiterez de vos obligations particulieres. Voila à quoi il faut penser serieusement, & non à faire de vaines reflexions & de vains retours sur le passé, qui ne peu-

Digitized by Google

vent ſervir qu'à mettre le trouble dans voſtre ame, & à la jetter dans la langueur.

* Je dis la meſme choſe des reflexions que vous faites ſur les petits reproches qu'on vous fait de vos défauts. Bien loin que cela vous doive troubler, vous devriez le regarder comme un grand ſervice qu'on vous rend, & une marque de la charité qu'on a pour vous.

Ce n'eſt ſouvent que l'orgueil & l'amour propre qui nous rendent ſi délicats & ſi ſenſibles à ce que l'on nous dit de nos imperfections. Car aſſurément ſi les ſeuls intereſts de Dieu & ceux de noſtre ſalut nous touchoient dans nos défauts, nous en ſerions à la verité touchez, nous nous en humilirions, nous aurions recours à la priere pour en demander la délivrance, mais nous ne nous en troublerions point, & nous ne nous abbaterions point au point que nous faiſons quand on nous les fait remarquer.

Ainſi quand vous voyez que ce que l'on vous en dit, fait ces mauvais effets en vous, défiez vous en extrémement; regardez les comme un artifice du demon pour vous jetter s'il peut

dans de plus grands défauts, & vous faire faire de plus dangereuſes cheutes ; & tâchez de vous encourager par la conſideration de la bonté de Dieu, qui eſt toujours preſt à nous tendre la main pour nous relever de nos chutes, lors qu'il voit que nous n'en ſommes touchez que parce qu'elles luy déplaiſent, qu'elles nous éloignent de luy, & qu'elles retardent noſtre ſanctification & noſtre perfection.

* Ce que je vous ay mandé du peu de beſoin que je croyois que vous aviez de ſecours exterieurs, n'eſt pas que je veüille vous refuſer celuy que vous pouvez attendre de moy, mais c'eſt que je ſuis perſuadé qu'en s'appuyant trop ſur ces ſortes de ſecours, l'on s'affoiblit beaucoup, & l'on ne s'établit jamais, comme il faut, dans la confiance en Dieu & dans la ſoumiſſion à ſes ordres, dans leſquelles ſeules on peut trouver la paix & la tranquillité de ſon cœur.

Ainſi la privation où vous eſtes de toute conſolation ſenſible & exterieure, n'eſt point un eſtat ſi à plaindre que vous penſez. Au contraire s'il falloit deſirer quelque choſe en cette

vie, ce ſeroit de n'y gouſter aucunes conſolations humaines, & de trouver toute ſa joye dans le gemiſſement interieur du cœur. Les ames chreſtiennes y doivent vivre continuellement, & ne doivent ſoupirer qu'aprés l'éternité & aprés l'accompliſſement des deſſeins de Dieu ſur elles.

Ce que vous regardez donc comme un nouveau ſujet de découragement eſt le veritable fondement de l'eſperance chreſtienne. Elle ne s'appuye que ſur ce que Dieu eſt infiniment bon & fidelle dans ſes promeſſes. Demeurez ferme dans la pratique de vos obligations, ſans attendre d'autre recompenſe que Dieu meſme, & l'avantage de luy plaire, & non de goûter des conſolations ſenſibles; car elles ne ſont pas toujours des marques qu'on luy ſoit agreable.

* Quand je vous ay dit de vous priver de la communion lorſque vous ſeriez tombée dans quelque emportement, j'ay ajoûté, juſques à ce que vous les ayez reparez, ou en vous humiliant devant les perſonnes qui en ont eſté témoins, ou en pratiquant la douceur & la moderation en quelque

que autre occaſion. Car vous devez vous en tenir éloignée plus ou moins de temps ſelon que vous ſerez plus ou moins revenuë de ces emportemens, & que voſtre cœur y aura eu plus ou moins de part, & qu'il ſe ſera porté avec plus ou moins de zele & d'humilité à les reparer. Vous devez prendre auſſi l'avis de voſtre Confeſſeur, & aprés cela vous tenir en repos.

* Je ne ſçay ce qui peut mettre la Mere N. en ſi mauvaiſe humeur. Si ce ſont mes lettres, il y a un bon remede, c'eſt qu'elle n'a qu'à ne m'écrire plus, & je ne ſeray plus obligé de luy répondre. Mais il ne faut pas qu'elle ni aucune autre croye que lors que je ſeray obligé de luy parler, je puiſſe parler contre mon ſentiment. Il ne faut pas non plus que l'on s'imagine que les plaintes ou les crieries me faſſent conſentir à une choſe que je croiray eſtre contraire au bien de voſtre Communauté. Et ainſi quand on s'aſſembleroit & que chacune changeroit de diſpoſition par complaiſance, je ne changeray point de mon coſté, & je ne voy pas que vos Superieurs ſoient diſpoſez à changer auſſi du leur. C'eſt pourquoy

le plus court pour les unes & pour les autres eſt de demeurer fermes dans le bien & de ſeconder les bonnes intentions des Superieurs.

* Je veux bien, comme je vous ay déja dit, vous aider en ce que je pourray, mais c'eſt à condition que vous ôterez de voſtre imagination que vous ne pourriez vous ſanctifier ſans ce ſecours, dont vous pouvez eſtre privée tout d'un coup ou par ma mort qui n'eſt peut-eſtre pas fort éloignée, ou par quelque autre accident, qui entrant dans l'ordre de la providence, demande de vous la meſme ſoumiſſion & le meſme reſpect que vous devez à tout ce qu'il ordonne ou qu'il permet.

Je vous ay toujours dit que ſi l'on vous eſtoit utile à quelque choſe, c'étoit parce qu'il plaiſoit à Dieu de donner ſa benediction à ce que l'on vous diſoit, & qu'ainſi c'eſtoit toujours à luy que vous en eſtiez redevable, & à qui vous en deviez rendre graces, & que la maniere de ſe bien acquiter de ce devoir, eſtoit d'eſtre fortement perſuadée qu'il faiſoit ſon œuvre par qui il luy plaiſt, & qu'il n'y avoit point de marque plus certaine qu'il ne vou-

Digitized by Google

loit plus ſe ſervir d'une perſonne pour noſtre ſanctification, que de ce qu'il permettoit qu'elle nous fuſt enlevée, ou qu'elle ne fuſt plus en eſtat de nous ſecourir. Mettez bien cette verité dans voſtre cœur, & vous ſerez contente quoy qu'il arrive.

Le 14. Octobre 1674.

LETTRE CXXVII.

A une Demoiſelle.

Il l'inſtruit ſur la priere & ſur les operations cachées de la grace de I. C. & luy enſeigne un moyen de bien celebrer la feſte de tous les Saints. Il l'exhorte à profiter d'une mortification qui luy eſtoit arrivée, & luy apprend comment elle devoit recevoir les ſecours qu'il luy pouvoit donner pour ſon ſalut, & quelle affection on doit avoir à l'aumoſne.

MADEMOISELLE,

C'eſt beaucoup que vous ſoyez perſuadée de la neceſſité de la priere. Cette perſuaſion ne peut eſtre qu'un effet de la grace de Dieu, qui veut ſe ſervir de cet exercice pour vous dégager de plus en plus du monde & de

vous-meſme. Ne laiſſez donc pas de ſuivre le mouvement qui vous y porte, quoique vous ne vous y ſentiez pas affectionnée. Dieu enfin répandra ſa douceur & ſon onction dans voſtre cœur; & ce cœur produira le fruit ordinaire de la priere, qui eſt une ferme volonté d'aimer Dieu, & de ne rechercher en ce monde que la verité & la juſtice.

Tout le reſte n'eſt que folie & vanité, & n'eſt point capable de nous donner la moindre joie, ni la moindre conſolation ſolide. Offrez donc ſouvent voſtre cœur à Dieu, afin qu'il le rempliſſe de l'amour de cette ſouveraine verité & de tette ſouveraine juſtice, qui doivent eſtre la regle & l'objet de tous nos deſirs, de tous nos mouvemens, & de toutes nos affections. Et ſouvenez-vous que la priere, que je vous ay principalement recommandée, conſiſte dans cette humble diſpoſition interieure d'un cœur, qui regarde Dieu comme un pere plein de tendreſſe & de charité; car il a toujours les yeux ouverts ſur tous nos beſoins, & eſt toujours diſpoſé, ainſi que noſtre Seigneur nous l'enſeigne, *à donner le bon eſprit à ceux qui le luy demandent.*

En ſaint Luc 11. 13.

Pour obtenir cette grace il faut que noſtre ame eſtant devant luy comme une terre ſeche & ſans eau, ouvre ſon ſein de toutes parts pour recevoir la roſée du ciel dont elle a beſoin pour éteindre l'ardeur de ſes cõvoitiſes, & pour produire des fruits de juſtice & de ſainteté. Il faut ſe regarder devant Dieu, comme un pauvre tout couvert de bleſſures & rempli de miſeres, qui ne prétend l'exciter à le ſecourir que par l'humble confeſſion de l'extrême impuiſſance où il eſt de ſe ſoulager luy-meſme, & qui n'oſant pas meſme parler, ſe contente de luy expoſer ſes playes & ſa nudité. *Pſ. 142. 6*

C'eſt cette priere que S. Pierre recommande aux fidelles lors qu'il leur dit : *Humiliez-vous ſous la puiſſante main de Dieu, afinqu'il vous éleve quand le temps en ſera venu, jettant dans ſon ſein toutes vos inquietudes, parce qu'il a ſoin de vous.* *Epiſt. 3. 6. 7.*

C'eſt cette priere qui eſt exprimée dans ces belles paroles de S. Jacques: *Perſeverez dans la patience juſques à l'avenement du Seigneur. Vous voyez que le laboureur, dans l'eſperance de recueillir le fruit précieux de la terre, attend patiem-* *Ch. 5. 7. 8.*

ment que Dieu envoye les playes de la premiere & de l'arriere saison. Soyez ainsi patiens, & affermissez vos cœurs.

Enfin c'est cette priere que nostre Seigneur nous a recommandée, lors qu'aprés nous avoir excitez à ne nous point inquieter pour les necessitez de cette vie, il nous exhorte *à chercher premierement le Royaume de Dieu & sa justice.*

En saint Mais. 6. 33.

Cette expression nous marque l'ardeur & la préference avec lesquelles nous devons desirer Dieu, & que nous luy devons expliquer par toutes nos actions & par toute nostre conduite; en sorte que nous ne fassions rien qui n'en porte les caracteres, & qui ne parte de l'affection sincere d'estre à luy, de le voir regner dans nostre cœur, & de luy tenir nostre volonté & toutes nos passions parfaitement assujetties.

Et c'est proprement dans ce mouvement que consiste cette pieté interieure sans laquelle vous avez raison de croire que tout l'exterieur n'est rien, quoique neanmoins il ne faille jamais abandonner cet exterieur sous pretexte qu'on ne sent pas cette disposition interieure dont il doit estre animé. Car Dieu cache quelquefois long-temps aux ames

Digitized by Google

ce qu'il opere en elles par sa grace, & les laisſez gemir long-temps ſous le poids & ſous les reſſentimens de leurs imperfections, parce qu'il ſçait que cela leur eſt utile.

Cet adorable Medecin a ſes regles toutes divines. Nous ne ſommes pas capables de les penetrer. Mais nous devons tâcher de nous y ſoumettre avec une humble confiance, & avec d'autant plus de joye que noſtre gueriſon dépend uniquement de ſes remedes.

Et que n'a-t-il pas fait pour nous exciter à cette confiance? *S'il n'a pas épargné ſon Fils, & s'il l'a livré à la mort pour nous, que ne nous donnera-t-il point aprés nous l'avoir donné!* Aux Rom. 8. 32. JESUS-CHRIST n'eſt pas ſeulement mort pour nos pechez, & reſſuſcité pour noſtre juſtification, mais il eſt à la droite de ſon Pere où il intercede pour nous. Que ne devons nous donc pas attendre de cette puiſſante interceſſion? Et ſi *lorſque nous eſtions encore pecheurs, il a fait éclatter la grandeur de ſon amour en mourant pour nous, maintenant que nous ſommes juſtifiez par ſon ſang, ne ſerons nous pas à plus forte raiſon délivrez par luy de la colere de Dieu* Aux Rom 5. 9. 9.

ſon Pere? Oüy aſſurément nous le ſerons, ſi nous ne laiſſons point affoiblir l'eſperance que nous devons avoir en luy & en la grandeur ſuprême du pouvoir qu'il exerce en nous ſelon ſa bonté toute efficace & toute puiſſante. Car il agit en nous efficacement comme dans les membres qui compoſent ce corps précieux dont il eſt le chef.

Je le prie de vous animer toujours de plus en plus de ſa grace & de ſon amour, & d'éclairer les yeux de voſtre ame, afin que vous connoiſſiez parfaitement quelle eſt l'eſperance à laquelle vous eſtes appellée, & quelles ſont les richeſſes & la gloire de l'heritage qui doit eſtre la recompenſe du mépris qu'on fait icy bas de ce que le monde y aime & y recherche avec tant de paſſion & d'aveuglement.

* J'ay apris que vous aviez deſſein de venir icy avec Mademoiſelle N. pour la feſte de la Touſſaints. Vous jugez bien, Mademoiſelle, qu'on vous y recevroit l'une & l'autre avec bien de la joie. Mais aprés y avoir bien pensé devant Dieu, je croy qn'il eſt plus à propos de ſe priver de part & d'autre de cette conſolation, & de le faire dans le

deſir d'imiter en quelque choſe l'eſprit de penitence & de mortification, qui a ſanctifié tous ces grands Saints, dont nous honorons le merite & la gloire dans cette ſolennité. Les jours ſont ſi courts que vous ne pourriez tirer l'une & l'autre que tres-peu d'utilité de ce petit voyage. Le danger meſme où ſe trouveroit Mademoiſelle N. d'exciter par cette viſite la mauvaiſe humeur de Madame N. eſt une marque que Dieu donnera plus de benediction au ſacrifice que vous luy ferez l'une & l'autre de vous en priver, qu'à tout ce que je pourrois vous dire : & je craindrois que ce ne fuſt pas aſſez ſe conformer à l'ordre de la providence ſur vous & ſur moy, que de négliger ces vües. Cependant noſtre principale attention doit eſtre à ſuivre cet ordre en toutes choſes.

Mademoiſelle N. ſçait ce que je luy ay conſeillé touchant le voyage qu'elle apprehende d'eſtre obligée de faire avec Madame N. Si elle l'y engage, il faut que d'abord qu'elle en ſera aſſurée, elle s'offre à noſtre Seigneur pour porter chreſtiennement cette croix qu'il luy preſente, & qu'elle l'embraſſe comme

un moyen dont il veut ſe ſervir pour la ſanctifier, ſoit par la privation des petites conſolations qu'elle pourroit recevoir à Paris, ſoit par l'engagement où elle ſe trouvera à avoir plus de complaiſance pour cette Dame.

Tout l'Evangile qu'on lit au jour de la Touſſaints, nous apprend à ne nous eſtimer heureux en ce monde, que lors qu'il ſe preſente quelque occaſion d'y eſtre humilié, d'y gemir, d'y verſer des larmes, de reſſentir *la faim & la ſoif de la juſtice*, & d'y eſtre haï, perſecuté, & traité avec toute ſorte de mépris & d'infamie. Et le deſſein de l'Egliſe en nous repreſentant la gloire que poſſedent tous ceux qui ont paſſé par cet eſtat de ſouffrance & d'humiliation, eſt de nous le faire aimer & eſtimer autant que nous le devons.

Entrons donc autant que nous en ſommes capables dans l'eſprit de cette ſainte Mere; & adorant J. C. comme l'auteur de toutes les graces qui ont éclaté dans les Saints, & comme le principe de leur ſanctification, offrons-nous à luy afin qu'il répande dans nos cœurs le meſme Eſprit de charité qui a triom-

phé en eux du monde & de toutes ſes maximes.

C'eſt ce que je vous ſouhaite à l'une & à l'autre de toute l'ardeur de mon cœur, deſirant que ce ſoit cet Eſprit ſaint qui vous uniſſe en ce monde, afin que vous puiſſiez demeurer unies dans toute l'éternité. Car à quoy vous pourroit ſervir voſtre amitié ſi elle n'eſtoit éternelle, & ſi elle eſtoit ſuivie aprés le temps ſi court de cette vie miſerable ou d'une éternelle ſeparation de Dieu, qui ne laiſſe que la rage & le deſeſpoir entre ceux-meſmes qui ſe ſont plus aimez en ce monde, ou d'une éternelle ſeparation l'une de l'autre, ſi l'une eſtant aſſez heureuſe pour eſtre reçuë dans le ciel, l'autre eſtoit ſi malheureuſe que d'en eſtre excluſe pour jamais ? Cette penſée fait trembler : mais il eſt bon d'en trembler, afin de donner ordre pendant qu'on en a encore le temps, que cela n'arrive point, & qu'on faſſe ſervir les marques d'amitié qu'on ſe doit les uns aux autres à détourner un ſi grand malheur.

* Pour ce qui eſt du differend que vous avez avec Madame N. touchant le petit preſent que vous avez eu deſ-

ſein de luy faire à l'occaſion de mon infirmité, je ne ſuis pas faſché que vous ayez eſté ſi ſenſible à ſon refus, afin que vous conceviez par là de quelle importance il eſt de ne ſe laiſſer point aller à un certain empreſſement que celles de voſtre ſexe ont d'ordinaire à l'égard des perſonnes en qui elles prennent confiance pour leur conduite. Car s'il plaiſt à Dieu que je continuë de vous donner quelque ſecours dans les occaſions où vous pourrez avoir beſoin de mon miniſtere, je ſouhaite que vous ne penſiez à moy que pour demander à Dieu les lumieres dont je puis avoir beſoin, afin de vous faire connoiſtre ſa ſainte volonté, & que pour toutes les autres choſes qui me regardent, vous y prenez auſſi peu de part qu'à ce qui regarde les autres Eccleſiaſtiques aux affaires deſquels vous ne prenez aucun intereſt particulier.

Si vous n'eſtes dans cette diſpoſition à mon égard vous aurez toujours quelque ſujet de mortification, & vous me mortifieriez moy-meſme en m'obligeant à faire des choſes qui ſont contre mon naturel, & auſquelles on me fait plaiſir de ne me point expoſer. Car je ne puis

Digitized by Google

changer là-dessus ; & vous ne pourriez rien faire qui me fist plus de peine, & qui me persuadast que vous auriez moins de consideration pour moy, que si vous agissiez autrement que ce que je vous dis.

*La difficulté que vous ressentez à faire l'aumosne, & en particulier la tristesse qui a saisi vostre cœur lorsque vous vous estes vû dans l'engagement de vous dépoüiller d'une partie de ce que vous avez entre les mains, tient de la disposition où estoit ce jeune homme de qualité dont il est parlé dans l'Evangile qui vint trouver nostre Seigneur pour apprendre de luy ce qu'il faloit qu'il fist, *afin d'acquerir la vie éternelle.* Car vous sçavez la réponse qu'il fist à ce Sauveur, que dés sa jeunesse il avoit gardé les commandemens qu'il luy disoit qu'il falloit observer pour cela, & que J. C. luy ayant dit *qu'il luy manquoit encore une chose,* & qu'il *vendist tout ce qu'il avoit & le donnast aux pauvres*, il fut fort affligé de ces paroles, & *s'en alla tout triste.* *Et saint Luc 18. l. 8. & 55.*

Sur quoy J. C. prit occasion d'instruire ses Apostres du peril qui se trouvoit dans la possession des richesses &

du bonheur qu'il y avoit d'en estre dégagé, nous voulant marquer que l'affliction d'esprit & la tristesse que ce jeune homme avoit conçuë de ce qu'il avoit dit, ne venoit que de l'attachement qu'il avoit à ses richesses, & de ce qu'il n'avoit pas encore compris que la croix qu'il luy disoit d'embrasser aprés les avoir abandonnées, devoit faire toute la richesse d'une ame chrestienne. Mais il ne leur découvrit pas seulement la source du mal de ce jeune homme. Il leur en aprit le remede en leur disant, que ce *qui estoit impossible aux hommes estoit possible à Dieu*, à qui tout est possible.

C'est donc à luy, Mademoiselle, qu'il faut que vous ayez recours pour obtenir de sa bonté ce dégagement de toutes choses dont vous devez reconnoistre que vous avez d'autant plus besoin, que l'aumosne dont il s'agit, n'est considerable que par rapport au peu d'argent que vous avez maintenant entre les mains. J'accepte donc volontiers ce que vous m'offrez, & je le ferois avec encore plus de joye, si vous m'eussiez marqué que vous vouliez employer à cette aumosne l'ar-

Digitized by Google

gent que vous destiniez à quelque chose pour vostre usage, au lieu de dire que vous l'offrez, parce que vous ne prévoyez pas que vous ayez de dépense à faire entre-cy & le temps où vous devez en recevoir. Je veux bien aussi m'accommoder au desir que vous avez *de cacher à vostre main droite ce que vous faites de la gauche*. Ainsi j'enverray à Madame N. une partie de ce que vous avez destiné pour cet œuvre de charité, à condition qu'au lieu de me le rendre, vous le donnerez comme de vous mesme à cette personne de vos amies qui est si infirme, afin que cela ne luy fasse point de peine. Vous pourrez dans un mois donner le reste selon les besoins où l'on sçaura que sera cette pauvre famille. *En saint Matt. 6. 3.*

Le 27. Octobre 1674.

LETTRE CXXVIII.

A une perſonne de pieté qui s'eſtoit ouvert à luy ſur ſes peines.

Il l'exhorte à les ſouffrir paiſiblement, & luy marque l'uſage qu'il en doit faire & les diſpoſitions avec leſquelles il les doit porter.

MONSIEUR,

J'ay differé à vous donner dans vos peines la petite conſolation que vous avez exigée de moy, afin d'honorer par cette conduite celle de la divine providence qui vous laiſſe dans les difficultez que vous reſſentez pour éprouver voſtre fidelité. Ainſi vous avez deu faire un meſme uſage de mon retardement que de celuy de Dieu : c'eſt à dire, que vous avez deu demeurer toûjours dans une ſoumiſſion égale à ſes ordres, dans une patience tranquille, dans une uniformité à l'égard de vos exercices de pieté.

Ne penſez pas que mon deſſein ſoit d'adoucir par cette lettre vos peines. Je ne le ferois pas quand cela dépen-

Digitized by Google

droit de moy, croyant certainement que c'eſt le deſſein de Dieu de vous les laiſſer pour vous purifier & vous rendre digne de luy.

Il y a des maux qu'il ſe reſerve de guerir ou d'adoucir luy-meſme ſans vouloir qu'on en recherche ailleurs le ſoulagement. *Il vivifie & mortifie* luy ſeul, ſelon les termes de l'Ecriture, certaines ames qui ſont à luy. Il les éclaire & les obſcurcit. Il les réjoüit & les afflige, s'approchant ou s'éloignant d'elles d'une façon ſi inſenſible, que ni elles ni les autres n'en peuvent remarquer aucunes traces. De ſorte que, comme dit la meſme Ecriture, lorſqu'elles penſent le poſſeder, il s'eſt retiré; & que lors qu'elles penſent qu'il s'eſt retiré, elles le poſſedent. Tout ce qu'on peut dire de ces effets ſenſibles qu'elles reſſentent; c'eſt, dit un grand homme de pieté, que Dieu les opere certainement en elles, & que ſi ce ſont des maux & des peines, il n'en réüſſira que du bien pour elles. 1. des Rois 2. 6.

Je ne puis pas vous dire quel bien en particulier Dieu veut tirer de vos peines Mais j'oſe vous aſſurer avec des perſonnes tres-éclairées & tres-ſpirituel-

les que j'ay consultées sur ce sujet, qu'il n'y a rien de dangereux pour vous dans ces peines, & qu'au contraire elles vous sont si avantageuses que vous ne pouvez desirer avec trop d'empressement d'en estre déchargé, que par quelque interest propre, quoiqu'il regarde Dieu.

Quel bonheur que Dieu travaille luy-mesme à nous humilier pour nous garantir des fautes que nous pourrions commettre, en nous confiant en autre chose qu'en la puissance de sa grace! Il est bon qu'estant dans un estat où nous abusons de ses plus grandes misericordes, nous nous en croyons privez dans le temps où il nous les communique avec plus de liberalité, afin que la veuë de cette privation serve à nous les faire desirer avec plus d'ardeur, à nous humilier, & à nous porter à mettre nostre confiance en luy seul.

C'est ce qui faisoit dire à David que les afflictions & les persecutions que Dieu luy envoyoit, luy donnoient beaucoup de consolation, & qu'encore qu'il le fist *marcher au milieu des ombres de la mort, il ne craindroit pourtant aucun mal,* parce qu'il estoit assuré qu'il

Psf. 22. 4. 3.

n'abandonne point ceux qui eſperent en luy.

Or, que ſont proprement ces ombres de la mort, dont parle le Prophete, ſi ce ne ſont ces penſées malheureuſes de dégouſt, d'averſion, & d'horreurs, ſi vous voulez, pour ce qu'il y a de plus ſaint dans noſtre Religion? Elles ſont pour vous les ombres de la mort, c'eſt à dire du peché; parce qu'encore qu'elles ne faſſent aucune impreſſion dans voſtre ame, & que voſtre cœur en eſtant tres-éloigné par la grace, elles n'ayent en luy que l'apparance du mal, neanmoins elles y cauſent des tenebres qui vous raviſſent à ce que vous croyez, les influences du veritable ſoleil de juſtice qui eſt J. C.

Mais conſolez-vous, Monſieur, dans l'obſcurité de cette nuit, puiſque, comme dit le meſme Prophete, elle n'eſt point obſcure pour noſtre Dieu, & que les tenebres & la lumiere ſont pour luy la meſme choſe. Ainſi, cet obſcurciſſement penible ſous lequel voſtre Dieu ſe cache, n'arrive qu'afin de vous faire reſſouvenir alors de ces paroles de l'Evangile: *Dieu qui voit ce*

Pſ. 138. 11.

En ſaint Matt. 6. 6.

qui ſe paſſe dans le ſecret, vous rendra la recompenſe devant tout le monde, & de vous convaincre que les jours dans l'ordre de la grace auſſi bien que dans celuy de la nature, ſont compoſez également de la lumiere & des tenebres. Car quoiqu'il ſoit vray que la chaleur du ſoleil ſoit neceſſaire pour la production des fleurs & des fruits de la terre ; ſi neanmoins cette chaleur n'eſtoit temperée par la fraîcheur de la nuit, elle brûleroit en peu de temps ces productions, & les fruits de la terre ſeicheroient avant que d'arriver à leur maturité.

C'eſt donc une marque de foibleſſe dans la grace de l'Evangile, que d'avoir peur des obſcuritez & des ſechereſſes de l'eſprit, comme ſi elles ne pouvoient avoir d'autres cauſes prochaines que le peché, au lieu que Dieu s'en ſert aſſez ordinairement pour nous empeſcher meſme d'y tomber, en nous faiſant entrer par là dans une juſte défiance de nous-meſme, & dans la pleine confiance qu'il veut que nous ayons en ſon ſecours.

Ce n'eſt aprés tout qu'aux enfans & aux perſonnes extrémement timides de

Digitized by Google

leur naturel à trembler dés que la nuit approche, & à attribuer au malin esprit tout ce qu'ils entendent ou ce qu'ils s'imaginent appercevoir dans les tenebres. Saint Paul ne veut pas que les Chrestiens soient du nombre de ces *enfans*, ni qu'ils *se laissent* emporter à ces vaines apprehensions qui les empeschent de *croistre en* J. C. *& d'arriver à la plenitude de l'âge de* J. C. *Aux Eph. 4. 13 14. 15.*

Dieu donc, Monsieur, ne permet vos peines qu'afin que vous vous abandonniez entierement à luy, & que vous puissiez reconnoistre par vostre fidelité, si vous avez une veritable confiance dans les promesses qu'il a faites de secourir & de fortifier dans les occasions fascheuses ceux qui mettent toute leur esperance en luy. *Ie seray avec luy*, dit-il, *lors qu'il sera dans l'affliction; je l'en tireray, & le rempliray de gloire. Ie le combleray de jours & d'années, & je luy feray part du salut que je d'estine à mes Saints.* *Ps. 90. 15. 16.*

C'est ainsi que Dieu prend plaisir de glorifier une ame par cela mesme qui semble la devoir abbattre davantage, & que, selon S. Paul, *c'est dans l'infirmité que la vertu se perfectionne*, &

2. Aux Cor. 12. 9. 10. que lorſque *l'ame paroiſt plus foible, c'eſt alors qu'elle eſt plus puiſſante devant Dieu*, ſi en gemiſſant ſous le poids de ſes miſeres, elle en devient plus humble & elle a recours à Dieu avec une pleine confiance.

Vous me direz peut-eſtre que tout cecy eſt bien general, & que vous eſtes parfaitement convaincu, que vous ne devez vous apuyer dans quelque état que vous vous trouviez, que ſur la bonté & la fidelité de Dieu; mais que vous apprehendez que vos peines ne ſoient pas telles qu'on ſe les imagine, parce qu'elles ne vous laiſſent pas la liberté d'agir, ni meſme de connoiſtre vos fautes pour vous en accuſer au tribunal de la penitence, ce qui fait que vous ne vous en ſentez point touché, & que vous ne portez à ce Sacrement que de la ſeichereſſe & de la ſterilité, au lieu qu'il demande des larmes & de la douleur, & un ſincere repentir de ſes fautes.

J'avouë que cet eſtat doit eſtre tres-penible à une ame, qui voudroit, s'il luy eſtoit poſſible, s'accuſer devant tous les hommes de ſes moindres défauts pour porter la confuſion qu'elle merite d'y eſtre tombée. Mais auſſi

Digitized by Google

vous n'ignorez pas qu'il est souvent utile que nous ne les connoissions point, afin que nous aneantissant dans la veuë de nostre ignorance & de nostre peu de lumiere, & craignant avec raison que cet obscurcissement ne vienne de nostre lascheté & de nostre indifference pour les choses de Dieu, nous nous écriions avec le Prophete du profond abysme où nous nous trouvons: *Purifiez-moy, Seigneur, de mes pechez, qui me sont inconnus.* Ps. 18. 13.

En effet, *qui peut connoistre*, comme dit le mesme Prophete, *toutes les fautes où il tombe?* Et quoique nous ne nous sentions coupables d'aucune infidelité, n'est-il pas toujours vray, comme dit S. Jean, *que si nous disons que nous n'avons point de peché, nous nous trompons nous-mesmes, & la verité n'est point en nous.* Là mesme 6. 1. de saint Jean, 1. 8.

Vous ne devez donc pas laisser dans cet estat d'ignorance de vos propres fautes, & dans le peu de sentiment, qu'il vous semble que vous en avez, d'aller vous jetter aux pieds du Prestre selon l'ordre qui vous a esté donné, dans le desir de vous y purifier de toutes les taches que nostre Seigneur re-

connoiſt en vous, & d'y recevoir de nouvelles forces pour ne point tomber dans les infidelitez où vous tombez ſans vous en appercevoir, & dont Dieu vous oſte la connoiſſance, non ſeulement, comme je viens de le dire, afin qu'en vous tenant dans une juſte crainte, vous luy demandiez humblement ſon ſecours; mais auſſi de crainte qu'en vous la donnant vous ne veniez à les negliger & a en avoir moins d'horreur; & de plus encore, parce qu'au lieu de vous abandonner entierement dans le ſacrement de penitence entre les bras de ſa miſericorde, vous y voulez en quelque maniere traitter avec luy en rigueur de juſtice, comme ſi vous ne deviez pas toujours le conjurer avec David d'effacer vos pechez, *ſelon la grandeur & la multitude de ſes bontez*, quelque connoiſſance que vous puſſiez en avoir.

pſ. 50 2.

Quant aux actes que vous vous pourriez croire obligé de former devant & aprés la Confeſſion, je croy que vous ferez bien de ne point faire d'efforts pour en produire dans ces occaſions; mais de ſuivre ſimplement le mouvement de l'eſprit de Dieu, & ce

à quoy

à quoy vous ſentirez qu'il vous portera, ſans y rien apporter du voſtre, ſinon une obeïſſance & une ſoumiſſion entiere à ſes inſpirations, & un humble oubli de vos propres lumieres.

Si noſtre Seigneur s'eſt plaint d'eſtre abandonné de ſon pere au milieu de ſon ſacrifice, & dans l'action meſme par laquelle il l'honoroit davantage; vous étonnerez vous des ſechereſſes que vous éprouvez dans une action que vous faites pour ſatisfaire à ſa juſtice, & qui ne laiſſe pas de luy eſtre tres-agreable malgré toutes les inſenſibilitez de voſtre cœur, pourveu que vous travailliez ſincerement à luy conſerver tout ce cœur, à devenir plus humble & plus détaché de vous meſme, & à mettre toute voſtre confiance dans le ſecours de ſa grace.

Mais, me direz-vous, ſi vous croyez que ce que j'eſtime un pur châtiment de Dieu & un effet de ſon juſte abandonnement, ne ſoit qu'une épreuve de ma foy, quel uſage penſez-vous que j'en doive faire, & dans quelles diſpoſitions croyez-vous que je dois porter ces peines?

Je ne doute point, Monſieur, que

l'Eſprit de noſtre Seigneur ne vous ait inſpiré là deſſus ce que vous avez à faire. Mais pour achever de vous découvrir ce que je penſe ſur ce ſujet, puiſque vous le deſirez, il me ſemble que cette conduite de Dieu ſur vous, vous invite premierement à entrer dans cette ſorte de priere, qui conſiſte dans une élevation & un regard de l'ame vers Dieu, que la foy y produit ordinairement lorſqu'elle eſt purifiée par la ſouffrance. De ſorte qu'en cet eſtat tout ce qu'un chreſtien fait, les actions meſmes les plus communes de la vie luy tiennent lieu de priere, parce qu'il ne regarde en tout cela que l'ordre qui luy a eſté donné de les faire, ſans y ajoûter ni y diminuer rien par ſon propre choix.

C'eſt cette ſorte de priere qu'un grand homme de pieté nous a voulu » marquer lors qu'il dit, Qu'il faut qu'a- » vec toute ſimplicité, ſans faire aucun » violent effort d'eſprit, nous nous te- » nions devant Dieu avec des mouvemens » d'amour & une attention de toute noſ- » tre ame ſans nous diſtraire volontaire- » ment, & qu'alors tout le temps que » nous ſommes à genoux ſera tenu pour

une veritable priere devant Dieu ; une « des plus excellentes prieres eſtant le « deſir fervent de noſtre cœur, & la « ſouffrance des choſes qui nous déplai- « ſent pour l'amour de luy. «

Il eſt de l'Eſprit de Dieu que nous « demandons par la priere, pourſuit le « meſme Auteur, comme du corps de « J. C. que nous recevons dans la ſain- « te Euchariſtie. L'un & l'autre nous eſt « neceſſaire, & nous a eſté promis par « J. C. pour la nourriture de nos ames. « Et cependant ni les Preſtres ni nous, « lorſque nous communions au corps de « J. C. & que la foy nous apprend que « nous l'avons, n'en avons d'ordinaire « aucun gouſt, ni aucun ſentiment ; « mais nous le digerons, pour uſer de ce « mot, par la foy, eſtant aſſurez par la « parole de Dieu, que quoique nous « ne l'ayons ni veu, ni ſenty, ni goûté, « qu'il nourrit neanmoins nos ames, & « qu'il produit en elles des effets de lu- « mieres & de forces, meſme parmy ces « tenebres & ces ſechereſſes qu'il laiſſe « dans nous aprés que nous l'avons reçu. «

Voila le premier uſage que vous pouvez faire de l'eſtat où vous vous trouvez devant & aprés le ſacrement de

penitence. C'eſt à dire, que vous devez alors dans cet eſprit de foy, dont *le juſte vit* ſelon l'Apoſtre, vous mettre devant Dieu pour luy expoſer toutes les maladies de voſtre ame, & luy abandonner le ſoin de vous guerir. Ce qui ſe fait par un ſimple aveu de l'impuiſſance où l'on eſt de les connoiſtre, & par une ſecrette joye qu'on a de ſe voir expoſé par la privation du ſentiment de la grace, à ſouffrir avec un humble ſilence toutes ſortes de travaux & de peines pour ſatisfaire à la juſtice de Dieu.

Aux Rom. 1. 17.

Le ſecond uſage que vous devez faire de cette conduite de Dieu ſur vous, eſt, lorſque vous avez aſſez de liberté d'eſprit pour invoquer le ſecours de l'Eſprit de N. S. de luy demander de la force pour vous ſoutenir dans vos foibleſſes, & de la lumiere pour penetrer les tenebres de voſtre cœur, & pour entrer par la connoiſſance qu'il vous en donnera, dans la haine & l'horreur qu'il en conçut dans le jardin des Oliviers, & qui luy cauſa cette ſueur de ſang qui le reduiſit à l'agonie.

C'eſt alors que ne trouvant rien en vous qui n'irrite la colere de Dieu, vous

le conjurerez avec le Prophete de jetter la veuë ſur ſon Fils, & que vos impuiſſances vous obligeant d'avoir recours à luy comme à celuy non ſeulement *en qui ſont tous les threſors de la ſageſſe & de la ſcience de Dieu*, mais encore qui eſt *voſtre ſageſſe, voſtre juſtice, voſtre ſanctification, & voſtre redemption*, vous entrerez avec David *dans les puiſſances du Seigneur*, & qu'uſant des richeſſes meſmes de J. C. c'eſt à dire, vous appropriant la douleur qu'il a euë de vos pechez, & les peines qu'il a endurées pour les expier, ce que vous offrirez à Dieu en luy & par luy, luy ſera infiniment plus ageable que tout ce que vous produiriez par vous meſme. *pſ. 83 10 Aux Coll. 2. 3. 1. Aux Cor, 1. 30.*

En troiſiéme lieu lorſque vous ſentez que vous ne pouvez meſme vous élever vers Dieu, que toute voſtre ame eſt liée pour ainſi dire, & que la main de Dieu ſemble tellement appeſantie ſur vous, que vous ne voyez en vous qu'impuiſſances & que foibleſſes, ce que vous devez faire en cet eſtat eſt de vous ſoûmettre aux ordres de ſa juſtice & de les adorer, le priant de vous faire la grace de por-

ter avec patience & avec une profonde humilité cet estat, & de n'y rien faire qui puisse luy déplaire.

Et c'est là la premiere & la plus necessaire des dispositions avec lesquelles vous devez porter ces peines. Car c'est par cette profonde humilité, fondée sur la défiance de vous-mesme & de toutes vos resolutions, & sur la confiance en Dieu, qui ne souffre jamais que ses Saints *soient tentez au de là de leurs forces*, que vous pourrez plus vous soûtenir dans cet estat d'affliction.

1. Aux Cor. 10. 13.

Je dis une profonde humilité, parce que vous estant permis de regarder des yeux de la foy ces peines interieures comme un effet de la permission de Dieu, qui veut assurément éprouver par elles vostre fidelité, il faut craindre que vostre ennemy qui a tâché jusqu'icy de vous abbattre par ces peines, ne vous fasse prendre le change, & que l'esprit d'orgueil qui est en nous, & qui tire avantage de toutes choses, ne vous porte insensiblement à refléchir sur vous-mesme, & ne vous en fasse concevoir quelque estime, sous pretexte que Dieu ne

Digitized by Google

vous traite de la sorte, que parce que vous estes à l'épreuve d'une tentation qu'il permet assez souvent dans les ames qui luy sont les plus fidelles.

Ainsi pour éviter cette surprise de vostre ennemy, tâchez, selon le conseil de l'Apostre, de *vous revestir des armes de lumiere*, c'est à dire de demeurer toûjours extrémement humilié devant Dieu. Car quoique toutes ces imaginations fascheuses ne soient point volontaires, nous ne devons pas neanmoins laisser de nous en humilier beaucoup devant Dieu & devant les hommes ; parce qu'enfin le mal est en nous, que nous y sommes joints par le sentiment de la tentation, & que, comme dit parfaitement S. Augustin, cette malheureuse resistance que nous éprouvons de la partie inferieure de nostre ame à la loy de l'esprit, nous est propre, & que ce n'est que par un pur effet de la grace que nous la desavoüons, & que nous tâchons de la soûmettre à l'esprit. *Aux Rom 13. 12.*

Et en effet, comme remarque le mesme Saint, un chrestien ne doit point estre en repos qu'il n'ait étouffé en luy tout ce qui combat l'esprit de

la grace qu'il a reçu : & quoique par le ſecours de J. C. il n'y conſente point, il doit toûjours gemir tant qu'il a des ennemis à combattre, devant s'eſtimer bien plus heureux de n'en avoir point que d'en triompher.

La ſeconde diſpoſition où vous devez eſtre dans cette voye d'humiliation, par laquelle noſtre Seigneur veut que vous alliez à luy, eſt une diſpoſition de paix & de ſoûmiſſion. Vous devez cette paix, c'eſt à dire une patience tranquille, au deſir ſincere où vous devez eſtre d'eſtre humilié dans tous les eſtats & dans tous les exercices de pieté que vous pratiquez : & vous devez cette ſoûmiſſion à la ſageſſe de Dieu qui ordonne ces peines pour vous purifier par cette ſouffrance.

Le Potier, dit S. Paul, n'a-t'il pas le pouvoir de faire ce qu'il luy plaiſt de ſon argile ? Et ſi Dieu veut nous aneantir & nous conſumer par les peines & par les ſechereſſes, qu'avons-nous à repliquer ? C'eſt à nous à adorer tous ſes deſſeins ſur nous, & à luy conſacrer tous les eſtats de noſtre ame de meſme que tous les momens de noſtre vie.

Digitized by Google

Et pour banir entierement de voſtre cœur tous les ſcrupules qui pourroient s'y preſenter touchant le peu de lumiere que vous avez ſur les fautes que vous commettez, je vous prie de peſer attentivement les paroles ſuivantes, que j'ay tirées des écrits d'un tres-ſaint homme, dont je vous ay déja parlé. Il eſt ſouvent, dit-il, auſſi neceſſaire pour eſtre vrayment « humble de faire mourir en Dieu nos « pechez que nos bonnes œuvres, par- « ce que le ſouvenir des uns & des au- « tres peut eſtre également dangereux. « Mais il y a cette difference entre la « mort de nos vertus & celle de nos pe- « chez qui ſe fait en Dieu, qu'il ſe « ſouvient d'autant plus de nos vertus « que nous nous en ſouvenons moins, « & qu'au contraire il ſe ſouvient d'au- « tant moins de nos pechez, qu'une par- « faite humilité & une totalle confiance « en luy nous les fait oublier. «

Enfin, la derniere diſpoſition où je ſouhaitte que vous entriez à l'égard de vos peines, eſt de les mépriſer & de n'en point faire tant d'eſtat. Car le plus ſouvent ces ſortes de choſes ne demeurent en nous, que parce que

nous les y entretenons par les continuelles refléxions que nous faisons dessus sous pretexte de vouloir les éloigner de nous, & parce que nous les examinons trop scrupuleusement.

Voilà, Monsieur, ma pensée sur vostre disposition. Je croy que vous y devez avoir égard, n'estant pas tant la mienne que celle des personnes que j'ay consultées, qui sont assurément des personnes dont les lumieres & la vertu doivent avoir du poids sur vostre esprit & ainsi contribuer à mettre le calme dans vostre cœur.

Le 8. Novembre 1674.

LETTRE CXXIX.

A une Damoiselle.

Il l'instruit sur l'obligation qu'elle avoit de se détacher d'une amitié, & de la recherche des consolations humaines. Il l'avertit que les défauts ne doivent pas décourager, mais humilier.

MADEMOISELLE.

Permettez moy de me plaindre à vous-mesme de ce qu'il y a si long temps que je n'ay point reçu de vos nouvelles. Il est vray que je vous devois une réponse il y a du temps : mais

outre que vous avez pû juger que je devois étre fort occupé, puiſque je ne vous répondois pas, vous avez pû avoir encore des raiſons particulieres qui vous devoient faire paſſer par deſſus ces regles. J'en ſuis le plus mauvais obſervateur qui ſoit au monde, ne me reglant ordinairement pour écrire que pour la neceſſité ou par la charité. Mais c'eſt auſſi ſuivant ces principes que je ne penſe pas que vous ayez pû vous diſpenſer tout-à-fait de me prévenir, puiſque la charité vous obligeoit à me tirer de l'inquietude où voſtre eſtat pouvoit me mettre, & qu'il eſt aſſez difficile de ſe figurer que vous n'ayez eû aucune neceſſité de chercher des forces & du ſecours auprés de vos amis dans des circonſtances auſſi faſcheuſes que ſont celles où vous eſtes.

Je n'oſe preſque en dire davantage. Car je ne vous croy point encore capable de ſupporter tout ce que j'aurois à vous dire ſur ce ſujet. Il me ſuffit de vous conjurer de veiller toujours ſur vous-meſme, & de prendre garde que cette ancienne amitié dont vous m'avez parlé, au lieu de s'affoiblir ne ſe fortifie par la ſuite du temps ; qu'elle ne prenne de

profondes racines ſans que vous vous en apperceviez ; & que vous repoſant ſur l'éloignement de la perſonne, qui peut eſtre affecté, vous ne ſoyez moins en eſtat de reſiſter aux témoignages d'amitié, d'affection & de fidelité, qu'elle ne manquera pas de vous donner dés qu'elle en trouvera l'occaſion.

Ces témoignages ſont d'autant plus à craindre, & ſont d'autant plus d'impreſſion ſur l'eſprit, qu'ils font naiſtre dans le cœur une foule de refléxions qui l'affoibliſſent & qui le rengagent malgré luy dans ſa premiere ſervitude.

On ſe croit d'abord obligé par civilité ou par reconnoiſſance de recevoir de bonne grace ces ſortes d'honneſtetez. On les compare enſuite avec le traitement que l'on a fait à la perſonne: & comme ce traitement paroiſt beaucoup plus rude qu'il n'eſt en effet, il releve infiniment dans la penſée qu'on en a, le merite de ſes ſervices. On les attribuë à une bonté de cœur & à une generoſité toute extraordinaire, & à une amitié trés forte & tres conſtante. De ſorte que comme on eſt bien aiſe

d'eſtre aimé, le cœur s'amolit, & on oublie toutes les reſolutions qu'on avoit faites.

Je vous découvre ce peril, afin qu'en veillant ſur vous-meſme, vous vous appliquiez à vous garentir de cette tentation, qui eſt ſi contraire à voſtre devoir, & qui pourroit eſtre ſi nuiſible à voſtre ſalut.

Pour ce qui eſt du reſte, Mademoiſelle, vous n'eſtes pas ſi à plaindre que vous le penſez : & il n'y a rien de ſi fâcheux que vous vous le figurez dans tout le mal que vous voyez en vous, & que vous m'avez expoſé dans voſtre derniere lettre. Dieu permet que nous ſoyons ſujets à des viciſſitudes dans cette vie, afin que nous ne nous attachions à rien, & que nous ſoupirions aprés l'éternité. Rien meſme ne vous doit plus fortifier contre la tentation dont je viens de vous parler. Il ne vous ſera donc pas difficile de rentrer dans le calme que vous deſirez, ſi vous vous appliquez à vous dégager de tout ce qui ne vous regarde point. Les affaires de voſtre famille ſont de ce nombre. Ce n'eſt pas à vous à en répondre, & pourveu que de voſtre coſté vous ne con-

Digitized by Google

tribuïez point à augmenter le trouble, rien ne vous pourra nuire. Il en eſt de meſme de la perſonne dont vous me parlez, ſi vous vous y addreſſez avec foy & avec ſimplicité de cœur, Dieu vous fera trouver auprés de luy ce qui vous eſt neceſſaire pour vous ſoutenir dans vos peines.

* J'avouë qu'il eſt à craindre que vous ne vous portiez à l'exactitude que vous tâchez de garder dans voſtre conduite, & à la retraite que vous pratiquez, par les mauvais motifs que vous me marquez; mais il ne faut pas vous décourager pour cela, ni vous figurer que vous n'agiſſiez que par ces motifs. Ces choſes-là eſtant bonnes en elles-meſme, il les faut faire & renoncer devant Dieu à tout ce qui s'y pourroit gliſſer de defectueux & de contraire à ce que Dieu demande de vous. Priez le qu'il détruiſe en vous ces mauvaiſes diſpoſitions, & ne croyez pas qu'elles vous rendent coupable devant luy, ni qu'il faille meſme vous en accuſer à confeſſe, lorſque vous ne les ſuivez pas volontairement, que vous les condamnez, & qu'elles vous déplaiſent. Ce ſont des ſujets de gemir, de s'humilier, de veiller ſur ſoy-meſme,

& de ſe mortifier, mais non de ſe décourager & de s'abbatre, ni meſme de laiſſer la Communion.

* L'empreſſement que vous avez de vous communiquer, eſt une veritable tentation. Cela ne ſerviroit qu'à vous affoiblir davantage. Moins vous rechercherez de conſolation & de ſoutien dans les creatures, plus Dieu vous en fera trouver dans la retraite & dans la priere. Renoncez donc à tous ces deſirs. Sacrifiez les à Dieu dans un eſprit de penitence; & priez-le qu'il vous tienne lieu luy-meſme de toutes choſes, Vous ne perſevererez pas long-temps dans ce dégagement ſans éprouver la douceur qu'il y a à ne s'attacher qu'à J. C. & à n'eſperer qu'en luy. C'eſt la veritable diſpoſition, ſelon S. Paul, que Dieu demande dans les perſonnes qui veulent ſe donner toutes à luy & ſe conſerver toutes pour luy.

* Je ne puis vous rien dire ſur ce que vous avez eu la bonté de m'écrire touchant la mort de Monſieur N. ſinon qu'il faut ſe ſoumettre à Dieu, & le remercier de ce qu'il travaille luy-meſme à nous dégager de toutes choſes. C'eſt la plus évidente preuve que nous puiſſions avoir de ſa charité infinie. Ne pen-

Digitized by Google

ſez donc point, je vous prie, à ce qui me regarde. Dieu changera les cœurs quand il luy plaira. Il n'y a rien dans tout ce que les perſonnes, dont vous me parlez, ont fait juſques à preſent, & dans tout ce qu'elles peuvent faire, qui me touche, ſinon qu'elles ne voyent pas les playes qu'elles ſe font à elles-meſmes par les injuſtices qu'elles commettent. Mais Dieu le permet, parce que d'ailleurs je ne merite que trop leurs mépris & leur averſion.

Le 15. Novembre 1674.

LETTRE CXXX.

A une Dame.

Il l'exhorte à eſtre ſoumiſe à la conduite de ſon Confeſſeur, à ſe tenir dans les ſentimens que la penitence luy doit donner, & à mettre ſa confiance en J. C.

MADAME,

Voſtre lettre m'a eſté renduë tres-exactement, & je vais y répondre avec toute la ſincerité que vous pouvez deſirer.

Je vous prie de croire que je ne vous

ay en aucune façon déguisé mes sentimens sur tout ce que vous m'avez proposé, & que je vous ay toûjours répondu selon les lumieres que j'avois alors. C'est pourquoy si je me suis tenu dans la reserve sur ce qui vous fait maintenant tant de peine, ce n'a esté que sur la maniere dont j'ay cru que vostre Confesseur le prendroit. Car quoique j'eusse beaucoup de raisons pour croire qu'il entreroit dans la voye d'accommodement que je vous avois proposée, la connoissance que j'ay de ses principes & de sa conduite, faisoit que j'avois plus de conviction qu'il en useroit comme il a fait, & qu'il vous jetteroit dans les peines & les inquietudes dont vous avez esté agitée.

Cependant cette conviction ne m'a pas empesché de vous conseiller de vous addresser à luy pour plusieurs raisons. La premiere a esté que je jugeois que d'autres vous feroient encore plus de peine que luy. La seconde, que vous ne pouviez selon les regles de la penitence vous addresser à un autre, puis qu'estant chargé de vostre conduite, vous ne pouviez trop vous faire connoistre à luy, & que c'étoit mesme un excellent moyen

de satisfaire à Dieu pour vostre faute, parceque l'orgueil & l'amour propre qui pouvoient y avoir eu beaucoup de part en devoient estre tout-à-fait mortifiez. Enfin j'esperois que Dieu se serviroit, comme il a fait, du trouble où vous pourriez entrer, pour vous purifier & vous faire expier en partie cette faute.

Voila les motifs que j'ay eus pour vous engager à une chose dont je me doutois que vous deviez recevoir beaucoup de déplaisir: & vous devez pardonner cette petite reserve à l'interest que je prends à vostre salut, qui fait qu'encore que toutes vos peines me soient tres sensibles, j'aime mieux vous en voir pour ainsi dire accablée, que de ne pas arracher de vostre cœur ce qui peut déplaire à J. C.

Au reste vous devez beaucoup loüer Dieu dans vostre affliction, de ce qu'il a permis que vous soyez tombée entre les mains d'une personne qui peze tout au poids du sanctuaire, & qui prend avec tant de zele les interest de Dieu contre les moindres foiblesses de la nature corrompuë.

Et c'est ce qui fait que je ne pui

m'empeſcher de blâmer la difficulté que vous faites de vous rendre à ce qu'il demande de vous, & de me plaindre de ce que vous vous ſervez du pretexte de m'écrire pour differer d'achever ce que vous avez commencé, & de luy obeïr: Comme ſi vous pouviez ignorer mes ſentimens ſur ces ſortes de choſes, & que vous ne ſçuſſiez pas que l'unique conſeil que je puis vous donner en ces rencontres, eſt de vous ſoumettre humblement à ce que les Miniſtres de J. C. exigent de vous.

Vous ne deviez donc point differer d'achever voſtre confeſſion, & vous deviez y eſtre toute diſpoſée, puiſque vous ſçaviez que je vous avois dit que la confeſſion de la faute dont il s'agit, ne donneroit point lieu à entrer dans tous les éclairciſſemens que vous apprehendiez, & qui en effet ne ſont point neceſſaires. Ainſi, dequoi a ſervi tout ce temps que vous avez pris, qu'à accroiſtre vos peines & vos inquietudes, & à vous mettre à deux doits prés du précipice dont on vouloit vous éloigner en s'offrant à vous entendre.

Le ſentiment, dites-vous, qu'on eut de voſtre faute vous porta à demander du

délay. Mais voyant au contraire qu'on la croyoit plus grande que vous n'aviez cru juſques alors, c'eſtoit ce qui devoit vous porter à achever voſtre confeſſion, & à preſſer davantage qu'on vous impoſaſt une ſatisfaction qui fuſt proportionnée à la grandeur de cette faute.

Une ame vrayement penitente ne doit jamais eſtre portée d'elle-meſme à differer le temps de ſa reconciliation avec Dieu. Au contraire, elle doit avoir un tres grand deſir de recevoir le pardon de ſes fautes. Il ſuffit que ce deſir ſoit ſoumis aux chefs de l'Egliſe; c'eſt à dire, qu'elle ſoit toujours diſpoſée de ſouffrir humblement le délay que les Miniſtres de J.C. pourroient apporter à ſa reconciliation, & que dans le meſme temps qu'elle n'oublie rien pour obtenir miſericorde, elle ne neglige rien auſſi de ce qu'on juge qu'elle doit pratiquer pour ſatisfaire à la juſtice de Dieu.

C'eſt ſuivant ce principe que vous devez vous abandonner entierement à la conduite de voſtre Confeſſeur pour ce qui regarde la ſainte communion, & que ſoit qu'il vous la retranche ou qu'il vous l'accorde plus ou moins fre-

Digitized by Google

quemment aprés voſtre confeſſion, vous devez faire exactement ce qu'il vous preſcrira. Car ce qu'il vous ordonnera en cela ſera le meilleur pour vous ; & tant que Dieu permettra que vous ſoyez ſous ſa conduite, vous ne devez point changer de diſpoſition à cet égard.

Quant à ce que vous dites qu'il a porté un autre jugement que moy de voſtre faute, par la maniere dont il vous a parlé de vos communions, cela ne me paroiſt pas tout-à-fait certain, puiſqu'il ne s'enſuit point de ce qu'il vous a dit, qu'il les juge ſacrileges, mais ſeulement que des fautes telles que la voſtre, peuvent avoir ce mauvais effet, qui a pû ne pas ſuivre à voſtre égard par les differentes circonſtances dont cette accuſation a eſté accompagnée & ſuivie. De ſorte qu'il a pris avec beaucoup de prudence le temperamment qu'il falloit garder, en ne levant pas toutes les craintes qûe vous en devez avoir, & qui vous doivent tenir toûjours tres humiliée devant Dieu, & en ne prononçant pas auſſi un jugement trop rigoureux & trop aſſuré ſur une choſe qui eſt du nombre

de celles, dont je croy que Dieu s'eſt reſervé le jugement à luy ſeul.

Ainſi ce qu'il vous a dit ne tendoit à autre choſe qu'à exciter en vous ce mouvement de triſteſſe dont parle S. Paul, & que les Miniſtres de l'Evangile ne ſe repentent point d'exciter dans les ames, lors qu'ils les portent à la douleur de leurs fautes, & à en chercher les remedes dans les exercices de la penitence. Or ce mouvement s'excite ordinairement par la veuë de la grandeur de leurs fautes qu'on tâche de leur faire concevoir. Et c'eſt ce qui l'a obligé de vous laiſſer dans cette cruelle incertitude dont il n'eſt pas meſme à propos qu'il vous tire ſitoſt, mais dont il faut que vous vous ſerviez pour mettre toute voſtre confiance en Dieu, & recourir *au throſne de ſa grace & de ſa miſericorde* ſelon le conſeil de l'Apoſtre.

Aux Hebr 4. 16.

Cependant au lieu d'en faire cet uſage ſemble que vous ne vous en ſerviez que pour vous abbattre le courage, & pour vous porter à des penſées de deſeſpoir comme ſi vous aviez quelque certitude d'eſtre du nombre de ceux dont parle ſaint Auguſtin dans les paroles que vous citez, & que je ne me ſou

viens point d'avoir luës dans ſes ouvrages.

Mais je ne veux point d'autres armes pour combattre ces vaines craintes & ces ſoupçons indignes d'une chreſtienne, que la bonté avec laquelle Dieu vous a ſouſtenuë au milieu de toutes ces funeſtes pensées, & que la grace qu'il vous a faite de vouloir luy demeurer fidelle nonobſtant toutes ces raiſons apparentes que vous avez de vous défier de ſes miſericordes. Permettez moy donc de vous addreſſer les paroles qui ſuivent, & qui ſont aſſurément de S. Auguſtin, au lieu de celles que vous m'avez citées. *Au Liv. du de perſ. c. 22.*

A Dieu ne plaiſe que ce ſoit pour vous un ſujet de deſeſpoir, de voir que vous ſoyez obligée de mettre voſtre eſperance en luy, & non pas en vous-meſme. Car *maudit eſt celuy qui met ſon eſperrnce en l'homme*. Ce n'eſt pas en l'homme, mais en Dieu qu'il eſt bon de ſe confier. Et heureux ceux qui n'ont de confiance qu'en luy. Demeurez donc dans cette eſperance ſervant le Seigneur avec crainte, & vous réjoüiſſant en luy, mais en tremblant. Car tant que dure cette vie que nous traiſnons ſur la terre, & qui n'eſt qu'une tentation continuelle, nul « *Ier. 17. & Pſ. 117 8.* « *Pſal. 2. 13.* « *Iob 7. 1.*

ne peut s'assurer d'arriver à la vie éternelle & bienheureuse, que Dieu, qui ne peut mentir, a promise & destinée de toute éternité à ceux qui sont appellez les enfans de la promesse. Mais ce mesme Dieu à qui nous disons tous les jours :

Rom. 9. 8. *Matt.* 6. 13. Ne nous laissez point succomber à la tentation, vous fera perseverer en luy jusques à la fin de vostre vie.

C'est sur ces sentimens de ce grand Saint que vous devez, Madame, regler les vostres : & ne doutez point si vous le faites, que toutes les imaginations qui vous passent par l'esprit, ne se dissipent entierement. Je prie nostre Seigneur de vous faire cette misericorde.

Le 26. Decembre 1674.

LETTRE CXXXI.

Digitized by Google

LETTRE CXXXI.

A une Prieure.

Il luy marque dans quelles dispositions elle doit estre à l'égard du temporel de sa Communauté.

MA MERE,

Quoiqu'il arrive du bien qu'on vous veut prendre, il ne faut point vous decourager, mais il faut aucontraire que vous excitiez toutes vos Filles à une plus grande confiance en Dieu, & à une plus parfaite soumission aux ordres de sa providence.

Ce n'est pas sans une misericorde particuliere qu'il a permis que vous ayez receu ces facheuses nouvelles dans un temps où vous celebriez le mystere de la Circoncision de J. C. par laquelle il nous a apris à souffrir mesme avec joie & avec action de graces, les privations & les pertes qui peuvent estre plus sensibles & plus douloureuses à la nature.

Mais considerant la tranquillité d'esprit avec laquelle la sainte Vierge s'estoit reduite quelques jours auparavant à donner naissance à J. C. dans une étable où elle estoit privée des commo-

ditez & des secours qui paroissent les plus necessaires, je me suis trouvé porté à demander à nostre Seigneur qu'il vous fist part de cette disposition sainte qu'il avoit mise luy-mesme dans le cœur de sa sainte Mere, & dans laquelle elle a passé presque les deux premieres années de l'enfance de cher Fils.

Car, comme vous sçavez, elle fut obligée de s'enfuir de Bethleem & de Judée en Egypte, qui estoit une terre étrangere, & où elle ne pouvoit subsister par consequent que fort pauvrement, & dans une privation generale de toutes les consolations humaines, ne sçachant pas mesme combien elle demeureroit dans cet exil, ni quand elle pourroit retourner à Nazareth, où elle auroit plus de commoditez temporelles.

Vous estes selon l'Esprit, comme la sainte Vierge, dans les premieres années de vostre maternité. Il faut donc, comme elle, remettre entre les mains de Dieu le soin de ce qui regarde la subsistance de vostre Communauté, & augmenter en foy à mesure que vostre bien diminuera.

Il n'y a que trois jours que nous faisions la feste de S. Genevieve vôtre Patro

ne. Je vous recõmanday à elle avec bien de l'affection : & conſiderant ce qu'elle avoit fait dans les neceſſitez publiques, & de quelle maniere elle avoit fait ſubſiſter Paris par ſa grande foy, & par la grande confiance qu'elle avoit en Dieu, il me ſembla que quoiqu'il arrivaſt, voſtre foy & voſtre confiance devoient augmenter pour eſtre une fidelle imitatrice de cette grande Sainte,

Ainſi ne penſez point, je vous ſupplie, à vous ſeparer les unes des autres. Demeurez au contraire plus unies que jamais pour ſuporter enſemble voſtre pauvreté. Je ne pretends pas neanmoins condamner la peine que vous avez de voir vos Filles expoſées aux ſouffrances, que la derniere pauvreté entraiſne avec elle, puiſque nous aprenons dans l'Evangile que noſtre Seigneur ayant vû une grande troupe de peuple qui l'avoit ſuivi dans le deſert, ſans qu'ils euſſent dequoy manger, ſes entrailles en furent émuës de compaſſion.

Mais remarquez, ma Mere, qu'il ſe contenta de leur donner du pain & un peu de poiſſon ; & que toutes ces perſonnes qui *eſtoient au nombre de cinq mille ſans compter les femmes & les petits* En S. Matt. 14. 17. &ſ.

enfans, n'avoient penſé qu'à le ſuivre ſans penſer s'ils trouveroient en s'attachant à ſa ſuite, de quoy ſubſiſter, & n'y ayant pas meſme apparence de l'eſperer, le lieu où ils l'avoient ſuivi eſtant éloigné des Villes, & eſtant un veritable deſert.

Cecy renferme de grandes inſtructions pour vous & pour vos Filles. Elles ſe doivent eſtimer tres heureuſes de ce que noſtre Seigneur leur fait part d'une vertu qui luy a eſté ſi chere, & qu'il a pratiquée pendant toute ſa vie d'une maniere ſi parfaite. Pour moy je ne doute point que quand elles conſidereront l'eſtat de pauvreté où il a eſté dans la creche par la charité qu'il a euë pour elles, elle ne s'eſtiment riches, ſi l'on peut appeller richeſſes les biens temporels dont on n'a que le ſimple uſage, & dont on eſt meſme preſt de ſe depoüiller, lorſque l'obeiſſance le demande.

Ne vous affligez donc point de ce que vous n'avez pas de quoy les ſecourir auſſi abondamment que vous le deſireriez dans leurs neceſſitez. Conſiderez que Dieu, qui vous donne la tendreſſe que vous avez pour elles, en a infiniment davantage, parce qu'il eſt infiniment

plein de miſericorde, & que quoiqu'il ait une infinité de moyens de les tirer de cet eſtat, il les y laiſſe neanmoins, & qu'ainſi c'eſt l'état où il les veut, & dont peut-eſtre depend voſtre ſanctification & la leur.

Ne craignez point qu'il vous oublie en cette épreuve. *J'ay eſté jeune*, dit David, *& je ſuis vieux; mais je n'ay point vu encore de juſte abandonné, ni ſes enfans mendier leur pain. Aucontraire*, ajoûte-il, il donne & *preſte* ſouvent *tout le jour ſans s'inquieter de la diminution notable qu'il fait à ſon bien: & ſa poſterité ſera benie.* Pſ. 36. 25. 26.

S. Paul nous aſſurant que *tout ce qui a eſté écrit, l'a eſté pour noſtre inſtruction, afin que nous concevions une eſperance* ferme *par la patience & par la conſolation que les Ecritures nous donnent*, vous ne ſcauriez mieux faire pour vous conſoler dans voſtre peine, que de conſiderer encore avec quelle bonté Dieu nourît les Iſraelites pendant tout le temps qu'ils furent ſous la conduite de Moyſe dans le deſert. Rien ne manqua à ceux qui mirent leur confiance en Dieu, & qui ſe contenterent de la manne qu'il leur donna, qui eſtoit une

nourriture par laquelle il fourniſſoit ſeulement à leur beſoin. Et au contraire il prit une vengeance tres ſevere de ceux qui ſe dégouterent de cette nourriture, qui regreterent les viandes qu'ils avoient laiſſées dans l'Egypte, & qui ſe laiſſerent aller aux deſirs que Dieu leur en accordaſt d'autres que celles qu'il leur avoit deſtinées.

Vous pouvez voir quelle fut cette punition dans le chap. 21. des nombres, & dans le Pſeaume 77. où David dit que ces malheureux *tenterent Dieu dans leur cœur, en luy demandant des viandes pour ſatisfaire leur ſenſualité. Ils parlerent mal*, dit-il, *contre Dieu. Ils dirent: Dieu pourra-t-il nous préparer à manger dans le deſert?* Il eſt vray qu'il *a frapé la pierre, & que les eaux en ſont ſorties, & que des torrens en ont coulé avec abondance. Mais pourra-t-il encore nous donner du pain, ou apreſter à manger à ſon peuple? Le Seigneur ayant oüi* ce murmure, ajoûte ce Prophete, *en fut irrité. Il alluma un feu dans Jacob, & ſa fureur s'éleva contre Iſraël, parce qu'ils n'avoient pas cru en Dieu, & qu'ils n'avoient pas eſperé en Dieu leur Sauveur.*

Digitized by Google

Mais enfin quel châtiment penſez-vous qu'il prit de ces miſerables ? Il ſatisfit leurs deſirs. Il leur envoya des viandes en abondance. *Il fit tomber au milieu de leur camp & au tour de leurs tentes un tres grand nombre d'oiſeaux. Ils en mangerent & furent pleinement raſſaſiez. Dieu ſatisfit leur paſſion, & ils ne furent point privez de ce qu'ils avoient deſiré.* Mais qu'arriva-t-il ? *La viande eſtoit encore dans leur bouche lorſque la colere de Dieu s'alluma centre eux. Il envoya des ſerpens de feu qui leur cauſerent des bleſſures mortelles dont ils ne purent guerir* que par ce ſerpent myſterieux qui eſtoit la figure de J. C. & que Moyſe eut ordre d'élever, afin que ceux qui attacheroient les yeux ſur ce ſigne merveilleux, fuſſent gueris des morſures de ces ſerpens.

Aux Nomb. 21. 6. Là meſme v. 28.

Toutes ces choſes, dit S. Paul, *ont eſté des ſignes pour nous apprendre à ne nous pas abandonner aux mauvais deſirs de noſtre cœur, comme ils s'y abandonnerent. Ne tentons point Dieu*, ajoûte-il, *comme le tenterent quelques-uns d'eux qui furent tuez par les Serpens* : mais mettons toute noſtre confiance en Dieu, & contentons nous du peu qu'il nous donne.

Pſ. 54. 26. 1. de S. Pier. 5.7 de. *Jettez tous vos ſoins dans le ſein de Dieu*, dit David, *& il vous nourrira, & il ne permettra point que le Juſte ſoit toûjours agité de ſoins & d'inquietudes.*

Quand donc ces ſoins & ces inquietudes ſe preſentent à voſtre eſprit d'une maniere qui va à le troubler & à l'affoiblir, jettez les yeux ſur J. C. crucifié, afin qu'en les arreſtant ſur luy, ces ſortes de ſoins & d'inquietudes ne bleſſent point voſtre ame, & qu'au milieu de l'application juſte & charitable que vous avez pour ſoulager vos ſœurs dans leurs beſoins de ce qu'il plaira à Dieu de mettre entre vos mains, vous conſerviez la paix & la conſolation que goutent les ames qui ſont perſuadées que *le joug* de J. C. eſt doux & *ſon fardeau legere* quelque rude qu'il paroiſſe à l'amour propre & à la nature corrompuë : car elle ne ſcait preſque jamais demeurer dans les bornes du ſimple neceſſaire ; & formant dans le cœur diverſes *inquietudes par l'illuſion des richeſſes* & par les paſſions du ſiecle, elle y *étouffe* la bonne *ſemence* que Dieu y répand.

En S. Matt. 11. 30.

En ſaint Mat. 13. 22. 8.

Vous m'avez donc fait un grand plaiſir de me mander l'état de vos Filles & la miſericorde que Dieu leur fait de

se soumettre avec amour & avec respect à l'ordre de sa providence. J'en ay, je vous assure, une grande joie. Mais vous voulez bien que je vous dise-là dessus ce que J. C. répondit à ses Disciples, lors qu'ils luy dirent avec joye au retour de leur premier predication, que *les demons mesmes leur estoient soumis par son nom* : *Ne mettez point vostre joie en ce que les esprits impurs vous sont soumis ; mais rejouissez-vous plustost de ce que vos noms sont écrits dans le Ciel.* *En saint Luc 10. 17. 20.*

Ce que je vous envoye pour vous aider à soulager vos malades, est si peu de chose que vous ne le devez regarder que comme une des deux petites pieces de monnoye que la pauvre veuve de l'Evangile jetta dans le tronc du temple. Ne laissez pas de le recevoir avec le mesme cœur que je vous l'envoye, & soyez bien persuadée que je suis fort sensible à vos peines. Priez bien Dieu pour moy.

Le 7. Janvier 1675.

LETTRE CXXXII.

A une Religieuſe.

Il l'exhorte à ne ſe point laiſſer troubler, & à ne ſe point priver de la Communion pour l'engagement où elle ſe trouve à improuver ce qui eſt mauvais.

MA Sœur,

Que la peinture que vous m'avez faite de l'eſtat où vous eſtes, eſt triſte, & qu'elle m'a cauſé de douleur ! Car le moyen d'avoir quelque amour pour les intereſts de J. C. & pour les ames qu'il a rachettées de ſon ſang, & n'avoir pas les entrailles émuës en voyant une conduite ſi oppoſée aux maximes de ce divin Maiſtre, & ſi préjudiciable au ſalut des ames ?

J'ay bien cru d'abord que c'eſtoit-là un des plus grands maux de voſtre Communauté, ou pluſtoſt que c'eſtoit la ſource de tous ceux qui y eſtoient, & que j'apprehendois pour elle. Je me propoſois bien d'y remedier avec le temps & avec la grace de Dieu, & de ne rien épargner pour cela. Vous avez meſme pu remarquer que c'eſtoit à quoy je m'a-

pliquois le plus, & que c'eſtoit un des principaux motifs qui m'avoient porté à vous ſouhaiter vous & voſtre compagne dans la place où vous eſtes. Mais je crains bien nonobſtant cela, de n'avoir pas fait mon devoir, & d'avoir un peu trop menagé la perſonne qui eſt la principale cauſe de tout ce deſordre, & que l'indulgence dont j'ay uſé par eſprit de charité, & dans le deſſein de gagner les eſprits pour les rendre plus ſuſceptibles du bien, ne me ſoit reproché devant Dieu. Ce m'eſt pourtant une grande conſolation de ce qu'il vous donne dans les occaſions tant de fermeté & de courage, & de ce que vous faites tout ce qui depend de vous pour empeſcher un ſi grand deſordre.

Ainſi je ne voy rien dans tout ce que vous me marquez de la conduite que vous avez tenuë, dequoy vous deviez avoir de la peine : & quand vos regles vous obligent d'agir d'intelligence avec la Superieure, elles ſuppoſent qu'elle ſoit elle meſme ſoumiſe à la regle, & qu'elle ne faſſe rien contre ſes obligations particulieres, & contre l'eſprit de l'Inſtitut. Car quand elle en uſe autrement, & qu'il eſt viſible qu'elle agit

par paſſion, & qu'elle ſuit des maximes toutes oppoſées à celles qu'elle devroit pratiquer, vous feriez un tres grand mal d'entrer dans ſes ſentimens, & d'avoir une complaiſance qui ne ſerviroit qu'à luy donner encore plus de liberté de ſe mettre au deſſus de la Regle.

Ce n'eſt pas que je croye que voſtre Mere la mepriſe, & ſe ſoucie peu de la garder. Je veux croire ſeulement que dans la crainte qu'elle a que les Filles ne luy échapent, elle ſe porte aiſement à les excuſer. Mais il importe peu par quel principe elle agiſſe, puiſque cela produit toûjours des effets pernicieux à la Religion, & au ſalut des Particulieres. Et vous avez bien raiſon de deplorer avec celles d'entre vous en qui vous avez confiance, un ſi grand aveuglement, & de vous unir pour demander à noſtre Seigneur qu'il y mette la main, & qu'il empeſche le cours de ce deſordre.

Vous devez donc vous eſtimer bienheureuſe de ce que vous ſouffrez pour la juſtice, & de ce que vous ne vous attirez des mauvais traitemens que pour vouloir eſtre fidelle à Dieu dans l'eſtat où ſa providence vous a miſe. Ainſi il me paroiſt que l'embarras où vous eſtes tou-

Digitized by Google

chant voſtre confeſſion, ne vient que de ce que vous avez du ſcrupule de certaines choſes, dont, comme je vous viens de dire, vous n'en devez point avoir, & & dont par conſequent vous ne devez point vous accuſer dans voſtre confeſſion.

Car, par exemple, quel mal y a-t'il de faire remarquer à celles de vos ſœurs qui ont de la prudence, les ſuites fâcheuſes que peuvent avoir ces receptions de Filles; de condamner avec elles l'irregularité de la conduite que l'on y tient, & les moyens ſi peu chreſtiens dont on ſe ſert pour y reuſſir? Ne devez vous pas au contraire, voyant qu'on agit ſi viſiblement contre les Regles, le leur faire remarquer, afin qu'elles ne ſe laiſſent point ſurprendre? Et tout ce que vous improuvez dans la perſonne à qui vous devez plus de reſpect, ne doit il pas eſtre improuvé?

On ne doit jamais perdre le reſpect pour les Superieurs: mais on n'en doit jamais avoir pour les voyes indirectes, les detours, & les deguiſemens dont ils ſe ſervent pour reuſſir dans les choſes qui ſont contraires à la Regle & au bien de la Religion, aux regles de la juſtice &

de la verité. On doit au contraire quelque fois les en avertir, & leur reſiſter en face, comme S. Paul reſiſta à S. Pierre, parce qu'il faiſoit une choſe qui luy paroiſſoit *reprehenſible*.

aux Gal. 2. 11.

Pourveu donc que la diſpoſition où vous eſtes à l'égard de voſtre Mere, ne vous empeſche point d'avoir pour elle toute la ſoumiſſion & tout le reſpect que vous luy devez ſelon la Regle, je ne voy rien dans tout ce que vous me mandez qui vous oblige de vous ſéparer de la ſainte Communion juſques à ce que vous ſoiez hors de la charge où vous eſtes.

Peut-eſtre à la verité que vous eſtes plus touchée que vous ne devriez, des mediſances qu'on fait de vous, & des mauvaiſes intentions qu'on vous attribuë, afin de rendre ſuſpect & de decrier le zele que Dieu vous donne pour le bon ordre, & qu'ainſi vous y pouvez faire des fautes; & aſſurement il eſt bien difficile de n'eſtre pas un peu émuë & ébranſlée dans ces occaſions, & que le reſſentiment ne vous faſſe dire enſuite de certaines choſes qui ſeroient innocentes, ſi le ſeul amour de la verité vous faiſoit agir: mais il ne faut pas pour cela vous

décourager. Il faut au contraire vous appliquer à mortifier l'amour propre dans ſa trop grande ſenſibilité, & tâcher de tirer de toutes les injuſtices que l'on vous fait, tous les avantages que la douceur & la patience chreſtienne vous en peuvent faire tirer.

Il faut meſme avoir un peu de compaſſion pour les perſonnes dont nous improuvons la conduite. Il faut croire que c'eſt qu'elles manquent de lumiere, & qu'un faux zele les aveugle. Ainſi il faut beaucoup prier pour elles, & le faire meſme avec d'autant plus de ferveur & de perſeverance, qu'on en eſt traité avec plus de dureté & plus d'injuſtice.

Ne demeurez donc pas plus long-temps ſans vous confeſſer. Dites avec ſimplicité les choſes qui vous avoient fait prendre la reſolution de ne point communier. Peut-eſtre que ce que vous direz ſur le ſujet de vos peines, ſervira au Confeſſeur, qui n'a garde aſſurement d'aprouver ce qui ſe fait contre les regles & par des voies indirectes. Dailleurs perſonne au monde ne ſçauroit vous blaſmer de dire ſans paſſion tout ce que vous connoiſſez de la diſpoſition des Filles, & d'aimer mieux, pour rendre ce

témoignage à la verité, vous exposer à toutes les mauvaises humeurs qu'on vous en fait paroistre, que de dissimuler vos sentimens.

Je plains bien aussi la Mere N. Mais il faut se souvenir continuellement que cette parole de S. Paul : *Ceux qui veulent vivre avec pieté selon l'esprit de J. C. seront persecutez*, s'accomplira jusques à la fin du monde en quelque lieu & en quelque Communauté que ce soit.

2. à Tim. 3. 12.

Le 15. Janvier 1675.

LETTRE CXXXIII.

A une Dame.

Il luy enseigne que l'estat d'impuissance pour le bien où elle se trouve, ne doit point luy faire quitter les Sacremens & ses autres exercices de pieté ; que cet état mesme est souvent un effet d'une singuliere misericorde ; & qu'il faut se laisser conduire humblement par ceux qui sont chargez de nostre conduite.

MADAME,

Vous ne fistes peut-estre pas reflexion dernierement que je ne brulay pas la lettre que vous m'aviez mise en-

Digitized by Google

tre les mains aprés l'avoir luë devant vous. La raiſon que j'en eus, fut que je formay la reſolution d'y répondre par écrit, afin que dans les occaſions vous puſſiez tirer quelque force de ce que j'avois à vous dire ſur ce qui en faiſoit le ſujet. Je n'ay pas eu le temps depuis de le faire; & il arrive ainſi aſſez ſouvent que je ſuis détourné de faire ce que je ſouhaite le plus; ce qui ne me contriſte point, lorſque je puis croire que c'eſt la divine providence qui a diſpoſé de mon temps autrement que je ne l'aurois deſiré. Car il nous eſt toujours bon d'eſtre mortifiez dans les deſirs qui nous paroiſſent les plus juſtes & les plus legitimes, & de pouvoir ainſi eſtre dans quelque confiance que nous avons ſuivi Dieu. Mais afin de profiter du peu de temps que j'ay, je laiſſe ces reflexions, pour ſuivre le mouvement qu'il m'a donné de vous dire ma penſée ſur l'eſtat d'impuiſſance, où vous me marquiez dans voſtre Lettre que vous vous trouviez.

Je pretends donc que bien loin que cet état vous doive eſtre une occaſion de vous retirer des Sacremens & des autres exercices de pieté, & ſur tout de la

priere, il vous engage au contraire à vous rendre plus fidelle & plus exacte que jamais à tous ces devoirs, quelque peine & quelque dégoust que vous ressentiez à vous y appliquer.

Toute autre voie & toute autre conduite seroit extrêmement dangereuse pour vous, & je ne puis m'empescher de vous appliquer icy, ce que j'ay lû autrefois dans les écrits d'une personne d'un grand merite & d'une grande pieté.

Faisant reflexion sur ces paroles du Pseaume 90 : *Il a donné ordre à ses Anges de vous garder en toutes vos voies. Ils vous porteront sur leurs mains de peur que vous ne heurtiez vostre pied contre la pierre*, il dit, *que J. C. est cette pierre contre laquelle on peut se heurter*, comme il est *le chemin par où nous marchons*: Qu'ainsi ceux qui se scandalisent de la severité des maximes de l'Evangile, & qui se lassent de souffrir pour la verité & pour la justice dans les occasions où il les engage, non seulement se heurtent, mais mesme se brisent contre la pierre; mais que ceux qui voulant bien souffrir ce qu'il plaist à Dieu qu'ils souffrent, prennent de leurs souffrances une occa-

sion de trouble, dans la crainte qu'ils « ont que cette conduite de Dieu sur eux « ne soit un effet de sa colere qu'ils croyent « avoir meritée, sont proprement ceux qui « se *heurtent le pied contre la pierre*, parce « que par cette disposition qui paroist « humble, ils tombent dans une certaine « timidité qui leur oste la confiance de « s'approcher de J. C. de qui il leur sem- « ble se sentir comme repoussez à cause « de leur indignité. «

Cette tentation, ajoûte-il, est d'autant « plus dangereuse pour une ame, qu'elle « tend à ataquer en elle non seulement son « esperance & sa charité, qui deviennent « plus languissantes à mesure qu'elles ces- « sent d'estre soutenuës & fortifiées par la « consideration de la charité que Dieu a « pour elle; mais encore à attaquer sa foy, « parce qu'elle luy fait établir un prin- « cipe contraire aux maximes de l'E- « vangile, en luy faisant prendre les af- « flictions & les maux temporels, les « obscurcissemens d'esprit, les dégousts « & les abatemens interieurs où elle se « trouve, pour une marque certaine de la « colere de Dieu; au lieu que selon l'E- « criture sainte, ces maux temporels, & « mesme ces peines interieures ausquelles «

» Dieu abandonne quelques ames, ſont
» ſouvent les gages les plus aſſurez de ſon
» amour & du deſſein qu'il a de les ſau-
» ver, en leur donnant lieu par là de
» faire penitence, & de s'humilier.

C'eſt cette tentation, Madame, que vous devez extrêmement eviter, en prenant bien garde de ne *point heurter voſtre pied contre cette pierre*, c'eſt à dire, de ne vous laiſſer point aller à l'imagination qui vous pourſuit depuis ſi long temps, & qui vous porte à regarder vos foibleſſes, vos tenebres, & vos langueurs, comme une marque aſſurée de la colere de Dieu ſur vous, & comme une preuve certaine que vous n'avez plus de foy.

C'eſt une illuſion qui peut devenir d'autant plus ruineuſe pour vous, que vous vous eſtes accoutumée à la regarder comme une verité, dont tout ce qui ſe paſſe en vous, ne vous permet pas, ce vous ſemble, de douter. Cependant rien n'eſt plus capable d'entretenir & de fortifier ces foibleſſes, ces ténébres & ces langueurs, que cette fauſſe penſée, qui vous détourne ſans que vous vous en apperceviez, de l'humble confiance que l'on doit avoir

en Dieu, & avec laquelle il veut que l'on aille à luy en quelque eſtat qu'on ſe trouve.

Vous me direz peut-eſtre que vous voudriez n'eſtre point ſujette à cette imagination, & qu'elle fuſt fort éloignée de voſtre eſprit. Si cela eſt, Madame, & ſi vous avez aſſez de docilité pour vous repoſer ſur ce que je vous en dis, ne craignez point qu'elle vous nuiſe. Je me ſouviens d'une parole tres-belle & tres-pleine de conſolation de S. Thomas de Cantorbery, qui eſt que *la peine meſme que nous ſentons de ce qui deplaiſt à Dieu dans nous, nous unit à luy d'une maniere admirable.* Ce qui revient aſſez à ce que S. Auguſtin dit, que *dés que l'ame s'aperçoit qu'elle eſt diſtraite dans la priere, & qu'elle commence à en gémir & à s'en humilier, elle prie veritablement.*

Au lieu donc de regarder cet état de foibleſſes, de langueurs, d'inſenſibilitez, comme une marque que Dieu n'eſt plus voſtre Dieu, & qu'il n'y a point de Sauveur pour vous, regardez le comme le moyen dont Dieu veut ſe ſervir pour vous purifier, pour vous unir à luy, & pour vous faire avoir part au fruit de la

mort & des ſouffrances de J. C. ſon Fils.

C'eſt un deſert par lequel il veut vous conduire à la terre promiſe, & dans lequel il veut peut-eſtre que vous ſoyez toute voſtre vie. Il n'y avoit rien de plus aiſé que de faire paſſer les Iſraelites dans la terre promiſe, lorſque Moyſe les tira d'Egypte, ſi Dieu avoit voulu les conduire par le chemin ordinaire. Cependant il les retint *quarante ans* dans le deſert, & il voulut y éprouver leur foy & leur ſoumiſſion pendant tout ce temps.

Il eſt vray qu'il n'y en eut que tres-peu qui furent capables de ſoutenir cette épreuve, & qu'ils ſe laiſſerent aller pour la pluſpart à des murmures qui offenſerent Dieu, & qui le porterent à les punir de temps en temps tres rigoureuſement, à cauſe qu'ils ſuivoient toujours l'égarement de leur cœur, comme dit le Prophete, & qu'ils ne connoiſſoient point ſes voyes ſur eux. Et cette punition fut ſi generale qu'il n'y en eut que deux de ſix cent mille qu'ils eſtoient, qui meriterent d'entrer dans la terre promiſe. Et c'eſt ce qui nous marque qu'il y a peu de perſonnes qui ſçachent ſe laiſſer conduire à Dieu, & ſe tenir toujours attachées à luy dans les ſe-

Pſ. 77. & 105.

chereſſes interieures, dont le deſert par lequel Dieu voulut conduire les Iſraelites, peut eſtre regardé comme la figure.

Ces ames ſe voyant reduites en cet eſtat, s'imaginent que Dieu s'eſt éloigné d'elles. Et ainſi elles s'affoibliſſent dans ſon ſervice, & cherchent dans les creatures le repos & la douceur qu'elles ne trouvent point dans les exercices de la pieté, comme ce malheureux peuple chercha dans le ſouvenir des viandes d'Egypte, la ſatisfaction que ſon infidelité l'empeſchoit de trouver dans la manne que Dieu luy avoit donnée pour ſa nourriture. Et il eſt auſſi marqué dans l'Ecriture ſainte que la premiere cauſe de tous leurs murmures, & de tous les pechez qu'ils commirent dans le deſert, fut l'imagination que Dieu s'eſtoit éloigné d'eux, & l'ennuy de ce que Moyſe, que Dieu leur avoit donné pour conducteur, differoit trop long temps à revenir de la montagne où Dieu le retenoit pour l'inſtruire de ſes volontez ſur ce peuple. *Dans l'Exod. 32. 1.*

Rien donc n'eſt plus dangereux dans la vie chreſtienne & ſpirituelle, dont tout ce qui s'eſt paſſé à l'égard de ce

peuple n'eſtoit que la figure, que de n'eſtre pas aſſez ſoumis à Dieu, & de ne s'accoutumer pas aſſez à le trouver dans toutes les choſes qui ſont ou des effets de ſa juſtice, & la juſte punition de nos infidelitez, ou des épreuves de noſtre foy, de noſtre amour, & de la ſoumiſſion que nous devons à ſes ordres qui ſont toûjours adorables.

Ainſi lorſque nous nous trouvons ſans gouſt pour les choſes de Dieu; que nous ne ſentons point de ferveur pour les exercices de pieté, & que nous dirions volontiers comme les Iſraelites, que noſtre *ame eſt dans la ſeichereſſe*, que *nos yeux ne voyent autre choſe que la manne*, que *nous en ſommes degoûtez*, il ne faut pas toujours conclure de cet état, que c'eſt que Dieu eſt irrité contre nous & que c'eſt par un effet de ſa juſtice qu'il nous y laiſſe, & qu'ainſi il n'y a plus lieu d'eſperer pour nous. Car quand cela ſeroit ainſi, il ne faudroit pas avoir moins de confiance en ſa miſericorde, puiſque, ſelon les maximes de l'Apôtre, tous les châtimens de cette vie ſont des marques de ſon amour dans ceux qui deſirent ſe convertir ſincerement à luy, & qu'il ne veut point punir en eux dans l'autre

Aux Nomb. 11. 7.

Aux Hebr. 12. 6.

Digitized by Google

l'autre monde, ce qu'il y punit en celuy-cy.

Mais pour mieux faire, il vaut mieux ne point porter de jugement de la conduite qu'il tient sur nous, & nous contenter de l'adorer en nous y soumettant avec humilité, en interdisant à nostre esprit toutes les reflexions qu'il fait sur cette conduite, & en faisant une forte resolution de la supporter autant de temps qu'il plaira à Dieu de nous laisser dans cet estat d'affliction & de peine, sans y chercher d'autre soulagement que celuy que nous peut donner l'avantage que nous avons d'estre assurez que Dieu nous a donné des personnes qui veillent à nos besoins, & qui s'appliquent autant qu'ils en sont capables, à la guerison de nos maux,

Si les Israelites se fussent reposez, comme ils le devoient sur Moyse, que Dieu leur avoit donné pour guide; s'ils se fussent contentez dans leurs besoins de s'addresser à luy, & s'ils n'eussent point voulu prevenir Dieu, ny desiré qu'il les conduisist, & qu'il les traitast selon les desirs de leur cœur, ils ne l'eussent point irrité, & ils eussent eu le bonheur, aprés avoir souffert dans le desert,

la fatigue d'un long voyage, d'entrer dans la terre promise.

Nous devons profiter de leur exemple, & marcher par les voyes où l'on nous menne, quoique souvent nous n'y trouvions point d'eau, ou que nous n'en trouvions que d'amere, ainsi que ce peuple, c'est à dire, quoique les veritez mesmes que nous connoissons, & dont on nous instruit, n'ayent que de l'amertume pour nous, soit par ce qu'elles redoublent nostre tristesse & nostre ennuy, ou par ce qu'elles ne font pas sur nostre cœur toute l'impression que nous desirons.

Je me suis étendu insensiblement plus que je ne pensois. Mais tout cela, Madame, se reduit à vous dire, qu'il faut que vous demeuriez ferme dans vos exercices; que vous vous *humiliiez sous la main de Dieu*; & que vous aiyez d'autant plus de confiance en sa misericorde, que vous voyez moins de choses en vous, sur quoy vous deviez vous appuyer, & sur quoy vous deviez fonder l'esperance de vostre salut. Vous ne le devez attendre que des merites de J. C. auquel vous estes unie, & qui *habite en vous par la foy*.

1. de S. Pier. 5. 6.

aux Eph. 3. 17.

Le 16. Février 1675.

Digitized by Google

LETTRE CXXXIV.

A une Religieuſe.

Il luy explique de quelle maniere elle doit ſuivre la diſpoſition où elle eſt de ſe preparer à la mort, & luy regle ſes pratiques de penitence.

MA SŒUR,

Je feray toûjours tout ce qui dependra de moy pour contribuer à l'accompliſſement des deſſeins de Dieu ſur vous. Mais il ne faut pas que vous croiyez qu'on s'y oppoſe lorſqu'on n'entre pas entierement dans ce que vous auriez deſſein de pratiquer : mais pluſtoſt, quelque mouvement que vous en ayez, vous devez le ſoumettre à l'obeïſſance avec une grande tranquillité d'eſprit, & eſtre perſuadée que Dieu ne le demande pas de vous, puiſqu'on ne vous le permet pas.

Je ne condamne point le deſir que vous avez de vous préparer à la mort. Je feray meſme ce que vous deſirez de moy, & je vous offriray tous les jours au ſaint Sacrifie de l'Autel dans les veuës que vous me marquez : mais il ne faut

Digitized by Google

pas neanmoins trop vous assurer sur cette espece de certitude que vous croyez avoir de ce que vous dites vous devoit arriver. Il vaut mieux suivre l'Evangile qui nous ordonne de ne nous *point mettre en peine du lendemain*, & de regarder chaque moment de nostre vie de mesme que s'il devoit estre le dernier, comme en effet il le peut estre, afin de nous mettre dans une continuelle dependance des ordres de Dieu, & d'estre toûjours disposez à luy offrir ce que nous avons reçu de luy.

En saint Mat. 6. 34.

J'approuve donc bien que vous entriez dans cette disposition, & que vous témoigniez à nostre Seigneur que vous y estes effectivement entrée par une plus grande fidelité que jamais à mortifier toutes vos passions, à rechercher ce qu'il y a de plus bas, de plus humiliant, & de plus laborieux dans la Religion, & à détruire les restes du vieil homme qui sont en vous, & qui se font sentir dans les rencontres, & dans les contradictions & les surprises qui arrivent.

Vous vous servirez aussi des exercices de mortification que vous me proposez pour attirer sur vous les misericordes de

Dieu : mais il ſuffira de faire quelqu'une de ces mortifications par jour. Ainſi le jour que vous porterez le cilice, vous ne mettrez point la ceinture ; & les jours de jeûne vous ne ferez ni l'un ni l'autre. Vous coucherez ſur le cilice ; mais vous laiſſerez vôtre chevet ſous voſtre teſte. Vous pourrez vous coucher une demy-heure plus tard que la Communauté ſi voſtre Mere vous le permet. Vous ferez auſſi chaque ſemaine quelque penitence au refectoire ſuivant ſon ordre.

Pour ce qui eſt de la permiſſion que vous demandez de faire pendant un mois toute la penitence que vous pourrez, il y a grande apparence que ce n'eſt pas l'eſprit de Dieu qui vous porte à faire une telle demande. Demeurez toûjours ferme le plus que vous pourrez dans les bornes de l'obeiſſance. Vous y trouverez toute voſtre ſureté, & les moyens les plus aſſurez de plaire à Dieu, & de croiſtre en ſon amour.

Je tâcheray de vous voir avant le Careſme, afin que vous acheviez ce que vous avez commencé. Soiez donc diſpoſée pour ce temps. Priez cependant beaucoup pour moy, afin qu'il me don-

C'eſtoit une confeſſion generale.

ne la lumiere qui me ſera neceſſaire pour vous ſervir utilement.

Le 17. Février 1675.

LETTRE CXXXV.

A une Demoiſelle.

Il luy enſeigne avec quel eſprit elle ſe doit preſenter au tribunal de la Penitence, comme elle doit ſe relever de ſes abatemens par la confiance en J. C. comme elle doit regler l'eſtime & la confiance qu'elle a pour quelques perſonnes; comme elle doit mortifier ſa curioſité, & s'humilier de ſes fautes.

MADEMOISELLE,

Ie ne voy point ce qui a pû vous obliger à ne pas vous aprocher Dimanche dernier de noſtre Seigneur, puiſqu'il n'y a rien dans tout ce que vous me marquez dans voſtre billet qui vous en deuſt empeſcher, cet état de triſteſſe & d'abattement d'eſprit dont vous me parlez eſtant ſouvent auſſi utile que tout autre, l'orſqu'il ne vient que d'une indiſpoſition du corps, & qu'on y adore l'ordre de Dieu ſur ſoy, ſoit qu'il veuille par là nous châtier de nos infidelitez, ſoit qu'il veuille nous humilier & nous faire ſentir noſtre miſere

Digitized by Google

& noſtre impuiſſance.

* Il ne faut pas toûjours avoir égard aux lumieres que l'on a ſur ſes fautes pour ſe preſenter au Sacrement de penitence. Il ſuffit quelque fois d'eſtre convaincu de ſon extreme foibleſſe & de la pente que l'on a au mal pour recourrir à cette piſcine ſacrée, qui eſt établie pour guerir noſtre ame auſſi-bien de ſes langueurs & de ſes foibleſſes, que de ſes maladies plus conſiderables.

Il ne faut pas non plus que la longueur du temps, qu'il y a que nous gemiſſons ſous le poids de nos imperfections, nous empeſche de nous preſenter à ce tribunal ſalutaire. Peut-eſtre que cet homme dont il eſt parlé dans l'Evangile, n'euſt point eſté gueri par nôtre Seigneur, ſi au bout de 38. ans qu'il y avoit qu'il eſtoit malade, ce Sauveur ne l'euſt trouvé prés la piſcine ne deſeſperant point d'eſtre gueri quelque jour, quoique les autres le previnſſent toûjours *aprés que l'eau avoit été remuée, & qu'il n'euſt perſonne pour le jetter dans la piſcine.* En S. Iean, 5. 7.

Rien ne doit affoiblir une ame chrêtienne dans la confiance qu'elle doit avoir en J. C. qu'elle doit toujours regarder comme *eſtant à la droite de ſon*

Aux Rom. 8. 34. *Pere, où il intercede pour nous*, ainsi que nous l'assure l'Apostre. Il faut aussi qu'elle se souvienne continuellement de ses autres paroles du mesme Apôtre : *C'est en cela mesme que Dieu fait éclater son amour envers nous, de ce que lorsque nous estions encore pecheurs, J. C. n'a pas laissé de mourir pour nous. Ainsi estant maintenant justifiez par son sang, nous serons à plus forte raison délivrez par luy de la colere de Dieu. Car si lors que nous estions ennemis de Dieu, nous avons esté reconciliez avec luy par la mort de son Fils, à plus forte raison estant maintenant reconciliez avec luy, nous serons sauvez par la mort de son mesme Fils.*

Aux Rom. 5. 8. 9. 10.

Voilà, Mademoiselle, ce qui doit vous soutenir dans toutes vos foiblesses & vos langueurs. Au lieu donc de vous laisser abatre, relevez vous par la consideration de ce que vous est J. C. & de ce que vous luy estes. *Il est*, dit S. Paul, *nostre sagesse, nostre justice, nostre sanctification, & nostre redemption.* Vous avez le bonheur & l'avantage d'estre un de ses membres, & de vivre de sa vie. Offrez vous donc souvent à luy, afin qu'il vous anime, qu'il vous vivifie de plus en plus, qu'il repande en vous avec une

1. Cor. 30.

Digitized by Google

plus grande effuſion ſon Eſprit, & qu'il accompliſſe luy meſme en vous la volonté de ſon Pere.

* Lorſque vous vous trouvez en priant comme dans l'impuiſſance de vous élever à Dieu, adorez J. C. priant dans le deſert ; uniſſez vous à luy en cet eſtat, & offrez à Dieu la priere continuelle dans laquelle il paſſa les 40. jours qu'il y demeura. Il y offrit ſans doute à Dieu ſon Pere ſon jeûne, ſa retraite, & toutes les ſouffrances qui luy eſtoient préparées, pour vous & pour tous les membres de ſon corps. Et ainſi entrez en eſprit avec une profonde humilité dans toutes ſes veuës & dans tous ſes ſentimens, quelque incapable que vous ſoyez d'en reſſentir les impreſſions.

Vous ferez bien de vous ſervir pour vos oraiſons des Inſtructions ſur les Evangiles courans. Vous pourrez auſſi pour celles du ſoir vous ſervir des reflexions ſur Iſaie, particulierement de celles ſur les chapitres 10. 30. & 31. Quand vous vous ſentirez touchée de quelque parole ou de quelque verité, vous vous y arreſterez pour la gouter un peu, & pour prier N. S. qu'il vous faſſe la grace de l'appliquer à vos beſoins.

* Pour éviter les fautes où l'eſtime que vous avez pour certaines perſonnes, vous peut faire tomber, il faut vous rendre fidelle le plus que vous pourrez à ne vous laiſſer point aller à vos reflexions, & à vous en retirer par la veuë de l'impuiſſance où vous eſtes de former des jugemens bien juſtes ſur ces ſortes de choſes, & par ce qu'il n'y a que Dieu qui connoiſſe le fond des cœurs, & le veritable merite des perſonnes, & qu'il ne faut pas meſme préferer aux autres ceux dont les paroles ou les ſentimens font plus d'impreſſion, & dont on tire le plus de profit, Dieu ſe plaiſant ordinairement à ſe ſervir des inſtrumens les plus foibles pour faire ſon œuvre. Il faut donc le prier de nous rendre utile la charité que l'on a pour nous ; luy demander pour les perſonnes en qui nous avons confiance les lumieres dont ils ont beſoin ; & nous réjouir de ce qu'il n'y a que Dieu qui connoiſſe ce qu'il a mis de bon dans ſes ſerviteurs, & qui les diſcerne des autres avec une entiere certitude.

Vous ne devez donc point vous étonner de la peine que vous avez à ſuivre l'avis que je vous ay donné tou-

Digitized by Google

chant ce qui me regarde. Elle diminuera avec le temps, & plus vous vous rendrez fidelle à obſerver ce que je viens de vous preſcrire, plus vous vous trouverez dans le degagement & la liberté d'eſprit que je veux par là vous procurer. Ainſi toutes les raiſons que vous m'alleguez ne me font point changer de ſentiment. Il faut s'accoutumer à n'eſtimer & à n'aimer les maximes & les veritez qu'on nous enſeigne que par le raport qu'elles ont à J. C. & que parce qu'il en eſt le principe & le fondement.

* Il peut eſtre utile d'écrire ce que l'on nous dit pour noſtre bien ; mais il peut y avoir en cela de l'amuſement comme en toute autre choſe. Il ſeroit peut-eſtre plus avantageux quand on s'eſt ſenti fortifié & éclairé par quelques paroles & par quelque entretien, de ſe contenter d'adorer en ſecret J. C. comme celuy ſeul qui peut donner accroiſſement à ce qu'on a ſemé dans noſtre cœur, de le prier de l'y conſerver, & de nous faire la grace de nous en faire reſſouvenir lorſque l'occaſion ſe preſentera de le mettre en pratique. *Le Conſolateur*, dit J. C. *qui eſt le S. Eſprit, que mon Pere enverra en mon nom, vous enſeigne-* En S. Jean. 14. 26.

ra toutes choſes, & vous fera reſſouvenir de tout ce que je vous ay dit.

Il ſe pourroit faire auſſi que vous tireriez quelque profit de ce qu'on auroit dit à Mademoiſelle N. Mais il vous ſera plus utile de vous mortifier en cela, & de ne vous en point informer, de peur que la curioſité n'euſt plus de part que la charité dans cette recherche. Il faut eſperer que Dieu donnera bien pluſtoſt ce qu'il ſera neceſſaire de vous dire pour voſtre avancement quand on vous parlera à vous meſme, que quand on parlera aux autres. Et quoy que vous deviez veiller ſur cette Demoiſelle, & l'aider ſelon les ouvertures qu'elle vous en donne, vous devez pourtant vous reſſouvenir de ce que vous avez pû lire dans l'Evangile, qui eſt que noſtre Seigneur ayant dit à S. Pierre de le ſuivre, & cet Apoſtre luy ayant demandé ce que deviendroit S. Jean qu'il voyoit venir aprés luy, noſtre Seigneur luy répondit: *Si je veux qu'il demeure, que vous importe? Pour vous, ſuivez moy.* Ce qui vous doit apprendre à n'eſtre point ſi curieuſe des affaires d'autruy, meſme de celles qui regardent le ſalut, & à vous apliquer particulierement à ce qui vous regarde.

En S. Jean 21. 21.

Vous vous defendrez aiſement de cette curioſité ſi vous vous affectionnez à la retraite, & ſi vous vous accoûtumez à ne parler meſme avec Mademoiſelle N. qu'à de certaines heures, & que de choſes neceſſaires. Sous ptétexte qu'on ne s'entretient que de ſujets de pieté, on ſatisfait ſouvent la pente & l'inclination que l'on a à parler, & on ne voit pas qu'au lieu de s'édifier reciproquement, on ſe nuit l'une à l'autre, & on expoſe aux oyſeaux du ciel, ſelon la parole de l'Evangile, la ſemence qu'on auroit dû tenir couverte & cachée au fond de ſon cœur, afin qu'elle y peuſt germer & fructifier. *En ſaint Mat. 17. 8.*

Nous avons dans la conduite de la ſainte Vierge & dans celle de S. Joſeph de grands exemples de ce ſilence humble & ſalutaire. Car nous ne voyons point que cette ſainte Vierge ni ſon S. Epoux ſe ſoient entretenus des merveilles que faiſoit J. C. ni meſme des graces que Dieu leur avoit faites. Il eſt dit ſeulement de la ſainte Vierge *qu'elle conſervoit* tout ce qu'on diſoit de J. C. *en elle-meſme, repaſſant toutes ces choſes dans ſon cœur*, ce qui ſe doit auſſi entendre de S. Joſeph, de meſme que ce *En ſain. Luc. 2. 19.*

qui eſt dit enſuite : *Le Pere & la Mere de J.C. eſtoient dans l'admiration des choſes que l'on diſoit de luy.* Mais on ne voit point que la ſainte Vierge ait dit quoy que ce ſoit de ce divin Fils ni aux Paſteurs, ni aux Mages, ni meſme à S. Joſeph. Elle ſe contentoit d'obeïr humblement à ce S. Epoux, & de loüer Dieu de ſes miſericordes.

Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit utile de s'animer & de s'encourager mutuellement à la vertu, & de s'entretenir de J. C. Mais c'eſt qu'il le faut faire en la maniere & avec les circonſtances que la prudence chreſtienne le demande. Il le faut faire avec un eſprit de pieté, & non comme pour ſe délaſſer & s'en faire une eſpece de divertiſſement dans lequel la nature ſe recherche & ſe ſoulage elle meſme en parlant avec plaiſir des perſonnes que l'on aime ſous pretexte de ſe communiquer les bonnes choſes que l'on a apriſes d'elles.

Au reſte quand je vous dis de ne parler de moy à qui que ce ſoit, vous voyez bien que je n'entends pas parler des avis que je pourrois vous donner, & ſur leſquels vous auriez quelque difficulté. Car à cét égard je vous laiſſe la

Digitized by Google

liberté d'agir comme il vous plaira, ne prétendant point qu'on doive exiger une obeiſſance aveugle des perſonnes qu'on doit conduire dans les voyes de J. C. & qu'on doit tâcher de faire entrer dans ſa lumiere & ſa verité.

* Vous avez raiſon de croire que vous faites beaucoup de fautes dont vous ne vous apercevez pas, & de demander ſouvent à Dieu qu'il vous faſſe la miſericorde de vous éclairer, afin que vous les connoiſſiez & que vous travailliez à les éviter. Mais il ne faut pas que ce ſentiment de voſtre foibleſſe & de vôtre miſere vous contriſte trop. Il faut ſimplemẽt qu'il vous humilie, qu'il vous porte à veiller davantage ſur vous pour éviter les choſes qui pourroient déplaire à Dieu, & pour pratiquer celles qui luy ſont agreables, profitant de toutes les petites occaſions que vous pourrez avoir de mortifier vos inclinations dans l'aſſiduité & la complaiſance que vous eſtes obligée d'avoir pour Monſieur N. Ce ſentiment & ces veuës que vous avez de vos foibleſſes, doivent ſervir à former en vous cet humble gemiſſement du cœur, dans lequel S. Paul veut que vivent les veritables Chreſtiens; & ainſi elles vous. *Aux Ro. 8. 18.*

feront avantageuſes ſi vous en uſez bien.

Vous trouverez de quoy vous fortifier & vous conſoler dans les paroles de cet Apoſtre, qu'on lit demain à la Meſſe, puiſque nous y aprenons à ne vous *glorifier* que dans *nos foibleſſes* & nos *afflictions*. Car S. Paul ne parle pas ſeulement des foibleſſes & des afflictions qui ſont inſeparables de ce que l'on fait pour Dieu, & de ce que l'on entreprend pour ſa gloire ; mais des foibleſſes que le fond de corruption & de cupidité qui eſt en nous, nous fait reſſentir.

2. Aux Cor. 12. 5.

C'eſt pourquoy il parle enſuite de ce cruel combat, qu'il eſtoit obligé de ſoutenir contre la tentation du monde la plus baſſe & la plus diſproportionnée à un eſprit auſſi pur & auſſi rempli d'amour pour J. C. qu'eſtoit ce grand Apôtre. Et c'eſt de ces attaques *qu'il dit* qu'ayant demandé à Dieu qu'il luy pluſt le délivrer, il luy répondit, que *ſa grace luy ſuffiſoit, parce que ſa puiſſance ſe faiſoit plus paroiſtre dans la foibleſſe.*

V. 7.

Vous devez, Mademoiſelle, conſerver précieuſement ces mots dans voſtre cœur : *Ma grace vous ſuffit.* Car elles vous apprennent à ne regarder tout ce

Ibi meſme v. 9.

qui se passe en vous, vos langueurs, vos abatemens, vos insensibilitez, & vos foiblesses, que par raport à J. C. qui vous y fortifie, & qui s'en sert pour faire éclater davantage la puissance de sa grace & de son amour.

* Je vous ay déja dit qu'il n'y avoit point de mal à donner à Mademoiselle N. la satisfaction de la mener à la foire. Il y a bien de la difference entre y aller par un esprit de charité & par une complaisance raisonnable pour le prochain, ou y aller par curiosité & pour y chercher un vain divertissement.

Le 16. Février 1675.

LETTRE CXXXVI.

A une Religieuse.

Il l'exhorte à se tenir contente dans son état, & à ne point s'attrister des peines qu'elle y rencontre.

MA Sœur,
Pour satisfaire à la difficulté que vous m'avez proposée, laquelle se reduit toute à la maniere dont vous devez vous confesser de ce qui se passe en vous touchant l'engagement où vous

Digitized by Google

eſtes, je croy que vous n'en devez point parler, & qu'il n'y a point en tout cela matiere de Confeſſion, quelque impreſſion que ces choſes faſſent dans vôtre eſprit, lorſque vous ne manquez à rien de ce qui vous eſt preſcrit, & que Dieu vous fait la grace d'eſtre ferme dans voſtre devoir.

La conduite que vous devez tenir, eſt de mépriſer & de regarder comme une pure illuſion, ce qui a fait juſques à preſent voſtre plus grande peine & vôtre plus cruel ſupplice. Et quoy que vous en receviez des mortelles atteintes ſelon le corps, & que voſtre eſprit en demeure abatu & voſtre cœur comme déchiré & partagé en beaucoup de divers ſentimens qui l'affligent & qui l'accablent, il n'eſt pas moins vray que vous devez regarder tout cela comme autant de chimeres, qui ne vous affligent que par ce que vous croyez qu'il y a quelque choſe de réel, & de contraire à ce que vous devez à Dieu.

Il n'y a point de mal à reconnoiſtre & à reſſentir, par exemple, que l'obligation de demeurer toûjours dans une meſme maiſon & avec les meſmes perſonnes quelles qu'elles ſoient, a quelque

choſe de dur, & qui n'accommode point la nature, & ainſi des autres choſes. Mais il y auroit du mal, ſi enviſageant combien cela vous eſt dur, vous vous laiſſiez aller à murmurer en vous meſme contre la providence qui a permis que vous vous ſoyez engagée dans un état, dont toutes ces duretez ſont inſeparables, au lieu de conſiderer que c'eſt une marque qu'elle s'en veut ſervir pour voſtre ſanctification, & que le moyen le plus ſeur pour vous perfectionner, eſt de faire un ſaint uſage de toutes les peines qui ſont attachées à ces choſes, & qui ſont oppoſées à vos inclinations & à voſtre raiſon.

C'eſt à quoy vous devez vous appliquer uniquement. Et lors, par exẽple, que vous enviſagez la cloſture comme un obſtacle au deſir que vous auriez de vous décharger de ce qui vous fait de la peine auprés d'une perſonne de confiance que vous pourriez choiſir ; regardez en meſme temps que la providence de Dieu vous y ayant engagée, veut aſſurement vous ſecourir par quelque autre voie, ou que ſi en effet vous avez beſoin de quelqu'un, Dieu ſçaura bien vous le donner au lieu où vous eſtes.

Si vous n'y aviez eſté, peut-eſtre que

vous ne m'auriez jamais connu. Cependant vous avez cru que Dieu se vouloit servir de moy pour vous aider en quelque chose. C'est donc cette closture qui vous semble quelquefois si importune & si incommode, qui vous à procuré ce secours. Il en est de mesme de toutes les autres obligations de vostre état, lesquelles renferment en elles mesmes de certaines exclusions & de certains devoirs durs à la nature, mais qui entre les mains de Dieu, & estant regardez dans l'ordre de sa providence deviennent des sources de graces & de benedictions pour les ames qui s'y abandonnent, & qui tâchent de s'y conformer entierement.

N'allez donc point chercher bien loin la cause de vos peines. Il n'y a rien que d'assez naturel, & mesme d'assez raisonnable, puisque tout ce que vous me marquez qui vous fait de la peine, en doit faire. Mais il est aussi de la droite raison de considerer que ces peines estant inseparables de l'état où vous estes engagée, il les faut embrasser avec courage, & les suporter avec patience, sans vous laisser aller au decouragement & à ces especes de desespoirs qui ne naissent que d'une humeur melancolique, qu'il faut laisser

paſſer,& où la volonté & la raiſon n'ont point depart.

Au lieu donc de vous attendrir ſur vous meſmes dans ces occaſions là, & de vous plaindre à Dieu de ſes rigueurs, vous devez regarder tout cela comme une eſpece de petite maladie de corps & d'eſprit, qu'une bile noire & échauffée vous cauſe. Et comme vous ne croiriez pas vous devoir accuſer à confeſſe des imaginations qui auroient occupé voſtre eſprit pendant l'accés d'une fiévre, vous devez auſſi peu ſonger à vous accuſer de tout ce trouble & de toutes ces peines que vous reſſentez ſur voſtre eſtat.

Voſtre unique ſoin doit eſtre dans ces occaſions d'adorer Dieu, de luy demander la grace de luy eſtre ſoumiſe, & de ne vouloir jamais que l'accompliſſement de ſa ſainte volonté. Ne luy demandez donc point d'aimer & d'eſtimer voſtre eſtat, quoiqu'à le bien prendre, il ſoit infiniment aimable & eſtimable. Mais demandez luy de n'avoir point d'autre volonté que la ſienne, & de regarder tout ce qui vous arrive & au dedans & au dehors de vous meſme dans l'ordre de ſa divine providence.

Rien ne doit plus ſoutenir & conſoler

une ame chreſtienne que ce que la raiſon & meſme la foy luy aprenent, qui eſt que Dieu regle toutes choſes, qu'il ſçait juſqu'au nombre de nos cheveux, & que tout ſert & contribuë à l'execution de ſes ſaintes volontez. Je le prie d'imprimer fortement ces veritez dans vôtre cœur, afin qu'il y puiſſe regner ſouverainement.

Le 20. Mars 1675.

LETTRE CXXXVII.

A une Religieuſe.

Il la conſole ſur la mort de ſa Superieure.

MA Sœur,
Vous deſirez que je vous écrive un mot de conſolation pour vous & pour toutes celles de vos Sœurs qui vous ſont plus particulierement unies dans les ſentimens d'eſtime, de reſpect, & d'affection pour voſtre Mere defunte. Mais que puis-je vous dire, voſtre perte eſtant ſi grande qu'il n'y a que Dieu qui puiſſe adoucir la douleur que vous en reſſentez, & calmer voſtre eſprit & voſtre cœur par l'humble ſoumiſ-

Digitized by Google

ſion que vous devez aux ordres de ſa divine providence ? Si nous y eſtions bien ſoumis, il n'y auroit point d'occaſions qui nous troubleroient moins que la mort des perſonnes qui nous ſont cheres ſelon Dieu, parce qu'il n'y en a point où la volonté de Dieu nous ſoit plus connuë, & que rien ne doit plus nous conſoler que l'eſperance que leur bonne vie nous laiſſe de leur ſalut.

Il eſt donc bien juſte que vous ſoyez affligée ; mais il faut que voſtre ſoumiſſion à la Providence divine éclatte dans voſtre affliction, & qu'elle paroiſſe dans voſtre fidelité à recourir à Dieu dans une humble priere, & dans la confiance avec laquelle vous remettrez entre ſes mains tous vos intereſts, & ceux de voſtre Communauté. C'eſt ſouvent un fort grand ſujet de confiance pour les ames qui vivent de la foy, de ce que Dieu leur oſte les perſonnes de qui elles eſperent le plus d'appuy. Car c'eſt une marque qu'il veut leur eſtre luy ſeul toutes choſes, & qu'elles eſperent retrouver en luy & dans les reſſorts de ſa ſageſſe & de ſa providence ce qu'il leur ſouſtrait par un effet de ſa juſtice & de ſa miſericorde.

Digitized by Google

Vous tirerez cet avantage de voſtre perte ſi vous demeurez toutes bien unies dans les meſmes ſentimens & dans le meſme amour de la regularité ; ſi vous redoublez voſtre charité pour les perſonnes qui paroiſſent vous eſtre oppoſées ; & ſi vous vous rendez plus exactes & plus fidelles que jamais à vos devoirs. C'eſt ce que je vous ſouhaite de toute l'ardeur de mon cœur, & ce que je tâcheray de demander à Dieu pour vous toutes avec le plus de fidelité qu'il me ſera poſſible.

Le 14. Juin 1675.

LETTRE CXXXVIII.

A une Religieuſe.

Il la conſole ſur ce qu'elle avoit à ſouffrir pour la juſtice, & luy témoigne combien la diſpoſition de ſon cœur eſt chreſtienne pour luy-meſme à l'égard de cette ſorte de ſouffrance. Il luy marque comme on doit ſe rejoüir d'eſtre rendu conforme à I. C. par les afflictions de la vie.

MA Sœur.

Je ne veux pas laiſſer partir Monſieur N. ſans vous témoigner que je

je prends toute la part que je dois à vos peines, & à vos souffrances. Plus j'y fais réflexion & je considere la cause pour laquelle vous estes exposée à souffrir ce que les preventions ou l'importunité de certaines personnes vous peuvent faire endurer, plus je vous trouve heureuse d'estre en estat de souffrir quelque chose pour la justice. Car enfin il n'y a que cela de solide au monde, & rien ne devroit estre capable de satisfaire une ame chrestienne, que ce qui peut remplir l'ardeur qu'elle doit avoir de se rendre conforme à J. C. souffrant, humilié, & devenu l'objet de la contradiction des hommes. C'est ce qui fait que l'Apostre conjure les Ephesiens dans l'Epître qu'il leur a adressée, de *se conduire d'une maniere qui soit digne de l'estat auquel ils ont esté apellez, pratiquant en toutes choses l'humilité, la douceur, & la patience.* ch. 4. 1. & 2.

Que si le commun des Chrestiens ne peut remplir les devoir de la commune vocation au Christianisme, qne par la pratique de ces vertus, combien plus les Religieuses doivent elles s'y appliquer, afin de s'acquiter de la profession particuliere qu'elles font de suivre

& d'imiter Jesus-Christ ?

Le principal devoir de la pieté Chrétienne dans quelque état qu'on se trouve engagé, est de profiter de tous les evenemens du monde, en les regardant comme des moyens que Dieu nous donne pour le mieux servir par le bon usage que nous en devons faire. Ainsi nous devons regarder les occasions que nous avons de souffrir avec douceur & avec patience les mauvaises humeurs & les injustices de nostre prochain, comme autant de moyens que Dieu nous donne de luy payer nos dettes. Or ne faudroit-il pas avoir perdu le sens, si se trouvant accablé de ces dettes, on ne daignoit pas recevoir dequoy s'en acquiter.

Vous devez donc prier Dieu qu'il vous mette dans la disposition de David qui regardoit comme une faveur de Dieu, qu'il eust permis qu'un de ses sujets le couvrist de maledictions & d'injures, parce qu'il esperoit que cela porteroit Dieu à regarder son affliction, & à changer en benedictions les maledictions qu'on luy donnoit.

Au 2. Liv. des Rays, 16. 10. 11. 12.

Peut-estre que le peu de justice que quelques unes de ces personnes me rendent, ou leur application à me decrier en

ce qui vous eſt le plus ſenſible. Mais je puis vous aſſurer, pour voſtre conſolation, que je ſuis Dieu merci à cet égard dans le plus grand repos & dans le plus grand calme du monde; que n'ayant par ſa miſericorde aucune ambition ni aucun deſir d'eſtre bien dans l'eſtime de qui que ce ſoit, rien ne me ſçauroit nuire, & que je ſuis auſſi peu touché de tous les contes que l'on fait, que ſi cela ne me regardoit point.

Ma ſeule peine eſt le mal que ces perſonnes ſe peuvent faire à elles meſmes par une conduite ſi peu chreſtienne, & l'aprehenſion que vous ne ſoyez trop ſenſible à cela par rapport à moy. Il faut laiſſer faire Dieu, & nous repoſer ſur luy. Un des grands defauts où l'on puiſſe tomber dans le temps d'affliction & de perſecution, eſt de ne ſuivre pas avec aſſez de fidelité le commandement que J. C. nous fait, *de ne nous mettre point en peine pour le lendemain*, & de ne penſer qu'à bien porter la peine du jour où nous ſommes, *parce qu'à chaque jour ſuffit ſon mal.* *En ſaint Matt. 6. 34*

En effet nous nous tourmentons ſouvent plus pour les ſuites que de certaines choſes peuvent avoir, que pour les cho-

ſes meſmes. Cependant ces ſuites n'arriveront peut-eſtre jamais, & ainſi nous nous tourmentons inutilement. Qui euſt cru il y a neuf où dix ans que les perſonnes dont vous me parlez, euſſent dû ſe trouver en l'eſtat où elles ſont ? Tout conſiſte à ſuivre Dieu, à ne vouloir que ce qu'il luy plaiſt, à n'aimer & à ne deſirer au monde que l'accompliſſement de ſa ſainte volonté, à ne ſe rejoüir que de ce qu'elle s'accomplit toûjours malgré l'oppoſition & la mauvaiſe volonté des hommes, laquelle il ſçait meſme faire ſervir à l'execution de ſes deſſeins, & à le glorifier dans tout ce qu'il ordonne ou qu'il permet pour cette fin.

Ainſi je ne puis vous dire en l'eſtat où vous eſtes, ſinon ce que ſaint Jacques à cru devoir écrire à tous les fidelles diſperſez hors de la Judée. *Conſiderez*, dit-il, *comme le ſujet d'une extreme joie les diverſes afflictions qui vous arrivent*. Je ſçay qu'il eſt plus aiſé d'exhorter les autres à la patience que de la pratiquer ſoy-meſme. Mais ceux qui par l'ordre de la providence ſont engagez à ſouffrir, ont un grand avantage, puiſque cét engagement là-meſme où Dieu les met, leur eſt comme un gage de la diſpoſition

chap. 1. 2.

Digitized by Google

où il eſt de les ſoutenir, & de tirer ſa gloire & leur ſanctification de leurs ſouffrances.

Tout ce qu'une ame fidelle doit donc faire en cet état, eſt comme je vous viens de dire, de s'abandonner à Dieu avec beaucoup d'humilité & de confiance pour ſuivre ſes deſſeins, & de ſe ſoumettre avec amour aux ordres de ſa divine volonté. Elle doit les reſpecter & les adorer dans tous les évenemens. Elle doit ſe rejoüir de ce que c'eſt par le moyen des afflictions qu'elle devient du nombre de ces ames bien heureuſes, dont il eſt dit dans l'Apocalypſe, *qu'ayant paſſé par de grandes afflictions, elles ont lavé & blanchi leurs robes dans le ſang de l'Agneau :* que Dieu *luy meſme leur ſert de tente pour les couvrir &* les mettre à l'abry de la violence de leurs paſſions ; *qu'elles n'ont plus ni faim ni ſoif* des choſes de la terre dont elles ſont entierement detachées ; que le *Soleil ni les vents brulans ne les incommodent plus,* & que *l'Agneau qui eſt au milieu du troſne leur ſert de Paſteur, & les conduit aux fontaines des eaux vivantes.* Ces eaux vivantes ſont la priere, l'Ecriture Sainte, l'Euchariſtie, & les autres Sacremens. Chap. 7. 14. & ſſ.

Ne negligez donc point, ma Sœur, d'aprocher ſouvent de ces ſources ſacrées. Repoſez-vous ſur ce que cet Agneau divin vous doit ſervir de Paſteur. Abandonnez-vous à ſa conduite, & tâchez, quoiqu'il arrive, de regarder toutes choſes dans l'ordre de ſa ſageſſe & de ſa providence. Et ſouvenez-vous qu'il ſçait tourner à l'avantage de ceux qui l'aiment, tout ce qui leur eſt le plus contraire.

Le 16. Juin 1675.

LETTRE CXXXIX.

A une Dame.

Il l'inſtruit ſur le beſoin qu'elle a de s'humilier, de recourrir à Dieu, de ſe preparer à une bonne Confeſſion.

MADAME,

Il eſt juſte de m'acquitter de la promeſſe que je vous ay faite de vous répondre par la premiere commodité que j'en aurois. Je voudrois eſtre capable de le faire d'une maniere qui puſt contribuer à la gueriſon des playes que vous vous eſtes faites. Mais elles ſont

Digitized by Google

d'autant plus difficiles à guerir qu'elles ſont plus inveterées, & que les remedes qu'on y a appliquez juſques icy ſemblent avoir eſté inutiles.

Peut-eſtre n'avez vous pas encore eſté juſques à la racine du mal, quoiqu'il ſemble que vous la connoiſſiez ; car vous la marquez dans deux ou trois articles de voſtre petit memoire, où vous parlez de l'orgueil extrême que vous remarquez en vous, de l'inclination tres forte que vous avez à vous laiſſer aller à la complaiſance de vous meſme dans toutes vos actions, du deſir inſatiable que vous avez d'eſtre eſtimée, loüée, & preferée aux autres, & de la colere qui va juſques à une eſpece de fureur, qu'excitent en vous les plus petites marques de mépris.

Si ce n'eſt pas là la ſource de voſtre maladie, il eſt bien à craindre que ce ne ſoit ce qui l'entretient. Et j'ay bien de la peine à croire que vos playes ſe puiſſent refermer, juſqu'à ce que ces mauvaiſes humeurs ceſſent de couler, & que vous ſoyez établie dans la pratique des vertus qui ſont oppoſées à ce fond horrible d'orgüeil que vous reconnoiſſez eſtre en vous. Il faut donc s'y appliquer

bien ſerieuſement, & demander à Dieu la grace d'entrer dans les pratiques d'une humilité ſincere & d'un veritable amour de voſtre propre abjection.

Vous me direz ſans doute que cela eſt bien difficile. Je vous l'avouë. Mais il faut toûjours revenir à ce que N. Seigneur dît à ſes Diſciples, lorſqu'eſtant ſurpris de la difficulté qui leur diſoit qu'avoient les riches à ſe ſauver, & luy ayant demandé : Qui ſeroit donc ſauvé? ils reçurent de luy cette réponſe : Que *cela eſtoit impoſſible aux hommes, mais que tout eſtoit poſſible à Dieu* ?

En S. Matt 19 23. & ſſ.

Et ainſi le premier pas que vous devez faire pour ſortir de l'état où vous eſtes, c'eſt d'eſtre bien perſuadée de l'impoſſibilité où vous eſtes d'en ſortir par vous meſme, & de l'obligation que vous avez de recourir à Dieu, à qui rien n'eſt impoſſible. Ayez donc recours à luy par une humble priere & par un gemiſſement continuel qui attire ſur vous ſa miſericorde, & qui humiliant voſtre ame la tienne dans l'aſſujettiſſement & dans l'abaiſſement où elle doit eſtre à l'égard de Dieu & à l'égard de toutes les perſonnes qui vous environnent.

Digitized by Google

Le ſecond pas que vous devez faire, eſt de penſer tout de bon à examiner voſtre conſcience, & de voir ſi juſques à cette heure vous avez fait une bonne confeſſion, c'eſt à dire auſſi humble, auſſi ſincere, & auſſi entiere qu'elle doit eſtre. Car c'eſt une ſuite ordinaire des foibleſſes & des engagemens où vous vous eſtes laiſſé aller, de diſſimuler le plus ſouvent ces ſortes de fautes, de ne les dire qu'en partie, & ainſi de profaner pluſtoſt le Sacrement de penitence que d'en eſtre ſanctifiée en le recevant.

En troiſiéme lieu, il faut travailler à fuir les choſes & les occaſions qui vous ont fait tomber, & tâcher de regler tellement voſtre cœur, voſtre eſprit, & voſtre imagination, que dés que vous ſentez les attaques de quelque paſſion, vous recourriez à la priere, & vous vous tourniez vers Dieu, en vous proſternant en eſprit aux pieds de J. C. pour y avoüer l'impuiſſance où vous eſtes de reſiſter au mal, & pour vous abandonner à luy, afin qu'il vous fortifie interieurement par l'infuſion de ſa grace.

Pratiquez avec bien de l'humilité & de la fidelité cet exercice de pieté, qui

eſt aſſurement le plus ſouverain remede contre vos foibleſſes ; & demandez inſtamment à Dieu la volonté de mourir pluſtoſt que de contribuer volontairement à entretenir en vous aucun de vos déreglemens paſſez ; & ainſi offrez luy continuellement voſtre cœur, afin qu'il le convertiſſe de plus en plus, & qu'il y detruiſe tout ce qui y eſt oppoſé à ſa Sainteté.

* Si vous m'aviez un peu plus menagé en ne me flattant pas au point que vous avez fait, j'aurois eſté fort content & tout conſolé de la maniere dont vous m'avez écrit ſur la mort de Mr N. j'ay tant de raiſons de l'aimer & de l'honorer, que vous pouvez bien croire que rien ne m'eſt plus doux que d'en entendre parler comme vous faites, parce que je ſçay d'ailleurs que dans les points où on le loüe il merite ces loüanges, & que nous avons apris à ne regarder ce qui en fait le ſujet, que comme des dons de la miſericorde de Dieu.

Je vous avouë qu'ayant eu le bonheur d'eſtre le depoſitaire de ſes derniers ſentimens, parce que je ne le quittay point juſqu'à ce qu'il eut rendu l'eſprit, je me ſuis tellement ſenti uni à luy, que

Digitized by Google

je ne ſuis occupé que du deſir qu'il plaiſe à Dieu d'achever en luy l'ouvrage de ſa miſericorde, en le tirant d'un lieu où il diſoit toûjours qu'il s'eſtimeroit heureux s'il pouvoit eſtre aſſuré d'entrer. Il y a tout ſujet de l'eſperer par la maniere dont Dieu luy a fait la grace de mourir. Ainſi je vous conjure que la charité que vous ſentez que Dieu vous donne pour luy, ſoit un nouveau motif de travailler à vous rendre digne qu'elle luy devienne utile par voſtre fidelité pour Dieu.

Le 29. Iuin 1675.

LETTRE CXL.

A une Demoiſelle.

Il l'exhorte à imiter, ſelon ſon pouvoir, le détachement de Saint Jean Baptiſte, & à chercher Dieu en toutes choſes. Il luy montre de quelle maniere on peut parler des fautes du prochain ſans bleſſer la charité.

MADEMOISELLE,

Je vous croy tellement remplie des inſtructions que vous avez reçuës de M. d'Agen, que je penſe qu'il vaut mieux remettre à un autre jour à vous

voir. Je me contenteray donc de vous dire que vous ferez bien de vous disposer à communier le jour de S. Jean. On ne sçauroit trop entrer dans l'esprit de l'Eglise pour témoigner à Dieu sa joie & sa reconnoissance des graces extraordinaires qu'il a faites à ce grand Saint, dont nostre Seigneur fait luy-mesme l'Eloge dans l'Evangile.

Mais honorez particulierement la fidelité qu'il a euë au ministere que Dieu luy avoit confié, rien n'ayant esté capable de l'en détourner un seul moment. Honorez aussi son grand détachement, qui a fait que quoiqu'il eust reçu du ciel des assurances si positives de ce qu'estoit J. C. & qu'il en instruisit les autres, il est pourtant demeuré privé si long-temps de la consolation de le voir & de l'entendre. Il ne l'a jamais esté trouver par luy mesme. Il ne l'a veu que de fois à autres, lorsque J. C. luy mesme se presentoit à luy. Il n'a fait usage de ces visites, qui n'arrivoient que comme en passant, qu'afin de porter ses propres Disciples à suivre ce divin Maistre, & de faire connoistre au peuple que c'étoit luy qu'il leur avoit designé, en leur disant, qu'il *y en avoit un parmy eux*

dont-il n'eſtoit pas digne de denoüer les cordons de ſes ſouliers, & qui luy avoit eſté préferé, parce qu'il eſtoit avant luy. En ſaint Marc, 1. 17.

Enfin honorez ce ſentiment de joie & d'humilité avec lequel ce grand Saint ſe *réjoüiſſoit* de ce qu'il falloit que la reputation qu'il avoit acquiſe *diminuaſt*, & que celle de J. C. augmentaſt, & cette ſainte ſoumiſſion de ſon cœur à toute la conduite que J. C. a gardée ſur luy, non ſeulement en ſouffrant qu'on l'arreſtaſt & qu'on le jettaſt dans une priſon, quoiqu'il fuſt ſi innocent, mais meſme en l'y laiſſant demeurer un temps aſſez conſiderable ſans l'y aller viſiter, & ſans luy donner aucune marque qu'il priſt intereſt à ſes ſouffrances. Il luy fit ſeulement dire par ſes Diſciples qu'il ſe ſouvint que *ceux-là eſtoient bien-heureux qui ne prendroient point ſujet de ſcandale & de cheute* de l'eſtat humble & dépouillé de tout ce que les hommes eſtiment, où il eſtoit entré pour leur ſalut. Cet état ne permit pas à J. C. de ſecourir ce grand Précurſeur, quoique ſans doute il luy fuſt extremement cher. En ſaint Jean, 1. 15. 27. 30. Là meſme c. 3. v. 29 30.

Je ne vous feray point l'application de tout cecy. J'eſpere que l'Eſprit de Dieu vous fera la grace de la faire vous

meſme, & de vous faire entrer dans les diſpoſitions ſaintes, avec leſquelles ce grand Saint a ſouffert ſi conſtamment toutes les privations qu'il a plu à Dieu qu'il ait portées. Il a mené une vie parfaitement dégagées de toutes choſes, & il a plus eſtimé le rapport qu'il avoit avec J. C. en qualité de ſon Précurſeur, que toutes les autres graces que Dieu luy avoit faites.

* Ce n'eſt pas aſſez que voſtre charité veille ſur tous les beſoins de Madame N. il faut que vous ſoiez encore plus toûchée du ſalut de ſon ame, & que vous demandiez ſouvent à Dieu qu'il luy faſſe la grace de faire un bon uſage de ſa maladie.

* Je ne voy pas que vous deviez avoir du ſcrupule pour les diſtractions qui ont pû vous arriver depuis quelque temps, puiſque la plus part n'ont eſté cauſée que par la neceſſité de veiller à des choſes dont vous ne deviez pas vous diſpenſer, & dont il faut faire voſtre devotion. Accoutumez vous donc à trouver Dieu en toutes choſes. Et afin de l'y trouver, regardez tout ce qui vous arrive dans l'ordre de ſa providence, comme ce qu'il demande de vous. C'eſt ce que S. Paul

Digitized by Google

apelle, ſe conduire d'une maniere *digne de Dieu.* Car rien ne peut rendre, ce que nous faiſons digne de luy, que lorſque nous le faiſons par un principe d'amour, de reſpect, & de ſoumiſſion pour les ordres de ſa divine volonté. *Aux Col. 11. 10 & 1. Aux Theſ.*

* On ne fait pas toûjours des fautes en parlant des foibleſſes & de la maniere d'agir du prochain. On le peut faire par des motifs qui font qu'on ne bleſſe point la charité. Vous pourrez m'en parler, & vous en éclaircir; car il eſt bon de de regler tellement ſa conſcience qu'on ne s'imagine pas qu'il y ait du mal où il n'y en a point. De meſme ce que je vous ay dit à mon égard pourroit ne vous pas obliger dans des circonſtances telles que vous me les marquez, quoique vous ne deviez jamais vous en diſpenſer que lorſqu'on vous interroge, & qu'il vous paroiſt que cela ne ſe fait que dans la veuë de Dieu, & ne tend point à faire des comparaiſons & des jugemens qui pourroient eſtre temeraires ſi la moindre paſſion s'y gliſſoit: car la paſſion répand toûjours des tenebres par tout où elle ſe trouve.

* Quand vous vous ſerez laiſſer aller à quelque promptitude à l'égard de vos

gents, ayez soin de reparer cette faute en les supportant dans la premiere occasion sans les reprendre, & en ne suivant pas le mouvement que vous en auriez.

Le 20. Juin 1675.

LETTRE CXLI.

A une Religieuse Maistresse des Novices.

Il l'exhorte à ne point souffrir de liaison particuliere entre les Novices, & à ne regarder que Dieu dans le choix de celles qu'on admet à la profession. Il luy marque quel doit estre l'effet de l'oraison. Il luy parle de l'instruction des jeunes pensionnaires, & de l'esprit avec lequel on doit aimer la verité par elle mesme independamment de ceux qui l'enseignent. Il l'avertit qu'on ne doit point souffrir dans un Novitiat des postulantes qui peuvent donner mauvais exemple. Il luy donne quelque instruction sur l'esprit avec lequel on peut souhaitter le dégagement des emplois.

MA Sœur,

Enfin l'affaire de Mademoiselle N. est consommée, & on luy veut donner l'habit de Religieuse, Je prie nostre Seigneur de luy en donner en mesme-

Digitized by Google

temps l'eſprit. Il ne ſe peut rien de mieux que tout ce que vous m'avez écrit là deſſus ; & aſſurement, ſi cette perſonne ne change de diſpoſition, elle n'en ſera pas plus propre pour la Religion aprés ſon année de Noviciat. Continuez à veiller ſur elle & ſur vos autres Novices avec la meſme aplication & la meſme charité que vous avez euës juſques icy ; & ne menagez rien pour rompre les liaiſons particulieres qu'elles pourroient avoir entr'elles.

Vous ne ſautiez faire une guerre trop ouverte & trop irreconciliable à ces amitiez pernicieuſes, qui ruinent tout le bien qu'on s'éforce d'établir dans les Monaſteres.

* Vous n'avez pas beaucoup perdu à la Sœur N. Mais elle de ſon coſté a beaucoup perdu. Ne ſçauroit-on ſe mettre dans l'eſprit que l'on ne doit enviſager que Dieu dans le choix des Filles qu'on admet à la Religion, & qu'on attire ſur ſa teſte un effroyable jugement, lorſque l'on ſe laiſſe aller dans ce choix à l'intereſt & au reſpect humain. Je prie noſtre Seigneur de vous en bien dégager ſur tout dans la place où vous eſtes; car elle vous oblige à ne chercher que

l'établiſſement du Royaume de Dieu & de ſa juſtice dans les cœurs.

* J'ay lû pluſieurs fois ce que vous m'avez envoyé des oraiſons de voſtre retraite. Je n'y ay rien trouvé que de bien, & ne craignez point de vous conduire de la ſorte dans la priere, lorſque vous vous y ſentirez attirée. L'effet de la priere le plus avantageux pour nous eſt d'humilier noſtre cœur devant Dieu, de le rendre ſoumis avec reſpect & avec amour aux ordres de ſa Providence, quoique contraires à ce que nous deſirons, ce ſemble, pour ſa gloire, & de nous laiſſer avec cet unique deſir qui rempliſſe toute la capacité de noſtre cœur, que ſa ſainte volonté s'accompliſſe. Quand vous ſortez de la priere dans cette diſpoſition, ne vous mettez en peine de rien. Ne penſez ſeulement qu'à bien faire uſage de cette diſpoſition, & à y rentrer dans tout ce qui vous arrive le long du jour, ſoit au dedans, ſoit au dehors de vous meſme.

* Il eſt vray que les pratiques que je vous ay envoyées pour vos Penſionnaires ſont un peu bien fortes & bien ſolides pour des enfans. Mais il ne couſte pas plus de leur apprendre d'abord des

choſes ſolides que d'autres qui le ſeroient moins : & l'on a dumoins cet avantage qu'elles leur demeurent dans l'eſprit, & qu'à meſure qu'elles croiſſent, elles paſſent dans leur cœur, lorſque les Maiſtreſſes ont ſoin de cultiver la ſainte ſemence qu'elles ont jettée dans leur ame.

Pour ce qui eſt de les communiquer à vos Sœurs, vous en uſerez comme il vous plaira ; & la promeſſe que vous avez faite de ne point dire de qui vous les tenez, ne vous en doit point empeſcher, puiſqu'on doit aimer la verité pour elle-meſme, & ſans avoir égard à celuy dont Dieu ſe ſert pour nous la communiquer. En effet *celuy qui plante n'eſt rien : mais c'eſt Dieu qui donne l'accroiſſement.* C'eſt pourquoy S. Paul un peu aprés ces excellentes paroles, ajoûte : *Que perſonne donc ne mette ſa gloire dans les hommes. Car tout eſt à vous ſoit Paul, ſoit Apollon, ſoit Cephas; & vous eſtes à J. C. & J. C. eſt à Dieu.* Qu'heureuſe eſt l'ame qui ne ſe regarde qu'en ce qu'elle eſt en J. C. & qui peut dire avec le meſme Apoſtre : *A Dieu ne plaiſe que je me gloriſie en autre choſe qu'en la Croix de noſtre Seigneur J. C.*

1. Aux Cor. 3. 7.

Là meſme v. 21. 22. 23.

aux Gal. 6. 14.

par qui le monde eſt mort & crucifié pour moy, comme je ſuis morte & crucifiée pour le monde.

* L'action de la mere N. fait bien voir que la confiance qu'elle a en moy eſt fort mediocre; qu'il luy convient fort que je ne ſois plus en charge, & que je n'aye plus d'autorité; & que des gens comme moy ne ſont bons qu'à demeurer chez eux en repos ſans ſe vouloir méler de faire du bien à des perſonnes qui ſçavent prendre leur temps, & leurs meſures pour faire reüſſir ce qu'elles veulent.

* Vous ne me mandez rien de la perſonne dont vous me parlez, qui ne faſſe voir qu'on a eu grand tort d'en avoir ſouffert ſi long temps ſans s'en plaindre & ſans travailler à l'éloigner de vôtre Monaſtere, ſon exemple pouvant eſtre ſi préjudiciable à pluſieurs. Je n'entends rien à toutes ces reſerves dont vous voulez qu'on uſe. Je le feray neanmoins par condeſcendance pour voſtre foibleſſe: mais la charité que j'ay pour vous ne me permet pas de vous diſſimuler, qu'il faut vous défaire de tous ces égards, & ne point tant penſer à menager les eſprits. Penſez-vous donc

Digitized by Google

pouvoir, ſi vous en uſez de la ſorte, vous acquiter de ce que vous devez à Dieu ? Il y a trois mois qu'il falloit avoir renvoyé cette perſonne du moment que vous vous eſtes appercuë qu'elle ſe piquoit de bel eſprit.

* L'aprehenſion que vous avez de la priere à cauſes des fortes idées que vous vous y formez de la perfection à laquelle vous eſtes obligée, ceſſera du moment que vous ſerez dans la diſpoſition de ſoûmettre ces idées au jugement d'une perſonne de confiance, qui puiſſe vous marquer ce qu'il y a de trop dans ce que vous concevez que vous devriez faire.

Par exemple vous craignez dans l'oraiſon de prendre la moindre commodité quoique vous en ayez beſoin : ſuppoſé que vous voulez bien me croire & vous ſoumettre à ce que je vous conſeilleray là deſſus, je vous diray : Servez Dieu avec ſimplicité. Il n'importe que vous ſoyez aſſiſe ou à genoux en priant pourveu que voſtre cœur ſoit humilié devant Dieu. Il n'a pas laiſſé de dire que *Marie avoit choſi la meilleure part qui ne luy ſeroit point oſtée*, quoiqu'elle *écoutaſt ſa ſa parole ſe tenant aſſiſſe à ſes pieds*. La Sainte Vierge ne luy fut pas moins agre-

En ſaint Luc, 10. 42 v. 39.

En ſaint Jean, 19, 25.

mander les choſes avec bien de la ſimplicité. L'engagement où la providence divine m'a mis à voſtre égard fait que je n'ay pas de peine à vous faire cette offre.

* Vous avez grand ſujet de ſouhaiter de n'eſtre point expoſée à agir & à parler dans les affaires de voſtre Communauté. Mais quoyque ce ſoit un fort grand avantage que de pouvoir garder le ſilence, & de ne s'appliquer qu'à ſa propre perfection, il ne faut pas neanmoins que ce ſoit l'aprehenſion d'eſtre expoſée à ſouffrir ce qu'on ſouffre d'ordinaire lorſqu'on veut faire ſon devoir dans les charges, qui nous faſſe aimer & chercher le ſilence & la retraite.

Ce ſeroit alors ſe rechercher ſoy-même, au lieu de chercher à faire la volonté de Dieu, que nous devons préferer à toutes nos ſatisfactions particulieres.

Je croy neanmoins dans l'eſtat où ſont les choſes, que vous pouvez demander à Dieu qu'il luy plaiſe par ſa miſericorde d'éloigner de vous les emplois, pourveu que vous luy demandiez en meſme-temps, que ſi c'eſt ſa volonté d'en uſer autrement à voſtre égard, il vous donne la ſoumiſſion & le

respect que vous devez avoir pour les ordres de sa Providence, & la grace de les accomplir. Car il en faut toûjours revenir à ce principe, qui est que rien ne nous sanctifie, & n'est utile à nôtre salut, que ce qui est dans l'ordre de Dieu sur nous, & qui nous assujettit pleinement à sa sainte volonté.

* La resolution de la Sœur N. est tout-à-fait loüable & entierement conforme aux sentimens de pieté que Dieu a mis dans son cœur. Elle ne doit pas craindre de faire une faute en ne témoignant point de complaisance pour les personnes qui voudroient bien l'accompagner dans son voyage. C'est dans ces occasions qu'il faut dire avec S. Paul: *Si je plaisois aux hommes, je ne serois pas Disciple de J. C.* aux Gal. 1. 10

Le 10. *Aoust* 1675.

LETTRE CXLII.

LETTRE CXLII.

A une Demoiſelle.

Il l'inſtruit ſur l'eſprit avec lequel elle doit recevoir de vaines loüanges touchant quelques avantages exterieurs ; comme elle doit eſtre fidelle à Dieu dans les moindres choſes ; & combien la mortification de la curioſité & de la vanité luy eſt importante.

MADEMOISELLE,

Il y a tant de foibleſſe à vouloir tirer vanité des avantages exterieurs du corps & de la beauté, que quand vous en auriez encore plus de fondement que vous n'en avez, vous devriez regarder tout ce qui ſe paſſe en vous à cet égard comme de pures réveries, & des reſtes d'une folie de jeuneſſe qui ne merite pas qu'on y faſſe d'attention, bien loin de s'en occuper & de s'amuſer à s'en entretenir ou à en entretenir les autres perſonnes de ſon ſexe, qui le plus ſouvent ſe mocquent en elles-mêmes de celles à qui elles donnent des loüanges pour ces ſortes de choſes. Il faut donc vous réſoudre à garder le ſilence dans ces occaſions, & à ne répondre qu'en ſe mocquant, à

Digitized by Google

ces ſortes de cajoleries, qui ne doivent jamais ſortir de la bouche de perſonnes vrayement chreſtiennes.

Vous devez encore bien moins faire revenir le paſſé, ne devant regarder qu'avec peine & avec horreur ce temps d'ajuſtement où vous penſiez ſi peu à plaire à J. C. Quand vous ſerez ainſi fixée à ne parler jamais & à ne ſouffrir jamais qu'avec peine qu'on vous parle de ces avantages exterieurs, vous ne donnerez point d'entrée à tous ces vains complimens, ni à tous ces vains deſirs de plaire aux autres qui ſe renouvellent en vous. Et ſi malgré vous, ils vous ſurprennent, vous ſerez en eſtat de leur reſiſter en vous humiliant devant Dieu de ce fond de miſere qui eſt en vous.

J'en dis de meſme de cet eſprit de curioſité qui vous perſecute, & qui vous fera tomber dans des fautes conſiderables ſi vous n'eſtes attentive à le repouſſer. Celles que ce manquement d'attention vous a fait commettre tout recemment au ſujet de Madame voſtre Sœur, n'auroit pas eu les ſuites fâcheuſes que vous me marquez, ſi des que vous vous en fuſtes aperçuë, & que vous euſtes reſſenti le mal qu'il vous avoit cauſé, vous

m'en aviez averti, ou si vous aviez eu recours promptement à la penitence. Je ne dis pas seulement à la Confession, mais au gemissement du cœur dans lequel vous deviez entrer, en voyant ce que peuvent encore sur vous l'esprit d'orgueil & d'ambition, & l'amour du luxe & de la vanité du siecle.

Dieu vous presentoit cette occasion pour faire usage des lectures que vous aviez faites, & des resolutions qu'il vous avoit fait prendre dans vostre retraite : & aulieu de cela elle ne vous a servi, dites vous, qu'à reconnoistre qu'il y a bien loin du sentiment à la pratique, & que ce n'est pas assez d'avoir l'esprit éclairé sur ses devoirs, mais qu'il faut encore avoir le cœur gueri de toutes ses maladies, & des playes que le peché y a faites. Cette connoissance est toûjours un fort grand bien, & vous doit porter à avoir beaucoup d'amour & de reconnoissance envers celuy qui vous la donne, & qui sçait tirer sa gloire & nostre salut de nos plus grandes foiblesses & de nos plus grandes infidelitez.

Il falloit donc aussi tost que vous eustes remarqué tous les artifices dont vostre amour propre s'estoit servi pour se satis-

faire & pour contenter voſtre orgueil, vous jetter aux pieds de voſtre Crucifix, & dire à J. C. penetrée de voſtre faute: Eſt-ce donc ainſi, Seigneur, que je m'acquitte des promeſſes que je vous ay faites dans mon Bapteſme ? Eſt-ce ainſi que j'ay renoncé au monde & à ſes pompes? Eſt-ce ainſi que j'accomplis les reſolutions que j'ay priſes d'entrer dans vos ſentimens & vos affections ? Et enſuite vous deviez chercher à reparer promptement voſtre faute, en puniſſant voſtre orgueil, & en prenant des meſures pour vous précautionner une autre fois contre cette eſprit de curioſité qui en avoit renouvellé les mouvemens dans voſtre cœur ; & non pas vous laiſſer aller au degouſt pour vos exercices, & à des diſſipations que vous ſçavez vous eſtre toûjours ſi pernicieuſes.

Mais enfin c'eſt une faute arrivée. Il s'agit ſeulement de vous en relever & demeurer perſuadée comme il ne faut rien negliger dans l'affaire du ſalut. Ca auriez vous pû croire que pour s'eſtre laiſſé aller à la curioſité de lire quelque choſe d'une lettre d'une Sœur, on peut tomber dans un ſi grand relachement ? Cependant vous en avez fait l'experien

ce, & vous devez estre pleinement convaincuë maintenant de la necessité qu'il y a d'estre fidelle dans les moindres choses.

Cela vous doit aussi persuader du besoin que vous avez de combatre en vous l'amour de tout ce que le monde a d'éclatant dans les étoffes & dans les manieres de s'habiller & s'ajuster, & de demander incessamment à nostre Seigneur qu'il detruise en vous la vanité par une estime & un amour sincere de la modestie, & de tout ce qui peut vous humilier aux yeux des autres, & vous empescher de vous élever audessus d'elles.

Voicy un jour favorable qui approche pour obtenir de Dieu cette grace, que son Esprit seul peut repandre dans vostre cœur en y formant son amour, qui est incompatible avec l'amour du monde & de soy mesme; puisque cet Esprit saint ne se repose *que sur les humbles, & sur ceux qui ont le cœur contrit & humilié.*

Reprenez vos exercices de pieté, & acceptez les degouts que vous y ressentez comme un juste châtiment, vous souvenant toujours que quoyque vous

vous ſoiyez renduë bien coupable devant Dieu, vous devez recourir à J. C. avec une forte confiance, comme à vôtre azile & à voſtre refuge; puiſqu'en qualité de ſouverain Pontife de la nouvelle alliance, *il eſt monté aux plus haut des Cieux*, où il intercede pour vous, & où il vous invite, ſelon l'Apoſtre, à *vous aller preſenter devant le trône de ſa grace, afin d'y recevoir miſericorde, & d'y trouver grace pour eſtre ſecouruë dans vos beſoins.*

aux Heb. 4. 16.

Le 12. Aouſt 1675.

LETTRE CXLIII.

A une Dame.

Il luy donne quelques avis ſur ſes fautes, & ſur ſes Communions.

MADAME,

DIEU veuille que les reſolutions où vous eſtes viennent de luy, & que ce ſoit luy auſſi qui me rende autant facile à faire ce que vous ſouhaitez de moy que je le ſuis peu dans de ſemblables occaſions. Il eſt le maiſtre de ſes graces, & il peut faire ce qu'il luy

Digitized by Google

plaiſt & par qui il luy plaiſt. Mais cela ne m'oſte point le juſte ſujet que j'ay de me défier de moy-meſme, & de craindre ce que des perſonnes fort éclairées & fort remplies de l'Eſprit de Dieu ont toujours fort aprehendé. Peut-eſtre que dans la ſuite nous verrons vous & moy plus clair dans ce que Dieu demande de nous, & que ne recevant pas de moy le ſecours que vous attendez, vous vous trouverez libre de cet engagement. Je n'en prendray pas moins d'intereſt à voſtre ſalut & à voſtre perfection, & vous me trouverez, s'il plaiſt à Dieu, également diſpoſé à vous rendre ſervice de quelque maniere que ce puiſſe eſtre.

Ce ne ſeroit pas vous en rendre un ſelon Dieu, que de vous diſpenſer de dire à Monſieur N. les choſes dont nous ſommes convenus. J'eſpere qu'il arrivera de cette grande repugnance que vous y avez, ce qui arriva au ſujet de la pierre qui eſtoit à l'entrée du ſepulchre de noſtre Seigneur, & que ces ſaintes femmes qui luy vouloient aller rendre leurs derniers devoirs, & qui ſe croyoient incapables de la remuer, trouverent oſtée, quand elles arrivérent à l'entrée

du ſepulchre. J'avouë que cela ne peut ſervir qu'à vous mortifier & à vous humilier. Mais tout ce qui peut contribuer à vous procurer un ſi grand bien, ne vous doit-il pas eſtre precieux ?

Il eſt juſte neanmoins, Mademoiſelle, qu'en meſme-temps que je vous propoſe quelque mortification, je vous donne auſſi quelque conſolation, en vous aſſurant que vous avez bien plus ſujet de vous rejoüir en Dieu, & de prendre courage, que de vous attriſter & de vous décourager. Quand le changement de vie que vous projettez vous couteroit encore plus qu'il ne vous coutera, rien ne peut entrer en comparaiſon avec le prix du ſang que J. C. a verſé pour vôtre ſalut, & avec l'amour qu'il a eu pour vous. Enviſagez neanmoins le moins de choſes que vous pourrez dans ce changement, & contentez vous de vous offrir ſouvent à luy, afin qu'il détruiſe en vous par ſa grace toute puiſſante tout ce qui y eſt opoſé à ſes deſſeins, & à ſa ſainte volonté. Pourveu que ſon amour regne dans voſtre cœur il en banira bientoſt toutes les inclinations qui luy ſont contraires. Les mauvaiſes inclinations commencent à s'éloigner de nous dés

Digitized by Google

qu'elles nous déplaiſent aſſez pour que nous n'en reſſentions les mouvemens qu'en gémiſſant, & que nous nous apliquions à y reſiſter & à les vaincre dans le ſeul deſir de plaire à Dieu.

* Ne faites point difficulté de prier & de vous acquiter de vos autres exercices de pieté, eſtant aſſiſe. Pourveu que voſtre cœur ſoit humilié & aneanti devant Dieu, toute poſture du corps luy eſt agreable. Menagez auſſi un peu vos forces, & ne prenez pas plus qu'il ne faut ſur vous; car on doit ſe moderer & ſe regler, en ſorte qu'on puiſſe perſévérer dans ce qu'on entreprend, & garder l'uniformité.

* Vous avez bien fait de ne vous déterminer pas de vous meſme ſur voſtre communion, pouvant ſi aiſément prendre avis. Et quoique j'entre dans la penſée que vous avez euë de la remettre à un autre jour, cette conduite n'en ſera que plus agreable à Dieu ſi vous la ſuivez par obeiſſance.

Ce n'eſt pas qu'il en faille moins vous appliquer aujourd'huy à glorifier Dieu des grandes miſericordes qu'il a faites au Saint dont on honore la memoire dans quelques Egliſes. Au con-

traire ces épreuves que vous avez faites de voſtre foibleſſe & de la pente de vôtre cœur vers la vanité & les choſes que Dieu vous fait la grace de regarder comme opoſées à l'eſprit de J. C. & aux obligations que vous avez contractées dans le Bapteſme, vous engagent à recourrir avec plus de ferveur à l'interceſſion de ce grand Saint, afin d'obtenir par ſes merites les graces dont vous avez beſoin pour eſtre fidelle à Dieu.

Allez donc entendre la Meſſe dans quelque Egliſe où l'on en faſſe une ſolennité particuliere, & allez y avec le meſme eſprit & les meſmes diſpoſitions où vous auriez tâché d'entrer ſi vous aviez eu à y cómunier. Et ſans vous troubler de vous voir ſi imparfaite, reconnoiſſez avec joie que vous avez en J. C. un ſouverain Medecin qui ſaura bien vous guérir, pourveu que vous vous humiliez ſincerement de vos fautes, & que vous vous ſoumettiez à ſes regles.

Il ne s'agit donc point de ſçavoir quand vous ſerez délivrée de la paſſion qui a dominé ſi long temps en vous, ni ſi vous vous trouvez en des momens dans le deſſein de la ſatisfaire; mais ſi

vous ne la satisfaites point en effet, & si vous vous servez des moyens qu'on vous a conseillez pour empescher qu'elle ne domine en vous.

Il falloit, par exemple, réparer le mal que vous aviez pû faire dans l'entretien que vous aviez eu avec Madame N. en luy parlant depuis un peu fortement contre ce que vous y aviez dit ensemble, & tâcher de vous fortifier vous mesme en vous apliquant à la guerir. Si vous l'avez fait, & si vous vous estes senti humiliée devant Dieu de vos autres fautes, ensorte que vous en ayez gemy quelque temps devant luy (car vous ne me dites dans vostre billet que le mal que vous croyez avoir fait) vous pourrez communier Dimanche. Et pour vous y disposer vous direz tous les jours soir & matin avec le plus de douleur que vous pourrez le dernier des sept Pseaumes de la Penitence, & vous vous arresterez particulierement sur ces paroles: *Anima mea sicut terra sine aqua tibi*, vous reconnoissant plus incapable de produire des fruits de justice, & de mortifier vos passions, que n'est la terre de produire les fruits qui luy sont propres, si elle n'est

arroſée des eaux du ciel & échauffée de l'ardeur du ſoleil.

La conjoncture meſme où vous eſtes, vous oblige à recourrir à ce Sacrement & à la priere avec d'autant plus de confiance que vous avez plus beſoin d'eſtre ſoutenuë & fortifiée pour tenir voſtre cœur ſoumis à Dieu & dans la retenuë où il doit eſtre au milieu de l'injuſtice dont vous eſtes menacée.

Il s'en faut bien que vous ayez aſſez de vertu pour n'eſtre pas troublée dans ces occaſions ; & ce trouble ne vous rendra pas deſagreable à Dieu, pourveu que vous vous y moderiez, & qu'en le priant qu'il en détourne la cauſe, vous luy demandiez miſericorde pour ceux qui ſuſcitent cette perſecution.

Il faut auſſi que vous conſideriez que Dieu veut peut-eſtre ſe ſervir d'eux pour vous ſouſtraire un bien que vous n'auriez pas eu le courage de n'employer qu'à la charité du prochain, & qui n'auroit par conſequent ſervi qu'à entretenir voſtre vanité. Vous ne pouvez prendre un meilleur protecteur que S. Bernard dans cette conjoncture. Relevez donc vôtre courage pat l'exemple de ce grand Saint. Mettez toute voſtre confiance en

Digitized by Google

Dieu, & donnez vous à J. C. afin qu'il détruiſe ce fonds de vanité & de miſere qui eſt en vous, & qu'il faut ſe propoſer de combattre juſqu'à la fin de voſtre vie.

Demandez beaucoup à Dieu la grace d'un parfait renouvellement ; & puiſqu'il a fallu que J. C. ait tant ſouffert pour entrer dans ſa gloire & joüir de la nouvelle vie qu'il a priſe dans ſa Réſurrection ; ſouvenez-vous que nous n'y pouvons participer, ſi nous n'entrons dans une parfaite mortification de nous meſme, & dans un veritable amour de noſtre propre abjection & de noſtre aneantiſſement.

Vous avez bien pu juger par ma maniere de vous écrire, que j'eſperois que vous n'en uſeriez pas autrement que moy. Il faut préferer en toutes choſes tout ce qui tient davantage de la ſimplicité, qui nous eſt tant recommandée dans l'Evangile.

Le 20. Aouſt 1675.

LETTRE CXLIV.

A une Prieure.

Il luy témoigne combien il avoit des sentimens purs & sains par la maniere dont il s'explique sur quelque bruits faux qu'on avoit fait courir de luy.

MA MERE,

C'eſt aſſez que vous ayez eu la bonté de m'aſſurer que le Pere N. n'a point de part aux choſes qu'on luy impute. Je vous promets que je n'y penſeray plus, & que ſi je vous en ay écrit avec une pleine confiance comme j'ay fait, ce n'a eſté que parce que j'avois de la douleur qu'un Religieux comme luy, euſt eſté capable de répandre de tels diſcours, & d'autoriſer de ſemblables fauſſetez.

C'eſt ainſi qu'il eſt avantageux de ſuivre le conſeil de l'Evangile, & de s'éclaircir avec ſes freres quand on croit avoir ſujet de s'en plaindre, & que l'on ne doit jamais s'indiſpoſer à leur égard ſur les bruits que l'on fait courir d'eux.

Pour moy, par la miſericorde de Dieu, j'en ay toûjours uſé de la ſorte, & je

Digitized by Google

ſouhaiterois que les perſonnes qui ont cru avoir ſujet de ſe plaindre de moy, ou de deſaprouver ma conduite, euſſent eu le meſme mouvement d'en uſer ainſi à mon égard. J'aurois tâché, avec la grace de Dieu, de les ſatisfaire, & peut-eſtre de les détromper ſur bien des choſes qu'ils ont cru trop legerement.

Il eſt pourtant tres utile d'eſtre humilié en cela. Et je vous ſupplie de vouloir demander à Dieu pour moy la grace de luy eſtre fidelle dans ces occaſions, & d'eſtre perſuadé fortement que ce n'eſt pas un des moindres avantages du miniſtere eccleſiaſtique, d'eſtre bien blâmé & bien improuvé dans les choſes pour leſquelles on ſera peut-eſtre le moins repris devant Dieu. Car comme dit l'Apoſtre, *nous devons agir comme de fidelles miniſtres de Dieu, en nous rendant recommandables parmi l'honneur & l'ignominie ; parmi la mauvaiſe & la bonne reputation ; eſtant traitez de meſme que des ſeducteurs quoique nous ſoyons ſinceres & veritables.* 2. Aux Cor. 6. 4. & 8.

Je prie noſtre Seigneur de repandre abondamment ſes benedictions ſur vous & ſur toutes vos cheres Filles, aux prieres deſquelles je vous ſupplie de me donner quelque part ; vous conjurant de croire

qu'il ne se presentera jamais d'occasion de vous servir que je ne l'embrasse avec joie, parce qu'on ne peut estre avec plus de respect, d'estime, & de plenitude de cœur que je suis.

Le 24. Aoust 1679.

LETTRE CXLV.

A une Religieuse.

Il luy donne quelque avis sur le zele qu'elle doit avoir pour le bien spirituel de son Monastere.

MA SŒUR,

Vous pouvez vous assurer non seulement d'avoir part à mon souvenir, mais encore d'y en avoir une tres-particuliere, n'y ayant rien qui me console davantage devant Dieu que l'esperance que j'ay qu'il achevera en vous l'ouvrage qu'il y a commencé, & qu'il vous fortifiera toûjours de plus en plus dans la pratique des vertus & des exercices de pieté ausquels je vous ay vû si affectionnée.

Ne croyez donc point, s'il vous plaist, que je puisse estre indifferent sur

Digitized by Google

ce qui regarde voſtre avancement ſpirituel & l'accompliſſement des deſſeins de Dieu ſur vous. Il n'y a rien que je ſouhaite & que je luy demande avec plus d'ardeur, ayant conçu, dés la premiere fois que vous vous eſtes expliquée à moy, un deſir tres-ſincere de vous voir de plus en plus fidelle à voſtre ſainte vocation, & à y marcher avec tout le détachement de vous meſme & de toutes les creatures, & avec tout l'amour de Dieu, qu'il demande.

Les diſpoſitions où vous me mandez que vous eſtes à l'égard des Reglemens de feu M. voſtre Prelat ſont une grande preuve de cette fidelité, puis qu'aſſeurement on ne ſçauroit avoir une fois compris les obligations de voſtre Inſtitut, & en avoir gouſté l'eſprit, qu'on n'ait une reſolution ferme comme la voſtre, de les maintenir & de les conſerver dans vos maiſons. Mais c'eſt un bien qu'il ne faut attendre que d'une grace toute particuliere de Dieu, & qu'il luy faut demander avec beaucoup d'humilité & de perſeverance : car le demon a grand intereſt de s'oppoſer à l'uniformité & à la regularité parfaite qu'on a taché d'éta-

blir par ce moyen au moins dans les Monaſteres de voſtre dioceſe.

* Je comprens aſſez ce que vous me voulez dire par les embarras où vous vous trouvez dans voſtre employ. Mais tâchez de ne point prendre de part aux injuſtices que vous voyez commettre devant vos yeux. Dites humblement & avec beaucoup de ſincerité ce que vous connoiſſez, & ce que vous croyez eſtre obligée de dire pour le bien commun de la Religion & pour le bien particulier des Filles; & aprés cela abandonnez tout à Dieu, & demeurez en repos, le priant inſtamment de détourner les maux que vous aprehendez pour voſtre Communauté.

Et à l'égard des peines & des reſſentimens que vous pouvez avoir de la conduite particuliere que l'on garde à voſtre ſujet, priez noſtre Seigneur de vous faire la grace de n'eſtre touchée que de ce qui peut concerner les intereſts de ſa gloire & d'embraſſer avec joie & avec ſoumiſſion aux ordres de ſa providence, tout ce quip eut vous humilier aux yeux des autres, & vous attirer quelque confuſion, vous ſouvenant que la plus ſolide joie d'une ame chreſtienne en ce mon

Digitized by Google

de conſiſte à ſouffrir pour la juſtice & pour les intereſts de J. C.

Vous devez tâcher de les enviſager uniquement dans toutes vos actions, afin de les rendre toujours de plus en plus conformes aux ſiennes, & de le faire regner ſur tous les mouvemens & toutes les inclinations de voſtre cœur. C'eſt la grace que je luy demande pour vous, & que je vous prie de luy demander continuellement pour moy.

* Je ſuis ſi content de la derniere lettre de la Sœur N. & elle m'a paru ſi pleine de ſentimens chreſtiens, qu'il me ſemble qu'elle ne ſçauroit rien faire de plus utile pour ſon ſalut que de marcher à la faveur de cette lumiere que Dieu a répanduë dans ſon cœur, & de ſuivre ce qu'il luy fait connoiſtre qu'il demande d'elle.

Ainſi je vous prie de luy dire de ma part que pouveu qu'elle veille un peu plus ſur elle-meſme pour ne ſe laiſſer pas aller ſi aiſement à ce zele impetueux qui l'emporte, comme malgré elle, à des choſes qui ſont ou contre la douceur & la moderation chreſtienne, ou contre un certain temperament qu'il faut garder dans les reprehenſions, afin qu'elles

puiſſent eſtre utiles au prochain, elle ne ſera pas aſſurément ſi ſujette aux diſtractions pendant l'office & durant la priere, & que le ſoin qu'elle aura de regarder toutes choſes dans l'ordre de Dieu, & d'attendre plus de luy & de la fidelité avec laquelle elle tâchera d'attirer ſes benedictions ſur les autres, que de tout ce qu'elle pourroit faire ou dire, calmera ſon eſprit, & le tiendra dans une ſoumiſſion aux ordres de Dieu où elle trouvera toute ſa force & toute ſa conſolation. Elle fera donc bien de n'en chercher plus dans ces petites décharges de ſon cœur dans le cœur de ſes amies, & de s'appliquer à cette ſeparation generale que Dieu luy inſpire, & dont elle tirera de grands avantages pour ſa ſanctification.

* Vous faites bien de priver la Sœur N. de la ſainte Communion, puiſqu'elle ne ſe corrige point : & c'eſt une tres mauvaiſe marque certainement, que cette privation ne la touche point, & ne la porte point à ſe corriger. Je ſouhaiterois autant que perſonne, qu'on pûſt conſerver dans les Monaſteres toutes les Filles qui pourroient eſtre expoſées dans le monde à ſuivre ſes maximes. Mais

Digitized by Google

il eſt ſi dangereux d'y en admettre qui n'ayent point la vocation à la vie Religieuſe, & elles y cauſent tant des deſordres dans la ſuite, que dés qu'on ne voit point de vocation dans une Fille, il faut travailler à s'en défaire, & a l'abandonner à la miſericorde de Dieu.

Le 26. Aouſt 1675.

LETTRE CXLVI.

A une Religieuſe.

Il luy fait paroiſtre ſon deſintereſſement & la pureté de ſon cœur.

MA Sœur,
Je croy que vous pouvez communier auſſi ſouvent que vous me le marquez, pourveu que vous obſerviez les avis que je vous ay donnez pour ne faire rien contre la pureté de cœur, & la fidelité & l'uniformité de vie que demande ce divin Sacrement. Il faut que la crainte d'en eſtre ſeparée & de vous priver vous meſme d'un auſſi puiſſant ſecours qu'eſt celuy, qu'il a plu à Dieu de nous donner dans ce pain du ciel contre toutes les tentations de cette

vie, vous aplique à faire toujours ce qui luy peut eſtre agreable : & l'on peut dire qu'ordinairement tout ce qui va davantage à nous humilier & à nous aneantir nous meſmes, eſt ce qui luy plaiſt le plus.

* Je ne vous avois écrit, comme j'avois fait, touchant voſtre election, que parce que je ſçavois que vos Sœurs jettoient les yeux ſur la perſonne à laquelle vous me mandez que vous n'auriez pas de peine de donner voſtre voix. Dieu connoiſt quelle veuë & quelle intention j'ay pour voſtre maiſon, ou plûtoſt avec quel dégagement je regarde tout ce qui s'y paſſe, ne me voyant pas en eſtat par l'ordre de la Providence d'y aporter aucun remede. Cependant on ne laiſſe pas de dire & d'écrire que je brigue & que je remuë toutes choſes pour faire la Sœur N. Superieure. Vous ſçavez auſſi bien que perſonne combien par la miſericorde de Dieu je ſuis éloigné de ce deſſein, puiſqu'aux deux dernieres élections il a fallu que je me ſois ſervi du pouvoir que vous avez bien voulu me donner ſur vous, pour vous détourner auſſi bien que vos autres Sœurs, de penſer à elle.

Digitized by Google

Pour ce qui eſt de la Sœur N. je puis luy rendre ce témoignage, qu'elle eſt ſi éloignée de deſirer aucune charge, qu'il n'y a rien au monde qu'elle apprehende plus, & que c'eſt une des plus fortes raiſons qui l'ont empeſchée de ſortir de chez vous pour aller ailleurs où on la demande depuis pluſieurs années.

Que faire donc à cela, ma Sœur, ſinon de tâcher de s'humilier devant Dieu & de ſe conſoler de ce qu'il connoiſt noſtre innocence ? Il ſçait avec quelle ſincerité, quelle ſoumiſſion, & quel deſintereſſement j'ay tâché de vous ſervir depuis tant de temps que j'ay le bien de vous connoiſtre. Je n'ay point de peine à le prendre à témoin de ces diſpoſitions interieures, dont je croy même avoir donné beaucoup de marques tres convaincantes, parce que je reconnois que c'eſt luy qui par ſa grace les a miſes dans mon cœur.

Elles me rendent encore aujourd'huy auſſi preſt à ſervir celles qui font courir ces faux bruits, que ſi je ne ſçavois pas tout ce qu'elles font pour tâcher de me décrier auprés de vos ſuperieurs. Ce n'eſt point par vos Sœurs que je le ſçay. C'eſt par vos Superieurs meſmes ; & je vous

assure que cela par la misericorde de Dieu, ne me fait de peine qu'autant que je voy qu'il est fort offensé dans toute cette conduite. Car, pour ce qui est de moy, dés le moment que je me suis veu engagé, quoiqu'indigne, dans le ministere ecclesiastique, j'ay toûjours cru que ces paroles : *Vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom*, ne me regardoient pas moins que ceux à qui elles ont esté dites, & que je participerois à la grace du ministere qui me devenoit commun avec eux, à proportion que je participerois davantage à l'effet des paroles de celuy dont le S. homme Simeon dît à la Vierge, qu'il estoit né *pour estre en butte à la contradiction des hommes.*

En saint M. ato. 22.

En saint Luc, 2. 34.

Que si celuy qui ne faisoit rien qu'avec la plus parfaite sagesse, & par le mouvement de l'esprit de grace & de verité dont-il estoit rempli, n'a pas laissé de devenir l'objet de l'aversion des Prestres, des Docteurs de la Loy, & des Pharisiens ; dois-je trouver étrange qu'estant capable de faire beaucoup de fautes, j'aye pu déplaire à quelques unes d'entre vous dans les choses mesmes où j'ay eu des intentions plus droites & plus sinceres.

Ce

Ce ne laiſſe pas d'eſtre pour moy un ſujet de gemiſſement, de ce que ces perſonnes ſe bleſſent elles meſmes en s'indiſpoſant ainſi contre leur Frere ſans raiſon. Je vous aſſure que je le reſſens comme je le dois, & que meſme ce m'eſt une ſujet de conſolation de ce que je le reſſens; par ce qu'il me ſemble que c'eſt une marque que mon cœur eſt toûjours le meſme pour elles; & que ce qu'on appelle dans le monde honneur, reputation, reconnoiſſance de ſervices effectifs, m'eſt bien moins conſiderable que leur ſalut.

Je vous demande pardon ſi je vous ay tant arreſtée ſur un ſujet ſur lequel je ne doute point que vous ne vous occupiez quelque fois devant Dieu pour luy demander ce qui nous eſt neceſſaire à tous pour faire ſa volonté. Mais je n'ay pu m'empeſcher de repandre ainſi mon cœur dans le voſtre, quoique ce ne fuſt pas mon deſſein. J'ay eu d'autant moins de peine à ſuivre le mouvement qui m'en eſt venu en écrivant, que je tâche le plus que je puis de garder le ſilence ſur toutes ces choſes; que je ſuis de plus en plus reſolu de le garder, & de laiſſer croire à vos Superieurs tout

ce qu'il leur plaira, & que je me propoſe de laiſſer à Dieu le ſoin de juſtifier & voſtre Prélat défunt & ceux qui ont agi ſous ſon autorité, juſqu'à ce qu'il m'engage luy-meſme à en entreprendre la deffence. Demandez luy la grace dont j'ay beſoin pour cela, & ſoiez perſuadée, s'il vous plaiſt, que rien ne m'empeſchera jamais de vous eſtre tout ce qu'il m'a ſemblé vouloir que je vous fuſſe.

Le 20. Septembre 1675.

LETTRE CXLVII.

A une Demoiſelle.

Il l'exhorte à ſe confier en Dieu pour la correction de ſes defauts & pour la victoire de ſes tentations au lieu de s'en abbatre, & de mettre ſa joie dans les douleurs de la penitence. Il luy recommande la devotion à l'Ange Gardien. Il luy témoigne le zele qu'il avoit pour ſon ſalut, & l'invite à profiter d'une occaſion que Dieu luy donnoit.

MADEMOISELLE,

Je ne ſçay ſi voyant dernierement le beautemps, vous euſtes la meſme penſée que moy. Mais faiſant reflexion que quelques jours auparavant

les perſonnes avec qui nous eſtions, parloient comme ſi l'on n'euſt plus dû voir de beaux jours dans le reſte de l'année, & comme ſi le froid & le mauvais temps euſſent dû toujours durer, il me vint dans l'eſprit que cela avoit aſſez de raport à la diſpoſition où vous m'aviez paru eſtre, & à la crainte que vous aviez de demeurer toûjours dans vos foibleſſes & dans vos langueurs, & dans les meſmes oppoſitions à ce que J. C. demande de vous.

Cependant ſi vous mettez bien voſtre confiance en Dieu, & ſi ſans vous decourager, vous demeurez & perſeverez dans la priere & dans le gemiſſement, j'eſpere que le ſoleil de juſtice répandra ſa lumiere & ſa chaleur avec tant d'abondance dans voſtre ame, que vous y verrez regner ſon amour, & que toutes les mauvaiſes inclinations qui la tyranniſent, y ſeront aſſujetties à ſa ſainte volonté. Mais il faut pour cela attendre avec une humble ſoumiſſion, que le mauvais temps ſoit paſſé, & ſupporter avec tout l'amour que vous devez avoir de voſtre propre humiliation, le délay que Dieu apporte à vous retirer de la captivité où vous vous eſtes vous meſ-

me precipitée.

La veuë des bleſſures que nous nou
ſommes faites, & de noſtre extréme af
foibliſſement, ne nous doit point décou
rager. On ne trouve dans l'Evangile qu
des paroles qui invitent les pecheurs
venir à J. C. Ceux qui ſont le plus acca
blez de leurs pechez & de leurs miſere
ſont ceux qu'il y convie avec plus de ten
dreſſe & plus d'amour; & une des mar
ques que les Prophetes avoient donné
pour reconnoiſtre le Meſſie, eſtoit *qu'*
Iſai, 42. 3. *ne briſeroit point le roſeau caſſé, & qu'*
En ſaint Mat. 12. 13. *n'acheveroit point d'éteindre la meſche q*
fumoit encore. Il déclare luy-meſme qu'
En ſaint Mat. 9. 13. eſt venu *pour les Pecheurs & non pour l*
Juſtes; & il nous fait voir dans la parabo
En ſaint Luc, 15. de l'Enfant prodigue l'image d'un ſi ten
dre amour envers les pecheurs qui r
courent à luy aprés les plus grands ég
remens, qu'il faut avoir le cœur bie
dur pour n'en eſtre point touché.

Ce n'eſt donc pas ce qui nous do
empeſcher de nous adreſſer à J. C. & d
recourrir à luy, que d'eſtre pecheurs
laches, foibles, & miſerables: mais a
contraire c'eſt parce que nous reco
noiſſons en nous ces miſeres, que no
devons nous preſenter à luy comme

noſtre unique Medecin & à noſtre unique Liberateur.

C'eſt aſſez que nous ayons un deſir ſincére d'eſtre gueris & delivrez, que nous travaillions à nous releverde nos cheutes, & à éviter les occaſiõs qui nous pourroiẽt faire retomber ; & que nous ſoyons perſuadez que c'eſt de la ſeule grace de Dieu que nous pouvons nous promettre la force de faire ces choſes, & de ne nous point abbatre dans nos tentations. *Si Dieu ne m'euſt aidé*, diſoit le Roy Prophete, *mon ame auroit eſté preſte de tomber dans l'enfer. Si je diſois: Mon pied chanchelle, voſtre miſericorde, Seigneur, me ſecouroit, & vos conſolations rempliſſoient mon ame de joie à proportion des douleurs qui accablent mon cœur.* Pſ. 43. 93. 17. 18. 19.

Il y a donc une douleur & une affliction utile à l'ame. Telle eſt celle que l'on conçoit de ſes infidelitez paſſées, de ſon peu d'amour pour Dieu, de la pente & de l'inclination que l'on reſſent vers les creatures & vers les choſes qui ſont capables de nous détourner de Dieu.

Bien loin de ſe troubler de ce que l'on reſſent cette douleur & cette affliction, on en doit faire aucontraire tou-

te ſa joie, & l'on en doit remercier Dieu qui la forme dans noſtre cœur par ſa charité qu'il y répand, & dont elle eſt le fruit. Ainſi ne craignez point, Mademoiſelle, de vous abandonner à cette douleur, laquelle venant de la charité rendra vôtre cœur ſoumis à Dieu, plein de confiance en ſa miſericorde, & appliqué à faire les choſes qu'il demandera de vous.

Priez voſtre S. Ange Gardien qu'il entretienne en vous cette douleur ſalutaire. Et en meſme temps diſpoſez-vous à vous unir à noſtre Seigneur J. C. pour remercier ſon Pere de ce qu'il vous a donné cét Eſprit celeſte pour vous conduire à l'heritage qu'il vous a acquis par l'effuſion de ſon ſang. Car ſelon l'Apoſtre, *tous les Anges ſont envoyez pour exercer leur miniſtere en faveur de ceux qui doivent eſtre les heritiers du ſalut*

aux Heb. 1. 14.

Ainſi conjurez ce charitable Gardien de voſtre ame, de vous aider à entrer dans les diſpoſitions ſaintes de ſoumiſſion aux ordres de Dieu, & de reſpect pour J. C. avec leſquelles il s'applique à ce ſaint miniſtere.

Noſtre Seigneur nous avertit dans l'E-

vangile *de prendre garde à n'eſtre pas un ſujet de chute & de ſcandale à ceux qui croyent en luy, & à ne les point mépriſer*, par ce que *leurs Anges voyent ſans ceſſe la face de ſon Pere qui eſt dans le Ciel.*

Il veut nous aprendre par cet avertiſſement que la conſideration de l'Ange qu'il nous a donné, de ceux qu'il a donnez à nos Freres, & du pouvoir qu'ils ont auprés de luy, nous doit retenir dans noſtre devoir, & nous empeſcher de ſcandaliſer nos Freres, de qui ils ont ſoin, & à plus forte raiſon de nous ſcandaliſer nous meſmes, de peur de contriſter par nos infidelitez, celuy qui a ſoin de nous.

Je me ſouviens d'avoir ouï dire qu'une Demoiſelle qui a de l'eſprit & de la pieté, avoit toûjours eſté retenuë d'aller au bal & de danſer meſme dans les aſſemblées moins dangereuſes, parce qu'elle n'avoit jamais pu comprendre ce que feroit ſon bon Ange pendant qu'elle s'appliqueroit à cet exercice. Si nous eſtions prévenus de ſemblables penſées, nous ſerions bien plus retenus & bien moins faciles à nous laiſſer aller à beaucoup de choſes qui nous

exposent à contrister ces Esprits bi
heureux ; aulieu que nous devrions l
estre un sujet de joie , comme ils
vroient estre le sujet de la nostre. En
fet quel plus grand sujet de consolati
pouvons nous avoir que d'estre assur
que *Dieu a ordonné à ses Anges* d'av
soin de nous, & *de nous soutenir de le*
mains , de peur que nous ne nous heurti
le pied contre la pierre. Nous devo
donc exciter en nous l'esprit de la F
pour faire tout l'usage que nous devo
de ce puissant secours.

En saint Mat 4. 6. cité du du Psal 190. 1.

* La premiere veuë qui m'est v
quand on m'a dit qu'un de vos dom
tiques estoit mort, a esté que vous po
riez peut-estre bien vous en passer ,
donner par ce retranchement une pr
ve du desir sincere que vous avez
vouloir vous contenter du necessaire
de retrancher le superflu, & tout ce
peut ne servir qu'à l'éclat qu'on rech
che ordinairement dans le grand no
bre de valets. Ces morts domestiq
sont souvent des avertissemens que D
nous donne de penser serieusement
nous.

Dieu nous fasse la misericorde, M
demoiselle, d'y penser si bien que n

ne nous occupions que du desir de luy plaire, & des moyens de *crucifier* en nous le *vieil-homme* avec tous *ses desirs* & toutes *ses inclinations*. *Aux Ro. 6.6. Aux Gal. 5. 24.*

Le 21. Sept. 1675.

LETTRE CXLVIII.

A une personne qui estoit sous sa conduite.

Il luy apprend avec quel esprit elle devoit servir sa Maistresse.

MA FILLE,

Je n'ay garde de manquer de prier Dieu pour vous. Je connois trop vos besoins pour n'estre pas exact à vous rendre ce devoir de charité. Mais quels que soient ces besoins il ne faut pas laisser d'esperer en Dieu, & de vous abandonner à luy, afin qu'il détruise en vous tout ce qui y est d'opposé à ses desseins, & qu'il vous fortifie dans son amour & dans la resolution que vous avez prise de le servir.

Vous avez pour cela un tres-grand avantage dans la condition où vous

Digitized by Google

eſtes ; car vous n'avez pour vous y
ctifier qu'à vous rendre docile & ob
ſante , & à vous acquiter de vos
voirs avec eſprit de pieté, c'eſt à di
avec deſſein d'honorer Dieu en la p
ſonne de Madame voſtre Maiſtreſſe
avec les diſpoſitions ſaintes que l'A
tre marque à la fin du chapitre troi
me de ſon Epiſtre aux Coloſſiens.
exhorte ceux qui, par l'ordre de la P
vidence, ſe trouvent dans la neceſſité
ſervir les autres, de leur obeïr en t
tes choſes , & de ne penſer pas tan
leur plaire qu'à plaire à Dieu, en
ſant les choſes *avec ſimplicité de cœur
crainte de Dieu, & faiſant de bon c
tout ce qu'ils font. Car,* ajoûte-il , *c'e
Seigneur J. C. que vous ſervez.*

Faites bien attention ſur ces paro
& conſiderez ſi juſques à preſent v
n'avez regardé que J.C. dans Mada
voſtre Maiſtreſſe & dans les ſervi
que vous luy avez rendus , ſelon le co
mandement que vous en fait ce gra
Apoſtre. Demandez donc bien à
tre Seigneur , ſi vous y avez manq
qu'il vous faſſe la grace d'eſtre à l'a
nir auſſi perſuadée de cette verité
vous le devez eſtre, afin que vous

puiſſiez reduire fidellement en pratique. Ce ſera le moyen de vous rendre digne de vous approcher de J. C. dans la ſainte Communion, & d'obtenir de luy les graces qui vous ſont neceſſaires pour luy eſtre plus fidelle que vous ne l'eſtes dans les choſes que vous me marquez. Ce n'eſt pas aſſez de s'abſtenir de la Communion, parce qu'on s'en juge indigne; mais il faut tâcher que ce jugement qu'on porte contre ſoy-même, ſerve à humilier l'eſprit, à faire entrer l'ame dans un gemiſſement interieur, & à la rendre plus attentive ſur elle-même, afin d'éviter ce qui l'oblige de ſe ſeparer de ce divin Maiſtre, qui ſeul doit eſtre l'objet de nos deſirs & de toutes nos penſées. Demandez luy bien cette grace, & ſoyez perſuadée que je vous la ſouhaite avec bien de l'ardeur.

Le 15. Octob. 1675.

LETTRE CXLIX.

A une Religieuſe.

Il luy preſcrit les pratiques dont elle ſe doit contenter dans ſon infirmité, & l'exhorte à ne point chercher ſa gueriſon hors de ſon Monaſtere.

MA SOEUR,

Je ne pouvois pas choiſir un meilleur jour que celuy-cy pour vous écrire, puiſque nous celebrons la Feſte d'une Sainte dont l'exemple vous peut beaucoup ſervir. Vous ſçavez que cette ſainte Princeſſe s'eſt ſanctifiée d'une maniere admirable par le bon uſage du mépris qu'on faiſoit de ſa pieté & de ſa vertu dans ſa propre Cour, & par la ſouffrance d'une perſecution domeſtique. Je prie donc noſtre Seigneur de vous faire la grace de l'imiter & de vous ſanctifier toujours de plus en plus au milieu des contradictions qui vous environnent. Vous le ferez ſi vous continuez dans cette attention à regarder Dieu dans tout ce qui vous arrive pour y adorer ſes deſſeins & vous conformer à ſa divine volonté. Car c'eſt là la

grande maxime & la grande pratique de la pieté chreſtienne, ſans laquelle il n'y a point de veritable paix interieure ny de vertu ſolide.

* Je loüe Dieu du bon uſage que vous faites de voſtre infirmité. Mais je ne croy pas que vous deviez refuſer les petits remedes que l'on juge neceſſaires pour vous ſoulager. Et afin de vous oſter tout ſujet de ſcrupule, faites vous regler par le Medecin le regime de vie que vous devez tenir. Pour moy, je croy que vous ne devez point jeûner ni chanter voſtre Office, & que vous pouvez meſme ne pas aſſiſter au Chœur au moins pendant les Matines juſques à ce que vous vous ſoyez un peu fortifiée.

A l'égard de voſtre ſortie, je ne puis preſque conſentir que vous y penſiez; & quoique j'enviſage tout ce que vous me marquez, & que j'en conçoive encore plus que vous ne m'en dites, je croy qu'il eſt du reſpect que l'on doit aux ordres de la providence de demeurer au lieu où elle nous a placez, & de regarder tous les maux qui nous y arrivent & dont nous ſommes menacez, comme des moyens dont Dieu veut ſe ſervir dans l'ordre de cette meſme pro-

vidence pour nous ſanctifier. Et ainſi ne voyant point que tout cela vous nuiſe, & au contraire eſtant conuaincu que cela vous ſert par la miſericorde de Dieu à vous tenir plus unie à luy & plus ſeparée des creatures, je ne penſe pas que le ſoulagement du corps, que vous pourriez recevoir autre part, ſoit une raiſon de changer pour une perſonne comme vous, qui ne veut ſe glorifier que dans la croix de J.C.

D'ailleurs voſtre ſortie ne ſeroit pas conforme à la reſolution que vous avez priſe de ſouffrir par eſprit de penitence tout ce qu'il plairoit à Dieu de vous envoyer au lieu des penitences volontaires que vous auriez pû embraſſer, & qu'on ne vous permet pas. Il faut donc regarder cette infirmité comme venant de Dieu, qui aſſurément ne vous l'envoye point pour vous faire ſortir du lieu où il vous a engagée, & d'où nous ne voyons point d'ailleurs qu'il veuille vous tirer. Mais de plus il y a tant de danger dans ces ſorties, qu'il eſt toujours plus avantageux de demeurer toute ſa vie au lieu de ſa profeſſion, quoy qu'il puiſſe arriver, ſi ce n'eſt que la providence faſſe naiſtre

Digitized by Google

quelque occaſion qui montre ſi viſiblement la volonté de Dieu à cet égard, qu'il ne reſte aucun lieu d'en douter.

* Il n'y a rien de mal dans le jugement que vous portez de voſtre maiſon, & ſur les cauſes de vos troubles. Il faut ſeulement prier Dieu qu'il y mette la main, & qu'il faſſe miſericorde aux perſonnes que vous avez lieu de croire en eſtre cauſe. Continuez de Communier les jours que je vous ay marquez, & cherchez aux pieds de J. C. & dans la participation de ſon corps & de ſon ſang les forces & les graces qui vous ſont neceſſaires pour vous ſoutenir dans vos infirmitez, & dans les agitations de voſtre Maiſon.

Le 19. Octobre 1675.

LETTRE CL.

A une Damoiſelle.

Il luy donne divers avis importans ſur ſes divers beſoins, qui regardoient la correction de ſes defauts & ſon avancement dans la vertu.

MADEMOISELLE,
J'ay un peu differé à répondre à voſtre Lettre ; mais je croy que vous eſtes aſſez perſuadée que ce delay ne vient point de manquement de charité pour vous, ſans que je me mette en peine de vous en perſuader. Il n'eſt venu en effet que de ceque prenant beaucoup d'intereſt en ce qui vous touche, j'étois bien aiſe avant que de vous répondre de faire reflexion devant Dieu à ce que je devois vous dire, pour ne point vous conduire par mes propres lumieres, au lieu de vous preſenter celles de la verité : & vous ſavez que nous ne les attirons en nous que par une humble priere & de longs gemiſſemens.

Vous avez bien fait de ne vous pas arreſter davantage aux difficultez qui

vous ſont venus en l'eſprit touchant la communion. Vous deviez d'abord propoſer, comme vous avez fait enſuite, le mouvement que vous aviez de paſſer pardeſſus vos repugnances, & aprés que l'on auroit approuvé voſtre deſſein, vous ne deviez plus en avoir de ſcrupule. Cela vous doit ſervir pour ne vous plus laiſſer ſurprendre une autre fois à ces ſortes d'inquietudes, & pour vous apprendre à recourir promptement à l'obeiſſance pour les calmer. N'ayez donc point de peine davantage de la diſpoſition où vous vous eſtes trouvée aprés voſtre derniere communion. N'en recherchez point la cauſe. Prenez garde ſeulement que cela ne ſoit venu d'avoir voulu faire trop d'effort pour goûter Dieu dans ce moment, & pour exciter en vous des mouvemens d'une devotion ſenſible. Que ſi cela n'eſt point venu de ce deffaut, ne vous en inquietez pas davantage, puis que c'eſt une heureuſe impuiſſance que celle où l'ame ſe trouve de loüer & d'adorer Dieu comme il le merite, lors qu'elle vient du profond reſpect qu'elle a pour luy.

* Vous ne devez point avoir de pei-

ne de ce que vous vous eſtes laiſſée aller dans l'Oraiſon à d'autres mouvemens qu'à ceux que vous devoient inſpirer les ſujets de meditation que vous aviez pris. Il faut s'abandonner entierement dans cette action à l'Eſprit de Dieu, & ſuivre ſans peine les mouvemens qu'il luy plaiſt de mettre dans noſtre cœur, particulierement lorſqu'ils ſont à peu prés conformes à ce que l'on nous a fait connoiſtre que Dieu demande de nous, comme eſtoient ceux que vous me marquiez dans voſtre Lettre que vous aviez eus, puiſqu'ils n'avoient point d'autre principe que la reconnoiſſance des miſericordes de Dieu & le ſentiment de ſon amour. Car on vous l'a dit, & je vous le redis encore avec le grand S. Auguſtin : *Aimez & faites tout ce que vous voudrez.*

Demandez à Dieu la grace de continuer à le ſervir dans cette humble confiance & dans ce ſaint degagement de tout intereſt qu'il a eu la bonté de vous inſpirer dans voſtre retraitte : car c'eſt le veritable caractere de ſes enfans. Et quoy qu'il vous puiſſe arriver, quand il ne vous reſteroit que cette ſeule parole : *Mon Pere, mon Pere*, reiterée avec

Digitized by Google

foy au fond de voſtre cœur, demeurez en paix, & ſupportez humblement toutes vos foibleſſes, dans l'aſſurance que vous avez qu'il les voit, qu'il en eſt touché, & qu'il eſt tout puiſſant pour vous en retirer quand il luy plaira.

* J'approuve fort les deux pratiques auſquelles vous avez reſolu de vous appliquer. Je vous prie ſeulement à l'égard de la premiere, qui conſiſte à veiller ſur vous-meſmes pour faire un bon uſage de tout ce que Dieu permettra vous arriver, de vous ſouvenir que cette attention doit eſtre l'effet de cette *charité* divine *qui eſt repanduë dans voſtre cœur par l'Eſprit ſaint qui vous eſt donné*, & non purement l'effet d'un effort & d'une application violente de voſtre eſprit, qui ne feroit que le fatiguer, & que vous ſecher le cœur. Offrez vous donc & abandonnez vous tous les matins à l'Eſprit de noſtre Seigneur, afin qu'il vous faſſe entrer luy-meſme dans cette vigilance qu'il nous recommande tant dans l'Evangile, & qui eſt ſeule capable de nous mettre en eſtat d'agir dans ſes ſentimens & ſes diſpoſitions, c'eſt à dire de nous oublier entierement nous-meſmes pour n'aimer

& ne rechercher en toutes choſes que la volonté de ſon Pere.

* Pour ce qui eſt du deſir d'éviter de dire voſtre ſentiment ſur quoy que ce ſoit, cela eſt trop general. Car il faut diſtinguer les perſonnes avec qui l'on parle, & les choſes dont on parle. Vous pouvez vous fixer à ne point prevenir les autres & à ne dire voſtre ſentiment que lors qu'on vous le demande. C'eſt je croy, ce que vous pouvez faire de mieux ſelon Dieu, pour ſuivre le deſir qu'il vous inſpire à cet égard.

* La maniere dont vous devez vous appliquer à regler les antipaties que vous avez pour quelques perſonnes, n'eſt pas d'en vouloir étouffer le ſentiment, mais d'en laiſſer paſſer l'impreſſion ſans vous y arreſter, & de les combattre par cette humble complaiſance que J. C. veut que nous ayons pour nos freres, & qu'il nous a marquée dans ces paroles: *Si quelqu'un veut vous contraindre à faire mille pas avec luy, faites en deuxmille.*

* Vous faites bien d'avoir ſoin de reprimer les reſſentimens que vous avez des marques de mépris que vous pouvez recevoir. Vous y eſtes obligée, & ce ſeroit une illuſion de ne le pas faire par

l'apprehenſion que ce ſoin ne vienne de quelque amour propre qui vous faſſe éviter de tomber dans les excés où vôtre reſſentiment pourroit vous porter. Priez Dieu, qui voit le fond de voſtre cœur, de ne permettre pas que vous agiſſiez par un ſi mauvais principe ; mais que ce ſoit ſon amour qui vous rende victorieuſe de ces reſſentimens. Vous devez vous en humilier beaucoup devant luy, & attendre de luy ſeul la gueriſon de cette maladie de voſtre ame. Il vous l'accordera avec le temps, pourveu que dans les occaſions vous en arreſtiez au moins au dehors les effets.

Quand S. Pierre nous propoſe à imiter la patience de J. C. il ne nous parle point des diſpoſitions interieures avec leſquelles il a ſouffert les injuſtices qu'on luy a faites ; mais il ſe contente de dire ce qu'il a fait. *Quand*, dit-il, *on l'a chargé d'injures il n'a point* répondu par des injures. *Quand on l'a maltraité, il n'a point repondu par des menaces ; mais il a mis ſa cauſe entre les mains de celuy qui juge ſelon la juſtice.* C'eſt ainſi que vous en devez uſer, ſi vous voulez eſtre inſenſiblement delivrée de ces reſſentimens.

* La regle de la charité peut pen
la place de celle de l'obeïſſance dans
choſes impreveuës & qui demand
un pront ſecours, mais non dans ce
où il eſt meſme de la charité de ne v
point ingerer, & de ne point préve
de peur ou qu'on ne s'en ſcandaliſe
que quelque inclination particuliere,
ſe couvre ſouvent du prétexte d'
charité generale, ne nous y porte.

* Fuyez toute attache aux choſes m
me que vous croyez les plus utiles à
tre perfection, comme ſont les livre
les écrits de pieté. Rien n'eſt plus u
que le dégagement & le dépoüillem
de toutes ces choſes.

* La crainte que vous avez de ne p
voir pas perſeverer dans le bien eſt
artifice tres groſſier du demon pour v
jetter dans le trouble & l'inquietude
pour vous enlever la paix du cœur
eſt ſi neceſſaire pour ſervir Dieu a
fidelité. Prenez donc bien garde de
vous y pas arreſter, & contentez vo
quand cette penſée ſe preſente à vo
eſprit d'adorer les jugemens de Dieu
de luy proteſter que vous voulez l'ai
de tout voſtre ame dans les ordres
ſa ſageſſe & de ſa miſericorde.

Digitized by Google

Pourveu que vous demeuriez ferme dans cette disposition, rien ne vous pourra nuire : & j'ose vous dire avec confiance en la bonté de Dieu, que vous y demeurerez *ferme*, parce que, comme S. Paul disoit aux Romains, *Dieu est tout puissant pour vous affermir*, & que c'est de luy seul que vous attendez toute vostre force & vostre fermeté.

Le 26. Octobre 1675.

LETTRE CLI.

A une personne qui estoit sous sa conduite.

Il l'instruit sur ses communions & sur la patience avec laquelle on se doit supporter soy-mesme & attendre la parfaite correction de ses defauts.

MA FILLE,

Madame N. m'a écrit de vostre part, que vous ne communiâtes pas Dimanche dernier, parce que vous vous estiez toûjours impatientée depuis huit jours, & que vous vous estiez remplie de choses inutiles, qui vous avoient empeschée de vous tenir aussi appliquée à Dieu

dans vos prieres que vous le deviez, & de faire avec attention vos lectures ſpirituelles.

Si par ces impatiences dont vous luy avez parlé, vous n'avez entendu que des mouvemens qui vous ont preſſée & agitée ſouvent, quoique vous les ayez combatus, & que dans la plus part de ces occaſions vous les ayez reprimez, cela n'a pas dû vous empeſcher de communier, mais aucontraire vous avez dû le faire pour vous fortifier contre cette impatience, & pour obtenir de J. C. l'eſprit de douceur & de patience qui vous eſt neceſſaire pour vous ſurmonter dans ces occaſions.

Que ſi nonobſtant cette application à vous mortifier & à invoquer Dieu, l'impatience n'a pas laiſſé de vous emporter quelque fois dans quelques paroles ou trop fortes ou pas aſſez reſpectueuſes pour les perſonnes que Dieu vous ordonne d'honorer comme luy meſme; ſi vous n'avez point eu le ſoin de reparer cela enſuite par quelque parole ou par quelque action de douceur, en gardant le ſilence dans les occaſions que vous auriez euës de le rõpre & de vous ſatisfaire, vous avez bien fait de vous priver

priver de la Communion par eſprit de penitence, & de la remettre au Dimanche ſuivant, afin de vous en aprocher avec plus d'humilité, & que vous eſtant fortifiée par la priere & par quelque action de douceur & de ſupport du prochain contre voſtre impatience naturelle, vous fuſſiez plus diſpoſée à recevoir par ce Sacrement la grace qui vous eſt neceſſaire pour eſtre plus fidelle à Dieu.

Je dis le meſme des choſes inutiles dont vous vous eſtes remplie, & qui vous ont detournée de l'aplication que vous devez avoir pour ne rien faire, ne rien dire, & ne rien penſer qui ne ſoit digne de Dieu.

Il faut prendre garde neanmoins qu'on ne veuille quelque fois faire les choſes avec trop de perfection, & que cela ne tienne lieu à voſtre égard d'une ſorte de tentation, qui eſt d'autant plus dangereuſe, que ſous pretexte de vouloir aprocher de Dieu avec plus de pureté, on s'en éloigne, on ſe refroidit dans ſes exercices de pieté, on s'en dégoute, on ſe laiſſe abbatre, & ainſi on recule inſenſiblement, & on s'affoiblit dans l'amour & la pratique de la vertu.

Il ne faut donc point s'étonner de ſes foibleſſes & de ſes miſeres, mais tâcher d'en concevoir bien de l'horreur, d'avoir un grand deſir de s'en défaire dans la veuë de plaire à Dieu, & d'eſtre reſoluë en meſme temps de les ſupporter tout autant de temps qu'il permettra qu'on en reſſente les atteintes, ſe contentant ſeulement de luy demander qu'il ne permette pas qu'elles dominent en nous, & qu'il nous faſſe la grace de les combattre & de les mortifier, ſans nous laſſer ny nous affoiblir jamais. Car la perfection dans cette vie ne conſiſte pas à ne point faire de fautes, mais à les reconnoiſtre ſincérement, à s'en humilier devant Dieu, à eſtre bien aiſe qu'elles nous humilient devant les hommes, & à ſe mortifier ſoy-meſme pour détruire en ſoy l'orgueil & l'amour propre qui en ſont les cauſes.

C'eſt à quoy je vous exhorte fortement de vous appliquer. Mettez bien auſſi voſtre confiance en Dieu, eſperant qu'à proportion que vous vous rendrez plus exacte à veiller ſur vous meſme, & à combattre vos paſſions, il ſe rendra preſent de plus en plus dans voſtre cœur, pour vous aider & vous ſoutenir dans

ce combat, & vous rendre victorieuſe par ſa grace de tout ce qui eſt oppoſé en vous à ſes deſſeins.

Mais cette victoire ne ſe remporte qu'aprés avoir long-temps travaillé à ſe ſurmonter ſoy meſme ; & l'on n'en joüit pleinement que dans l'autre vie. Car noſtre combat ne doit finir qu'au moment de noſtre mort, où Dieu couronnera la fidelité que nous aurons euë à reſiſter aux choſes qui luy pourroient déplaire, à en gemir, & à luy en demander l'entiere délivrance, qu'il ne nous accordera que dans ce dernier moment.

Alors on oubliera toutes les peines paſſées, & l'on adorera dans un profond reſpect la ſageſſe avec laquelle Dieu nous aura tenus en cet état d'humiliation. Nous en reconnoiſtrons l'utilité, & nous verrons clairement que Dieu aura ſçu tirer ſa gloire & noſtre ſanctification de moyens qui nous eſtoient cachez dans le temps du combat & de la ſouffrance.

Je prie noſtre Seigneur de graver profondement ces veritez dans voſtre cœur, & de vous faire la grace d'en faire un

ſaint uſage pendant tout le cours de vôtre vie.

Le 28. Octobre 1675.

LETTRE CLII.

A une Dame.

Il l'inſtruit ſur ſes confeſſions & ſes communions & ſur les précautions qu'elle doit avoir à l'égard des converſations, quelque utilité qu'elle s'en imagine.

MADAME,

Vous avez raiſon de gemir & de vous humilier continuellement devant Dieu dans la veuë de vos infidelitez; mais il ne faut pas que cette veuë vous empeſche de recourir à Dieu avec humilité & avec confiance aux merites de J. C. qui eſt *noſtre reconciliation & noſtre paix.*

Il faut le remercier de ce que vos chutes n'ont pas eſté plus grandes & plus frequentes, & reconnoiſtre que s'il ne vous avoit ſoutenuë, vous vous ſeriez fait des bleſſures encore plus dangereuſes.

Il nous eſt toûjours utile de reconnoiſtre noſtte extreme foibleſſe: & quoi-

que nous nous devions beaucoup humilier devant Dieu des fautes, qui nous ont fait connoiſtre cette foibleſſe, nous devons pourtant adorer la bonté avec laquelle il nous a ſoutenus, & ne nous a pas abandonnez juſqu'où nous le merions pour punir noſtre orgueil.

Pour ſatisfaire en quelque ſorte à vôtre derniere faute, je vous conſeille de jeûner demain, & remettre voſtre Communion de dimanche prochain au lundy qu'on fait la feſte de la ſainte Vierge.

Vous paſſerez encore la ſemaine ſuivante dans un eſprit de penitence & dans la privation de la Communion. Et il faut que l'amour que vous devez à Dieu ſoit le principe de ces privations, enſorte que voſtre deſſein, ſoit de luy témoigner par-là le deſir que vous avez qu'il vous fortifie par l'infuſion de ſa grace & de ſa charité dans la crainte de l'offenſer. Vous devez reconnoiſtre par cette derniere faute le beſoin que vous avez de tenir le plus que vous pourrez les yeux de voſtre cœur atachez ſur Jeſus-Chriſt, de qui ſeul vous pouvez tirer toute vôtre conſolation & toute voſtre force.

* Vous ferez bien de ne point alle
confeſſe lorſque vous ne croirez pas
voir dequoy vous accuſer. Cela n'e
peſche pas que le defaut meſme de c
noiſſance de vos fautes, ne vous do
eſtre un fort grand ſujet de vous hu
lier devant Dieu, & de luy deman
avec ardeur qu'il vous purifie ſelon
tenduë de ſes miſericordes & de vos
ſoins. Il faut meſme que toutes
actions eſtant faites dans un eſprit
penitence & dans le deſir de ſatisfair
la juſtice de Dieu, ſervent à expier
pechez cachez, & que l'amour avec
quel vous tâchez de vous acquiter
moindre de vos devoirs, & de morti
vos paſſions, ſupplée aux exercices
penitence qu'on pourroit vous imp
ſer.

* Il faudroit eſtre un peu plus inf
mé de ce que c'eſt que ce bon Religi
dont vous parlez, pour vous répon
préciſement. Ce que je vous puis
en general, c'eſt que toutes ces ſo
d'entretiens nuiſent ſouvent beauc
plus qu'ils ne ſervent aux uns & aux
tres, & qu'il ne paroiſt pas que v
ſoiez appellée à animer les autres, & p
ticulierement des Religieux, au ſerv

Digitized by Google

de Dieu. Le pretexte ſeroit plus ſpecieux ſi l'on vous faiſoit eſperer que Dieu ſe ſerviroit de cette perſonne pour vous faire avancer davantage dans ſes voyes. Car alors il faudroit examiner s'il y auroit quelque fondement de l'eſperer. Je croy donc que le plus ſeur pour vous, eſt de vous tenir le plus cachée que vous pourrez, & d'imiter en cela la ſainte Vierge, de qui il n'eſt point rapporté dans l'Evangile qu'elle ait jamais parlé pour faire connoiſtre J. C. ou pour luy attirer des Diſciples, mais ſeulement qu'elle *conſervoit en elle meſme* ce qu'elle entendoit dire, & ce qui arrivoit devant ſes yeux, & qu'elle *le repaſſoit dans ſon cœur.* *En ſaint Luc, 2. 19. & 51.*

Le 2. Novembre 1675.

LETTRE CLIII.

A une Demoiſelle.

Il luy enſeigne qu'on doit tenir à bonheur de ſe faire violence pour vaincre ſes paſſions. Il l'exhorte à avoir devotion à S. Martin, & à s'établir dans l'eſprit & les ſentimens que le Bapteſme nous oblige d'avoir.

MADEMOISELLE,

J'eſpere que noſtre Seigneur vous aura fortifiée contre la foibleſſe & la reſiſtance que vous ſentiez à faire les choſes dont vous me parlâtes derniere-ment. J'ay cru neanmoins vous devoir exhorter, au cas que vous ne les euſſiez pas executées, à ne differer point davantage. Car rien n'eſt plus capable de nous affoiblir que le délay que nous aportons à faire ce que Dieu demande de nous, quand il s'agit de choſes qui vont à humilier noſtre orgueil & noſtre amour propre : au lieu que rien ne nous fortifie davantage que la promtitude avec laquelle nous nous ſoumettons à ces choſes humiliantes.

Il eſt bien juſte, Mademoiſelle, que nous allions à J. C. par la meſme voie

par laquelle il eſt venu à nous, & que puiſqu'il s'eſt humilié & aneanti luy-meſme pour nous par l'excés de ſa charité, nous ayons de la joie de ſouffrir quelque humiliation pour luy donner des marques du deſir que nous avons de l'aimer & de l'imiter.

Ce n'eſt pas une choſe criminelle que de reſſentir de la reſiſtance au bien, & il y auroit quelque injuſtice à vouloir que ſans qu'il nous en coutaſt rien, toutes nos paſſions fuſſent aſſujetties à la grace. Il faut eſtre de l'heureux nombre de ceux qui s'efforcent d'entrer par *la porte étroite*, & qui ſe font violence *pour ravir le Ciel.* Aprés tout, quelque peine que nous ayons à nous ſurmonter pour J. C. quelle proportion cela peut-il avoir avec *ce poids de gloire*, que ces *legeres ſouffrances* nous font meriter? Je dis meſme quand ces ſouffrances ne ſeroient pas jointes icy bas comme elles le ſont ordinairement, à une paix interieure & à une tranquilité d'eſprit qui ſurpaſſe toutes les ſatisfactions qu'on peut gouſter dans ce que le monde aime & recherche avec tant de paſſion.

En ſaint Mat. 7. 13 & 14. 12. — 2. *Aux Cor.* 4. 4.

Vous devez auſſi vous ſouvenir de ce que je vous ay déja dit, qu'il ne faut point

ſe décourager des oppoſitions que
reſſent à la pratique de quelques ve
particulieres ; qu'il faut ſeulement
humilier devant Dieu, & ſuivre ce
nous eſt preſcrit, & ce que nous voy
que Dieu demande de nous, comm
nous y avions bien de l'inclination.
choſes faites de cette maniere,
ſont pas moins agreables à Dieu.

* Je feray ce que vous deſirez, S
tiendray ferme dans les occaſions
je croiray qu'il vous ſera utile de n
pas de condeſcendance. Il ne ſera
neceſſaire de vous confeſſer de la p
que vous avez reſſentie à vous ſou
tre en cette occaſion. Si vous allez n
moins à Monſieur N. vous luy en
lerez pour combattre l'orgueil &
mour propre qui pourroient vous
ter à luy vouloir cacher voſtre foi
ſe. Je prie noſtre Seigneur de répa
ſa charité dans voſtre cœur, & de
faire la grace de continuer à faire
eſprit de foy ce que les autres font
l'impreſſion de la douceur qu'elles
tent dans les pratiques de pieté.

* Ce que je vous avois conſeillé
chant la priere eſtoit d'adorer J.
avant que de vous y appliquer,

d'entrer dans les dispositions saintes avec lesquelles ce Sauveur s'est appliqué pendant sa vie à ce saint exercice, y passant *les nuits toutes entieres*. Car comme il nous regarde comme les membres de son corps, il veut que nous continuïons cet exercice avec le mesme esprit que luy. Ainsi nous devons d'abord tâcher de nous unir à son esprit & à ses dispositions, afin qu'elles suppléent à ce qui nous manque. C'est ce qui fait que l'Eglise ne prie que par J. C. & n'offre à Dieu que les paroles mesmes de J. C. Car comme saint Augustin remarque, c'est J. C. mesme qui parle dans tous les Pseaumes, & qui exprime dans ces divins Cantiques ou ses sentimens particuliers ou ceux de l'Eglise qui est son corps. Nous devons donc & au commencement & dans la suite de la priere nous tenir unis à ce divin Chef, qui prie en nous. Il faudroit un peu plus de temps que je n'en ay pour vous developper cette verité. J'espere qu'il le fera luy-mesme, si vous vous appliquez à cette maniere de prier.

En saint Luc. 6. 12.

* Je croy vous devoir exhorter à vous disposer à communier le jour de saint Martin, qui est un Saint, auquel vous

devez avoir d'autant plus de devotion que lorſqu'il n'eſtoit encore que Catécuméne, c'eſt à dire au nombre de ceux qui ſe faiſoient inſtruire pour eſtre baptiſez, il eut aſſez de foy & d'amour envers les pauvres pour en reveſtir un de la moitié de ſon manteau. Dieu l'a rendu auſſi ſi celebre par le grand nombre de miracles qu'ils a faits pendant ſa vie & depuis que ſa grande foy & ſa profonde humilité eurent eſté couronnées dans le Ciel, que nous ne pouvons douter qu'il ne veuille que nous ayons recours à ſon interceſſion dans nos beſoins. Et il eſt bon que ce ſoit meſme cet ordre de Dieu & cette volonté qui nous eſt manifeſtée, qui regle noſtre devotion envers les Saints.

Nous devons tâcher d'honorer en eux les dons particuliers qui les ont rendu conformes à J. C. de la plenitude duquel ils ont reçu tout ce qui les fait aimer & eſtimer. Ainſi vous demanderez à noſtre Seigneur qu'il faſſe en vous, comme en ce grand Saint, ce renouvellement que vous avez tant de raiſon de ſouhaitter, puiſqu'il nous fait devenir enfans de Dieu, freres & membres de J. C. & entrer avec luy, ſelon l'ex-

Digitized by Google

preſſion de S. Paul dans une admirable *ſocieté* de graces & de merites. 1. Cor. 1. 9.

Cette ſocieté ne ſubſiſte que ſous de certaines conditions, qui ſont renfermées dans le renoncement que nous faiſons au Demon & à ſes œuvres, au monde & à ſes pompes, & dans la promeſſe que nous faiſons de croire en J. C. & de le ſuivre. Ainſi ce n'eſt que par la fidelité à garder ces conditions & ces promeſſes ſi juſtes & ſi neceſſaires, que nous y pouvons entrer & perſeverer.

Humiliez-vous de n'y avoir pas eſté fidelle. Invoquez l'Eprit de Dieu, afin qu'il vous ſoutienne & vous fortifie dans la reſolution que vous voulez prendre de commencer ſerieuſement à vous en acquiter. Enfin ayez continuellement devant les yeux que vous avez eſté rachettée *d'un grand prix*, que vous devez glorifier & *porter Dieu dans voſtre corps*, c'eſt-à-dire faire paroiſtre par tout voſtre exterieur que vous faites profeſſion d'aimer, d'adorer, d'imiter & de ſuivre celuy qui a fait tant de choſes extraordinaires pour voſtre ſalut, & qui ne s'eſtant pas contenté de s'eſtre rendu pauvre & obeïſſant, a donné ſa propre vie, afin, comme dit l'Apoſtre, 1. Cor. 6. 20.

Digitized by Google

que ceux qui vivent ne vivent plus pour
2. Aux Cor. 5. 15. *eux meſmes, mais pour celuy qui eſt mort pour eux.*

Le 5. Nov. 1675.

LETTRE CLIV.

A une Demoiſelle.

Il l'exhorte à regarder J. C. comme ſon Roy, & à prendre la morale qui eſt dans l'Evangile pour le ſujet de ſes oraiſons; à rendre à J. C. ce qu'on luy doit dans la veüe de ſes aneantiſſemens.

MADEMOISELLE,

Je n'ay pu m'acquiter de la promeſſe que je vous avois faite, en ayant eſté detourné par des affaires aſſez preſſées. Mais pour n'y manquer point entierement, je prens un moment pour vous dire que je croy que ce que vous devez faire particulierement demain en aſſiſtant au S. Sacrifice de la Meſſe, eſt de vous offrir & de vous abandonner entierement à Dieu, afin qu'il agiſſe en
Aux Ph. 3. 21. vous ſelon l'étenduë de *cette vertu efficace par laquelle*, comme dit S. Paul, il peut *s'aſſujettir toutes choſes.* La conſi-

deration de cette ſolemnité vous peut fournir une infinité de veuës & de ſentimens pour vous occuper devant Dieu & vous unir à J. C. dans voſtre communion. Mais je croy que vous ferez bien d'entrer dans la diſpoſition que je vous viens de marquer & de l'adorer comme voſtre Roy, & voſtre Souverain, le priant de travailler luy-meſme à établir en vous ſon regne, & à aſſujettir à ſon eſprit & à ſa grace vos paſſions & vos affections.

Propoſez-vous donc de le regarder comme voſtre Souverain, mais comme un Souverain qui a verſé ſon ſang pour vous tirer de la captivité du demon & du peché, & pour vous faire joüir ſous ſon empire & ſous ſa conduite de *la liberté des Enfans de Dieu.* Conſiderez quels ſont les devoirs des ſujets envers les Souverains, quelle obeiſſance ils ſont obligez de leur rendre, & combien il y en a tous les jours qui expoſent leur vie, & qui ſouffrent des travaux & des fatigues incroyables pour meriter leurs bonnes graces. Et qu'elle comparaiſon y a-t-il entre ce que ces gens-là attendent de la faveur des Roys de la terre, & la recompenſe qui eſt préparée à

ceux qui demeurent assujettis à J. C. & qui luy obeïssent comme à leur Roy?

Occupez vous de toutes ces vuës pendant l'octave de cette grande Feste, & renouvellez en assistant au saint Sacrifice de la Messe les vœux de vostre Baptême qui consistent dans un desir sincere de renoncer au monde, à toutes ses maximes, & à toutes ses pompes, & dans une ferme resolution d'embrasser les regles & les maximes de l'Evangile, selon qu'il plaira à Dieu de vous en donner la force & le courrage. Priez ardemment nostre Seigneur de détruire les oppositions qui sont en vous à ces divines maximes. Prenez pour sujet de vos oraisons du matin les chap. 5. 6. & 7. de S. Matt. où toute la morale chrétienne est renfermée, afin de témoigner à J. C. le desir que vous avez d'entrer dans la pratique de ses regles & de ses maximes, & qu'il les grave luy mesme dans vostre cœur, dont il faut qu'elles fassent tout le tresor.

Considerez comme l'on se trompe, quelque éclairé qu'on soit d'ailleurs lorsqu'on croit pouvoir trouver J. C. parmy le grand monde. Les Mages se pouvoient figurer qu'ils le trouveroient

dans Jeruſalem qui eſtoit la Ville capitale de toute la Judée, & dans le Palais d'Herode qui s'en eſtoit rendu le maiſtre. Mais il ſe trompoient. Ce n'eſtoit pas parmy les pompes, le luxe, & les delices de la Cour qu'ils devoient trouver J. C. C'eſtoit dans une étable, entre les bras d'une mere qui devoit manquer de tout, puiſqu'elle eſtoit hors de ſon païs, & dans un lieu où l'on avoit fait ſi peu d'état d'elle qu'on ne l'avoit pas voulu loger, & qu'elle avoit eſté contrainte de ſe retirer dans cette étable abandonnée, pour y donner naiſſance à ſon divin Fils. Ainſi éclairez & ſoutenus par la foy, ils adorerent J. C. dans cet état de pauvreté, d'abaiſſement & d'aneantiſſement où ils le voyoient reduit pour l'amour des hommes.

Comme il eſt beaucoup plus utile de gouſter dans la priere ces veritez & d'adorer la profondeur de ces myſteres & la puiſſance de la grace de J. C. que de le voir exprimé par des paroles, je ne m'arreſteray pas icy à vous en rien dire davantage : & dans la verité je n'en ay pas le temps. J'ajoûteray ſeulement pour vous ſatisfaire en partie ſur ce qui regarde l'honneur que nous devons rendre

au ſaint Nom de *JESUS*, que le principal deſſein que nous devons avoir en l'honnorant, eſt de remercier Dieu le Pere, de ce qu'il nous a donné ſon Fils en qualité de Sauveur, ſelon la ſignification de ce divin Nom. Ainſi il faut particulierement nous adreſſer à ce divin Pere pour luy demander de ne pas permettre que nous rendions inutile la grace du ſalut, qu'il nous a voulu donner par ce divin Sauveur, ayant voulu qu'il ſe rendiſt *obeïſſant juſques à la mort & à la mort de la Croix* pour nous la meriter. Humilions nous devant luy du peu de fruit que nous avons tiré juſques icy d'une ſi grande grace, & conjurons le de nous faire la miſericorde, d'honorer à l'avenir le ſaint Nom de ſon Fils, en l'invoquant avec fidelité dans nos beſoins, & en ne nous occupant que de ce qu'il nous eſt & de ce que nous luy devons eſtre.

Aux Ph. 2. 8.

Le 5. Janv. 1676.

Digitized by Google

LETTRE CLV.

A une Demoiſelle,

Il la conſole ſur la mort de ſon Pere.

MADEMOISELLE,

Je viens d'aprendre que Dieu a retiré du monde Monſieur voſtre Pere. Cette perte vous eſt trop conſiderable pour ne pas comprendre qu'elle vous jette dans une extreme affliction. Il eſt donc juſte d'entrer dans voſtre peine ſelon toute l'étenduë de la charité que l'on a pour vous, & que bien loin de condamner vos larmes, on en verſe avec vous.

Mais vous voulez bien qu'en meſme temps qu'on aprouve, & qu'on juſtifie vos larmes, on vous exhorte à les rendre chreſtiennes, & à ne pas pleurer, ſelon l'expreſſion de l'Apoſtre, *comme font ceux qui n'ont point d'eſperance*, & qui ne regardent pas la mort comme un heureux paſſage à une vie beaucoup plus deſirable & plus aimable que celle-cy, où nous ſommes ſujets à tant de miſeres. 1. Aux Theſſ. 4. 13.

Tachez donc autant qu'il vous ſera poſſible d'adorer l'ordre de la divine providence qui a diſpoſé d'une perſonne qui vous devoit eſtre ſi chére. Recõnoiſſez qu'il eſt juſte que Dieu diſpoſe en maiſtre & en Souverain de noſtre vie & de tous les autres biens qu'il nous a donnez. Trouvez une grande conſolation en ce que c'eſt maintenant à luy que vous devez vous adreſſer comme à vôtre unique Pere ; & conſiderez que nul Pere de la terre n'a jamais pu eſtre ſi aimable que luy ni égaler la bonté & l'amour qu'il a pour vous. Sur tout occupez-vous bien plus de l'obligation que vous avez de travailler par vos prieres & par les exercices des vertus & de la pieté chreſtienne au ſoulagement de l'ame de M. voſtre Pere, qu'à vous attendrir trop ſur vous meſme & ſur toutes les circonſtances qui peuvent augmenter voſtre douleur.

J'aurois ſouhaité que vous euſſiez eſté excitée interieurement à vous dérober quelques momens de voſtre maiſon pour chercher aux pieds des Autels & dans les Sacremens la force & la grace dont vous avez beſoin pour faire un ſaint uſage de cette affliction & de tou-

Digitized by Google

tes les ſuites qu'elle peut avoir, & pour demander à noſtre Seigneur qu'il vous tienne lieu de Pere ſur la terre, comme il veut que vous le regardiez en cette qualité dans le Ciel. Je ne manqueray pas de la luy demander pour vous, & d'offrir le S. Sacrifice de la Meſſe, afin de joindre mes prieres aux voſtres pour le repos de ce cher deffunt.

Le 27. Janvier 1676.

LETTRE CLVI.

A une Dame.

Il l'inſtruit ſur la condeſcendance qu'elle doit avoir pour ſon Pere qui eſtoit âgé & infirme & meſle à cela pluſieurs autres inſtructions.

MADAME,

Je ne ſçay pourquoy vous me marquez par voſtre billet que vous attendez ma réponſe pour vous determiner à la Communion de demain; car n'y ayant rien de particulier dans voſtre Lettre, vous n'avez point dû attendre d'avis particuliers ſur cela; & vous retomberez inſenſiblement, ſi vous n'y pre-

nez garde, dans le defaut que je vous ay avertie d'abord qu'il falloit éviter dans la dependance raiſonnable qu'il faut avoir des perſonnes de qui l'on prend avis, qui eſt qu'on n'applique pas aſſez à ſon eſtat & à ſes beſoins ceux que l'on a reçus, & qu'ainſi on ne ſe forme point, & on croit toûjours avoir beſoin d'un ſecours dont on ſe paſſeroit bien ſi l'on vouloit.

Je ne croy pas qu'il faille que vous penſiez à d'autres penitences pendant ce Careſme, qu'à celle que Dieu luy-meſme vous a impoſée dans la maladie de Monſieur voſtre pere, & qui conſiſte à luy donner tous les ſecours dont vous eſtes capable, & à faire particulierement toute voſtre devotion d'eſtre auprés de luy. Vous devez donc eſtre extrémement conſolée de ce qu'il ne s'offre rien à faire pour ſon ſoulagement & ſa conſolation dans ſon infirmité, que vous ne ſoyez aſſurée vous eſtre ordonné de Dieu, & qu'ainſi, ſoit que vous ſoyez auprés du malade, ſoit que vous ſoyez occupée à recevoir les perſonnes qui viennent ſçavoir de ſes nouvelles, vous eſtes dans un exercice continuel de ſoûmiſſion à ſa divine volonté.

Digitized by Google

Cette immortification dont vous vous plaignez touchant la liberté de parler des choſes qui vous agréent meſme ſelon Dieu, ne vous doit pas jetter dans le trouble, mais elle doit vous porter à recourir à noſtre Seigneur, afin qu'il vous dégage toûjours de plus en plus de toutes les creatures, pour n'aimer & n'honorer en elles que luy & ſes dons.

Car c'eſt une verité qui doit eſtre gravée dans le cœur de tous les chreſtiens, qu'il n'y a que Dieu qui faſſe, que ce qu'on nous dit pour noſtre inſtruction, nous touche, & que c'eſt ſa grace ſeule qui nous le fait goûter & aimer; & qu'ainſi c'eſt à luy ſeul que nous devons rendre des actions de graces du profit que nous faiſons de ſa doctrine. On ne ſçauroit trop s'établir & ſe fortifier dans la creance de cette verité, ny trop ſe remplir du ſentiment que nous devons avoir de noſtre inutilité & de noſtre impuiſſance, ſi J. C. ne nous ſoûtient & ne nous fait agir. *Mon Epoux eſt à moy, & je ſuis à luy*, dit la ſainte Epouſe du Cantique. Le raport que toute ame chreſtienne doit avoir à J. C. doit luy faire tenir le meſme langage. Que nous

Cant. 2. 16.

ſerions heureux ſi nous pouvions eſtre tout à luy, comme il eſt tout à nous, & ſi nous pouvions ne regarder que luy & la gloire de ſon Pere dans toutes nos actions, dans tous nos deſirs, & dans toutes nos affections, comme il n'a regardé que cette meſme gloire de ſon Pere & noſtre ſalut dans tous ſes Myſteres, dans toutes ſes ſouffrances, & dans ce profond aneantiſſement où il eſt entré pour nous témoigner ſon amour !

Demandez luy donc ſans ceſſe, Madame, qu'il purifie voſtre cœur, qu'il le dégage tellement de toutes les creatures; que vous n'honoriez & ne reſpectiez que luy dans celles qu'il veut que vous honoriez & que vous reſpectiez plus particulierement ; & qu'il regle tellement les mouvemens de voſtre cœur ſelon les ordres de ſa Providence, que le commerce que vous avez avec les creatures ſoit entierement ſoûmis aux ordres de cette meſme Providence, & que vous ſoyez toujours diſpoſée à en ſouffrir la privation, lorſqu'il luy plaira de permettre qu'elle arrive.

Jamais les perſonnes qui nous ſervent ſelon Dieu, ne nous ſont plus utiles,

les, que lorſqu'il nous arrive quelque choſe qui nous oblige à ſacrifier à ſa ſainte volonté toute la douceur & toute la conſolation que nous gouſtions dans leur aſſiſtance ; & rien au monde ne nous eſt plus avantageux que ce qui nous fait voir la vanité & le neant de toutes les creatures , & qu'en effet Dieu nous eſt toutes choſes.

Que le Saint dont vous me parlez comprit bien cette grande verité , lors qu'ayant entendu ces deux ſeules paroles de la bouche de J. C. *Suivez-moy* , il ſe leva auſſi toſt du bureau des impoſts où il eſtoit aſſis , & ſuivit ce Sauveur. Euſt-il ainſi quitté tout ſon argent & l'eſperance d'en amaſſer, dont ceux de ſa profeſſion ſont ordinairement tout poſſedez, ſi la lumiere que ces paroles répandirent dans ſon cœur, ne luy euſt découvert la vanité qu'il y a dans la recherche des richeſſes & de tous les biens paſſagers de ce monde, qui ſont l'objet de nos paſſions ? Une des plus grandes adreſſes de la pieté eſt de ſçavoir ſe faire un plaiſir & un divertiſſement de toutes les choſes auſquelles on eſt obligé de s'appliquer ſelon ſon état, & ſelon l'ordre de la providence. En effet quelle joye plus ſolide

une ame fidelle peut elle gouſter, que celle qu'elle reſſent dans l'accompliſſement de la volonté de Dieu ? Cette divine volonté doit donc eſtre l'unique objet de ſes deſirs. Elle ne doit meſme ſouhaiter la gueriſon de toutes ſes foibleſſes & de toutes ſes maladies ſpirituelles, qu'autant qu'elles peuvent eſtre des obſtacles à l'accompliſſement de cette ſainte volonté en elle.

* Ce que je vous puis dire touchant les promenades où vous prévoyez que vous ſerez engagée par complaiſance pour M. voſtre pere ou par charité pour Mademoiſelle N. eſt qu'il faut extrememen diſtinguer ce que l'on fait pour ſatisfaire ſes propres deſirs, de ce que l'on fait par des veuës de charité ou pour ſatisfaire à un devoir auſſi indiſpenſable qu'eſt celuy d'avoir de la complaiſance pour Monſieur voſtre Pere, dans l'âge où il eſt

Il eſt bon dans le ſaint temps où nous ſommes, de mortifier tous les deſirs qui porteroient à chercher quelque divertiſſement, afin d'honorer au moins par ces petites privations celles que J. C. voulu ſouffrir pour nous dans le deſert où il ſe priva méſme de la compagnie de ſa ſainte Mere, qui luy eſtoit ſi douce &

En ſaint Marc. 1. 13.

aimable, & y passa 40. jours avec les bestes sauvages dans la separation de tout ce qui peut satisfaire & consoler humainement. Mais à l'égard des choses qui n'ont pour principe que des veuës de chatité ou une complaissance juste & raisonnable, on les doit faire dans ce temps icy avec d'autant plus d'inclination qu'on y en doit avoir davantage à exercer la charité envers le prochain, & à s'acquiter de ses principaux devoirs.

Et ainsi la conduite, que vous avez à garder touchant ces promenades, c'est de n'en point donner de vous mesme les ouvertures, mais d'estre toûjours preste pour y aller, lorsque M. vostre pere, ou Mademoiselle N. témoigneront le desirer, sans faire paroistre que cela vous fasse de la peine, & que c'est contre vôtre inclination, ostant mesme par vostre maniere d'entrer dans ces propositions, la crainte & la retenuë qu'on pourroit avoir de vous les faire.

Tout ce que je vous demande, est que toutes les fois qu'on se sera determiné de la sorte à quelque promenade, vous entriez avant que de partir dans vostre cabinet pour vous offrir à nostre Seigneur, & luy demander la grace de

conſerver dans ce divertiſſement l'eſprit de penitence avec lequel nous devons faire toutes nos actions dans ce ſaint temps. Si vous en uſez de la ſorte, vous ne perdrez point les aprés-diſnées que vous aurez employées à ces promenades, & l'eſprit de charité & de pieté qui vous y accompagnera, les rendra plus agreables à Dieu, que ſi vous les paſſiez chez vous.

Ce qu'il ſera bon de faire pour n'en pas abuſer, ce ſera de ménager d'autant plus les momens que vous aurez à vous au retour de la promenade pour vous appliquer à la Priere, que l'on aura moins lieu d'y trouver à redire, aprés avoir donné tant de temps à la complaiſſance & à la charité que vous avez euës pour les autres.

* Pour ce qui eſt de ce qu'on dit que vous eſtes trop triſte & trop ſerieuſe, cauſe que vous ne dites pas tout ce que vous vient en l'eſprit, il ne faut pas s'en mettre en peine, & il ne faut pas laiſſer de pratiquer ce qu'on vous aura preſcrit quoiqu'il le faille faire ſans ſe trop gener, & ſans que cela paroiſſe trop. Car pour bien faire, nous ne devrions jamais paroiſtre plus libres & plus gais au de

hors, que lorſque nous ſommes plus appliquez interieurement à Dieu, & à mortifier en nous ce qui luy pourroit déplaire.

Quoiqu'il en ſoit, il faut ſouffrir & ſupporter patiemment les petites improbations que l'on fait de noſtre conduite, & les embraſſer comme des moyens & des occaſions de s'établir dans l'eſprit de douceur & dans l'amour de ſon abjection, n'y ayant rien que nous devions plus éviter & plus mortifier en nous qu'un certain deſir de vouloir toûjours eſtre approuvez dans tout ce que nous faiſons; ce qui ne fait que nourrir noſtre amour propre, & fortifier nôtre orgueil.

Le 20. Mars 1676.

LETTRE CLVII.

A une Religieuſe.

Il l'exhorte à ne point ſortir de ſon Monaſtere & luy montre les raiſons qui l'obligent à y demeurer.

MA Sœur,

Ce qui a fait que je ne vous ay pas écrit auſſi poſitivement que vous le deſiriez ſur voſtre ſortie de voſtre mai-

ſon, ce n'eſt pas que je veuille refuſer de vous dire mes ſentimens, mais c'eſt qu'il m'a paru que vous y eſtiez ſi determinée, que j'ay cru que mon ſentiment ne pourroit ſervir qu'à vous troubler, & à vous inquieter inutilement.

Neanmoins puiſque vous ſouhaitez que je vous le diſe, je veux bien le faire pour vous oſter tout lieu de vous plaindre de moy. Ma penſée eſt donc que vous ne devriez point ſortir aux conditions que vous me marquez que l'on vous impoſe. Car aprés que vous aurez eſté trois ou quatre mois hors de voſtre convent, les choſes y ſeront elles changées quand vous y reviendrez, & n'y trouverez vous pas toûjours les meſmes ſujets de douleur & d'affliction d'eſprit?

Vous ſouvenez-vous des raiſons dont vous vous eſtes ſervie pour vous oppoſer au deſſein que vous avez cru qu'on avoit de faire ſortir la Sœur N. & de la retirer de voſtre maiſon? Pour moy je vous avouë que je n'ay jamais pu me reſoudre à donner les mains à ce changement, quoiqu'on me le demandaſt avec bien de l'inſtance, & que je ſçuſſe qu'elle ſeroit aimée & conſiderée dans le Monaſtere où on la demandoit.

Ma repugnance eſt venuë de ce que je crains extremement les changements, & qu'à moins que Dieu n'y force d'une maniere qui ne laiſſe aucun doute que c'eſt luy qui les veut, je crains toûjours qu'en s'y laiſſant aller par quelque pretexte de pieté que ce ſoit, on ne ſorte de l'ordre de ſa providence, & qu'en voulant éviter un peril, on ne s'expoſe à de plus grands, où l'on pourra d'autant plus aiſement ſuccomber, qu'on ſe ſera engagé ſoy-meſme, & que l'on ſera ſorti de l'ordre où il eſt conſtant que ſa providence nous avoit mis, puiſqu'on y eſtoit.

Il me ſemble que cela eſt d'autant plus à craindre pour vous que Dieu vous avoit fait la grace d'entrer dans des diſpoſitions interieures avec leſquelles vous eſtiez capable de ſupporter chreſtiennement tous les renverſemens de voſtre maiſon, & de vous y ſanctifier. Deſorte qu'eſtant comme aſſuré que ce n'eſt point l'amour de la ſanté qui vous a fait ſortir de ces diſpoſitions, je ſuis comme perſuadé que c'eſt que vous n'y eſtes pas demeurée ferme, & que la preſence du peril où vous vous eſtes cruë, vous a tellement frappée, que

vous vous eſtes détournée pour un temps de cette ſimple vuë de la volonté de Dieu, qui faiſoit toute voſtre force, & qui tenoit voſtre cœur dans le calme.

Les myſteres que nous venons de celebrer ont dû vous faire entrer dans cette diſpoſition avec plus d'ardeur que jamais, puiſque nous voyons que tout ce que les Preſtres, les Docteurs de la Loy, les Phariſiens & les autres plus conſiderables perſonnes d'entre les Juifs ont employé contre J. C. d'injuſtice, de jalouſie, d'ingratitude, de rage, de fureur, n'a pu ſervir qu'à l'accompliſſement des deſſeins éternels de ſon Pere & de luy pour ſon Egliſe & pour ſes Elus.

Vous ne ſauriez, dites vous, vous empeſcher d'eſtre touchée de voir l'obſtination avec laquelle on s'attache à detruire tout ce que vous aviez cru pouvoir ſervir à eſtablir le bien dans vôtre Communauté. Il eſt bon d'en eſtre touchée : mais il ne faut pas que ce reſſentiment vous porte à vouloir éviter cette peine dont Dieu veut peut-eſtre ſe ſervir pour avancer voſtre ſanctification. Car qui ſçait s'il ne permet point toutes ces contradictions, & tout cet enteſtement ſi deraiſonnable, afin, comme

vous me le marquez vous mesme, que la patience & la fidelité pour Dieu que vous aurez en ces rencontres, vous tienne lieu de tout le bien que l'on s'efforce de vous ravir ? Et croyez vous que ce soit un fort grand malheur que d'en estre reduite là ? Ne devez vous pas plustost envisager cette necessité comme un fort grand bien pour vous ?

Mais j'ay toutes sortes de raisons, ajoûtez-vous, de me défier de moy-méme & d'apprehẽder tout de ma foiblesse. Cette vuë de vostre foiblesse seroit bonne à alleguer s'il falloit vous exposer de vous mesme à ces contradictions : mais vous y estes engagée par l'ordre de Dieu, & c'est luy qui vous y expose. Il faut donc esperer qu'il vous y fortifiera, en sorte que ne vous appuyant que sur son secours vous y triompherez de vous mesme & des embusches de vostre ennemy. Je ne m'étendray pas davantage là-dessus. Dés que vous m'aurez mandé la resolution que vous aurez prise, je vous écriray plus particulierement quelle est la conduite que vous devez tenir.

Il ne s'agit maintenant que de vous répondre sur ce qu'on se plaint de vostre

indifference pour le recouvrement de voſtre ſanté. Et il eſt aiſé de ſatisfaire les perſonnes qui s'en plaignent, en faiſant les choſes que l'on juge abſolument neceſſaires pour cela.

On ne ſçauroit alleguer voſtre ſortie du Monaſtere comme une choſe qui ſoit neceſſaire. Car la Sœur N. & d'autres ont eu le meſme mal, & ne ſont point ſorties. On ne s'eſt pas trop édifié non plus de elles qui ont cherché du ſoulagement ailleurs que dans leur Monaſtere; & je ſuis aſſuré, comme je l'ay déja dit, que vous n'auriez jamais penſé à le faire ſans l'eſtat où vous vous trouvez.

Ne vaudroit-il donc pas bien mieux remettre entre les mains de Dieu tout ce qui regarde voſtre maiſon, & vous abandonner pour ce qui regarde voſtre ſanté au Medecin & à celles de vos Sœurs qui en doivent avoir le ſoin, & tenir voſtre cœur à l'égard de l'un & de l'autre ſoumis à Dieu & dans l'indifference pour ne vouloir que ce qu'il luy plaiſt, & pour voir les choſes ruinées ou eſtablies, voſtre mal continuer ou ceſſer, ſans vous porter à une choſe qui peut avoir des ſuites dangereuſes pour vous, & qui ſont toûjours d'un mauvais

exemple pour les autres.

Ce n'eſt pas qu'il faille ſe flatter d'obtenir quelque juſtice de la perſonne qui peut vous la faire. Il paroiſt trop prévenu pour cela. Mais quand vous aurez fait tout ce qui depend de vous, & qu'on aura entendu vos raiſons, comme on vous l'a promis, vous ne repondrez à Dieu de rien de ce qui ſe fera, & voſtre patience & voſtre fidelité pour Dieu vous tiendra lieu, comme vous le dites, de tout le bien qu'on ſe ſera efforcé de ruiner. Je prie noſtre Seigneur de vous faire connoiſtre ſa ſainte volonté, & ce qui eſt plus conforme à ſes deſſeins ſur vous.

Le 22. Mars 1676.

LETTRE CLVIII.

A une Demoiſelle.

Il l'inſtruit ſur le beſoin de faire connoiſtre toutes ſes fautes à ſon directeur, ſur la maniere qu'elle devoit s'appliquer à la paſſion de noſtre Seigneur, & ſur l'eſprit avec lequel elle devoit s'approcher de J. C.

MADEMOISELLE,

Comme vous ne me marquez point en quoy conſiſte préciſement la

faute que vous croyez avoir faite le jour de voſtre derniere communion, je ne puis vous en rien dire. Il faut ſeulement à cet égard que vous vous defendiez des reſpects humains, & des veuës de l'amour propre, qui vous empeſcheroient d'agir dans de ſemblables occaſions avec toute la ſimplicité & l'ouverture de cœur que vous devez, & que vous ayez d'autant moins de reſerve, qu'elle ne pourroit venir que d'un principe d'orgueil, & de cette fauſſe idée qu'il eſt bon de ſe conſerver une certaine eſtime, dont on ne doit point ſe ſoucier à l'égard des Miniſtres de J. C.

Un malade ne craint point de diminuer l'eſtime & l'affection de ſon medecin en luy découvrant toutes ſes incommoditez & tous ſes maux. Au contraire il les luy explique le mieux qu'il peut, & il luy en declare toutes les circonſtances, parce qu'il eſpere par là le porter à prendre plus de ſoin de luy, & le rendre plus capable de travailler à ſa gueriſon.

Vous ne devez pas douter que ceux que Dieu vous donne pour exercer à voſtre égard la medecine ſpirituelle, n'ayent autant de charité & d'affection

pour vous qu'en ont les medecins du corps pour leurs malades. Ainſi vous ne devez avoir aucune reſerve en ce qui regarde les maladies de voſtre ame.

Quoiqu'il en ſoit vous trouverez dans l'Evangile dequoy vous conſoler dans la vuë que Dieu vous donne maintenant, par l'exemple de cet homme qui eſtoit malade depuis trente huit ans, & que noſtre Seigneur prevint avec tant de bonté. Sa perſeverance à demeurer auprés de la piſcine, quoiqu'il euſt toûjours vu que d'autres y eſtoient deſcendus avant luy, & que n'ayant perſonne qui luy fiſt la charité de l'y jetter, il n'euſt preſque pas lieu d'eſperer ſa gueriſon, ne contribua peut-eſtre pas peu à porter noſtre Seigneur à la luy accorder par un miracle. On voit auſſi par la maniere dont ce malade obeit à ce ſouverain medecin, avec qu'elle ſimplicité l'on ſe doit laiſſer conduire par ceux qui exercent à l'égard de noſtre ame le miniſtere de medecins ſpirituels, & combien on ſe doit repoſer ſur ce qu'ils nous ordonnent. *En ſaint Jean 5.*

* Ne vous mettez point en peine, s'il vous plaiſt, une autre-fois de me faire des excuſes de choſes comme celles

dont vous m'avez écrit. S'il y a quelques fautes que la charité doivent convrir ce ſont celles-là. Et comme nous ne devons nous appliquer à ce qui regarde noſtre miniſtere que par le mouvement de cette charité, je m'imagine en voyant le peu d'impreſſion que ces ſortes de choſes font ſur mon eſprit, que cela peut ſervir à vous faire concevoir avec quelle bonté & quelle patience Dieu ſupporte de certaines fautes, que la ſeule foibleſſe & le ſeul trouble de noſtre eſprit ou de nos paſſions nous font commettre, mais auſquelles la volonté n'a pas beaucoup de part, & qu'il voit bien que le cœur deſavouë & eſt fâché de commettre.

Si vous pouviez neanmoins vous impoſer cette loy de n'aller jamais de propos deliberé contre ce qui vous auroit eſté conſeillé, mais d'en differer abſolument l'execution juſqu'à ce que vous euſſiez pu le ſoumettre au jugement d'autruy, cela vous épargneroit bien des troubles & des ſcrupules. Cette conduitte pourroit vous geſner dans quelques rencontres : mais cette contrainte eſtant ſoufferte avec un eſprit de penitence & avec un deſir de ſuivre

Dieu & de ne vous pas laiſſer aller aux inclinations de la nature corrompuë, & aux illuſions de l'amour propre, pourroit vous eſtre fort ſalutaire. Et aſſurement elle vous le ſeroit d'autant plus que le mouvement, que vous me marquez que vous euſtes aprés voſtre Communion, vous porte à embraſſer cette conduite.

* Ce que j'ay ſur la Paſſion de noſtre Seigneur eſt de ſi peu de choſe que vous n'y trouveriez pas ce que vous cherchez. Je croy que le meilleur pour vous eſt de lire chaque jour quelque choſe de la Paſſion meſme dans l'Evangile avec un grand deſir d'adorer J. C. ſouffrant & humilié pour noſtre ſalut, & de vous offrir à luy, afin que la conſideration de ſes ſouffrances faſſe en vous toute l'impreſſion qu'elle doit.

Cette impreſſion ne doit pas tant conſiſter dans un certain attendriſſement & dans je ne ſçay quelle émotion interieure que l'on reſſent à la vuë d'un objet fort touchant, que dans une profonde reconnoiſſance du prodigieux amour de J. C. envers nous qui y éclate; dans une grande horreur du peché qui luy a cauſé tous ces tourmens & toutes ces

humiliations ; & dans une ſincere douleur de ce que nous ne pechons point que nous ne renouvellions en quelque maniere ſa Paſſion.

Cet effet terrible à fait dire à S. Paul, que ceux qui tõbent dans le crime aprés leur bapteſme, *crucifient de nouveau, autant qu'il eſt en eux, le Fils de Dieu & l'expoſent à l'ignominie.* Deſorte que lorſque nous concevons de l'horreur pour la cruauté & l'ingratitude des Juifs en tout ce qu'ils ont fait contre J. C. dans le temps de ſa Paſſion, nous devons nous ſouvenir qu'il faudroit avoir d'autant plus d'horreur de nous meſmes, que nous l'avons traité pluſieurs fois comme les Juifs ont fait une ſeule fois, & que ce ſont nos paſſions, noſtre orgueil, noſtre amour pour le luxe, & tous nos autres déreglemens, qui les ont armez contre luy, & qui ont obligé Dieu ſon Pere à l'abandonner à leur fureur, à laquelle il s'eſt auſſi abandonné luy meſme pour noſtre ſalut.

aux Heb. 6. b.

* Je tâcheray de faire pour Mademoiſelle N. tout ce que vous memandez. Je voy à peu prés ſes beſoins, mais c'eſt peu de choſe pour elle, & pour vous, ſi je n'ay ces vuës par la lumiere de Dieu

meſme. Et c'eſt ce que vous luy devez demander continuellement pour moy. Vous m'auriez fait plaiſir de me marquer ſimplement ce qui vous a pu choquer dans la conduite de cette perſonne. Mais quoyque ce puiſſe eſtre, vous devez vous ſouvenir qu'il nous eſt tres utile d'avoir des occaſions de ſupporter le prochain, car ce ſont autant de moyens que la providence de Dieu nous offre, de ſatisfaire à ſa juſtice, & de pratiquer la charité.

Ne faites rien d'extraordinaire dans le reſte de cette ſemaine à cauſe de vôtre foibleſſe. Tenez vous ſeulement la plus recueillie & la plus unie que vous pourrez aux pieds de J. C. dans le deſir d'y eſtre purifiée de plus en plus de toutes vos fautes, & d'y eſtre fortifiée dans la volonté de le ſervir & de l'aimer comme il vous a aimée. Car, ſelon l'Apoſtre, tout le fruit des myſteres que nous allons celebrer doit conſiſter à nous bien convaincre de l'obligation que nous avons de ne vivre plus que pour celuy qui eſt mort pour nous. Et ſoyez, s'il vous plaiſt, perſuadée qu'on n'uſe de cette condeſcendance envers vous, que dans l'eſpe-

2. Aut cor. 5. 15.

rance qu'elle vous portera à vous humilier davantage devant Dieu, & à vous approcher de J. C. avec plus de reconnoiſſance & plus d'amour.

Ainſi tâchez d'entrer dans les ſentimens & les diſpoſitions où l'Evangile raporte qu'entra S. Pierre, lorſqu'il vit J. C. à ſes pieds dans la reſolution de les luy laver, & qu'il luy dit : *Quoy mon Sauveur vous me laverez les pieds?* Quoy, mon Sauveur, luy direz-vous, je m'approcheray de vous ayant eſté ſi peu fidelle à ce que je vous dois, & ayant le cœur ſi remply de miſeres & d'infidelitez, eſtant ſi peu remplie de voſtre amour, & ſi pleine de moy-meſme, & de ſentimens ſi peu dignes d'une ame chreſtienne, & d'une ame pour laquelle vous avez verſé voſtre ſang, & ſouffert de ſi grands tourmens ? *Jamais vous ne me laverez les pieds.*

En ſaint Jean 13. 6.

S. Pierre ſembloit tellement penetré du ſentiment de ſon indignité, qu'il étoit reſolu de ne permettre jamais que ſon Maiſtre s'abaiſſaſt devant luy juſqu'à ce point. Mais quand J. C. luy euſt fait entendre qu'avec le temps il connoiſtroit les raiſons qui le portoient à en uſer de la ſorte, & qu'enfin s'il ne luy

lavoit les pieds, *il n'auroit point de part avec luy*, cette crainte d'eſtre ſeparé de ſon chere Maiſtre, le fit tout d'un coup changer de ſentiment & de diſpoſition, & le porta à luy demander *qu'il lavaſt non ſeulement ſes pieds, mais ſes mains & ſa teſte.* v. 8. v. 9.

C'eſt ainſi qu'aprés que nous avons reconnu ſincerement devant Dieu combien nous ſommes éloignez de la pureté & des autres diſpoſitions que demande la ſainte communion; qu'aprés que nous en avons gemi du temps en ſa preſence, nous devons relever noſtre eſperance & nous encourager par la conſideration du beſoin que nous avons qu'il vienne luy-meſme en nous pour y detruire tout ce qui y eſt d'oppoſé à ſa grace & à ſes deſſeins, & nous communiquer ſon eſprit & ſa vie, qu'il nous a declaré que nous ne pouvions avoir en nous, *ſi nous ne mangions ſa chair, & ſi nous ne buvions ſon ſang.* En ſaint Jean, 6. 54.

Approchez vous donc demain de J. C. dans cet eſprit, & offrez vous à luy, afin qu'il vienne luy meſme en vous pour vous rendre participante des fruits de ſa Paſſion & de ſes ſouffrances, & vous faire entrer dans cet eſprit d'obeïſ-

ſance envers ſon Pere qui luy a fait embraſſer avec tant de joie tout ce qu'il avoit ordonné qu'il ſouffriſt pour l'expiation de nos pechez.

On vient de me faire preſent d'un livre qui me paroiſt aſſez propre au deſſein que vous aviez eu en me demandant quelques reflexions ſur la Paſſion de noſtre Seigneur. Je vous l'envoye, afin que vous vous en ſerviez ces jours icy pour vos lectures.

Le 1. Avril 1676.

LETTRE CLIX.

A une de ſes Nieces à qui il avoit donné l'habit de Religieuſe.

Il luy enſeigne qu'en ſe faiſant Religieuſe, elle s'eſt obligée à une vie de mortification & de croix.

MA CHERE SŒUR,

Puiſque la providence divine a permis qu'aprés vous avoir tenu lieu de Pere en vous preſentant à l'Egliſe au jour de voſtre bapteſme, vous ayez encore eſté obligée de me regarder en

cette qualité dans la ceremonie de vôtre veſture, qui eſt comme un ſecond renoncement au monde & une nouvelle profeſſion publique que vous avez faite de ſuivre J. C. & d'embraſſer ſes maximes & ſa croix, je ne puis me diſpenſer de vous écrire en peu de mots ce que j'aurois tâché de vous expliquer avec un peu plus d'étenduë, ſi je fuſſe demeuré plus long-temps auprés de vous, & ſi je n'euſſe pas pris la place de Mademoiſelle N. afin de luy donner lieu de profiter des inſtructions de Monſieur ſon oncle.

Je vis bien en vous quittant que vous euſſiez deſiré, que cela euſt pu ſe faire ſans vous priver de la conſolation que vous attendiez. Mais outre qu'il eſt bon de ménager toutes les petites occaſions qui ſe preſentent de faire plaiſir aux autres, & qu'il faut eſtre toûjours preſts de ſacrifier toutes nos ſatisfactions particulieres aux intereſts ſpirituels de nôtre prochain, je crus qu'il ſeroit encore bon de vous procurer ce jour-là meſme cette petite mortification, & qu'aprés vous avoir exhortée, en vous mettant un Crucifix dans les mains, à avoir toûjours l'image de J. C. crucifié gra-

Digitized by Google

vée dans le cœur,& à l'exprimer en vous par vos actions & par voſtre vie, je ne devois plus avoir pour vous que des ſentimens & des penſées de croix, & des deſirs de vous voir toûjours de plus en plus conforme à J. C. crucifié, & *devenu obeïſſant* pour la gloire de ſon Pere, & pour noſtre ſalut, juſques à la mort de la Croix.

En effet, ma chere Sœur, (car puiſque je vous ay donné ce nom dans la ceremonie de voſtre veſture je ne dois plus vous en donner d'autre) on peut dire que tout ce qui s'eſt paſſé dans cette ceremonie ſe rapporte uniquement à celle par laquelle le Preſtre au nom de l'Egliſe vous met le Crucifix entre les mains, & que comme de voſtre coſté vous ne renoncez au monde & à ſes maximes; vous ne vous ſeparez pour toûjours de vos Parens; vous ne vous renfermez dans un Monaſtere qui eſt un lieu conſacré au ſilence & à la penitence; vous ne vous propoſez enfin d'y renoncer à voſtre propre volonté & de vous rendre obeiſſante juſqu'au dernier ſoupir de voſtre vie, qu'afin de demeurer toûjours attachée à la Croix de J. C. l'Egliſe auſſi de ſon côté vous declare

qu'elle n'a rien à vous donner pour recompenſe de cette diſpoſition là meſme où Dieu vous met par ſa grace, que la Croix meſme de ſon Epoux, qui fait tout ſon treſor, toute ſa joie, & toute ſa conſolation.

C'eſt donc comme ſi elle vous avoit dit par mon miniſtere, lorſque vous avez paru aux pieds des Autels, & que Monſieur voſtre pere nous y a preſentée, ce que J. C. dît autrefois à deux de ſes Diſciples qui luy furent preſentez par leur mere, lorſqu'elle luy demanda pour eux les deux premieres places dans ſon Royaume : Pouvez vous *vous boire le calice que J. C. mon Epoux a bu*? & qu'aprés luy avoir répondu avec une humble confiance en la miſericorde de Dieu. Je le puis, elle vous auroit repartí : *Vous boirez le Calice que mon Epoux a bu*, vous aurez part à ſa Croix & à ſes ſouffrances ; mais pour ce qui eſt d'eſtre aſſiſe à ſa droite ou à ſa gauche, c'eſt à dire de trouver de la douceur ou de l'amertume, de la conſolation ou des peines dans les exercices de la Religion que vous embraſſez, ce n'eſt pas à moy à vous le donner, mais c'eſt à Dieu à en diſpoſer ſelon les deſſeins éter-

nels, de ſa ſageſſe & de ſa bonté ſur vous.

Car ces choſes ſont indifferentes à la vie de l'eſprit, & il n'y a que Dieu qui ſcache laquelle de ces deux voyes peut eſtre utile aux ames. Mais ſans la Croix & ſans l'amour de la Croix, ils ne ſçauroient ſe ſanctifier en quelque eſtat qu'elles ſoient, & je n'ay rien de mon côté à faire eſperer aux perſonnes que mon Epoux me donne, & qu'il a rachetées par l'effuſion de ſon Sang ſur la croix, que cette meſme croix qui fait toutes mes delices en quelque deſolation que je me trouve à cauſe des crimes & des excés qui ſe commettent dans le monde, où la plus part de mes Enfans ſe conduiſent comme s'ils étoient les ennemis declarez de la Croix de mon Epoux. Voila le langage que vous pouvez vous figurer que vous a tenu l'Egliſe dans la ceremonie de voſtre veſture.

Souvenez-vous donc toûjours, ma tres chere Sœur, que cette Croix eſt maintenant devenuë tout voſtre treſor, toute voſtre eſperance, & l'unique objet de tous vos deſirs. Et lorſque le vieil homme qui reſte toûjours en nous, vous ſuſcitera quelque revolte ou quelque repugnance

repugnance aux choſes qui ſont de vôtre devoir, & qu'il s'agira de ſouffrir quelque humiliation ou de vous faire quelque violence pour mortifier vos paſſions, conſiderez que c'eſt cela meſme que vous avez promis d'embraſſer, en recevant le crucifix entre vos mains, & que ce crucifix n'eſtoit que l'image de tout ce qui pourroit vous crucifier dans la ſuite de voſtre vie, & qu'ainſi vous vous eſtes engagée à recevoir de la main de Dieu tout ce qui pourroit vous mortifier, avec le meſme reſpect & la meſme reverence que vous avez receu le crucifix des mains du Preſtre.

C'eſt pour cette raiſon qu'il vous eſt preſcrit de le baiſer en le recevant, & non ſeulement de le baiſer, mais de baiſer la main du Preſtre qui vous le preſente, pour vous faire encore comprendre que vous devez non ſeulement reſpecter avec amour tous les inſtrumens dont il plaira à Dieu de ſe ſervir pour vous humilier & pour vous crucifier, mais encore baiſer avec beaucoup de reſpect la main inviſible par qui vous ſerez ſi heureuſement crucifiée.

Que j'auray de joye, ma chere Sœur, quand je ſçauray que vous ſerez bien

établie dans l'amour de la croix & dans cette fidelité à regarder tout ce qui vous arrivera d'un peu contraire aux inclinations de la nature & au desir du vieil homme, comme des moyens ordonnez de Dieu pour vostre sanctification & pour vous *faire accomplir dans vostre corps ce qui manque aux souffrances* & à la Passion de J. C. selon l'expression de S. Paul ;

Aux Col. 1. 24.

Car c'est une verité, qui doit faire toute la consolation des ames chrestiennes, que leurs souffrances lorsqu'elles sont offertes à Dieu par l'Esprit de J. C qui doit regner en elles, font partie de ce grand sacrifice que J. C. a offert à son Pere pour l'expiation de nos pechez ; parce que ce sacrifice ne renferme pas seulement ce qu'il a souffert en sa personne comme chef de son corps qui est l'Eglise, mais encore ce qu'il doit endurer durant tous les siecles dans ses membres du nombre desquels vous avez le bonheur d'estre.

C'est pourquoy l'Apôtre dit *que ce Sauveur entrant dans le monde, dit à son Pere : Vous n'avez point agréé les holocaustes & les sacrifices qu'on vous a offerts sous la loy pour le peché ; mais vous*

Aux Hebr. 10. 5. 6.

m'avez formé un corps, c'eſt à dire, vous m'avez rendu chef de l'Egliſe qui eſt composée de tous les Fidelles qui ſont mes membres, & qui ne compoſent qu'un corps avec moy, afin que ce corps fuſt ſubſtitué en la place de tous ces ſacrifices, & fuſt immolé à voſtre gloire juſques à la fin du monde.

Voila, ma cher ſœur, ce qui vous a eſté marqué par la croix que je vous ay miſe entre les mains. Ayez donc recours à cette croix dans toutes vos peines, de quelque part qu'elles vous arrivent. Et ſi vous vous trouvez un peu ébranlée en quelque occaſion de ſouffrir, dites-vous à vous-meſme auſſitoſt au fond de voſtre cœur : Helas ! mon Dieu, n'eſt-ce pas cela meſme que je ſuis venu chercher dans la Religion ? Y dois-je aimer & rechercher autre choſe que ce qui doit ſervir à me fortifier & à me crucifier ? M'y a-t'on fait eſperer autre choſe que la croix, & ne me la t'on pas miſe entre les mains comme le ſeul moyen que j'avois d'y operer mon ſalut ? *A Dieu ne plaiſe* donc, *que je me glorifie* jamais *en autre choſe qu'en la croix de noſtre Seigneur I. C. par qui le monde eſt mort & crucifié pour moy*, *Aux Gal. 6. 14.*

comme je ſuis morte & crucifiée pour le monde.

Ce ſera par de ſemblables mouvemens que vous vous porterez à embraſſer avec joye toutes les peines qui ſont attachées aux exercices de la Religion, & que vous vous rendrez exacte à tout ce que la regle preſcrit, comme aux moyens que Dieu a ordonnez pour vous rendre conforme à J. C. crucifié. Car il n'y a rien eu de ſon choix dans tout ce qu'il a ſouffert. Tout luy a eſté preſcrit par ſon Pere, comme il ſe voit dans l'Evangile & dans les Prophetes, où les moindres circonſtances de ſa Paſſion ont eſté marquées.

Et c'eſt ainſi qu'il faut que les choſes qui vous crucifieront ne viennent point de voſtre choix, & que voſtre volonté propre n'y ait point de part, mais que ce ſoit uniquement ou la Regle, ou l'obeïſſance, ou la providence de Dieu qui vous les preſcrive, & que voſtre application ſoit de bien menager tout ce qui viendra de l'un de ces trois principes pour vous crucifier avec J. C. Je vous parle un peu fortement, & comme à une perſonne qui n'eſt plus dans la liberté de choiſir une vie un peu pl

douce & moins auſtere que celle où vous eſtes. Je ſçay que l'on n'en uſe pas ordinairement de la ſorte envers les Novices qui ne font que prendre l'habit de la Religion. Mais comme dans la maiſon où l'on a eu la bonté de vous accorder cette grace, on ne l'accorde qu'aux perſonnes qu'on eſt comme aſſuré que Dieu y appelle, je ne croy pas qu'il vous ſoit permis de reculer ni de regarder derriere vous, comme parle noſtre Seigneur dans l'Evangile. Je ſuis au contraire perſuadé que vous eſtes obligée de travailler tous les jours à vous rendre moins indigne que vous n'eſtes de cette grande miſericorde qu'il vous a faite, & que vous devez plus craindre que la mort de faire quoy que ſoit qui vous fiſt rejetter d'une maiſon où Dieu eſt vrayement *ſervi en eſprit & en verité*, & d'où vous ne pourriez eſtre excluſe par voſtre faute ſans aller contre ſes deſſeins ſur vous, qui vous ſont ſuffiſamment declarez par la charité que l'on a euë de vous y recevoir. Et c'eſt ce qui vous doit animer dans la pratique de vos exercices, & ce qui nous doit faire eſperer à vous & à moy que Dieu achevera ce qu'il a commencé en

vous par le ſeul mouvement de ſa miſe-ricorde.

Le 12. May 1676.

LETTRE CLX.

A une Demoiſelle.

Il l'inſtruit ſur la Communion frequente.

MADEMOISELLE,

Il eſt vray que pour Communier ſouvent il faut avoir un grand deſir de plaire à Dieu, & une grande fidelité à éviter les moindres occaſions de luy déplaire. Mais quoique vous vous reconnoiſſiez tres-éloignée de cette diſpoſition, je croy que vous ferez tres-bien de communier au jour que je vous ay marqué, pour obeïr au commandement que noſtre Seigneur fait dans l'Evangile à tous ceux qui ſont *fatiguez* & qui ſont *chargez*, d'aller à luy.

Helas ! vous eſtes ſi foible, qu'au moindre petit pas que vous faites dans le chemin de la vertu & de la mortification de vous-meſme, vous eſtes toute fatiguée & toute abatuë, comme ſi vous eſtiez extremement chargée. Il fau

donc, dans la crainte que cette fatigue & cet abatement ne vous dégoutent & ne vous détournent du chemin de la vertu, vous approcher de J. C. afin qu'il vous ſoulage, non en vous diſpenſant de la pratique des vertus & de la mortification (ce qu'il n'a garde de faire, puiſqu'il invite ceux qui ſe ſentent ainſi fatiguez à prendre ſon joug ſur eux) mais en vous fortifiant dans vos foibleſſes, & en vous faiſant reſſentir combien il eſt bon & doux aux ames qui le cherchent avec un deſir ſincere d'eſtre à luy ſans reſerve.

Continuez dans cet eſprit à vous humilier à ſes pieds au moindre mouvement de vanité qui s'éleve en vous. C'eſt luy qui eſt *cette pierre contre laquelle*, ſelon le Prophete, *il faut briſer les enfans de la fille de Babylone*, c'eſt à à dire, les mouvemens de la convoitiſe qui eſt figurée dans l'Ecriture ſainte par cette malheureuſe fille; & on les briſe contre cette pierre, lorſqu'on a recours à J. C. afin qu'il les detruiſe en nous, & qu'il nous établiſſe par ſa grace dans un humble aveu de noſtre miſere & de noſtre foibleſſe, & dans une fidelle reconnoiſſance de ſa bonté & de ſa miſe- *Pſ.* 136. 8. 9.

ricorde ſans laquelle nous ſommes incapables de faire aucun bien.

2. Aux Cor. 3. Nous ſommes inſtruits de noſtre incapacité & de noſtre impuiſſance à l'égard du bien, par le grand Apoſtre. Et l'Egliſe fait une feſte particuliere de ſa converſion pour vous obliger à une attentention particuliere ſur les graces toutes puiſſantes par leſquelles J. C. l'a converti, & ſans leſquelles il n'auroit pû eſtre que ſon perſecuteur. Auſſi a-t-il confeſſé avec une parfaite reconnoiſſance qu'il eſtoit redevable de tout ce qu'il eſtoit à la grace de J. C. & que c'eſtoit par elle qu'il eſtoit devenu le défenſeur de ſon Egliſe de ſon ennemi qu'il eſtoit auparavant.

Th. 6. 9. Liſez dans les Actes l'hiſtoire de ſa converſion, & vous y verrez avec quelle docilité les ames qui veulent ſe convertir à Dieu doivent ſe laiſſer conduire par luy & par ceux auſquels ſa providence les addreſſe, & la diſpoſition où elles doivent eſtre d'obeïr en toutes choſes à J. C. c'eſt à dire, de ſe conformer dans toute leur conduite à ſes regles & à ſes maximes.

Ainſi ne laiſſez paſſer aucun jour ſans faire quelque reflexion ſur quelque en-

droit de l'Evangile ou des Epistres des Apôtres. Car ces S. Livres contiennent ces divines regles que vous devez suivre pour vous sauver, & pour accomplir les promesses que vous avez faites à Dieu au Bapteſme, ausquelles il faut souvent penser pour examiner, si tout ce que l'on fait y est conforme. Je prie nostre Seigneur de vous faire la grace de vous y conformer en toutes choses.

Le 16. Juin 1676.

LETTRE CLXI.

A une Demoiselle.

Il l'exhorte à ne pas differer de s'engager dans un Monastere. Il luy donne quelques avis sur quelques faits particuliers.

MADEMOISELLE,
La Sœur N. m'a envoyé les deux derniers billets que vous luy avez écrits. Vous voulez bien me permettre de vous dire qu'il y paroist un peu trop d'irrésolution & de découragement, & que vous ne faites pas assez de reflexion

ſur l'obligation que vous avez de travailler à vaincre les obſtacles que vous rencontrez au deſſein que vous avez de vous conſacrer entierement à Dieu.

Le retardement que vous ſouffrez ne pourra vous eſtre imputé pendant que de voſtre coſté vous ne negligerez rien de ce qui peut dépendre de vous pour vous mettre en eſtat de vous acquiter des promeſſes que vous luy avez faites. Mais dés le moment que par laſſitude ou par decouragement vous vous determinerez à demeurer en l'eſtat où vous eſtes, il ſera bien à craindre que vous ne deveniez coupable devant Dieu, &qu'il ne vous impute ce retardement

C'eſt un ſi grand bien que la vie Religieuſe, qu'on ne ſçauroit trop ſouffrir de peines pour le poſſeder. Peut-eſtre meſme que rien ne ſera plus capable de porter Dieu à changer le cœur de la perſonne qui s'oppoſe au deſir que vous avez de l'embraſſer que la douceur d'eſprit, & lapatience avec leſquelles vous tacherez de ſupporter toutes ſes remiſes.

Plus je fais reflexion ſur la conduite qu'elle tient ſur vous, & moins je ſçay quel conſeil vous donner, ne pouvant

Digitized by Google

ce me ſemble, vous en donner un bon qu'aprés l'avoir entendu parler ſur vôtre ſujet. Ainſi je ne voy gueres que la mere Superieure qui puiſſe vous preſcrire la conduite que vous devez garder dans cette occaſion, où il ſera toûjours tres dangereux pour vous de conſentir que vous ne vous addreſſiez qu'à la Sœur N, parce que toute la Communauté conclura de là que vous ne pouvez prendre de confiance qu'en elle, & qu'il eſt à craindre en effet que cette confiance ne vienne de l'attachement que vous avez à ſa perſonne.

Je croy donc qu'il vaudroit bien mieux ne vous point rebuter & continuer de travailler à détromper cette bonne mere des impreſſions qu'elle a contre vous; ce qui ne ſera peut-eſtre pas impoſſible, ſi elle vous voit agir à ſon égard avec toute la ſimplicité & la cordialité que vous pourrez.

J'avouë qu'il eſt un peu fâcheux qu'elle ſe ſoit ainſi prevenuë contre vous, ou qu'elle regarde comme un fort grand mal que vous declariez les choſes à la Sœur. N. qui luy eſtant donnée pour la ſoulager dans ſa charge, en doit eſtre informée. Mais ayant deſſein

de vous engager dans une vie de Communauté, il eſt bon que vous ayez eu d'abord de ces épreuves, & qne vous voyïez ceque vous devez vous diſpoſer à y ſouffrir chreſtiennement.

Cependant je me ſens obligé de vous dire qu'il eſt neceſſaire de vous accoûtumer à prendre une confiance raiſonnable aux perſonnes qui ſont dans les charges, regardant plus en cela l'ordre de la providence qui vous aſſujettit à elles, que toutes leurs qualitez perſonnelles. Car il faut tâcher de ſe regler en toutes choſes par cet ordre de la providence divine, qui nous doit faire ſurmonter toutes nos repugnances pour nous conformer à la volonté de Dieu qui nous eſt manifeſtée par les évenemens exterieures. Je prie noſtre Seigneur de vous faire cette grace, afin que vous puiſſiez eſtre aſſez heureuſe pour eſtre toute à luy.

Le 5. Juin 1676.

Digitized by Google

LETTRE CLXII.

A une perſonne qui eſtoit ſous ſa conduite.

Il l'exhorte à ſe ſoumettre paiſiblement aux ordres de la providence dans une maladie qui luy continuoit.

MA FILLE,

Je penſois que vous ſeriez aſſez forte pour faire icy une petite promenade avec Mademoiſelle voſtre maiſtreſſe. Cependant j'apprens par un billet qu'elle a pris la peine de m'écrire, que vôtre maladie continuë toûjours, & qu'ainſi vous n'eſtes pas en eſtat de nous venir voir, mais qu'on doit aucontraire vous viſiter au moins par lettre, puiſqu'on ne le peut autrement, eſtant auſſi éloigné de vous que je le ſuis.

Mais que vous dire dans cette viſite que ce je vous ay preſque toûjours dit dans toutes celles que je vous ay réduës, & que je ne ſaurois trop vous repeter, qui eſt que vous devez tâcher de ne point détourner les yeux de voſtre ame de deſ-

Digitized by Google

ſus, cette providence adorable qui a reglé & ordonné de toute éternité tous les accés de voſtre fiévre, & toutes les rechutes de voſtre maladie, & conſiderer qu'il ne nous arrive rien, & qu'il ne vous eſt rien arrivé depuis que vous avez commencé à en eſtre attaquée que par un ordre ſecret de ſa bonté & de ſa ſageſſe infinie. Car il n'y a que cette veuë qui ſoit capable de calmer voſtre cœur, & de vous ſoutenir dans une ſi longue épreuve, qui me feroit craindre pour vous, ſi je n'eſtois aſſuré que vous vous appuyez uniquement ſur le ſecours de ſa grace, & ſur la promeſſe qu'il a faite en tant d'endroits de l'Ecriture Sainte de ne point abandonner ceux qui mettent toute leur confiance en luy.

Ce que vous devez donc faire, eſt de reveiller en vous de temps en temps & le plus ſouvent que vous pourrez, ces ſentimens de confiance que vous devez avoir en ſa bonté. Témoignez luy ſouvent qu'en recevant de ſon adorable main, voſtre maladie, vous reſſentez quelque plaiſir au milieu meſme de vos douleurs & de vôtre abbatement, d'eſtre affligée par celuy qui vous aime & que vous aimez. Dans la verité il ne vous

Digitized by Google

afflige que pour vous rendre encore plus capable de l'aimer ; & il ne veut ſe ſervir du feu que la fiévre allume dans vos veines & dans vos entrailles, que pour conſumer dans voſtre cœur cet autre feu de la terre, qui nous fait trop aimer noſtre corps, noſtre ſanté, noſtre propre volonté, & le reſte des choſes du ſiecle, & pour y allumer en la place le feu divin de ſon amour qu'il eſt venu apporter au monde, qu'il nous a merité par ſes ſouffrances, & auquel il a voulu que nos propres ſouffrances ſerviſſent comme de matiere pour l'entretenir & pour le faire croiſtre en nous.

Rien donc ne doit davãtage adoucir vos peines & vous aider à vous relever dans vos abatemens que cette conſideration de l'amour, qui d'un coſté porte Dieu à nous faire ſouffrir pour nous rendre conformes à J. C. & qui de l'autre nous engage à luy demeurer ſoumis dans nos ſouffrances, comme ne pouvans luy donner des marques plus fortes de noſtre obeïſſance que cette fidelité à ne vouloir que ce qu'il luy plaiſt dans quelque eſtat de langueur & d'affliction que nous ſoyons reduits.

A quoy tout ce discours tend-il, ma chere Fille, sinon à vous faire comprendre que vous devez vous estimer d'autant plus heureuse en l'estat où vous estes, qu'il ne vous y arrive rien, comme je viens de vous le dire, point d'axcés, point de frisson, point de redoublement que ce ne soit comme autant de gages de l'amour que vostre Pere celeste à pour vous, & du dessein qu'il a de vous sanctifier en vous rendant conforme a son Fils bien-aimé, & comme autant de moyens qu'il vous presente pour luy donner des marques & des preuves de l'amour que vous luy portez, & de la fidelité que vous desirez avoir pour son service. Ne puis-je donc pas vous dire avec l'Apostre S. Jacques : *Considerez*, ma Sœur, *comme le sujet d'une extreme joie les diverses afflictions qui vous arrivent*; puisque ce sont autant de témoignages de l'amour que Dieu vous porte, & autant d'occasions de luy donner des preuves de vostre fidelité & de vostre amour.

Considerez combien vous auriez de joye de pouvoir témoigner par quelque service l'extreme reconnoissance que vous ressentez de toutes les bontez que

Made-

Mademoiſelle voſtre maiſtreſſe vous à fait paroiſtre particulierement dans vôtre maladie. Dieu vous l'envoye, afin qu'en la ſouffrant avec amour & avec ſoumiſſion à ſes ordres, vous luy dõniez quelques marques de la reconnoiſſance que vous luy devez pour toutes les graces qu'il vous a faites, au nombre deſquelles vous devez mettre la charité meſme qu'il a donnée pour vous à vôtre Maiſtreſſe. Ne devez vous donc pas vous rejoüir en luy de ce que cette maladie continuë, & de ce qu'il vous donne par là un moyen ſi efficace de vous acquiter d'une partie de ce que vous luy devez ?

Que vous ſerez heureuſe, ma chere Fille, ſi vous entrez bien une fois dans cet eſprit & dans ce ſentiment ! Et ſouvenez-vous que la Croix eſt le partage des Chreſtiẽs, & qu'on ne ſe ſauve qu'en la portant chaque jour avec les diſpoſitions par leſquelles J. C. a porté la ſienne.

S. Jean dont nous faiſons demain la feſte, n'en a point eſté exent, puiſqu'outre qu'il a paſſé toute ſa vie dans le deſert & dans les exercices de la plus rude penitence, il a ſouffert la priſon

& la mort meſme pour avoir dit la verité : & Dieu a permis que la vie du plus grand Saint qui ait eſté aprés J. C. ait eſté le prix de la dance d'une miſerable Fille.

Que devons nous apprendre de cet exemple ? C'eſt que les ſouffrances, de quelque nature qu'elles ſoient, ſont le partage des ames à qui Dieu veut faire miſericorde, & qu'il veut ſanctifier. Demandez luy donc l'eſtime & l'amour de la ſouffrance, & donnez vous ſouvent à luy, afin qu'il vous inſpire cet amour, & que cét amour ſoit en vous le principe & la regle de tous vos deſirs & de tous les mouvemens de voſtre cœur en l'eſtat où ſa charité vous reduit.

Le 23. Juin 1676.

Fin du troiſiéme Tome.

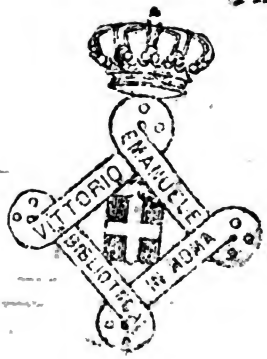

EXTRAIT

Digitized by Google

EXTRAIT DV PRIVILEGE du Roy.

PAR Lettres Patentes du Roy, données à Saint Germain en Laye, le 26. jour de Janvier 1680. Signé, Par le Roy en ſon Conſeil, D'ALENCE', & ſcellées du grand ſceau de cire jaune, il eſt permis à noſtre tres-cher & bien amé le Sieur N. de faire imprimer & diſtribuer par tous les Libraires qu'il voudra choiſir, *Les Lettres Chretiennes & ſpirituelles du feu ſieur* VARET *Eccleſiaſtique*, : Faiſant tres-expreſſes deffenſes à tous Imprimeurs & Libraires, & autres, de quelle qualité qu'ils ſoient, d'imprimer, vendre ou diſtribuer par tous les lieux de l'obeiſſance de ſa Majeſté ledit Livre des *Lettres chreſtiennes & ſpirituelles, &c.* & ce pendant le temps de ſix années, à commencer du jour que chaque Exemplaire ſera achevé d'imprimer, à peine de quinze cens livres d'amende, tous dépens, dommages & intereſts, & confiſcation des Exemplaires, comme il eſt porté plus au long par leſdites Lettres.

Digitized by Google

Et ledit sieur N. a cedé & transporté pour toûjours son droit du present Privilege à André Pralard Marchand Libraire à Paris.

Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires, le 10 Septembre 1680.

Signé, Angot, *Syndic.*

Achevé d'imprimer pour la premiere fois, le dernier Octobre 1680.

Les Exemplaires ont esté fournis.

Fautes à corriger.

Page 132. *ligne* 21. *lisez*, il y a P. 158. l. 16. *l.* peu. P. 194. *l.* 7. *l.* remedes. P. 216. *l.* 26. *l.* l'ayez reparé. P. 222. *l.* 1. *l.* plûyes. P. 228. *l.* 19. *l.* pleniez. P. 251. *l.* 8. *l.* par. P. 260. *l.* 11. *l.* clefs. P. 266. *l.* 8. *l.* de ce cher. P. 272. *l.* 1. *l.* nc. P. 304. *l.* 5. *l.* nous. P. 341. *l.* 19. *l.* dispenser. P. 344. *l.* 6. *l.* Madame. *La mesme*, *l.* 11. *l.* Dieu. P. 382. *l.* 28. *l.* toute. P. 389. *l.* 7. *l.* meritons. P. 341. *l.* 10. *l.* vous.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

8-4

Digitized by Google